MARDI 9 FÉVRIER 2010

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

1. Ouverture de la séance

(La séance est ouverte à 9 h 05)

- 2. Dépôt de documents: voir procès-verbal
- 3. Débats sur des cas de violation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit (annonce des propositions de résolution déposées): voir procès-verbal
- 4. Présentation du collège des commissaires et déclaration sur l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission (débat)

Le Président. – Je voudrais réserver un accueil chaleureux au président de la Commission européenne, M. Barroso, ainsi qu'aux commissaires désignés qui assistent à la séance. Bienvenue à tous! Bienvenue à nos invités!

Il nous revient aujourd'hui de prendre une des décisions les plus importantes de la législature en cours. En effet, c'est nous que les citoyens d'Europe ont chargés d'élire une Commission européenne optimale. Les auditions sont terminées, j'ai reçu 26 lettres de recommandation. Pour la première fois de notre histoire, c'est en qualité de colégislateur que nous élisons la Commission européenne, ce qui nous oblige à travailler avec la Commission en étroite collaboration. Nous représentons deux institutions de l'Union européenne et, à ce propos, nous nous inscrivons, provisoirement, dans un nouvel accord-cadre que nous devons adopter aujourd'hui. Nous voterons sur cet accord à 12 heures. Le vote aura lieu à 12 heures et, avant cela, si nous terminons rapidement la discussion, nous pourrons faire une brève pause.

Nous voulons que les institutions qui représentent l'Union européenne soient plus dynamiques. C'est la raison pour laquelle cet accord nous importe tant. De plus, l'expérience de ces derniers mois a été bonne. L'heure de discussion en plénière avec le président de la Commission européenne est une grande réussite. Nous allons établir un contact comparable avec les commissaires et les vice-présidents de la Commission européenne et nous aurons une heure de questions-réponses qui nous aidera à comprendre le travail de la Commission. Par ailleurs, le nouvel accord-cadre fournit de nombreuses solutions que nous n'avions pas auparavant. Dans leur travail, la Commission et le Parlement doivent aussi prendre en considération l'opinion des parlements nationaux, illustrant ainsi le principe communautaire de subsidiarité.

Je suis certain que c'est le signe d'une nouvelle décennie mais aussi de l'émergence d'un nouveau mode de travail. Nous en sommes tous convaincus. Trente ans après les premières élections directes au Parlement européen, nous sommes face à un nouveau changement majeur, une nouvelle ère s'ouvre pour le Parlement européen – une institution européenne.

Avant d'entamer la discussion, j'invite M. Barroso à prendre la parole.

José Manuel Barroso, président de la Commission. – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, la Commission promeut l'intérêt général de l'Union et prend les initiatives appropriées à cette fin. Elle veille à l'application des Traités ainsi que des mesures adoptées par les institutions en vertu de ceux-ci. Elle surveille l'application du droit de l'Union sous le contrôle de la Cour de justice de l'Union européenne. Elle exécute le budget et gère les programmes. Elle exerce des fonctions de coordination, d'exécution et de gestion, conformément aux conditions prévues par les Traités. À l'exception de la politique étrangère et de sécurité commune et des autres cas prévus par les Traités, elle assure la représentation extérieure de l'Union. Elle prend les initiatives de la programmation annuelle et pluriannuelle de l'Union pour parvenir à des accords interinstitutionnels.

Mesdames et Messieurs les députés, comme vous le savez, ceci est le texte de l'article 17, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, du traité de Lisbonne. Et je l'ai lu car il montre l'importance de la Commission

pour la réalisation du projet européen, une Commission qui, d'après le même article, est responsable en tant que collège devant votre Parlement.

Ainsi, aujourd'hui, nous voyons la démocratie européenne à l'œuvre. Aujourd'hui, votre assemblée, composée de représentants directement élus par les citoyens européens, est appelée à se prononcer sur le nouveau collège de commissaires.

S'ajoutant au vote sur le président de la Commission du 16 septembre de l'année dernière, ce scrutin tient une place essentielle dans la légitimité démocratique de la Commission, et donc du projet européen dans son ensemble.

L'équipe qui se présente devant vous aujourd'hui est prête à affronter les défis qui s'annoncent. Elle associe l'expérience et les idées neuves, elle reflète la large gamme d'approches et de sensibilités qui fait de l'Europe cette formidable terre d'idées. C'est une équipe pour laquelle vous pouvez voter en confiance, une équipe qui mérite votre soutien.

Et ensuite? Ensuite quoi? Les choses reprendraient leur cours habituel? Non, je refuse de croire – et nos concitoyens ne comprendraient pas – qu'après ces années de débats institutionnels, nous poursuivions, pour l'essentiel, comme auparavant. En effet, nous vivons des temps exceptionnels.

Les défis auxquels nous confrontent la crise économique et financière ainsi que le changement climatique et la sécurité énergétique – pour n'en citer que quelques-uns – sont tout simplement trop considérables pour que nous ne modifiions pas notre façon de faire.

, président de la Commission – (EN) L'heure est à l'audace. Il est temps de montrer à nos concitoyens que nous nous occupons d'eux et que l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne modifiera vraiment notre aptitude à servir leurs intérêts. Je pense que le climat économique et social exige de nous un changement radical par rapport au statu quo. Le nouveau Traité nous le permet.

Nous devons utiliser les nouveaux mécanismes afin de générer une dynamique nouvelle. Oublions la fascination intellectuelle engendrée par le pessimisme et le dénigrement constant de l'Union européenne, qui nuit tant à l'image de l'Europe. Ne discutons plus de contribution institutionnelle, mais de l'incidence des politiques.

Pour réussir, l'Europe doit se doter de politiques centrées sur les résultats et de meilleures structures de gouvernance. Nous devons croire en notre capacité à résoudre les problèmes qui nous sont posés. Notre monnaie commune, l'euro, restera une pièce maîtresse de notre développement et ceux qui pensent pouvoir la mettre en cause doivent savoir que nous ne changerons pas de cap. L'Union européenne dispose du cadre approprié pour relever les défis en la matière.

La première question à se poser est peut-être la suivante: l'Union européenne compte-t-elle aux yeux du monde? La réponse est «oui». Quant à savoir si elle compte suffisamment, la réponse est «pas encore».

L'Europe s'impose lorsqu'elle s'exprime d'une seule voix, forte et unie; lorsque l'intérêt européen est clairement défini et défendu avec vigueur, dans les relations commerciales, entre autres, et dans la politique de concurrence. Le résultat est moindre lorsque nous nous laissons guider par des intérêts nationaux étriqués et que nous agissons sans coordination ou dans des domaines dans lesquels, collégialement, l'Union européenne n'est pas à même de défendre et de promouvoir le bien commun.

La question que nous devons, dès lors, nous poser est celle-ci: faisons-nous tout ce que nous pouvons pour définir et défendre l'intérêt européen – un intérêt qui est plus que la somme de ses parties? Je pense honnêtement que nous n'en faisons pas assez. Nous devons inscrire nos efforts dans une vision globale à plus long terme qui définit la place que l'Union européenne doit occuper. Cela garantira la cohérence et fera naître une impression de détermination que tous les acteurs à travers l'Europe pourront reconnaître et soutenir.

Les orientations politiques que j'ai présentées à l'Assemblée constituent le point de départ de la vision de «l'Europe 2020», fruit de cinq années d'expérience. Elles sont aussi le résultat d'intenses discussions avec le Parlement qui leur a accordé un soutien substantiel. Je vous remercie pour votre soutien à ces orientations, je les considère comme un bon point de départ.

Les priorités générales sont claires: sortir de la crise avec succès; être à la tête des initiatives pour le climat et l'efficacité énergétique; promouvoir de nouvelles sources de croissance et de cohésion sociale, afin de renouveler notre économie de marché sociale; imposer une Europe des citoyens fondée sur la liberté et la

sécurité et faire entrer l'Europe dans une ère nouvelle. Je crois en une Europe ouverte et généreuse, une Europe particulièrement engagée dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement.

Je crois en une Europe qui affiche sa solidarité avec autrui, comme elle l'a fait récemment à l'égard de Haïti à qui nous avons alloué une aide d'urgence substantielle et à qui nous attribuerons aussi une aide considérable à la reconstruction. Mais, nos résultats seront meilleurs dès que la coordination européenne s'intensifiera. Je ferai d'ailleurs des propositions en ce sens en m'inspirant des nouvelles possibilités contenues dans le traité de Lisbonne. En outre, le Service européen pour l'action extérieure nous aidera grandement à augmenter la cohérence et l'efficacité de notre politique étrangère.

Si le collège reçoit votre approbation, je vous promets que nous nous mettrons immédiatement au travail et que nous ferons des orientations politiques un programme de travail ambitieux, un programme dont je veux discuter avec vous.

Notre vision «Europe 2020» est tout à la fois une stratégie de réforme structurelle et globale et un plan de sortie de crise et de relance. Pour que l'Europe fonctionne à nouveau correctement, nous devons inscrire dans nos objectifs à long terme des mesures à plus court terme afin de promouvoir l'emploi par une croissance durable.

Nous consacrerons les cinq prochaines années à faire de notre vision une réalité: l'Europe doit devenir une économie de marché, où les ressources sont gérées efficacement, une économie inclusive et sociale, miroir du style de vie européen qui est notre signe distinctif. Par conséquent, la croissance doit reposer sur la connaissance et l'innovation. Nous devons augmenter notre productivité en améliorant les résultats de R&D et d'innovation; nous devons mieux exploiter les possibilités qu'offrent les TIC et établir un marché numérique unique, améliorer le système éducatif et promouvoir les compétences.

La société européenne doit être inclusive et offrir un niveau d'emploi élevé qui stimule les citoyens. Cela peut se faire grâce à la flexisécurité, grâce à la modernisation des marchés de l'emploi et des régimes de protection sociale et par la lutte contre la pauvreté.

Il faut aussi que la croissance soit plus verte. L'économie doit devenir concurrentielle et durable. Nous devons nous pencher sur le changement climatique, accélérer l'établissement de maillages intelligents et de véritables réseaux européens. Le tissu industriel européen doit être modernisé et l'UE doit devenir une économie qui utilise au mieux ses ressources.

Pour y parvenir, nous devons accepter que l'interdépendance de nos économies exige une meilleure et plus grande coordination, une coordination renforcée. Soyons honnêtes: certains responsables politiques nationaux ne sont pas partisans d'une plus grande coordination des politiques économiques. Or, pour surmonter la crise et renforcer la dimension sociale de l'Europe, pour que, dans un environnement mondialisé, l'économie européenne se renforce sur des bases solides, il faut absolument intensifier la coordination économique. C'est également la seule solution pour consolider le tissu industriel et lancer de nouveaux projets européens communs, en plus des projets bilatéraux.

D'autres défis majeurs doivent être relevés pendant cette législature. Nous avons ébauché un programme très ambitieux et considérable en matière de justice et d'affaires intérieures. Il prévoit de combattre le terrorisme et la criminalité et impose une priorité fondamentale: une approche commune des migrations. Dans ce domaine, nous prouvons à nos concitoyens notre engagement en faveur de la liberté et la sécurité.

Pendant l'actuelle législature, nous travaillerons aussi à la révision budgétaire et à de nouvelles perspectives financières. Il serait bon que nous nous concentrions sur la qualité des dépenses, sur leur valeur ajoutée européenne et sur leur efficacité, afin que les perspectives financières soient un instrument dans la poursuite de l'objectif européen qu'est notre stratégie pour la croissance et l'emploi, pour la cohésion économique, sociale et territoriale.

Les objectifs ne pourront être atteints que si les institutions européennes sont fortes et que nous sommes décidés à nous montrer plus ambitieux, à susciter des changements. Nous nous félicitons donc de ce que le Traité prévoie, entre autres changements majeurs, le renforcement de toutes les institutions européennes.

J'ai l'intention de l'exploiter pour que nous puissions, contribuer tous ensemble, de façon plus conséquente, au projet européen. Nos institutions ne peuvent plus partir dans des directions différentes, mais il est entendu que la Commission aura toujours une relation privilégiée avec le Parlement. De plus, selon les méthodes communautaires, nos deux institutions sont spécifiquement chargées de définir, d'exprimer et de concrétiser l'intérêt européen.

Cela fait de nous deux institutions communautaires par excellence. Notre responsabilité est, surtout, de faire en sorte que l'Union européenne soit plus que la simple somme de ses parties. C'est pourquoi, les orientations politiques que je vous ai proposées font état d'une relation spéciale avec le Parlement. C'est l'esprit qui a guidé les discussions sur le nouvel accord-cadre, dont les principes sont repris dans la proposition qui vous est soumise aujourd'hui.

Cet accord-cadre devrait nous aider à trouver ensemble des solutions véritablement européennes aux problèmes que connaissent actuellement les Européens. Outre le fait que l'accord doit être actualisé afin de refléter le traité de Lisbonne, il doit fournir de nouveaux moyens et permettre ainsi de faire de la coopération une réalité quotidienne.

Il doit aussi nous permettre de façonner une nouvelle culture du partenariat et de la détermination et d'exploiter nos atouts communs, afin que le projet européen progresse effectivement. De plus, dans certains dossiers, la collaboration avec le Conseil est indispensable. Je serais donc très heureux de disposer d'un accord plus large, qui rassemble les colégislateurs et la Commission autour d'un ensemble de principes de coopération interinstitutionnelle.

Comme je l'ai dit, nous devons nous montrer plus audacieux. Nous ne pouvons pas faire semblant de rien. J'ai souligné bien des innovations et la priorité qu'est pour nous la résolution des problèmes sociaux actuels. Je suis persuadé que nous pourrons ainsi renforcer nos institutions et atteindre nos objectifs plus aisément, sans trahir le moins du monde nos valeurs. N'oublions jamais que notre Union repose sur les valeurs que sont le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme.

Aujourd'hui s'ouvre un nouveau chapitre de l'aventure européenne. Travaillons ensemble pour qu'il soit couronné de succès et que tous nos concitoyens en bénéficient.

(Applaudissements)

Le Président. – Voilà qui conclut la présentation par M. Barroso du collège des commissaires et de la déclaration sur l'accord-cadre relatif aux relations entre le Parlement européen et la Commission européenne. Ce sont les deux points dont nous allons discuter. Le vote sur l'accord-cadre aura lieu à 12 heures précises. Nous suspendrons ensuite la séance jusqu'à 13 h 30 et voterons alors l'investiture du collège des commissaires. C'est dans cet ordre que nous procéderons aujourd'hui.

Je voudrais également saluer les représentants du Conseil européen, de la Présidence tournante et du gouvernement espagnol. Bienvenue à tous ceux qui sont avec nous aujourd'hui et qui suivent nos discussions. Soyez les bienvenus!

Joseph Daul, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil, Monsieur le Président de la Commission, chers collègues, nous allons aujourd'hui nous prononcer sur l'investiture de la nouvelle Commission européenne, acte essentiel qui consacre les prérogatives de ce Parlement et qui marquera la marche de l'Union pour plusieurs années.

Mais avant de dire la confiance que moi-même et mon groupe plaçons dans la Commission Barroso II, je veux m'exprimer sur le contexte dans lequel elle sera appelée à travailler. À ce sujet, je dois dire que les Européens ne sont pas encore convaincus du bon fonctionnement du traité de Lisbonne. Nous attendons beaucoup de ce Traité, et il nous faut tout faire pour qu'il constitue une nouvelle étape positive dans l'aventure européenne.

Mais le droit n'est pas tout. Les femmes et les hommes qui l'appliquent doivent être à la hauteur de nos ambitions. Ils doivent faire en sorte que l'Europe compte dans le monde à la hauteur de son message, de sa richesse et de ses succès. Or, la mécanique européenne a visiblement encore besoin de quelques réglages.

Ainsi, nous sommes désormais dotés d'un haut représentant, qui est aussi vice-président de la Commission européenne et, à ce titre, responsable devant ce Parlement. Cette personnalité doit être la voix de l'Europe dans le monde. Elle doit incarner une présence, une ambition conforme à ce qu'est l'Union, premier PIB de la planète, premier marché du monde, le plus grand contributeur à l'aide internationale.

Or, d'Haïti à l'Iran, de l'Afghanistan au Yémen, de Cuba aux relations transatlantiques qui nous tiennent à cœur, la voix européenne n'a pas été, à ce stade, à la hauteur de nos espérances. Notre groupe appelle à une action énergique pour rectifier le tir et pour repartir d'un bon pied. Pour cela, Monsieur Barroso, nous comptons aussi sur votre engagement personnel et sur votre leadership.

Nous comptons également sur le nouveau président du Conseil européen pour qu'il incarne l'Union sur la scène internationale, qu'il inspire et anime les rencontres des chefs d'État et de gouvernement et qu'il constitue un point de référence. Nous devons lui laisser le temps d'imprimer sa marque, mais je constate déjà avec satisfaction que ses premières démarches vont dans le bon sens.

Du conseil des ministres, je n'attends pas moins qu'une collaboration étroite et à égalité – et je dis bien à égalité – avec ce Parlement. Or, l'exemple de SWIFT nous montre l'étendue des progrès à accomplir.

J'attends enfin de la Commission – et je sais que le président Barroso partage ce point de vue – une relation de travail et de confiance exemplaire. L'accord-cadre sur lequel nous nous exprimerons ce midi reflète d'ailleurs cette volonté commune de nos deux institutions.

Chers collègues parlementaires, nous sommes arrivés au terme d'un exercice d'audit des membres de la Commission, et je veux saluer cet exercice de démocratie moderne qu'aucun autre parlement en Europe ne pratique à ce jour.

Pour autant, nous avons encore beaucoup à faire pour être à la hauteur de notre mission, à savoir juger de façon politique des femmes et des hommes politiques. Nous devons encore améliorer nos procédures, les rendre plus pertinentes et plus centrées sur le contenu des politiques communautaires.

Mesdames et Messieurs, dans cette période de mise en jambes du nouveau Traité, je sais bien que tout n'est pas possible tout de suite. Mais l'ambition ne doit pas nous faire défaut. C'est dans cet esprit que nous abordons ce débat, qui doit conduire à l'investiture de la nouvelle Commission: une Commission qui, sous la conduite de José Manuel Barroso et avec des commissaires expérimentés, est bien armée pour s'attaquer aux problèmes des Européens; une Commission dont nous partageons aussi bien les principales orientations politiques que les pronostics sur les problèmes à affronter ou les remèdes à y apporter; une Commission qui reflète les résultats des élections européennes de 2009, et au sein de laquelle ma famille politique, le PPE, est la principale force d'influence; une Commission, enfin, qui a comme première priorité de répondre aux attentes des Européens frappés par la crise, souvent atteints aussi par le pessimisme et soucieux de la capacité de leurs dirigeants à défendre et à promouvoir le modèle européen dans le monde.

C'est la raison pour laquelle le groupe PPE votera l'investiture de la Commission.

(Applaudissements)

Martin Schulz, *au nom du groupe S&D.* – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, Mesdames et Messieurs, les auditions des membres de la Commission m'ont fait penser à cette image du père José Manuel face aux 26 novices de l'ordre cistercien de la stricte observance, un ordre qui a fait vœu de silence. On aurait cru que le père leur avait dit: «Mieux vaut se taire plutôt que se tromper». Lors des auditions, certains nouveaux venus en ont pâti. J'ai été surpris d'entendre quelqu'un comme Neelie Kroes, d'habitude plutôt éloquente, nous abreuver de banalités, alors que d'autres, comme Joaquín Almunia, Michel Barnier, le nouveau commissaire Maroš Šefčovič ou même M^{me} Georgieva n'ont pas fait vœu de silence et, dès que celui-ci a été levé, ont prouvé qu'en ayant assez d'audace pour entamer un dialogue avec le Parlement, on pouvait faire plus forte impression qu'en se laissant manipuler.

(Applaudissements)

Dans un même temps, MM. Almunia et Barnier ont dévoilé le rôle qu'ils entendent jouer dans la future Commission. Observer la répartition des portefeuilles entre les membres de la Commission est un exercice intéressant, y compris pendant les auditions. Il y a tant de contradictions et tellement de structures que les conflits de compétences deviennent pratiquement inévitables et qu'il faudra l'intervention d'un arbitre pour décider, en derniers recours, de la marche à suivre. C'était intéressant.

On dit aux commissaires, d'une part: «Je parlerai ici» et, d'autre part: «En cas de conflit de compétences, c'est moi qui prendrai la décision finale». Loin de moi l'idée de desservir l'empereur romain, mais il me semble, Monsieur Barroso que votre intention est de suivre le principe «diviser pour régner». Cette approche est erronée. Vous devez comprendre que quiconque veut transformer un collège en système présidentiel entreprend un travail énorme et doit être prêt à s'entendre dire que c'est finalement lui le responsable, lui qui assume la responsabilité des erreurs.

La Commission est forte lorsqu'elle agit collégialement. Elle est solide lorsqu'elle ne se prend pas pour un leader administratif technocratique et qu'elle comprend que les enjeux actuels exigent des réponses européennes transnationales. La question que vous avez posée au début de votre intervention – l'Union

européenne compte-t-elle aux yeux du monde? – est effectivement d'actualité. Vous n'y répondrez pas en adaptant les solutions à vos propres besoins. Vous devez au contraire organiser efficacement les responsabilités au sein de votre Commission pour qu'en coopération avec le Parlement européen, elle puisse trouver des solutions.

La crise économique et financière, la crise environnementale et la crise sociale qui se sont abattues sur le continent demandent des mesures européennes transnationales, pas une renationalisation. C'est pourquoi la Commission doit être forte et bénéficier du soutien d'une large majorité au sein du Parlement. Elle ne peut être à l'image de José Manuel Durão Barroso. Elle doit refléter le vaste éventail des compétences de l'ensemble des commissaires.

(Applaudissements)

Au sommet de Copenhague, nous avons reçu une réponse à la question de savoir si l'Europe compte aux yeux du monde. Si nous nous divisons sur le dossier de la législation environnementale, si l'Europe se renationalise au lieu d'afficher une approche européenne ambitieuse, le scénario de Copenhague se reproduira dans d'autres domaines et les décisions seront prises par Barack Obama et Hu Jintao sans que l'Europe entre le moins du monde en ligne de compte. Pour éviter l'émergence d'un nouveau monde bipolaire, elle doit se montrer forte et ambitieuse et la Commission doit jouer le rôle qui lui incombe, avec efficacité.

Monsieur Barroso, dans le cadre du débat sur l'accord interinstitutionnel, vous avez fait deux concessions qui me semblent cruciales. L'évaluation d'incidence et l'évaluation d'impact social sont primordiales pour nous, les sociaux-démocrates, pour nous en tant que Socialistes et Démocrates. La Commission, et donc, tous ses membres à titre individuel, doivent comprendre qu'une des raisons pour lesquelles de larges franges de la population européenne se sont détournées de l'idée européenne tient à l'impression que la Commission ne s'intéresse qu'au marché, pas à la protection sociale de ses citoyens, par exemple. Ils sont de plus en plus nombreux à penser que les actions de la Commission sont guidées par une froide technocratie plutôt que par la recherche du bien-être social. Si l'évaluation d'impact social que nous venons d'accepter modifie le cours des choses, nous aurons considérablement progressé.

Cela s'applique également aux mesures de l'accord interinstitutionnel que nous devons approuver. Selon celles-ci, les futures résolutions législatives du Parlement européen devront, dans un délai d'un an, être suivies d'initiatives de la Commission. C'est là aussi un énorme pas en avant dans la coopération entre nos deux institutions. Monsieur Daul, une Europe représentée dans le monde par un moine trappiste, assorti d'un ressortissant d'un non-pays au poste de président du Conseil européen, ça n'ira pas. Les deux institutions européennes doivent collaborer avec efficacité.

Mais n'accablons pas M. Barroso. L'Europe, c'est aussi 27 chefs d'État ou de gouvernement qui voient dans la Commission une annexe de leurs cabinets. Pour y remédier, le Parlement européen doit collaborer étroitement avec une Commission qui considère comme son devoir d'œuvrer pour le progrès social et environnemental en Europe. Ce n'est qu'alors que l'Europe commencera à compter aux yeux du monde. Si nous travaillons ensemble, Monsieur Barroso, le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen décidera pendant la pause et après avoir entendu votre réponse, de ses intentions. Après cela et en fonction de votre réponse, je présenterai notre décision au deuxième tour.

(Applaudissements)

Guy Verhofstadt, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, au nom de mon groupe, je me réjouis d'être ici aujourd'hui et d'avoir finalement devant nous la Commission Barroso II. Je pense que c'est bien parce qu'on met fin à une période qui était mauvaise pour l'Union européenne. Ne pas avoir de Commission dotée de vrais pouvoirs pendant six mois est une chose à ne plus répéter dans l'avenir, surtout en cette période de crise économique et financière, où il y a de grands dossiers comme le changement climatique, Copenhague, etc.

En tout cas, croyez-en mon expérience, il ne faut plus qu'il y ait à l'avenir une période sans gouvernance réelle par la Commission, surtout pendant une durée aussi longue de six mois. J'espère que cette Commission entamera ses travaux le plus vite possible, dès que nous aurons voté.

De notre côté, Monsieur le Président de la Commission, nous attendons trois choses de votre part. D'abord que cette nouvelle Commission soit le moteur de l'Union européenne, ce qui, selon nous, n'a pas été le cas ces cinq dernières années. Nous demandons cette fois-ci une Commission qui rompe avec les cinq dernières années et qui soit le véritable moteur d'une intégration beaucoup plus poussée de l'Union européenne. En effet, tout ce qui s'est passé ces dernières semaines, ces derniers mois, démontre que ce qui pose problème

dans la position de l'Europe dans ce monde multipolaire, c'est le fait qu'il n'y ait pas d'unité de vue, pas assez d'intégration européenne – je pense à Copenhague ou au manque de coordination à Haïti. Nous demandons donc une Commission qui, contrairement à ce qu'on a vu ces dernières années, ne cherche pas toujours le compromis immédiat avec le Conseil pour venir ensuite nous le présenter et tenter de nous le faire avaler.

Ce que nous attendons de la Commission, c'est qu'elle présente au Conseil des projets ambitieux – même si on sait d'avance qu'elle ne va pas obtenir raison à 100 %– et qu'elle vienne ensuite pour disposer d'un allié de poids avec le Parlement européen afin de convaincre le Conseil.

(Applaudissements)

La deuxième chose qu'on attend de la Commission – et je vais répéter ce qui a déjà été dit par M. Schulz, mais je crois que c'est important –, c'est qu'elle travaille comme collège. Un président de la Commission qui est fort, c'est bien, mais un collège, une Commission qui est forte et qui affiche sa cohésion est indispensable et beaucoup plus important encore. Nous attendons donc vraiment une telle Commission parce que pour la première fois – vous l'avez reconnu, Monsieur le Président –, c'est une Commission composée des trois grandes familles politiques présentes dans cette enceinte. Je suis extrêmement heureux qu'il y ait huit commissaires libéraux en charge de portefeuilles très importants. Il faut à présent que cette Commission fonctionne en son sein comme une coalition entre ces trois mouvements et ces trois partis politiques et tâche de parvenir à des compromis soutenus par toute la Commission et par tout le collège.

Enfin, la troisième priorité de cette Commission, selon nous, est naturellement de combattre la crise économique et je crois que la tâche la plus urgente est de présenter le plus vite possible au Parlement et au Conseil une stratégie crédible pour l'Europe 2020. C'est le plus important. Et sur ce point, soyez ambitieux, Monsieur le Président de la Commission. N'écoutez pas trop les États membres, mais la Présidence espagnole parce qu'elle a de bonnes idées sur la question. Venez avec des projets ambitieux. Ne croyez pas qu'une coordination molle des stratégies économiques nationales est suffisante. Dans le monde de l'avenir et dans le monde multipolaire, il faut beaucoup plus que cela. Il faut une gouvernance socioéconomique de l'Union européenne. Ce n'est pas assez d'avoir un pilier monétaire comme dans la zone euro, il faut aussi un pilier économique et social dans la zone euro et dans l'Union européenne. C'est cette stratégie-là que nous attendons de vous parce qu'elle sera capitale pour l'avenir de l'Europe et pour l'avenir de nos concitoyens.

(Applaudissements)

Daniel Cohn-Bendit, *au nom du groupe Verts/ALE.* – Monsieur le Président, chers collègues, j'avoue que c'est fantastique. Nous assistons à la coalition des hypocrites. Juste avant la Saint-Valentin, on dit à M. Barroso: «je t'aime, moi non plus, et, de toute façon, on ne te croit pas, mais on va voter pour toi». Alors, c'est vraiment...

Oui, Martin Schulz, tu fais une grande déclaration en disant «on va réfléchir», alors que tout le monde sait que vous allez voter pour la Commission. Ça, c'est de la grande stratégie politique!

(Applaudissements)

Moi je veux dire une chose... Mais je ne sais pas pourquoi tu t'énerves, Martin! Tu n'es pas encore Président du Parlement! Du calme, camarade, du calme!

Moi – il faut enlever 30 secondes à Martin Schulz – je voudrais dire des choses très simples, entre nous. Nous avons des grands groupes, qui vont soutenir la Commission Barroso. Ils sont incapables de faire ensemble une résolution pour expliquer pourquoi ils soutiennent cette Commission.

Incapables! Pourquoi? Parce qu'ils ne sont pas pour la Commission – et au moins Guy Verhofstadt est clair «je suis pour les libéraux», et l'autre est pour le PPE, et l'autre est pour les socialistes...

(Commentaire hors micro de M. Verhofstadt: «et toi pour les Verts»)

Moi? Non, il n'y en a pas. Mais oui... Vous savez, Guy Verhofstadt, nous avons été le seul groupe à être critique, même quand il y avait un Vert dans la Commission ou une Verte. Ce n'est pas notre jeu politique. Ici, nous avons à savoir si cette Commission aura une vision, de l'ambition et de la détermination.

Et ce qui a été dit est vrai. La plupart des commissaires proposés – je ne dis pas tous – n'avaient ni détermination, ni vision, ni ambition. Mais, toute la Commission ensemble, la somme des zéros fait des plus. Ce sont les nouvelles mathématiques de la Commission Barroso.

Non, ça ne marche pas comme ça. Et alors, Monsieur Barroso, j'aime quand vous nous lisez les textes du Traité: initiatives, les initiatives, lesquelles? Quelle a été l'initiative de la Commission face à la crise en Grèce? La solidarité, où est-elle? En Espagne, où est-elle? Je ne l'ai pas vue, je ne l'ai pas entendue.

Je vous donne un conseil. Un des problèmes de la Grèce, c'est son budget pour la défense. 4,3 % du PIB grec passe à la défense. Quel est le problème? C'est Chypre, c'est la relation avec la Turquie. Où est l'initiative de la Commission pour régler le problème de Chypre, pour qu'enfin le PIB de la Grèce soit soulagé de ce conflit idiot, imbécile, qu'on doit régler en tant qu'Européens? Initiative de la Commission: zéro!

Sur Haïti, ça a été dit. Madame Ashton, je sais que vous n'êtes ni pompier, ni sage-femme, ni je sais quoi. Mais, de toute façon, je veux que vous ayez des idées, je veux que vous défendiez quelque chose. Vous nous dites toujours: «c'est important, il faut coordonner, je vais coordonner...». On ne sait pas pourquoi c'est important, on ne sait pas quelle est la hiérarchie de ce qui est important, mais on sait que vous trouvez tout important. Ça ne nous fait pas avancer.

Je crois donc qu'on a un problème. On a un problème fondamental ici, c'est que nous, Parlement, nous devons enfin démontrer notre rapport à la Commission. Et nous, évidemment que nous travaillerons avec la Commission, évidemment que nous travaillerons avec les commissaires, évidemment que je sais qu'il y aura une majorité.

Mais ce que je voudrais une fois, c'est qu'on arrête avec les banalités, qu'on arrête avec les généralités. On veut une Europe politique. À chaque fois qu'il y a une occasion d'avoir une Europe politique, on rate le coup! Quand, à Copenhague, l'Europe doit aller de l'avant, on rate le coup!

Je veux qu'à un moment, Monsieur Barroso, les commissaires – les anciens, les futurs – nous disent pourquoi ils ont raté le coup, pourquoi l'Europe n'était pas politique, pourquoi l'Europe n'était pas un *global player*. Monsieur Verheugen quitte la Commission. Il était le numéro 2 de la Commission, et il dit à toute l'Allemagne et à tous ceux qui veulent l'entendre que l'Europe n'était pas un *global player*, que l'Europe ne jouait pas son rôle. Il ne dit pas pourquoi, lui, il n'a pas joué son rôle.

C'est toujours les autres et moi je veux qu'une fois, dans cette Commission, dans ce débat, on arrête ces généralités, que Schulz, que Verhofstadt, que Daul disent: «le mieux ce serait de refuser cette Commission pour qu'enfin on prenne ensemble conscience de la réalité dans le monde».

La réalité dans le monde, c'est que l'Europe n'est pas à la hauteur de la crise économique, de la crise écologique et de la crise financière. Il y en a assez. Il y en a assez de ceux qui ne supportent pas d'être pris à contre-pied de leurs discours lénifiants – ils nous ont déjà fait le coup, ils nous disent: «nous sommes contre, nous sommes contre», et à la fin ils s'abstiennent. «Nous sommes contre, nous sommes contre, mais nous votons pour». C'est indigne de ce Parlement. Réveillons-nous car l'Europe en a besoin!

(Applaudissements)

Jan Zahradil, *au nom du groupe ECR*. – (*CS*) Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président Barroso, mon groupe, le groupe ECR, vous a soutenu aux côtés des libéraux et du Parti populaire. Sans nous, vous ne seriez pas ici aujourd'hui. Contrairement à d'autres, nous vous avons soutenu en raison de votre solide réputation de réformateur. En cette période électorale, nous serions très heureux que vous vous montriez à la hauteur de votre réputation.

En 2005, je me souviens que vous nous aviez présenté une idée intéressante pour simplifier la législation européenne et éclaircir le maquis aujourd'hui impénétrable du droit communautaire. Je voudrais que vous la repreniez car l'idée était bonne. Nous entrons dans l'ère du traité de Lisbonne, un âge où la procédure d'adoption de nouvelles législations sera une fois de plus simplifiée. Je voudrais dès lors vous demander de ne pas laisser l'économie européenne étouffer sous des excroissances réglementaires qui ne sont ni justifiées, ni fondées. Ne laissez pas s'imposer des thèmes à la mode, politiquement corrects, qui pourraient ensuite servir d'excuse à une plus grande centralisation, à une réglementation et une bureaucratisation plus poussées.

S'il en est ainsi, vous pouvez compter sur nous. Si vous choisissez la voie de la réforme, si vous agissez en véritable réformateur, vous pouvez compter sur notre soutien et notre coopération. Par contre, si vous vous en tenez aux voies habituelles et empruntez des chemins connus et très fréquentés, nous nous réservons le droit d'exprimer notre désaccord, voire de nous opposer à vous. J'ose espérer, Monsieur le Président, que vous opterez pour la première voie et que nous pourrons coopérer dans une mesure bien plus importante. J'espère que nous nous trouverons du même côté des barricades plutôt que dans des camps adverses. Je vous souhaite beaucoup de succès!

Lothar Bisky, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, en septembre 2009, j'ai été obligé de vous dire que vos choix politiques n'étaient que le prolongement d'une stratégie communautaire infructueuse. Vos orientations néolibérales ne sont pas propices à la justice sociale et n'offrent pas une meilleure protection à l'Europe en cas de crise. Elles ne peuvent être la base d'une lutte fructueuse contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe. Vous nous présentez un collège des commissaires qui convient au mieux à votre programme. Ne vous attendez pas à ce que mon groupe applaudisse.

Depuis le début de sa législature, le Parlement prouve combien le contrôle démocratique et le principe de codétermination lui tiennent à cœur, ce dont je suis heureux. Je pense au nouvel accord-cadre entre le Parlement et la Commission, ainsi qu'à l'exclusion d'un candidat commissaire et j'espère que, demain, une fois encore, le Parlement examinera l'accord SWIFT de façon consciencieuse.

La transparence et l'équité sont des éléments essentiels des accords entre institutions sans lesquels on ne peut parler des politiques. Il est question de la population européenne et du reste du monde, il est question d'emplois de qualité, d'un droit amélioré à une bonne éducation et à un salaire décent. Il est aussi question du droit de la population à un développement paisible et à un environnement intact. C'est pourquoi, Monsieur Barroso, mon groupe ne soutiendra ni vos orientations ni vos candidats. Préparez-vous, vous et votre collège, à un échange de points de vue certes dur, mais juste.

Nigel Farage, *au nom du groupe EFD*. – (*EN*) Monsieur le Président, nous avons devant nous le nouveau gouvernement de l'Europe, un gouvernement qui, grâce au traité de Lisbonne, a aujourd'hui énormément de pouvoir. Ce n'est plus uniquement un ministère des affaires étrangères avec des ambassades, mais un gouvernement qui, au-delà sa capacité à signer les traités, peut invoquer des pouvoirs d'urgence et s'emparer purement et simplement du pouvoir dans un pays. Malgré cela, les chefs des grands groupes du Parlement européen demandent aujourd'hui qu'on vous accorde encore plus de pouvoirs, plus rapidement.

Il est peut-être bon de rappeler que le traité qui confère ces pouvoirs à la Commission n'a aucune légitimité démocratique au sein de l'Union européenne. Vous ignorez les référendums, vous les refusez et vous obligez les pauvres Irlandais à retourner voter.

Je suis frappé du commun dénominateur entre les membres de cette Commission, qui compte un nombre incroyable d'anciens communistes ou de sympathisants. M. Barroso lui-même a été maoïste. Siim Kallas, loin d'être militant estudiantin, était en fait membre du Soviet suprême. Il y a en nos rangs des communistes de premier ordre. La baronne Ashton a dirigé la CND et refuse toujours de dire si elle a accepté de l'argent du parti communiste britannique.

Je pourrais continuer, mais cela prendrait un certain temps. Cette Commission compte au moins 10 communistes qui doivent avoir l'impression de revivre le bon vieux temps. Il doit y flotter comme un air de nostalgie communiste. Il y a 60 ans, le Rideau de fer s'abattait sur l'Europe. Aujourd'hui c'est la main de fer de la Commission européenne qui s'abat sur nous. L'article 121 et la Grèce qui a été placée, de fait, sous protectorat, en témoignent.

Pauvre Grèce, prise au piège économique de la prison euro! Pauvre Grèce, enfermée dans une Völkerkerker moderne, dont elle semble ne pouvoir s'échapper! C'est une dévaluation qu'il lui faut, Monsieur Barroso, pas le sadomonétarisme, car Dieu seul sait quel en sera l'effet sur ce pays.

En 1968, la doctrine brejnévienne prônait la souveraineté limitée. Aujourd'hui nous avons les «valeurs partagées», une «Union européenne toujours plus proche» et une «souveraineté commune». Ce sont les principes que vous avez invoqués et la Grèce ne sera pas seule. L'Espagne, le Portugal et l'Irlande connaîtront le même sort et, pour chacun de ces pays, l'article 121 sera invoqué.

Monsieur Barroso, vous nous avez dit que vous continuerez sur cette voie. Par conséquent, des millions d'Européens souffriront, pendant que vous tentez de faire tenir ensemble les pièces du projet catastrophique qu'est l'euro. Il va se disloquer, cela va de soi, à l'instar de ce qu'a vécu la Grande Bretagne en 1992, sous l'effet du mécanisme des taux de change. Vous pouvez rire, vous pouvez même sourire, mais cela ne fonctionnera pas. C'est impossible. Le puzzle va tomber en morceaux et, pour les peuples d'Europe, le plus tôt sera le mieux.

Ce problème doit être résolu de façon démocratique. Si vous continuez à prôner l'euronationalisme à outrance, des violences vont éclater. Nous devons voter contre l'investiture de la Commission. L'avenir de l'Europe doit être soumis à référendum dans tous les États membres, par une procédure libre et juste.

Zoltán Balczó (NI). - (HU) La Commission est l'organe qui définit le processus décisionnel de l'Union européenne. Les commissaires devraient répondre au critère suivant: la personne adéquate (en vertu de son parcours professionnel et de ses aptitudes) au bon poste. Toutefois, la nomination et l'élection des commissaires sont telles que les résultats positifs sont généralement fortuits. Les gouvernements ne présentent pas un candidat pour un poste donné, mais pour une fonction. Toute personne nommée deviendra commissaire européen, à moins qu'il ou elle se retire. Le président de la Commission cherche un poste pour une personne déterminée. La procédure fonctionne donc à l'envers. Par ailleurs, il convient de préciser que les auditions en commission spécialisée ne sont pas suivies d'un vote. Au contraire, une poignée de personnes rédigent des lettres concernant les auditions. Vous parlez sans cesse de démocratie, mais vous vous méfier toujours des élections directes, qu'elles portent sur la constitution européenne, un référendum ou une réunion de commission sur un candidat potentiel. Rien de bien concret n'est ressorti des auditions; les commissaires ont évité de s'engager, d'accepter la responsabilité, mais, même ainsi, il est évident qu'ils ne se distancient pas de la Commission précédente et qu'ils veulent une Europe centralisée. Ils n'ont pas tiré les enseignements de la crise financière et continuent à défendre une politique économique libérale. Par conséquent, nous serons nombreux à ne pas voter en faveur de cette Commission, ce qui ne fait pas de nous des anti-Européens. Nous faisons seulement ce que nos électeurs – des millions de citoyens européens – attendent de nous.

József Szájer (PPE). – (*HU*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, dans plusieurs langues européennes, l'idée que quelque chose est opérationnelle ou fonctionne s'exprime de façons très semblables. Au sein de l'Union européenne, nous sommes arrivés à un stade où nous pouvons nous dire: «Au travail! Il faut recommencer! Il faut agir!». Le nouveau traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le traité de Lisbonne, le Parlement fraîchement élu et une Commission en cours de formation nous en fournissent la base indispensable.

L'heure n'est plus aux conflits institutionnels ou à l'élaboration des règles institutionnelles de base. Nous devons dorénavant concentrer notre attention sur les préoccupations des citoyens européens; nous devons nous occuper d'eux. C'est impératif, car il faut regagner le soutien de tous ceux que nous avons perdus en cours de route. Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous devons tous contribuer à cet effort. Les événements des dernières semaines et des derniers mois, n'ont pas toujours été reluisants. Entre autres exemples, le Parlement a refusé le droit à une audition juste à l'un des commissaires désignés. Jugeons donc la Commission, jugeons le Conseil. Travaillons avec lui, mais procédons aussi à une auto-évaluation. Ces institutions doivent travailler en collaboration étroite si elles veulent obtenir des résultats.

Monsieur le Président de la Commission, Mesdames et Messieurs, à mon tour et au nom de mon parti, je vous souhaite beaucoup de succès car, ce faisant, c'est aux citoyens d'Europe que nous adressons nos vœux plutôt qu'à une poignée d'individus. Espérons qu'à leurs yeux, l'Europe deviendra, enfin, synonyme d'emplois, de prospérité, de développement, d'équité et d'une présence active dans le monde. Espérons qu'aujourd'hui, grâce à sa nouvelle constitution, le traité de Lisbonne, l'Europe grandira et s'épanouira.

Chers collègues, quand mon ordinateur ne fonctionne pas, je le fais redémarrer. Aujourd'hui, cet ordinateur dispose même d'un nouveau logiciel, le traité de Lisbonne. Mesdames et Messieurs, l'heure est venue de redémarrer la machine.

Hannes Swoboda (S&D). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, votre Commission a, à n'en pas douter, des forces et des faiblesses. Je m'en tiendrai à ses points forts.

Notre équipe chargée de la politique étrangère n'a pas sa pareille, que ce soit en termes de politique étrangère ou de politique de développement. Monsieur Szájer, vous ne pouvez nier que l'équipe actuelle est meilleure que celle que nous avions lors de l'audition de la première candidate présentée par la Bulgarie et je suis convaincu que la baronne Ashton coordonnera bien cette équipe.

On mentionne sans arrêt le numéro de téléphone unique qu'Henry Kissinger semble avoir demandé pour appeler l'Europe. Nous n'avons pas de numéro unique, mais, pour dresser un parallèle avec les États-Unis – en matière de protection climatique, par exemple – qui sommes-nous censés appeler? Le président Obama ou le Sénat qui, jusqu'ici, refuse d'avancer des solutions? Pour ce qui concerne le désarmement, est-ce le président Obama, partisan du désarmement, que nous devons contacter ou un Sénat qui ne propose rien? Ne nous faisons pas passer pour pires que nous sommes! Nous avons ici l'occasion de faire bonne impression.

(Applaudissements)

Pour la politique économique, nous disposons d'une équipe solide. J'espère et je crois qu'avec le temps, nos collègues de la Commission qui n'ont pas fait forte impression lors des auditions, pourront s'aguerrir. En

politique sociale, le commissaire prend les choses au sérieux et le président de la Commission nous promet de faire des questions sociales et de la politique sociale une priorité. Nous y comptons bien et ferons d'ailleurs pression pour qu'il en soit ainsi.

Ensemble, nous avons résolu divers points de l'accord-cadre. Nous n'avons pas toujours été d'accord, mais, nous avons bien coopéré. L'accord est bon pour autant qu'il soit pris au sérieux par vous, à la Commission et par nous, au Parlement européen. Si nous amenons le Conseil à prendre au sérieux les principes de transparence de l'accord, nous pourrons vraiment accomplir quelque chose de grandiose.

Grâce au traité de Lisbonne et à l'accord-cadre, au fil de la procédure législative et jusqu'à la mise en œuvre, nous pourrons garantir un niveau de transparence inégalé dans la plupart des parlements nationaux. J'invite donc la Commission et le Conseil à faire preuve de sérieux.

Quant à l'accord SWIFT, jusqu'ici, ni la Commission, ni le Conseil n'ont accordé à la transparence l'attention qu'elle mérite. Un membre de la Commission actuelle était responsable pour le Conseil. C'est une pratique que l'Assemblée ne peut plus tolérer. La raison de ce désordre ne réside pas tant dans la possible obstination du Parlement, que dans le fait que, pendant la phase de transition, alors qu'il était clair que le Parlement avait encore des choses à dire, le Conseil et la Commission, mais surtout le Conseil, n'ont pas compris qu'ils fallait lui permettre de collaborer. Voilà pourquoi, Monsieur Barroso, les résolutions législatives et l'obligation pour la Commission de répondre soit par une proposition législative, soit par une explication claire de la raison pour laquelle elle n'entreprend rien, nous font énormément progresser. Ne prétendons pas que le droit d'initiative parlementaire a toujours été aussi important dans les parlements nationaux. Ceux-ci sont sous la coupe des autorités et ce qu'elles proposent est souvent mis en œuvre. Ce n'est pas le cas ici. Les propositions de la Commission n'ont pas force de loi pour nous. Nous les retravaillons pour qu'elles reflètent aussi nos idées

Saisissons l'occasion que nous offrent la nouvelle Commission, le nouveau Traité et l'accord-cadre. En tant que Parlement, montrons-nous confiants dans nos relations avec la Commission.

Le Président. – Pour la première fois dans ce débat, c'est une femme qui s'apprête à prendre la parole. Je regrette que cela ne se soit pas produit plus tôt.

Diana Wallis (ALDE). – (EN) Monsieur le Président, j'espère qu'attendre valait la peine! Permettez-moi de revenir sur la résolution relative à l'accord-cadre, puisque j'ai participé au groupe de négociation du Parlement.

Monsieur le Président Barroso, je pense que vous serez d'accord pour dire que nous avons eu des débats très intéressants sur le sens des mots, principalement dans ma langue. Lors d'une de nos premières réunions, vous avez déclaré être dévoué corps et âme à la «dimension parlementaire» de l'Union européenne. Je pense que votre choix des mots était tout à fait sincère et positif, mais nous n'en avons jamais discuté. À la suite de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et au vu de la résolution sur le nouvel accord-cadre, le Parlement est aujourd'hui bien plus qu'une simple «dimension», c'est une réalité, une véritable force, un vrai parlement digne de ce nom.

L'assemblée parlementaire originale peut éventuellement être qualifiée de «dimension», mais pas ce parlement-ci qui, par la résolution, est devenu un partenaire législatif à part entière qui doit être mis sur le même pied que le Conseil, y être associé et informé. On ne peut le contourner par une série de droits indicatifs ou d'autres instruments, quelle qu'en soit la valeur. Le Parlement est pleinement capable et compétent pour demander des comptes à l'organe exécutif qu'est votre Commission. Nous nous réjouissons de vous revoir, vous, Monsieur Barroso, mais également tous vos collègues commissaires ici présents, pour l'heure des questions devant l'Assemblée.

Ce Parlement insistera sur son droit de regard sur les changements d'équipes ultérieurs. Au chapitre des relations internationales, il est disposé à jouer son rôle unique de parlement transnational directement élu. Mais ce nouveau Parlement énergique, où domine une majorité pro-européenne, veut avant tout vous prier de prendre les rênes, mission à laquelle nous collaborerons volontiers et dans laquelle nous vous soutiendrons. Mais, de grâce, ne nous considérez plus comme une simple «dimension». Nous sommes un véritable Parlement, un vrai.

Jill Evans (Verts/ALE). – (EN) Monsieur le Président, la proposition de résolution du groupe Verts/ALE exige une nouvelle approche politique nationale et européenne, des idées neuves et des gestes fermes. Nous ne pouvons surmonter la crise économique, sociale et climatique avec les mêmes politiques et dans le même

état d'esprit que ceux qui en sont à l'origine. Nous ne pourrons construire une Europe plus démocratique et plus efficace que dans un climat politique certes changeant, mais toutefois bien réel.

Au pays de Galles, l'Assemblée nationale entame aujourd'hui un processus qui mènera à un référendum sur l'accroissement des pouvoirs législatifs. En Catalogne, en Écosse, en Flandre et ailleurs, les choses bougent. Nous discuterons demain de l'élargissement de l'UE en vue de l'adhésion de pays situés hors de nos frontières, sans même nous être préoccupés de l'élargissement interne, processus par lequel des pays se trouvant à l'intérieur des frontières de l'UE accèdent à l'indépendance. En dépit des changements dont nous sommes témoins, les débats sur l'élection de la nouvelle Commission n'ont pas résolu ces problèmes. Je demande à nouveau au président Barroso qu'il s'y attelle.

Adam Bielan (ECR). – (*PL*) Monsieur Barroso, il y a cinq mois, j'ai accepté que vous soyez chargé de constituer la Commission européenne, car vous étiez, à mes yeux, le meilleur candidat. Je ne le regrette pas, mais aujourd'hui, alors que nous discutons du collège des commissaires qui nous est présenté, je ne peux cacher ma déception. À la suite de l'audition des commissaires désignés, je dirais qu'il y a parmi eux de nombreuses personnes des plus qualifiées, mais malheureusement aussi quelques personnes sans expérience, dont l'audition a été désastreuse.

Je me rends bien compte que, lors de l'élection des membres de la Commission, votre marge de manœuvre est limitée et je défends pleinement le droit des gouvernements nationaux à nommer des candidats. Cela étant dit, je ne pense pas que la Commission proposée soit optimale. Dans votre allocution, vous demandiez si l'Union européenne compte aux yeux du monde. La récente annulation du sommet Union européenne-États-Unis y répond parfaitement. Pensez-vous vraiment que le collège proposé permettra à l'Union de renforcer sa position?

Et, pour terminer, je suis aussi très déçu des auditions qui n'ont pas apporté de réponses suffisantes aux questions sur la sécurité énergétique.

Søren Bo Søndergaard (GUE/NGL). – (DA) Monsieur le Président, je commencerai par souhaiter bonne chance à M. Barroso, car le président de la Commission est parvenu à bâtir une Commission qui reflète vraiment son projet politique d'implication de l'UE. Néanmoins, mon groupe ne le soutient absolument pas. Je me contenterai d'un exemple: les travailleurs de nombreux pays découvrent que l'UE est de plus en plus souvent synonyme de perte des salaires et des conditions de travail pour lesquels ils se sont battus. A de nombreuses reprises, nous avons demandé au président de la Commission comment, concrètement, il comptait s'assurer que les travailleurs immigrés ne soient plus sous-payés, qu'ils ne soient plus victimes de discrimination ou d'exploitation. Malheureusement, nous n'avons jamais reçu de réponse précise, pas même pendant les auditions. J'en tire la conclusion suivante: la Commission accepte le dumping social. À ses yeux, le marché intérieur est plus important que la défense des intérêts des travailleurs ordinaires. Il reste cependant une lueur d'espoir, car lors de la réunion avec notre groupe, M. Barroso s'est efforcé de se poser en défenseur de l'égalité hommes-femmes. Les mots ne suffisent pas. En 2004, lors de l'investiture de la première Commission Barroso, sur 25 commissaires, il y avait neuf femmes. Aujourd'hui, M. Barroso nous propose une Commission qui n'en compte que huit sur 27. La situation a donc empiré. Nous ne pouvons qu'en conclure que, dans ce domaine comme dans d'autres, M. Barroso se contente de mots, il n'agit pas. Cela ne nous convient tout simplement pas!

Timo Soini (EFD). – (FI) Monsieur le Président, la Finlande commémore la guerre d'Hiver. Il y a 70 ans, l'Union soviétique communiste attaquait notre petite Finlande. Nous avons défendu notre indépendance et notre droit à l'autodétermination.

Ce combat s'est poursuivi durant la Seconde Guerre mondiale, épreuve terrible pour toute l'Europe, qui a fait naître en nous une volonté farouche d'indépendance, un désir fort de décider nous-mêmes de ce qui nous concerne. Helsinki, Moscou et Londres sont les seules capitales qui n'ont pas été occupées pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est pourquoi je veux que chaque nation ait le libre droit à l'autodétermination.

Quant à la Commission, vos intentions sont très certainement louables et il y a parmi vous des gens bien. Le Finlandais Olli Rehn, par exemple, une personne qui a de la morale et du cran. Cependant, les peuples d'Europe – les Finlandais, les Allemands, les Britanniques, les Danois – où ont-ils pu voter pour les commissaires et les élire? Nulle part! Comment peut-on les démettre? Impossible! L'UE est une bureaucratie, pas une démocratie.

Je suis en faveur de la coopération entre États indépendants. Je suis Finlandais et j'aime notre continent, mais cela ne fait pas de moi un partisan de l'Union européenne. Nous votons tous. En Finlande, j'ai obtenu

130 000 voix. Combien de voix les commissaires obtiennent-ils? D'où leurs viennent-elles? Ici, ils pourraient en obtenir 300 tout au plus.

Qu'y a-t-il au cœur de la démocratie? La souveraineté nationale. En d'autres termes, seuls les peuples qui forment leur propre nation, indépendamment de tous les autres, ont le droit inaliénable et illimité de décider, en toutes circonstances, de ce qui les concerne. C'est un principe fondamental!

(Applaudissements)

Bruno Gollnisch (NI). - Monsieur le Président, nous sommes arrivés au terme de la procédure préalable de désignation des commissaires, avec des auditions qui sont parfaitement convenues. Les candidats à la fonction de commissaire sont venus nous dire qu'ils avaient des sentiments très profonds en faveur de l'Union européenne, que, pour ce qui est des dossiers qu'ils ne connaissaient pas, ils s'efforceraient de les apprendre et qu'ils travailleraient la main dans la main avec le Parlement.

Tout cela n'est pas très important ni très intéressant. Il fallait quand même, pour que le Parlement manifeste son indépendance, un bouc émissaire, une victime expiatoire. On l'a trouvé en la personne de M^{me} Rumiana Jeleva, à l'encontre de laquelle, d'ailleurs, il existait finalement assez peu de charges. Et s'il s'agit de conflits d'intérêts, le passé de certains commissaires dont je ne citerai pas les noms – commissaire à la concurrence, commissaire à l'agriculture, commissaire au commerce international – était certainement beaucoup plus préoccupant et pourtant, dans cette Assemblée, il n'a pas posé beaucoup de difficultés.

En réalité, Monsieur le Président, je vous plains un peu parce que vous êtes maintenant dans ce dispositif du traité de Lisbonne, une ville qui est la capitale de votre pays, une ville admirable et qui méritait mieux que de laisser son nom à un document pareil. Vous allez avoir beaucoup d'interlocuteurs. Vous allez désormais avoir, avec l'accord-cadre, le Président du Parlement et la Conférence des présidents, dont les non-inscrits sont exclus, en violation flagrante des dispositions du règlement. Vous allez avoir le nouveau président de

l'Union, permanent, mais qui n'a pas fait disparaître les présidents tournants. Vous allez avoir M^{me} Ashton, haute représentante à la politique étrangère et de sécurité, qui a été tout à fait pacifiste dans sa jeunesse à l'égard de la réelle menace soviétique, mais dont nous ne doutons pas qu'elle sera extrêmement belliciste à l'égard de l'Iran.

Ce sera une politique difficile. On a ri tout à l'heure quand on a rappelé le passé marxiste de certains d'entre vous. En réalité, vous êtes toujours internationalistes, mais vous n'êtes plus du tout prolétariens. Le sort des ouvriers européens vous est devenu totalement indifférent.

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 149, paragraphe 8, du règlement))

William (The Earl of) Dartmouth (EFD). – (*EN*) Monsieur le Président, peut-être puis-je corriger M. Gollnisch. M. Gollnisch sait-il que M^{me} la baronne Ashton a peut-être été pacifiste dans sa jeunesse, mais qu'elle a été vice-présidente du CND au moins jusqu'en 1983, ce dont elle n'a pas parlé?

Bruno Gollnisch (NI). - Monsieur le Président, je ne réponds pas du passé de M^{me} Ashton. Je sais que, dans mon pays aussi, «pacifistes» était le nom que l'on donnait en réalité aux bellicistes qui étaient en faveur de la victoire des communistes.

Jaime Mayor Oreja (PPE). – (*ES*) Monsieur le Président, au nom du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens), je voudrais exprimer mon soutien ferme, entier et inconditionnel à M. Barroso qui repose non seulement sur ce qu'il nous a dit aujourd'hui, mais aussi sur ses déclarations au Parlement. Ces dernières nous incitent à afficher un soutien plus fort et plus significatif que jamais.

Ce soutien ne s'explique pas par le nombre de commissaires que notre groupe, notre famille politique, compte dans la Commission. Il repose principalement sur notre conviction que l'Union européenne vit des heures uniques et différentes. Cette Commission n'est pas n'importe quelle commission; le Parlement n'est pas non plus n'importe quel parlement, par le traité de Lisbonne et parce que nous traversons une crise sans précédent: une crise économique et sociale.

Pour nous, le traité de Lisbonne n'est pas l'élément primordial. Il est plus important qu'un changement d'attitude se produise et que toutes les institutions européennes affichent une plus grande ambition politique. C'est pourquoi nous accordons notre soutien inconditionnel à la Commission dirigée par M. Barroso. Nous la soutenons aussi parce qu'en plus de l'actuelle crise économique et financière, se prépare une autre crise:

la crise sociale. Les différences entre les pays vont se creuser et nous assisterons à une hausse de l'agitation sociale. La crise économique et sociale attisera les tensions sociales, c'est certain. Par ailleurs, nous traversons une crise des valeurs qui nous oblige, tous, la Commission et nous, à modifier nos attitudes. Nos comportements doivent changer.

Par conséquent, pour notre groupe, soutenir la Commission européenne, avec, à sa tête, M. Barroso, est la meilleure façon d'assurer ce changement, cette transformation.

Dans le cadre de cette mission et de la tâche qui nous incombe, le groupe du PPE est celui qui souhaite le plus ardemment ce changement. À elle seule, la Commission ne peut être tenue pour responsable de l'absence fréquente d'unité au sein de notre Assemblée, raison principale pour laquelle la voix de l'Europe est ignorée par le reste du monde.

Kader Arif (S&D). - Monsieur le Président, chers collègues, la politique commerciale va être un élément majeur de la politique extérieure de l'Union. Cette politique commerciale est aujourd'hui malheureusement le symbole de la disparition de l'intérêt communautaire, puisqu'elle n'est que l'addition des intérêts nationaux.

Au moment où nous souhaitons que l'Europe défende ce qui fait ses valeurs – solidarité, justice sociale –, où nous souhaitons que l'Europe puisse intégrer dans ses accords commerciaux les droits sociaux, les droits environnementaux, la défense des droits de l'homme, la défense des droits syndicaux, on s'aperçoit que la Commission n'a comme proposition à nous faire que des accords qui considèrent qu'il n'y a que le marché et le commerce comme fin en soi, ce qui est, pour ma famille politique, inacceptable.

Au moment où nous souhaitons que cette politique commerciale puisse intégrer la politique industrielle et les effets qu'elle peut avoir sur les politiques de l'emploi, nous nous apercevons que la Commission n'a donné aucune garantie sur ces points dans les propos tenus ce matin par le président de la Commission. Mais ceci, malheureusement, ne me surprend pas. Rien n'a été dit quant à la clause sociale horizontale, quant à la défense des services publics, quant à la manière de voir l'Europe à nouveau changer de politique ou avoir une politique totalement différente.

Pour conclure mon propos sur ces questions, Monsieur Barroso, j'estime que la confiance s'établit dans un rapport à deux. Vous n'avez pas donné, ce matin, dans vos propos, ce qui ferait que nous puissions vous accorder notre confiance. Sachez que n'ayant pas donné ces garanties, je ne peux pas vous donner la garantie que la confiance pourra vous être accordée par nous.

Alexander Graf Lambsdorff (ALDE). – (*DE*) Monsieur le Président, j'ai enfin l'impression qu'il se passe quelque chose. Il a fallu plus de huit, ou plutôt, presque neuf années pour boucler le nouveau Traité et autant de mois pour former la nouvelle Commission. Ce n'est pas une Europe entreprenante, alors même que c'est d'action dont nous avons besoin. Les citoyens cherchent du travail, les entreprises cherchent des marchés et les consommateurs cherchent la fiabilité. La Grèce, quant à elle, cherche la stabilité et l'Europe se cherche un rôle sur la scène mondiale. Nous sommes donc heureux que l'époque des débats compliqués, que seuls les experts pouvaient comprendre, soit derrière nous. De même, nous nous réjouissons que la Commission puisse dorénavant recommencer à travailler d'une façon qui profite pleinement aux citoyens.

Nous avons deux requêtes à vous adresser, Monsieur Barroso: s'il-vous-plaît, montrez vous courageux et faites en sorte que l'Europe soit forte, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Nous voulons que vous soyez courageux et que l'Europe s'implique plus dans des domaines peut-être différents de ceux qu'attendent les États membres et ceux qui participent aux sondages – l'économie et les finances, la justice et les affaires intérieures, mais aussi la politique étrangère et de sécurité. Ce commentaire vous est adressé, en particulier à vous, Madame la Baronne Ashton. Les dysfonctionnements sont évidents. Le marché intérieur ne fonctionne pas suffisamment bien pour les petites et moyennes entreprises, bien souvent à cause de la bureaucratie nationale, plutôt que de la bureaucratie européenne.

La Grèce a besoin d'aide, bien sûr. Il faut, dès lors, que l'Europe soit forte. Je suis heureux que la Commission ait avancé une proposition. Après le sommet de Copenhague, tous ceux qui estimaient que nous en avions fait assez en politique étrangère, auront certainement changé d'avis. Nous vous demandons une fois encore, Monsieur Barroso, que l'Europe soit forte à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous sommes prêts à vous y aider.

Timothy Kirkhope (ECR). – (EN) Monsieur le Président, notre groupe soutient fermement M. Barroso et son programme de réforme en faveur d'une Europe qui se consacre, avant tout, aux vraies préoccupations de nos concitoyens et à des initiatives qui renforcent les efforts de nos États membres. C'est la raison pour

laquelle nous estimons qu'il aurait dû recevoir une liste de candidats commissaires ayant des talents et des compétences qui soient à la hauteur de ses ambitieux projets.

Certaines nominations ne lui rendent pas justice. Il est indéniable que l'expérience et les compétences des candidats varient du tout au tout, comme les auditions l'ont clairement montré. Il est inadmissible que les dirigeants de certains États membres continuent à voir, dans la formation de la Commission une occasion de remercier un collègue pour un coup de pouce, un moyen de surmonter une difficulté politique locale ou d'offrir une préretraite dorée à un ami fonctionnaire.

Les États membres profitent clairement du fait que nous n'avons qu'une voix pour l'ensemble de la Commission et ils proposent des candidats qui, sur la base des compétences personnelles, n'auraient pas forcément été retenus. Il faut mettre fin à ce système de voix unique. Nous devons nous prononcer sur chaque candidat individuellement. C'est la seule façon pour que tous les États membres prennent la procédure plus au sérieux et proposent les candidats les plus aptes à devenir commissaires.

Miguel Portas (GUE/NGL). – (*PT*) Monsieur le Président, Je voudrais demander à M. Barroso qu'il nous explique le sens de la responsabilité à la suite des événements qui ont placé l'euro sous le feu des attaques de spéculateurs. Cet après-midi, nous examinerons plus en détail les causes de ces événements mais, pour l'heure, je reviens sur les déclarations de Joaquín Almunia. Ce sont elles qui sont à l'origine de la hausse immédiate des cours internationaux des marchés de crédit et des taux d'intérêt au Portugal et en Espagne et de l'affaiblissement ultérieur de l'euro, la semaine dernière. Me déclarer que ce n'est pas ce qu'a dit Joaquín Almunia ne sert à rien. Ce qu'ont entendu les journalistes est aussi arrivé aux oreilles des spéculateurs, qui n'ont pas attendu pour agir.

Monsieur le Président Barroso, le rôle d'un commissaire n'est pas de jeter de l'huile sur le feu. L'Assemblée ne peut approuver la candidature de quelqu'un qui, dans des moments décisifs, ne se montre pas à la hauteur. C'est le premier problème. Le deuxième réside, selon moi, dans les signaux que nous émettons. Face aux critiques contre la dette publique de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, qu'ont fait les institutions européennes jusqu'à présent? M. Trichet s'est contenté de déclarer qu'aucun État ne doit s'attendre à bénéficier d'un traitement de faveur alors qu'au contraire, il aurait dû faire savoir aux spéculateurs que nous nous serrons les coudes, car l'Europe est une Europe de la solidarité. C'est la question politique que nous posons et à laquelle, au vu des conséquences des déclarations de votre candidat commissaire, nous attendons des réponses sérieuses.

Klaus-Heiner Lehne (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, chers collègues, permettez-moi un bref commentaire sur l'accord interinstitutionnel et la résolution qui nous sont présentés. Je suis heureux que la Commission semble enfin disposée à accepter avec plus de réalisme le droit d'initiative indirect du Parlement européen. En des termes plus clairs, cela signifie qu'à l'avenir la Commission devra répondre à nos décisions dans des délais plus précis. C'est une bonne chose, si l'on considère, entre autres, les expériences de la législature précédente. En fait, cela coule de source et, selon l'accord, nous serons sur le même pied que le Conseil dans tous les domaines, conséquence logique de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Je suis également satisfait que nous ayons pu instaurer une relation de travail plus étroite entre le Parlement et la Commission en matière de programmation législative. À l'avenir, nous devrons élaborer une sorte de programme législatif commun aux trois institutions. Il serait donc utile que la Commission et le Parlement, traditionnels représentants des intérêts de l'Union, puissent, autant que possible, se mettre d'accord à l'avance.

Par contre, les résultats de l'évaluation d'impact ne me satisfont pas pleinement. Le Parlement devra d'ailleurs décider comment il peut améliorer son champ de l'évaluation d'impact, puisque la Commission refuse de mener l'évaluation d'incidence totalement indépendante demandée par le Parlement. À ce propos, je suis heureux que certaines déclarations fassent état d'une étroite collaboration en matière de législation relative au Service européen pour l'action extérieure. À nouveau, les intérêts de la Commission et du Parlement sont largement convergents. Nous devrions les définir avant de nous adresser au Conseil.

En outre, il est bon que l'Assemblée puisse influer plus largement sur les négociations internationales sur les accords internationaux. C'est aussi une des conséquences nécessaires de l'application du traité de Lisbonne. Dorénavant, le Parlement devrait pouvoir accéder à toute l'information et à toutes les conférences. C'était un point absolument crucial et je suis heureux que nous ayons obtenu gain de cause.

Evelyne Gebhardt (S&D). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, nous sommes heureux que le traité de Lisbonne soit entré en vigueur le 1^{er} décembre amenant ainsi une politique sociale plus forte et un renforcement de l'attention portée aux consommateurs dans les politiques intérieures de l'Union européenne.

Or, nous découvrons à présent que votre répartition des portefeuilles au sein de la Commission produit l'effet exactement inverse, allant à l'encontre des dispositions du traité de Lisbonne sur la protection horizontale des consommateurs. En effet, dorénavant, ce n'est plus un, mais plusieurs commissaires qui sont responsables de la protection des consommateurs.

Je voudrais savoir comment vous entendez gérer la situation. Comment comptez-vous assurer la cohérence de ces politiques, qui sont primordiales pour les consommateurs, pour les citoyens européens? Les responsabilités ont été scindées. Quel est le commissaire qui assurera la cohérence? Ne nous dites surtout pas que c'est le collège qui décide. Les domaines de responsabilité doivent être clairs. Ne nous dites pas non plus que c'est vous qui trancherez en cas de conflit entre commissaires. Vous n'êtes pas tout-puissant et vous appartenez à un collège.

Cela me pose d'énormes difficultés, Monsieur Barroso. Expliquez-moi comment vous surmonterez pareille fragmentation des politiques de protection des consommateurs ou d'autres politiques, telles que la politique étrangère? Comment garantirez-vous que, dans cinq ans, cette politique nous fera dire «oui, cette Commission valait la peine». Je ne sais pas encore ce que je voterai; cela dépendra fortement de vos réponses à nos questions.

Adina-Iona Vălean (ALDE). – (EN) Monsieur le Président, je pense que vous savez parfaitement que l'Europe se trouve à la croisée des chemins et que vous avez le choix de la route à suivre: soit un petit sentier sinistre menant à une crise économique encore plus profonde, un environnement concurrentiel peu propice aux entreprises européennes, une réglementation et une bureaucratie alourdies, soit vous optez pour la voie du courage, vous saisissez toutes les occasions que vous offre le traité de Lisbonne pour consolider l'Europe et développer une approche cohésive des marchés et des défis mondiaux.

L'agenda numérique applicable aux TIC, la recherche, le développement et l'énergie sont des domaines qui peuvent offrir des possibilités et apporter des solutions aux défis mondiaux. Un nouveau traité, enfin ratifié par tous les États membres, vous offre –sur un plateau d'argent – les outils pour atteindre ces objectifs.

Ce qui m'inquiète par-dessus tout, c'est le fossé grandissant qui sépare les attentes des citoyens du microcosme bruxellois. La confiance que nous attendons de nos concitoyens s'estompe. Combien de fois ai-je noté des divergences entre l'objectif clair de l'administration européenne et les véritables préoccupations de la population? À quoi bon définir une politique énergétique commune, si nous ne pouvons fournir une énergie sûre et verte à nos concitoyens, à un prix abordable? À quoi bon rassembler des données sur les infrastructures énergétiques?

Nous ne pouvons imposer des solutions miracles. La Commission doit tenir compte des différences, des possibilités et des moyens de chaque État membre. Il faudra être visionnaire et créatif pour faire sortir l'Europe du marasme. Le Parlement vous y aidera. Si l'Europe rate le coche, dans cinq ans, elle n'aura pas de deuxième chance.

Lajos Bokros (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, la Grèce est au bord de l'effondrement fiscal; l'Espagne et le Portugal se débattent dans des difficultés croissantes. Si la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Conseil n'agissent pas, la zone euro risque de se désintégrer.

Dans ce contexte, la répartition des portefeuilles entre commissaires est loin d'être idéale. Joaquín Almunia, qui brille dans la gestion des questions monétaires et économiques, passe maintenant à la concurrence, qui n'est pas vraiment son domaine de prédilection. Olli Rehn, éminent commissaire à l'élargissement, est aujourd'hui en charge des affaires économiques et monétaires, qui ne relèvent pas de son champ de compétence.

Pourquoi l'Europe aurait-elle intérêt à affaiblir la force intellectuel de la Commission, surtout en ces temps de crise?

Werner Langen (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nous avons devant nous la deuxième Commission Barroso. Il a déjà été fait état des changements apportés au système. C'est la quatrième commission depuis mon entrée au Parlement. Les deux premières, menées par MM. Santer et Prodi, étaient toutes deux des instances collégiales. La première Commission Barroso était connue pour ces acteurs indépendants – M. Dimas, M^{me} Kroes ou même M. McCreevy, inactif pendant des années sous votre direction. Si vous introduisez maintenant une structure présidentielle, je vous conseille, Monsieur le Président, d'en prendre les commandes, mais de rétablir le système collégial. C'est plus indiqué pour l'Europe et pour la coopération avec le Parlement.

Les citoyens ont des aspirations – vous parliez d'audace – à l'égard du calendrier européen. Il vous incombe, pour commencer, de stabiliser l'euro, d'étendre la zone euro et d'amener les gouvernements nationaux à respecter leurs obligations. Ensuite, puisque la stratégie de Lisbonne de 2000 a échoué malgré des objectifs corrects, vous devrez créer des emplois modernes, basés sur les technologies et qui satisfont aux critères internationaux. Vous devez aussi poursuivre le développement de l'Europe sur la base de ses succès antérieurs. N'écoutez pas ceux qui crient à la fatalité et au renoncement. L'Europe doit devenir un partenaire égal des États-Unis et de la Chine. Enfin, vous devez poser les questions quant à l'avenir, mais aussi y répondre, avec le concours du Parlement.

Les marchés ouverts, l'amélioration de l'éducation, la croissance et la prospérité sont des objectifs qui ne peuvent être relégués dans le passé. Ce sont des sujets d'avenir, au même titre que la sécurité, la survie d'une base industrielle et l'arrêt de l'expansion des marchés financiers.

Nous voulons une coopération équitable avec vous et avec la Commission. Cette dernière doit en être la force motrice plutôt que le maître de l'Europe. Deux groupes ont décidé de s'opposer catégoriquement à vous: les Verts et les Communistes. Ils représentent à peine 1 3 % des députés. Si le président de la Commission et cette dernière travaillent bien avec les autres députés, ensemble, nous remporterons le succès escompté.

Alejandro Cercas (S&D). – (ES) Monsieur le Président de la Commission, comme vous le savez, les députés du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen désirent une véritable transformation de l'agenda social européen, un agenda social renouvelé.

Les quelques petites «pouces» qu'il nous a semblé distinguer dans vos paroles, dans les promesses que vous avez faites à notre groupe, dans le discours du commissaire Andor, ainsi que dans l'accord institutionnel qui prévoit de soumettre à l'avenir les propositions législatives européennes à une évaluation d'impact sur l'environnement sont sources d'espoir pour beaucoup d'entre nous. Nous espérons que vous avez tiré les leçons des dernières élections et du silence assourdissant des organisations de travailleurs vis-à-vis de la nouvelle Commission.

C'est pourquoi, Monsieur Barroso, nous sommes extrêmement enthousiastes à l'idée de voir se concrétiser ce qui, pour l'instant, n'est qu'une promesse un peu vague et d'obtenir de la part de la Commission la valeur ajoutée d'un véritable changement. Nous tenons absolument à ce que Barroso II soit différent de Barroso I.

Monsieur le Président de la Commission, les paroles du commissaire Andor ont suscité chez nous un rêve, un espoir. Nous pouvons vous promettre notre loyauté pour autant que vous vous engagiez à concrétiser tout ce que vous avez annoncé lors de vos différentes apparitions, ainsi que dans l'accord passé avec le Parlement, et que vous teniez cet engagement.

Monsieur Barroso, vous êtes un homme intelligent. Vous savez donc que nous devons mesurer la viabilité du modèle économique que vous défendez en fonction des évaluations d'impact environnemental et social évoquées. Sans cela, l'Europe n'aura pas d'avenir. L'Europe doit réconcilier son agenda avec celui de ses citoyens et de ses travailleurs. C'est indispensable si elle veut parachever son intégration économique et, surtout, son intégration politique, ce qui est l'objectif vers lequel nous tendons. Notre objectif est de construire une Europe dotée d'une ambition politique forte, capable d'enthousiasmer à nouveau ses citoyens et de retrouver sa place sur la scène internationale...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Mirosław Piotrowski (ECR). – (*PL*) Monsieur le Président, les commissaires désignés sont proposés par les gouvernements des États membres de l'UE. Une fois qu'ils ont reçu l'approbation du Parlement européen, ils sont libérés de toute obligation envers leur propre pays. En principe, ils sont supposés œuvrer à un même niveau de développement partout en Europe. Cela exige de la compétence et de la confiance. Or, les auditons ont jeté le doute sur le premier aspect. Les réponses données par les candidats étaient souvent des réponses

convenues à l'avance et exprimées dans des termes outrageusement généraux. M^{me} Ashton a certes abordé quelques détails, mais ses réponses étaient décevantes. Dans l'ensemble, l'équipe de commissaires qui a montré ses prouesses lors des auditions de la semaine dernière est faible; et ce n'est pas la poignée de candidats effectivement qualifiés qui permettra de modifier cette image. Nous sommes toutefois obligés de voter «en bloc» pour l'ensemble de la Commission, bien que celle-ci ne nous ait pas présenté de stratégie claire.

Pouvons-nous faire confiance à la Commission? Les députés du groupe des Conservateurs et réformateurs européens ont été invités à répondre à la question suivante: placeraient-ils leur propre budget familial et le

destin de leur famille dans les mains de cette Commission? Beaucoup ont répondu et continuent de répondre aujourd'hui par la négative.

Mario Mauro (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Commission, Mesdames et Messieurs, si nous devions nous en tenir à la version des faits livrée par M. Cohn-Bendit, dont l'interprétation tient tout bonnement de l'hypocrisie, le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) aurait décidé de donner son soutien à la Commission en raison de la présence au sein de celle-ci de treize commissaires issus de ses rangs et les libéraux parce qu'ils y ont neuf commissaires. Les socialises, en revanche, devraient s'abstenir, car ils s'en tirent à moins bon compte.

Ce n'est toutefois pas comme cela que les choses fonctionnent. Les votes de beaucoup d'entre nous tiennent en fait à la réponse à une question plus profonde: quel rôle la Commission Barroso est-elle appelée à jouer dans ces circonstances historiques?

Elle est appelée, Monsieur le Président, à rendre espoir à des millions de personnes et d'entreprises en difficulté et à rompre leur impuissance face aux intérêts dissimulés et aux gouvernements, au moyen d'une détermination acharnée et du pouvoir des idées.

Elle est appelée, Monsieur le Président, à donner un visage européen aux politiques de l'immigration et de l'énergie et à lancer des emprunts obligataires européens afin de garantir la reprise. Elle est appelée, Monsieur le Président, Madame la Baronne Ashton, à faire preuve de conviction dans la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité européenne digne de ce nom.

Mesdames et Messieurs, M. Schultz voit en vous des moines trappistes qui ont fait vœu de silence. Je vous propose, dans la poursuite du même saint idéal, de faire un vœu différent: celui de l'action, car il y a en fait de nombreuses choses à faire. Monsieur le Président, faisons-les rapidement, bien et ensemble. Monsieur Barroso, je vous présente tous mes vœux de succès.

Gianluca Susta (S&D). – (*IT*) Monsieur le Président de la Commission, les progressistes parmi nous vous accordent aujourd'hui un vote de confiance afin que vous ne soyez pas exposé au chantage de ceux qui ont peu de foi en cette communauté de l'Europe et afin que vous ne soyez pas subordonné aux gouvernements des vingt-sept États membres.

Croire en une communauté de l'Europe signifie sortir de votre silence assourdissant, vous rendre incontournable sur les grands dossiers internationaux, défendre les intérêts européens dans les domaines industriels et économiques, renforcer la politique sociale et vous investir davantage dans la lutte contre la pauvreté dans le monde. Il s'agit également de consolider notre alliance avec les États-Unis, pour autant que cela se fasse dans un souci d'égalité, de renforcer la position de l'Europe dans les organisations internationales, en commençant par le Conseil de sécurité des Nations unies, de relancer le multilatéralisme dans le commerce mondial et de donner le la dans la lutte contre la pollution au niveau mondial.

Notre vote d'aujourd'hui sera un vote de confiance sous conditions, sans exceptions, pour la Commission dans son ensemble et chacun des Commissaires, dans l'objectif de parachever la nouvelle Europe née de Lisbonne, une Europe qui se veut un acteur politique parmi les grandes puissances mondiales. Pour pouvoir le devenir, l'Europe doit avant tout être une communauté de destins, qui se consacre à son propre progrès économique et civil tout en se donnant pour mission de préserver la paix, la justice et la liberté dans le monde. L'Europe ne peut se contenter d'être une communauté de mémoire, vivant au jour le jour de sa propre richesse et d'une gloire passée aujourd'hui fanée.

Alain Lamassoure (PPE). - Monsieur le Président, Monsieur le Président Barroso, la réussite du traité de Lisbonne dépend désormais de vous et de votre équipe.

De manière surprenante, le premier président permanent du Conseil européen a choisi de disparaître dès son élection. Il y est parvenu. Personne ne le connaissait hors de son pays il y a deux mois et demi, personne ne le connaît davantage depuis. Le président du gouvernement espagnol a eu la courtoisie de venir nous présenter ici les priorités espagnoles pour un semestre de présidence espagnole. C'est exactement le contraire de ce qu'ont voulu les auteurs du traité de Lisbonne, dont beaucoup sont présents dans cette salle. Nul ne sait plus qui tient la barre en Europe, ni les citoyens européens, ni le président des États-Unis.

Dans un monde bouleversé par la crise, sur un continent qui a perdu tous ses repères, qui compte plus de 20 millions de chômeurs, qui est menacé d'un déclin durable face aux puissances émergentes, l'Europe a besoin d'un pilote, d'une direction, d'une ambition, d'un grand projet fédérateur capable de mobiliser nos 27 nations et un demi-milliard de citoyens libres. Alors Président Barroso, n'ayez pas peur, osez! Objectifs,

stratégie, méthode, financement, tout est à réinventer. Jamais la perspective du retour à une croissance forte n'a été plus éloignée. Jamais la solidarité entre les États membres n'a été plus nécessaire. Jamais le décalage entre nos compétences et nos moyens financiers n'a été aussi grand. Jamais les attentes des citoyens n'ont été aussi fortes. Et sans doute, jamais le Parlement européen n'a été plus disposé à soutenir une politique ambitieuse pour rattraper les dix ans de retard perdus dans l'interminable débat institutionnel. C'est un ami qui vous le dit: le soutien du Parlement sera proportionnel non à votre prudence mais à votre audace.

(Applaudissements)

Dagmar Roth-Behrendt (S&D). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, le contexte aujourd'hui a changé, et la structure institutionnelle également. À présent que le traité de Lisbonne est entré en vigueur, les trois instituions que sont le Parlement, le Conseil et la Commission européenne vont devoir coopérer d'une manière qui diffère de ce qui se faisait jusqu'ici. Je pense qu'il est dans notre intérêt à tous d'y parvenir. À en juger par votre implication dans la première partie de l'accord interinstitutionnel, j'ai l'impression que c'est également votre volonté. Or, vous savez que je ne suis pas une de vos inconditionnelles.

La première partie de cet accord que nous avons négocié avec vous contient des éléments importants concernant le rôle du Parlement dans le cadre de notre collaboration avec vous, notamment, mais également avec le Conseil. Je veux parler ici du renforcement du dialogue entre le Parlement et la Commission européenne, de la possibilité de recevoir davantage d'informations que par le passé ou, en d'autres termes, d'être placé, en tant que partenaire du processus législatif, sur un pied d'égalité avec la Commission. Je veux parler également d'une heure des questions digne de ce nom, durant laquelle les commissaires qui sont, ne l'oublions, pas des hommes et des femmes politiques, viendront ici, répondrons aux questions qui leur seront posées et justifieront leur action, sans se cacher comme ils le faisaient par le passé. Auparavant, seul vous, Monsieur Barroso, avez eu le courage de le faire. À présent, tous le feront. C'est une bonne chose. Cela nous profitera à tous et sera également bénéfique pour la démocratie européenne. J'espère également que cela permettra d'intéresser davantage les citoyens à ce que nous faisons, c'est-à-dire légiférer dans l'intérêt de tous.

Enfin, Monsieur Barroso, concernant la question de l'initiative législative, je suis fermement convaincue que les modalités de coopération que nous sommes parvenus à négocier avec vous et qui ont été coulées aujourd'hui sous forme de résolution nous rapprochent autant que possible d'un droit d'initiative pour le Parlement. Cela permet en outre d'exclure la construction *sui generis*. Vous y avez contribué, et avec sincérité. Cela mérite le respect et j'apprécie beaucoup l'implication dont vous avez fait preuve ici.

La question des évaluations d'impact a déjà été abordée par d'autres députés. Vous vous êtes engagé à la transparence en la matière et à faire preuve de coopération. Vous avez évoqué l'importance que vous prêtiez aux évaluations de l'impact social. C'est un point essentiel à nos yeux. Cela me satisfait pleinement. Je suis d'avis que nous devrions nous mettre au travail aujourd'hui. Il est plus que temps.

Jacek Saryusz-Wolski (PPE). – (EN) Monsieur le Président, je voudrais évoquer l'accord-cadre et la question d'un partenariat spécial entre la Commission et le Parlement, que vous avez évoquée, et ce, bien sûr, à ma grande satisfaction.

Si le Parlement lutte pour son pouvoir, ce n'est pas par fierté ou par souci de se glorifier. Notre volonté est de combler le déficit de légitimité démocratique pour que ce que nous avons connu avec les référendums ne se reproduise plus. La méthode communautaire est en train d'entrer dans une nouvelle ère. Dès lors, je vous en prie, ne vous cramponnez pas aux prérogatives dont disposait la Commission à une époque où le Parlement était exclu de cette méthode. Je veux parler ici du monopole législatif de la Commission. Ce monopole existait à une époque où le Parlement n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. Je me félicite donc du compromis qui a été trouvé et que vous avez accepté. Celui-ci prévoit la prise en considération de nos initiatives dans les domaines législatifs. Cette assemblée surveillera de très près la mise en pratique de ce compromis et veillera à ce que la Commission prenne des mesures législatives lorsque cela lui sera demandé par le Parlement.

Le deuxième point que je désire soulever concerne le Service européen pour l'action extérieure. Celui-ci doit dériver sa crédibilité de deux sources: le Conseil, certes, mais également le Parlement européen. Or, nous ne sommes pas, pour l'instant, pleinement satisfaits. Je me tourne vers votre vice-présidente, M^{me} Ashton. Nous déplorons notre absence du groupe à haut niveau. Nous pensons devoir être inclus à ce processus que le Parlement a toujours appelé de ses vœux. Nous devrions être consultés dans le cadre de la nomination des ambassadeurs et des représentants spéciaux. Peut-être reste-t-il des marges de manœuvre? Le but n'est pas de glorifier ce Parlement, mais de donner à ce service une véritable crédibilité aux yeux des Européens. Sans cela, il sera faible. Or, vous comme nous voulons qu'il soit fort.

Luis Manuel Capoulas Santos (S&D). – (PT) Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Commission, je me suis particulièrement intéressé aux auditons des commissaires désignés à l'agriculture et à la pêche, car ce sont deux domaines que je suis avec une attention toute particulière dans le cadre des travaux du Parlement européen. L'un comme l'autre semblent, à mes yeux, disposer de l'expérience qui s'impose. Toutefois, au delà des personnalités et des compétences, il est important de connaître la nature des conditions politiques dans lesquelles ils devront remplir leur mission. Pour que mon groupe politique et moi-même puissions, en toute conscience, soutenir l'investiture de la Commission, êtes-vous, Monsieur Barroso, en mesure de me garantir que vous donnerez à ces deux commissaires tout votre soutien pour faire en sorte que les réformes profondes qu'ils engageront dans ces politiques communes par excellence que sont l'agriculture et la pêche préservent le caractère communautaire en excluant toute forme de renationalisation?

Paulo Rangel (PPE). – (*PT*) Monsieur le Président, je voudrais profiter de l'occasion pour, principalement, revenir avec la Commission et son président sur la manière dont ils ont collaboré avec ce Parlement ces derniers mois en vue de l'investiture. Dans le monde, aucun autre organe exécutif doté du droit d'initiative législative n'est soumis à de telles obligations: un président tenu de présenter un programme au Parlement; l'obligation de participer à des auditions avec tous les groupes parlementaires; l'obligation de recueillir un vote de confiance à la majorité absolue; et l'obligation pour tous les commissaires de venir présenter individuellement leurs propres programmes et de répondre, pendant trois ou quatre heures, à des questions posées en direct et qu'ils ne peuvent esquiver.

La Commission a accepté d'entamer avec le Parlement la négociation d'un accord-cadre dans lequel, premièrement, elle accepte de justifier et d'accroître les pouvoirs du Parlement en matière d'initiative législative; deuxièmement, elle accepte le principe de liberté totale d'accès à l'information, tant en ce qui concerne l'action politique et législative qu'en ce qui concerne les négociations internationales; et, troisièmement, elle accepte de tenir compte de l'avis du Parlement concernant le choix des commissaires et le remaniement du collège.

Cela constitue à mes yeux, la preuve définitive que la Commission, comme elle semble le montrer depuis le mois de juillet, est prête à coopérer étroitement avec le Parlement. Cela démontre clairement, d'une manière évidente et sans équivoque que l'alliance stratégique évoquée par le traité de Lisbonne en vue de la promotion de la méthode communautaire évoquée par M. Saryusz-Wolski n'est autre que l'alliance entre le Parlement et la Commission. Pour ces raisons, la Commission et l'accord-cadre méritent le plein soutien du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens).

Othmar Karas (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, dans une démocratie, un vote de confiance n'équivaut jamais à une carte blanche. La confiance est toujours donnée sous la forme d'un crédit, dont il convient en premier lieu de prouver qu'il est justifié. Pour cela, je vous propose que nous ouvrions ensemble un nouveau chapitre. Ne nous contentons pas simplement de continuer comme avant, comme vous l'avez dit, Monsieur le Président de la Commission. Le Traité, la crise et la mondialisation nous obligent tous à modifier notre manière d'agir. Il s'agit de mieux sensibiliser à l'Europe dans les États membres, d'être plus honnêtes envers l'Union européenne et de créer plus d'UE en Europe et plus d'UE dans le monde. Pour cela, nous avons besoin de commissaires qui remplissent leur rôle avec autorité et prêts à politiser le débat européen.

Le Parlement européen et la Commission doivent conclure un nouveau partenariat, un partenariat pour une Europe des citoyens, contre le nationalisme, le protectionnisme et l'extrémisme, contre la malhonnêteté, l'abêtissement, l'irresponsabilité et l'irrespect. Nous avons besoin, en plus du pacte de stabilité monétaire, d'un pacte de viabilité pour tous les domaines d'action de l'Union. Il le faut si nous voulons être plus crédibles et reconquérir la confiance perdue. Il sera nécessaire d'intégrer la procédure pour déficit excessif, la stratégie de sortie de crise et la stratégie «UE 2020» au sein d'un seul et même concept, dans le but de lutter contre l'endettement des États, de combler les déficits, de promouvoir l'innovation et la croissance et de créer des emplois à long terme.

Pour conclure, Monsieur le Président, je vous invite à dresser un bilan d'entrée et à formuler des propositions en vue de la coordination des politiques économiques, sociales, fiscales, de recherche, d'innovation et d'éducation. Nous avons en effet besoin de plus d'Europe.

Gunnar Hökmark (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, le principal défi à relever par cette Commission ne sera pas de surmonter la crise que nous connaissons. Nous sommes en train d'en sortir progressivement, même s'il restera fort à faire pour concrétiser les mesures qui ont été adoptées. Le principal défi doit être de préparer le terrain à la future économie européenne, qui doit être une économie dynamique, capable de tenir la concurrence et de jouer un rôle en pointe dans l'économie mondiale.

Cela nécessite des politiques en faveur de la création d'emplois, de l'investissement et d'une croissance économique dynamique. Sans cela, les problèmes créés par la crise, à savoir le chômage et les déficits, persisteront. Il est important que la Commission qui sera investie aujourd'hui par ce Parlement prenne ce défi au sérieux.

Au mois de juin, les électeurs européens ont envoyé un message très clair. Ils ne veulent pas du modèle socialiste fondé sur la réglementation. Ils veulent un modèle basé sur l'ouverture comme fondement de conditions de concurrence équitables et d'une Europe sociale, une Europe génératrice d'emplois, de croissance, d'opportunités et d'intégration transfrontalière. Ce sera là la tâche de la nouvelle Commission: poser les fondements de l'économie, de la prospérité et de la sécurité sociale de l'avenir, en faisant preuve d'ouverture d'esprit et en disant «oui» à l'innovation.

Tunne Kelam (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, la Communauté européenne a plus de cinquante ans à présent. Certains disent qu'elle traverse une crise de maturité. Elle se sent un peu fatiguée, moralement usée, et elle hésite à s'élargir encore.

Monsieur Barroso, ce contexte vous offre une occasion historique d'agir en homme d'État, de proposer de véritables réformes et une vision à long terme. Votre second mandat coïncide avec le soixantième anniversaire de la déclaration Schuman. Les pères fondateurs de l'Europe n'ont eu d'autre choix que de dépasser les querelles politiciennes et les intérêts nationaux pour établir des politiques européennes supranationales, sur la base d'une attitude ouverte et généreuse, comme vous l'avez vous-même mentionné.

Tout d'abord, nous attendons une réelle mise en œuvre de politiques européennes communes et, en particulier, l'achèvement du marché commun de l'énergie. La Commission européenne est la principale alliée et collaboratrice du Parlement européen. Nous vous présentons, à vous ainsi qu'à l'ensemble du collège, tous nos vœux de succès.

Marian-Jean Marinescu (PPE). – (RO) Je pense que la principale tâche de la nouvelle Commission consiste à mettre en œuvre le traité de Lisbonne. Il vous incombe de prouver aux citoyens de l'Europe que ce nouveau Traité répond à leurs attentes et qu'ils peuvent lui accorder leur confiance.

Parmi les tâches importantes qui l'attendent ces prochaines années, la Commission devra présenter un projet de révision de deux politiques revêtant une importance vitale: la politique agricole commune et la politique de cohésion. Je pense que la politique budgétaire pour la période 2014-2021 ne pourra être définie et structurée qu'une fois ces politiques adoptées. C'est pourquoi elles doivent faire figure de priorité absolue dans le programme de travail de la nouvelle Commission. J'espère que la révision de ces deux politiques européennes contribuera, à moyen et à long terme, à la convergence des situations économiques, financières et sociales de tous les États membres, dans le but d'éviter des déséquilibres du type que nous connaissons en ce moment et qui mettent en péril le développement durable de l'Union européenne dans son ensemble.

Csaba Sándor Tabajdi (S&D). – (HU) Les nouveaux États membres s'inquiètent, et à juste titre, de la montée des égoïsmes nationaux et de la renationalisation au sein de l'Union européenne. La solidarité, la cohésion et le fait de permettre aux nouveaux États membres moins développés de rattraper leur retard sont la raison d'être de l'Union européenne. La Commission dirigée par M. Barroso devra veiller à concevoir la stratégie «UE 2020» de telle manière qu'elle ne réduise pas, mais au contraire préserve, tout en les réformant, et renforce les politiques communautaires poursuivies jusqu'ici, notamment la politique de cohésion et la politique régionale, ainsi que la politique agricole. À notre grand effroi, nous constatons que certains affichent l'intention de tenter de faire disparaître progressivement ces politiques et, en particulier, de réduire le budget de la politique agricole commune. Le Conseil doit prendre des mesures concrètes afin d'éviter que la crise mondiale se transforme en crise de l'emploi et en crise sociale. Enfin, il n'est pas question que la situation tragique dans laquelle se trouve la Grèce nous amène à conclure qu'il nous faut abandonner nos efforts de renforcement de la zone euro et d'élargissement aux Balkans orientaux.

(ALDE). (EN) Monsieur le Président, Albert Einstein dit la http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=vie" comme bicyclette, http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=faut" http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=avancer" http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=perdre" pour l'http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=equilibre" . C'est précisément ce que nous attendons de la nouvelle Commission. En même temps, nous sommes inquiets. Le dossier du changement climatique, par exemple, est divisé entre plusieurs portefeuilles. C'est extrêmement préoccupant. Les questions de politiques industrielle et énergétique, quant à elles, seront confiées à des commissaires issus d'un seul et même groupe politique. C'est également extrêmement préoccupant. Ce dont nous avons besoin à présent, c'est d'un équilibre

et d'un soutien pour une croissance économique durable. Il est important que cela se reflète dans la stratégie «UE 2020».

Les premiers mots d'un roman sont toujours les plus difficiles à écrire. L'impression donnée par la Commission et son mode de fonctionnement se reflèteront et seront inscrits dans la stratégie «UE 2020». Ce sera révélateur du travail et de la qualité de la nouvelle Commission. J'espère que l'accent sera mis sur le développement durable.

Ulrike Lunacek (Verts/ALE). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du nouveau collège, Mesdames et Messieurs, en ces temps de crise économique, financière et climatique, les citoyens de l'Europe attendent de vous une action résolue. Ils attendent des projets clairs et ambitieux. Monsieur Barroso, vous avez répété à plusieurs reprises aujourd'hui que nous ne pouvions pas continuer comme si de rien n'était et que nous devions faire preuve d'audace et de courage. Ce n'est pourtant pas l'impression qui se dégage de vos lignes directrice et des auditions de la plupart des commissaires.

Prenez, par exemple, la politique étrangère. Madame la Baronne Ashton, c'est vous qui devriez et devez parler d'une seule voix pour l'Europe. Votre tâche ne se limite pas à assurer une bonne coordination ou à consulter les États membres. Nous attendons de vous que vous présentiez des projets précis et audacieux au Conseil, concernant, par exemple, une force européenne de protection civile en cas de catastrophes naturelles, dans la lignée du rapport Barnier. Vous devez prendre les devants, y compris dans les dossiers liés à la crise financière. Nous avons besoin d'une surveillance commune des marchés financiers et d'une taxe sur les transactions financières.

Présentez ces propositions au Conseil. Je vous en prie, faites-le et n'attendez pas un «oui» ou un «non» du Conseil ou que certains États membres commencent à exercer des pressions à votre encontre. Si nous obtenons de vous ce rôle dirigeant, alors vous recevrez également le soutien du Parlement européen. Pour l'instant, vous ne l'avez pas.

John Bufton (EFD). – (EN) Monsieur le Président, je me vois dans l'obligation de soulever ce que je considère être une question très importante pour le Royaume-Uni.

Actuellement, le Royaume-Uni bénéficie d'une dérogation à la semaine de travail de 48 heures. Or, après avoir écouté les propos de M. Andor lors des auditions et bien que je n'aie rien à reprocher à M. Andor sur le plan personnel, je suis très préoccupé par la voie sur laquelle il va, selon moi, nous entraîner. Selon moi, il est probable que le Royaume-Uni devra renoncer à sa dérogation. Si c'était le cas, cela ferait trois millions de perdants dans notre pays, trois millions de personnes qui sont heureuses de faire des heures supplémentaires. Les pompiers volontaires britanniques qui, dans ma région, le pays de Galles, couvrent 75 % du territoire, sont menacés.

À l'approche des élections législatives, j'appelle tous les eurodéputés britanniques présents aujourd'hui à voter contre la nouvelle Commission, en sachant que si le bon peuple de mon pays venait à perdre le bénéfice de la dérogation à la semaine de travail de 48 heures, nous aurons à souffrir de graves conséquences. La balle est dans leur camp. Leur vote sera observé, tout comme moi, par trois millions de personnes.

Andreas Mölzer (NI). – (DE) Monsieur le Président, le traité de Lisbonne vise à renforcer l'Union européenne et, ce faisant, bien sûr, au premier chef la Commission européenne, ainsi que notre Parlement. Sachant cela, il est grotesque de constater que l'on a placé à la tête des institutions de l'UE des poids plumes de la politique. Les observateurs s'accordent à dire que la nouvelle Commission ne comprend aucun véritable personnage d'envergure sur le plan politique. Le président de la Commission lui-même représente déjà le plus petit dénominateur commun sur lequel les dirigeants des grands États membres ont pu s'accorder et, de toute évidence, on n'a pas rectifié le tir en ce qui concerne la nomination des différents commissaires. Avant tout, le nouveau président du Conseil et la haute représentante sont, eux aussi, plutôt considérés comme des poids plumes politiques. Nos partenaires politiques importants, comme les États-Unis, nous le font déjà savoir et nous ne savons pas encore comment les choses vont se passer avec d'autres partenaires, comme la Russie, par exemple.

En conséquence, il y a lieu de se demander si un Parlement européen renforcé peut vraiment, en coopérant avec une Commission faible, faire quoi que ce soit de positif en matière d'intégration et pour satisfaire les intérêts des peuples européens. <BRK>

Paul Rübig (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, j'invite la nouvelle Commission à en faire davantage pour les petites et moyennes entreprises. Deux tiers de nos travailleurs sont actifs dans ces entreprises, qui génèrent

50 % du produit intérieur brut. Nous devons, avant toute, veiller à améliorer l'accès au crédit pour les petites et moyennes entreprises, car, en temps de crise surtout, le capital à risque est particulièrement utile pour parvenir à continuer de payer de bons salaires. Nous devons être plus concurrentiels. Pour cela, nous avons besoin de soutenir davantage l'infrastructure. Il convient notamment d'améliorer les réseaux transeuropéens.

Nous devons veiller à ce que les petites et moyennes entreprises aient également accès à la recherche, afin de pouvoir, via l'Institut européen d'innovation et de technologie, offrir de nouveaux produits et services. Nous devons également améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels. Ce sera un enjeu majeur pour la Commission européenne. Je présente à la nouvelle Commission européenne tous mes vœux de succès et lui souhaite bonne chance pour l'avenir.

Milan Zver (PPE). – (*SL*) Je suis de ceux qui pensent qu'aujourd'hui est un grand jour pour la démocratie européenne, non seulement parce que nous allons achever la mise en place de nouvelles institutions et structures européennes, mais également parce que nous allons adopter cet accord interinstitutionnel qui, avec le traité de Lisbonne, accroît la capacité d'influence des citoyens européens sur la politique européenne.

Cela me semble particulièrement important en ce moment précis où nous voyons apparaître, ou commencer à apparaître, les signaux d'une première crise de la démocratie européenne: un recul constant de la participation aux élections, une confiance un peu plus ébranlée de jour en jour dans des institutions démocratiques fondamentales et le fait que, dans certaines capitales européennes, les manifestations sont accueillies dans la violence, tandis que dans d'autres, on commémore les symboles du totalitarisme et d'autres régimes semblables.

En résumé, je pense qu'il était grand temps que la classe politique européenne fasse aussi quelque chose pour développer la démocratie au niveau institutionnel, mais cela ne suffira pas. Nous devons également nous efforcer d'encourager le développement de la culture politique démocratique, en particulier dans les anciens pays communistes.

Juan Fernando López Aguilar (S&D). – (ES) Monsieur le Président, les membres de la délégation espagnole du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen vont voter en faveur de l'investiture de la Commission baptisée «Barroso II». Nous avons de bonnes raisons de le faire. L'une d'entre elles est que nous sommes convaincus que M. Barroso lui-même ne pourrait pas donner raison aux critiques de Barroso I alors qu'il dispose d'un mandat pour la Commission Barroso II.

Les raisons en sont claires aux yeux de tous. L'Europe a changé, le monde a changé et il est aujourd'hui en crise. À l'époque de la mondialisation, une crise mondiale appelle la réponse d'une Europe, elle aussi, d'envergure mondiale. Plutôt que de répondre à la crise en y ajoutant de nouvelles crises, nous devons agir, et maintenant. Nous devons prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique, promouvoir les nouvelles sources d'énergie, accroître le poids de notre politique étrangère sur la scène mondiale et contribuer à faire de ce monde un monde plus sûr en luttant contre le crime et le terrorisme. Nous devons agir maintenant.

Six mois se sont maintenant écoulés depuis les élections. Il est à présent temps pour nous de disposer d'une Commission au sommet de ses capacités et pleinement opérationnelle. C'est ce qu'attendent les 500 millions d'Européens qui nous regardent. Nous sommes donc convaincus que l'inaction n'est pas une option. Pour Barroso II, la seule option est de surprendre les critiques de Barroso I en agissant, et de manière résolue.

Cristian Dan Preda (PPE). – (RO) Je souhaiterais, moi aussi, souligner combien ce jour est important. Nous allons en effet voter pour une Commission qui sera non seulement la Commission de 27 États membres, mais également celle d'une Europe unique. D'aucuns dans cet hémicycle ont souligné qu'il y avait urgence à mettre en œuvre le traité de Lisbonne. Il s'agit d'une urgence éclipsée par une difficulté de taille: la crise actuelle, qui est tout sauf propice à la mise en œuvre de ce Traité visant à donner naissance à une Europe unique à 27 membres qui soit en même temps crédible aux yeux de tous les Européens.

Je voudrais mettre l'accent sur le fait que le principal défi pour l'Union européenne est à mes yeux de créer un sentiment de solidarité entre les Européens des anciens et des nouveaux pays, ou, en d'autre termes, entre les Européens de l'Est et de l'Ouest. Il n'y a que de cette manière que nous parviendrons à rendre l'Europe crédible aux yeux de ceux qui aspirent, tôt ou tard, à adhérer à notre Union, qu'il s'agisse des Balkans occidentaux, de la Moldavie, de la Turquie ou de l'Islande.

Liisa Jaakonsaari (S&D). – (FI) Monsieur le Président, on ne peut nier qu'il aura fallu longtemps pour constituer cette Commission. Les futurs historiens se demanderont sûrement comment il était possible, à

l'heure où l'Europe traverse la plus profonde récession de son histoire économique, de perdre six mois pour mettre sur pied la Commission.

Toutefois, je pense que la Commission et le Parlement sortent globalement grandis et renforcés de ce processus. C'est pourquoi je suis surprise de constater que le groupe Verts/Alliance libre européenne a décidé, à l'unanimité, de ne pas soutenir la nouvelle Commission, d'autant que, comme ils l'ont dit eux-mêmes à de nombreuses reprises, les Verts ont gagné beaucoup de ce processus et que leurs objectifs ont été acceptés. Honnêtement, je pense qu'ils font preuve là d'un populisme poussé à l'extrême.

Le marché intérieur et l'Europe sociale sont comme frère et sœur: la viabilité de l'un dépend de celle de l'autre. Dès lors, le recours à une évaluation de l'impact social constituera un pas important sur la voie d'une Europe sociale.

Eva Lichtenberger (Verts/ALE). – (DE) Monsieur Barroso, Monsieur le Président, je suis déçue non seulement par le choix des commissaires, mais également par votre attribution des portefeuilles. La manière dont vous avez divisé certains d'entre eux rendra très difficile, à l'avenir, de mener des négociations spécifiques au sein des commissions. Qui plus est, vous avez retiré à certains commissaires un portefeuille dans lequel ils avaient, en fait, prouvé leur compétence, pour leur en confier un dont ils ne voulaient pas vraiment. Je vois aussi cela d'un point de vue psychologique. Un commissaire frustré, Monsieur Barroso, peut faire beaucoup de dégâts, car il va se retrouver, surtout au début de son mandat, confronté à beaucoup de personnes qui lui feront des propositions dont il ou elle ne saura que faire. Je pense donc que c'est une mauvaise décision.

La deuxième remarque que je désirerais formuler concerne l'accord interinstitutionnel. Il est clair que nous lutterons pour sa mise en œuvre, maintenant que le traité de Lisbonne est en vigueur. Nous aurons notre mot à dire sur les traités internationaux. Je vous le garantis, même si le Conseil et la Commission essaient de gagner du temps. La Commission doit s'y préparer.

Czesław Adam Siekierski (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, l'Union européenne se trouve dans une situation inédite. Le traité de Lisbonne a amené des changements considérables. Que pouvons-nous en dire deux mois après son entrée en vigueur? En réalité, si l'on y regarde de plus près, cette étape, bien que positive et importante, n'était qu'un début. Le moment est venu de donner à ces dispositions et résolutions un véritable contenu. Nous devons répartir comme il se doit les compétences entre les institutions ou les nouveaux postes importants qui ont été créés et établir des principes et des règles de coopération. Nous devons également préserver le principe d'égalité de fait entre les États membres, mais également entre les États membres et l'Union. Il est important de ne pas reléguer au second plan les présidences tournantes exercées par les États membres.

Seule une Union cohésive, parlant d'une seule voix, obtiendra la place qui lui revient dans le concert des nations. Ce à quoi nous avons assisté les deux derniers mois laisse planer une série de doutes. Il faut donc réfléchir de près aux problèmes identifiés et prendre des mesures qui nous permettront d'obtenir les effets escomptés et une qualité de fonctionnement inédite de l'Union européenne.

Csaba Sógor (PPE). – (HU) La question autrefois posée par Kissinger est souvent répétée: qui faut-il appeler en Europe? D'aucuns veulent souligner par là que nous aurions besoin de fortes personnalités et de visages connus. Eh bien, non! C'est d'institutions fortes que nous avons besoin. Nous avons besoin d'un Conseil, d'un Parlement, d'une Union dans laquelle n'importe qui au Conseil pourrait répondre au téléphone parce qu'il ou elle serait à même de donner la réponse et la solution qui s'imposent. Mon coup de téléphone à l'Europe est le suivant: nous souhaiterions une Europe dans laquelle les droits des minorités nationales traditionnelles soient respectés, où des lois linguistiques telles qu'on les connaît en Slovaquie n'existent pas. L'entrée en vigueur de la loi slovaque ne se contente pas de violer les dispositions de la charte des droits fondamentaux de l'UE et de la convention européenne des droits de l'homme, elle menace également l'un des principaux acquis de l'intégration européenne: le fonctionnement d'un marché intérieur unifié. J'invite la Commission à prendre les mesures qui s'imposent, conformément à l'avis du service juridique, afin de s'assurer que le droit communautaire continue, dans tous les cas, de prévaloir.

Derek Vaughan (S&D). – (EN) Monsieur le Président, les Fonds structurels ont eu et ont toujours une importance considérable pour des régions comme le pays de Galles. Nombreuses sont les personnes, les communautés et les entreprises qui en ont profité et en profitent toujours. Les difficultés économiques que nous connaissons depuis peu rendent ces fonds d'autant plus importants.

Il est donc essentiel que tous ces groupes puissent continuer de bénéficier des Fonds structurels. Je pense que toutes les régions d'Europe, si elles répondent aux critères d'octroi en vigueur après 2013, devraient avoir

un Fonds structurel à leur disposition. Je pense qu'il nous faut exclure l'option d'une renationalisation des Fonds structurels. À cet égard, je me félicite particulièrement des remarques livrées par le commissaire désigné au budget et à la programmation financière, qui a exprimé son opposition à la renationalisation de la politique de cohésion et des Fonds structurels.

Je pense également qu'il est vital que le financement ne soit pas brusquement interrompu en 2013 pour tous les groupes que j'ai mentionnés. Selon moi, il est important de prévoir, pour les régions qui ne répondraient plus aux critères de convergence après 2013, un statut provisoire. Je formule l'espoir que la Commission donne à la politique de cohésion et aux Fonds structurels la priorité qu'ils méritent dans les prochaines semaines et les prochains mois.

Gay Mitchell (PPE). – (EN) Monsieur le Président, je souhaite soulever ici une question que j'ai déjà soulevée dans mon propre pays. J'espère que le fait de l'aborder dans les deux directions, de haut en bas et de bas en haut, nous permettra, d'une manière où d'une autre, d'obtenir que les choses bougent.

Nous parlons constamment de la crise bancaire et de ce que nous pouvons faire pour venir en aide aux petites et moyennes entreprises. Le problème est que de nombreuses petites et moyennes entreprises sont tout simplement privées d'accès au crédit, même si leur activité est viable et qu'elles peuvent fournir de l'emploi. La disparition des banquiers est, selon mon expérience, la principale explication. Cette crise est survenue parce que le système bancaire était en mode de pilotage automatique, ce qu'il est toujours dans de nombreux cas. La Banque centrale européenne et la Commission européenne ont fourni une aide considérable aux institutions financières. Il est temps à présent que nous revenions, et que nous utilisions pour cela tous les leviers dont nous disposons, au banquier traditionnel, celui qui est capable de prendre un risque calculé en fonction de la personne qu'il a en face de lui, des aptitudes et du passé de celle-ci.

Je suis véritablement convaincu que cela ferait une différence. Aux 27 commissaires présents ici, je dis: ne sous-estimez pas votre capacité d'influence...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Jörg Leichtfried (S&D). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, je voudrais formuler deux remarques absolument vitales à mes yeux. On a beaucoup parlé, aujourd'hui, de surmonter la crise. Nous devons, à cet égard, être attentifs à un point: il ne suffit pas, pour que cette crise soit surmontée, que des bonus recommencent à être payés et que les banques renouent avec la stabilité. Cette crise ne sera surmontée que lorsque ceux qui ont perdu leur emploi seront réengagés et lorsque ceux qui n'ont encore jamais eu de travail seront en mesure d'en trouver un. À ce moment-là, nous pourrons dire que nous aurons surmonté la crise.

Pour cela, il est primordial que votre Commission se fixe comme objectifs de créer et de préserver les emplois et de garantir à ceux qui travaillent dur qu'ils recevront en retour un salaire décent et une plus grande part de la prospérité générale qu'auparavant. Si vous y parvenez, Monsieur Barroso, alors je pense que le bilan de la nouvelle Commission sera meilleur que celui de la précédente.

Seán Kelly (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, comme lors de l'élection d'un pape, j'espère que nous pourrons dire ce soir «*Habemus Papam*; *habemus* Commission». Il y a cependant un point qui me tracasse, comme beaucoup d'autres personnes. Le traité de Lisbonne prévoit la nomination d'un président du Conseil, et ce à des fins de clarté. Or, je ne suis pas certain que nous ayons apporté cette clarté. Peut-être le président Barroso pourra-t-il nous répondre sur ce point.

Le moment venu, en temps de crise, qui sera la voix unique de l'Europe? Est-ce que ce sera M. Van Rompuy? M^{me} la baronne Ashton? Est-ce que ce sera l'un des commissaires, la Présidence tournante ou le président Barroso en personne? Je voudrais une réponse à cette question.

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (EN) Monsieur le Président, j'essaierai d'abord de répondre à certaines questions concrètes, avant de passer aux questions plus générales.

Je commencerai par la zone euro. Certains députés de ce Parlement ont soulevé des questions relatives à la zone euro et aux problèmes auxquels sont actuellement confrontés certains États membres de la zone euro. Permettez-moi tout d'abord de vous rappeler que l'euro est l'une des grandes réussites de l'histoire de l'Europe. Composée au départ de 11 participants, la zone euro a grandi et compte aujourd'hui 16 États membres. Elle est une zone de stabilité et de création d'emplois. Bien sûr, elle a été affectée par la crise, tout comme d'autres pays à l'extérieur de la zone euro. Il est inutile de vous rappeler qu'il y a à peine quelques jours, j'ai reçu le

premier ministre d'Islande, un pays très proche de nous, qui n'est pas membre de la zone euro et qui, pourtant, subit la crise. Je tiens à répéter que cette crise n'est pas née dans la zone euro; elle est venue de l'extérieur.

La vérité, cependant, est que l'euro a protégé les pays qui ont adopté la monnaie unique. Je pense que l'Europe serait aujourd'hui dans une situation bien plus difficile si nous n'avions pas eu l'euro, dont il nous reste encore à cueillir tous les bénéfices. Pour cela, nous devons renforcer la coordination économique au sein de la zone euro. Il est vrai que notre union n'est pas que monétaire. Il nous faut une véritable union économique. Le Traité offre de nouvelles possibilités, que j'entends exploiter. C'est ce principe qui guidera l'action d'Olli Rehn, qui sera, si vous nous accordez votre confiance, le nouveau commissaire en charge de ces questions.

Il est certes important d'explorer des pistes pour le renforcement de la zone euro à l'avenir, mais cela ne nous empêche pas, bien sûr, de nous pencher sur le présent. La zone euro traverse une période difficile. Il est inutile de le nier. D'autres pays, à l'extérieur de la zone euro, connaissent également des temps très difficiles. Reconnaissons-le également. Je dois dire, toutefois, que la manière dont est décrite la situation sur les marchés financiers a parfois tendance à amplifier les problèmes et ne livre pas toujours une analyse objective de la réalité. Les analyses de ce genre viennent généralement de pays situés en dehors de la zone euro.

La zone euro est néanmoins à même de surmonter les difficultés qu'elle traverse actuellement. Nous avons notre système de règles fiscales, le pacte de croissance et de stabilité, qui doit être correctement appliqué. Dans le cas de la Grèce, nous avons la capacité d'évaluer et de surveiller la mise en œuvre de son programme d'ajustement fiscal. Il nous est aussi possible de recommander à la Grèce des réformes structurelles ambitieuses, qui seront également surveillées de près par la Commission.

Le 3 février, la Commission a adopté un train de mesures relatives à la Grèce, qui seront présentées au Conseil au début de la semaine prochaine. Naturellement, la solution exige avant tout une action du côté grec. Soutenir la détermination des autorités grecques permettra d'accroître la confiance générale dans les chances de réussite du programme ambitieux qu'elles ont adopté.

Les États membres et, notamment ceux de la zone euro, ne doivent pas perdre de vue que les politiques économiques menées par chacun d'entre eux ont des implications sur les économies des autres. Je me félicite de l'existence de signaux clairs montrant que tous les États membres ont compris l'enjeu et vont agir en fonction.

M^{me} Gebhardt, je pense, a posé une question précise au sujet de la politique des consommateurs. Il existe une personne au sein de la Commission dont c'est là la compétence expresse. Il s'agit du commissaire Dalli. Il sera chargé de la politique des consommateurs, proposera des initiatives dans ce domaine et en débattra avec vous en commission IMCO ainsi qu'en plénière. Certains aspects précis relevant du droit civil relèveront de la responsabilité de la commissaire en charge de la justice, la vice-présidente Reding. C'est normal. Dans la plupart des exécutifs européens, ce genre d'aspects est confié au ministre de la justice.

Bien sûr, toutes les décisions portant sur de nouvelles initiatives devront recevoir l'aval du collège. J'attache énormément d'importance à la collégialité. C'est d'ailleurs ce que nombre d'entre vous ont vivement recommandé à la Commission: continuer de placer un accent fort sur la collégialité. Les Traités confèrent au président de la Commission le rôle de garant de la collégialité. C'est une tendance normale dans les politiques contemporaines. De plus en plus de questions sont, par nature, transversales ou horizontales. Elles doivent être dotées d'une finalité commune et nécessitent l'intégration de différentes politiques sectorielles.

Ce qui se fait à la Commission est le reflet plus ou moins fidèle des modèles de gouvernance qui prévalent au niveau national et mondial. Il est fréquent, de nos jours, que les chefs d'État ou de gouvernement soient dans l'obligation d'apporter une réponse coordonnée et cohérente à des dossiers qui, auparavant, étaient gérés distinctement par ceux qui en étaient responsables au sein des différents gouvernements.

C'est donc précisément la voie que nous avons l'intention de suivre et je tiens à souligner ce point non sans une fierté toute particulière, car nous construisons cette nouvelle Commission en nous fondant sur l'expérience de celle qui l'a précédée. La Commission sortante a été la première Commission de l'Europe élargie, la première à être constituée de 27 membres issus de 27 pays différents. Le fait que cette Commission ait pu travailler dans un esprit d'authentique collégialité, en se laissant guider par un même but, n'est autre que la démonstration du fait qu'une Union européenne élargie est capable de fonctionner avec 27 membres, voire plus. Je pense que cela revêt aussi une importance essentielle pour l'avenir.

Certaines questions concrètes ont été posées au sujet de la politique de cohésion et de certaines politiques communautaires, comme celles de la pêche et de l'agriculture. Je peux citer comme exemple la question de

M. Capoulas Santos. La politique de cohésion est ancrée dans le traité de Lisbonne. C'est une politique européenne par nature. Reste à savoir comment nous allons poursuivre le processus de réforme, dans le but d'améliorer le rapport coût/efficacité de la politique tout en s'assurant que la politique de cohésion et la politique régionale se traduisent par de véritables gains de compétitivité dans toutes les régions d'Europe. Si nous parvenons à nous assurer que la politique remplisse ces objectifs, nous aurons toutes les cartes en main à l'occasion du prochain débat sur le financement. Je tiens à vous assurer de ma pleine adhésion, ainsi que de celle, je crois pouvoir le dire, de toute la nouvelle Commission, aux principes de cohésion sociale, économique et territoriale qui sont également ancrés dans le traité de Lisbonne. Nous ferons bien sûr tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir les politiques communes européennes.

Certains, comme M. Cercas, ont posé des questions précises au sujet des évaluations de l'impact social. Je tiens à préciser ce que j'ai déjà dit publiquement. Nous nous engageons à introduire cette évaluation de l'impact social dans notre travail via le comité d'analyse d'impact. Nous pensons avoir fait des progrès considérables en matière d'évaluations d'impact. Nous sommes toujours prêts à en faire encore et nous croyons que la dimension sociale doit être correctement prise en considération dans nos travaux.

Certains députés m'ont interrogé au sujet de la sécurité énergétique. Je souhaite souligner que la sécurité énergétique ne sera pas oubliée dans notre proposition de stratégie «UE 2020», dont l'une des nouveautés est précisément qu'elle regroupera des politiques autrefois traitées distinctement. Je pense que la promotion de la sécurité et de la performance énergétiques doivent figurer en bonne place dans notre programme pour la compétitivité et une croissance plus écologique, plus durable et plus économe en Europe. Cela montre l'importance que nous prêtons au sujet.

Certains d'entre vous, dont M. Hökmark, m'ont interpellé au sujet des PME et de la valeur du marché intérieur. Il est primordial de relancer le marché intérieur sans attendre, mais, disons-le clairement, le marché intérieur n'est pas qu'un marché, même si les marchés sont importants.

D'aucuns croient que nous défendons les marchés parce que nous sommes des fondamentalistes du marché. Ils se trompent lourdement. Nous pensons que le marché intérieur est, avant tout, la base du projet européen. Il n'y aura pas d'Union européenne forte sans un marché intérieur. Si nous venions à autoriser une fragmentation du marché intérieur, l'Europe reverra poindre le visage immonde du nationalisme économique. Nous devons être courageux dans nos paroles et dire que le marché intérieur est là pour défendre les plus faibles, les consommateurs, pour défendre les petites et moyennes entreprises contre les monopoles et, bien sûr, pour défendre le projet européen dans son ensemble. C'est pour ces raisons que j'ai demandé à M. Monti de nous présenter un rapport. Le but est d'obtenir de nouvelles idées et d'élargir le consensus afin de relancer et d'approfondir le marché intérieur, l'une des grandes réussites passées et à venir du projet européen.

J'aimerais maintenant évoquer quelques questions plus générales que certains d'entre vous ont abordées. Joseph Daul, Martin Schulz, Alain Lamassoure – qui a fait une intervention où il a bien insisté sur la question de l'audace –, Juan Fernando López Aguilar, Jaime Mayor Oneja et beaucoup d'autres ont soulevé la question de l'ambition. C'est, à mon avis, un point extrêmement important et nous devons avoir effectivement un débat honnête entre nous sur ce point.

Certains d'entre vous, notamment Martin Schulz, m'ont interrogé encore une fois sur la question du marché et du social. Je tiens à vous le répéter: ce n'est pas la Commission que vous devez convaincre du besoin d'avoir une vocation sociale. C'est avec nous que vous devez essayer de convaincre quelques capitales, parce que la vérité est très claire: certaines capitales pensent que l'Europe, c'est le marché, et que, d'après le principe de subsidiarité, le social, c'est eux. Je ne suis pas d'accord. Je trouve que pour obtenir également une adhésion émotionnelle à l'Europe, il nous faut une dimension sociale. Il faut une dimension sociale qui combine effectivement ce qu'on peut faire au niveau communautaire avec ce que l'on peut faire au niveau national. Personne ne veut créer de système de sécurité sociale européen, de système de santé centralisé en Europe. Ce n'est pas ce que nous proposons.

D'ailleurs, il ne faut pas voir ça en termes de concurrence entre le niveau national et le niveau européen. Mais si, en complément de ce que nous faisons sur le plan du marché intérieur, de la concurrence, de la politique des aides d'État, d'autres politiques comme la politique commerciale extérieure, il n'y a pas une dimension sociale de l'Europe, nous aurons un problème de légitimité du projet européen.

J'insiste donc. Ce n'est pas nous qu'il faut convaincre du besoin d'une dimension sociale. Travaillez avec nous pour renforcer la dimension sociale de l'Europe, l'économie sociale de marché, qui est d'ailleurs inscrite comme objectif dans le traité de Lisbonne. J'y tiens beaucoup et on doit lutter pour elle ensemble. Cela ne fait aucun doute.

(Applaudissements)

En ce qui concerne la question de la gouvernance – un problème qui est cher à M. Verhofstadt et aussi à moi-même –, encore une fois, aidez-nous, appuyez-nous. Je suis pour une gouvernance renforcée de l'Europe et l'Europe a besoin de cette gouvernance renforcée. Mon discours – vous direz un discours, c'est un discours, mais c'est quand même un discours que je fais au nom du nouveau collège et qui traduit une ambition, une ligne politique – est clair. Nous ne sommes pas en train de vivre des moments comme les autres. Je l'ai dit: à l'intérieur de l'Europe comme à l'extérieur, on a besoin de plus de détermination sur le plan européen. Je suis absolument convaincu, intellectuellement, politiquement, que si l'Europe n'agit plus de façon concertée, nous risquons de ne plus avoir qu'une place insignifiante au niveau international. Je l'ai dit dans mes lignes directrices, devant les chefs d'État et de gouvernement, et je vais le répéter au Conseil européen informel, après-demain, car j'en suis convaincu.

Je pense que les développements récents n'ont fait que souligner cette situation avec plus d'acuité. La crise financière internationale a montré à quel point nos économies sont interdépendantes. Les problèmes que connaît maintenant la zone euro montrent aussi combien nos économies sont interdépendantes. Nous devons donc jouer un rôle accru en termes de coordination et de gouvernance européenne. Il ne faut pas nécessairement donner à Bruxelles des compétences nationales: c'est un débat du XX^e siècle qui, je crois, est dépassé. C'est une erreur de poser ce débat en termes de «c'est pour Bruxelles, c'est pour la Commission, c'est contre les États membres...», car ce débat est ridicule.

Il est évident qu'aujourd'hui, si nous voulons compter dans le monde, nos États membres seuls n'ont pas l'influence nécessaire pour discuter d'égal à égal avec les États-Unis, la Russie ou la Chine. Nous avons besoin de cette dimension, non pas pour renforcer Bruxelles, mais pour renforcer l'Europe et surtout pour répondre aux intérêts concrets de chacun et de chacune de nos concitoyennes et concitoyens. C'est là qu'il faut travailler ensemble, et là aussi, je vous dis: appuyez-nous. Nous avons besoin de votre soutien, non pas dans une logique de guerre entre les institutions – plus que jamais, nous avons besoin du partenariat institutionnel –, mais pour défendre l'intérêt de l'Europe dans le monde.

Enfin, en termes de relations extérieures, là aussi, soyons absolument clairs. Dans quel domaine l'Europe compte-t-elle dans le monde? L'Europe compte dans le monde là où elle a, effectivement, une position coordonnée. Elle est respectée sur le plan commercial, cela je peux vous le garantir. Nos lois de concurrence sont respectées par tous les grands conglomérats internationaux. Nous avons une politique commune. Nous avons des institutions. Nous avons la base pour agir. Mais attention! Nous sommes à un moment, notamment en termes de sécurité internationale, où l'Europe n'a pas aujourd'hui les instruments géopolitiques et de défense que d'autres ont. Je vois très bien que, quand je parle avec quelques-uns de nos partenaires globaux, ils pensent surtout en termes de sécurité. Ils pensent en termes d'équilibre stratégique. Et là, il faut le dire clairement, l'Europe ne peut pas être naïve.

Le problème de Copenhague n'était pas un manque d'ambition de l'Europe, comme certains le disent. Au contraire, nous étions de loin les plus ambitieux. Pour moi, ce que Copenhague a montré, c'est que nous devions articuler un intérêt européen dans les différents domaines et le défendre de façon cohérente et stratégique, avec tous nos partenaires. Il ne faut donc pas simplement mener une politique généreuse, qui est importante, mais il faut que nous ayons aussi la force de défendre notre générosité et la conviction de défendre nos intérêts. C'est cela que j'ai l'intention de faire, et j'espère aussi votre soutien en ce sens.

Finalement, quelques-uns – MM. Lehne et Swoboda, M^{me} Roth-Behrendt, M^{me} Wallis et M. Rangel, entre autres – ont beaucoup parlé de la question interinstitutionnelle, notamment de l'accord-cadre. Je tiens à vous dire que ce que j'ai fait dans les négociations avec vous, c'est précisément traduire l'esprit et la lettre du traité de Lisbonne.

Certains n'ont pas encore compris que le Parlement européen a aujourd'hui des compétences qu'il n'avait pas avant le traité de Lisbonne. Je crois à la dimension européenne de parlementaire, et si je parle de dimension – mon anglais n'est pas aussi bon que le vôtre, Madame Wallis –, ce n'est pas pour dire quelque chose de vague. Pour moi, dimension, cela veut dire profondeur, cela veut dire étendue. C'est tout de même quelque chose de très ambitieux.

Je veux travailler avec le Parlement dans cet esprit. Pas contre une autre institution, car je crois – et je dois le dire ici – que nous avons besoin d'un Conseil et d'un Conseil européen très forts. Je salue les innovations du traité de Lisbonne, notamment l'existence d'une Présidence stable du Conseil européen, parce que cela donne continuité et cohérence sur la durée.

Je salue vivement la création de la fonction de haut représentant, qui est en même temps vice-président de la Commission européenne. Ce n'est pas pour rendre les choses plus difficiles, au contraire! Au lieu d'avoir deux centres pour les relations extérieures, l'un du côté du Conseil, l'autre du côté de la Commission, nous avons maintenant une personnalité – dans ce cas Lady Ashton – qui va défendre l'intérêt européen avec la légitimité intergouvernementale, qui reste très importante en matière extérieure, mais aussi avec la légitimité communautaire.

Je dis donc cela avec une très grande conviction. Je crois que ce serait une erreur de lancer maintenant un débat ou une confrontation institutionnelle. Nous avons besoin des différentes institutions. Certains ont dû poser l'éternelle question de M. Kissinger sur le numéro de téléphone. Je l'ai déjà dit une fois: M. Kissinger était le secrétaire d'État. Je crois que désormais, l'interlocuteur du secrétaire d'État américain, c'est Catherine Ashton. Elle a la responsabilité et la capacité de le faire.

Mais, effectivement, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, hormis les rapports avec nos États membres, nous avons, dans le traité de Lisbonne, le président du Conseil qui représente l'Europe pour des questions de politique extérieure et de sécurité commune, et la Commission qui, d'après l'article 17, représente l'Europe pour le reste des relations extérieures. C'est notre système.

D'aucuns voudraient un système complètement unifié. Comme certains l'ont dit, les Américains n'ont parfois pas un système complètement unifié non plus. Parfois nous négocions avec l'administration américaine et nous découvrons par la suite que le Congrès ne suit pas exactement les positions de l'administration américaine.

Ici, il faut également comprendre que nous sommes vingt-sept États membres. Nous avons un système qui, par rapport au système intérieur, est un progrès. Au lieu d'avoir une Présidence qui change tous les six mois, nous avons une Présidence stable du Conseil. Nous avons maintenant la haute représentante et vice-présidente de la Commission. C'est un progrès, certes, mais la dynamique est plus importante que la mécanique. Et c'est en ce sens que nous devons donner une nouvelle dimension à notre action.

J'en termine en adressant un appel à ce Parlement. Avec le pouvoir vient la responsabilité. Et là, je vais être très franc avec vous, Mesdames et Messieurs les députés. Le Parlement européen a gagné beaucoup en pouvoirs avec cette révision. J'espère que ces pouvoirs seront utilisés, non seulement pour les questions sympathiques, pour les *feel good policies*, mais aussi pour la responsabilité de gouverner l'Europe avec les autres institutions. C'est un grand test sur la responsabilité de toutes les institutions – du Parlement européen, de la Commission et du Conseil européen.

Certains d'entre vous m'ont demandé – sincèrement, je le crois – de faire preuve de plus d'audace. Je peux vous dire que je suis prêt à mener ce combat. Mais la Commission seule ne pourra pas le mener à bien. Soyons clairs sur ce point. Ce serait une illusion, et la Commission ne peut pas établir son influence, son pouvoir, sa direction contre nos États, qui sont des États démocratiques.

Nous devons le faire ensemble, avec une assemblée parlementaire – dans ce cas un Parlement européen – qui assume véritablement sa responsabilité, qui n'est pas simplement, comme certains le veulent, de la protestation. Et j'ai remarqué que certains parlent plus fort parce qu'ils sont plus faibles! Ce dont nous avons besoin, c'est d'une convergence de toutes les forces politiques responsables européennes.

Certaines forces politiques ont dit qu'elles voteraient contre nous. Je peux vous dire, pour les extrêmes, que je serais préoccupé si elles votaient pour nous. Je n'ai pas besoin de cet appui. La Commission ne veut pas de leur appui. Mais la Commission veut et demande l'appui de toutes les forces européennes. Ça, je vous le demande. Je le demande avec modestie, mais aussi avec la conviction que nous avons besoin de votre soutien et que vous pouvez nous aider à dépasser le décalage qui existe aujourd'hui.

Quel est le véritable problème? Soyons clairs sur ce sujet aussi. Il y a aujourd'hui, en Europe – et ce sera mon point final, Monsieur le Président –, quand nous en parlons à nos concitoyens, un décalage fondamental entre les ambitions déclarées et les résultats que nous arrivons à obtenir.

Certains veulent maintenant utiliser ce décalage pour faire baisser les ambitions. D'autres – et nous sommes de ce côté – veulent faire monter les résultats pour que ces résultats soient à la mesure des ambitions. Je compte sur ce Parlement pour accomplir notre ambition, une ambition pour une Europe plus forte, dans un monde de plus en plus exigeant.

Je vous demande d'apporter votre soutien à la nouvelle Commission pour que, avec ambition, nous puissions concrétiser le rêve européen.

(Applaudissements)

Le Président. – Merci, Monsieur Barroso, pour vos réponses détaillées aux questions et remarques formulées par l'Assemblée, ainsi que pour vos propos très complets au sujet des relations mutuelles de la Commission européenne et du Parlement européen. Nous avons conscience de la responsabilité qui incombe au Parlement européen. Notre accord est un accord inédit. Nous sommes en passe de travailler plus étroitement que jamais. Que deux institutions communautaires, à savoir le Parlement européen et la Commission européenne, aient une responsabilité commune revêt un sens tout particulier. Merci également de nous avoir exposé votre vision du travail de la Commission européenne et de ses objectifs. Je voudrais remercier encore une fois M. López Garrido, qui représente la Présidence espagnole, ainsi que l'ensemble de la délégation espagnole pour leur présence dans cet hémicycle durant nos travaux et ce débat.

J'ai reçu, conformément à l'article 106, paragraphe 4, du règlement, cinq propositions de résolution⁽¹⁾.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu mardi 9 février 2010.

Déclarations écrites (article 149)

Carlo Casini (PPE), par écrit. – (IT) En ma qualité de président de la commission des affaires constitutionnelles, je souhaiterais dire toute ma satisfaction à l'égard du compromis obtenu sur les grandes lignes d'un nouvel accord-cadre entre la Commission et le Parlement.

Je tiens toutefois à préciser qu'il nous faut réfléchir plus profondément à la nature de la relation liant ces deux institutions. Ce qui se dessine encore et toujours pour l'avenir de la démocratie européenne, c'est la coexistence d'un Parlement considéré comme le représentant du peuple aux côtés d'un Conseil considéré comme une sorte de seconde chambre, représentant les États. Dans ce contexte, il convient de voir la Commission comme un gouvernement. Or, dans une telle configuration, il nous faudrait de toute évidence des règles bien plus détaillées que le sont les ajustements esquissés, à juste titre, aujourd'hui.

Je souhaiterais m'autoriser une réflexion au sujet du droit d'initiative des citoyens. Les règles à ce sujet devront être conçues en fonction des effets que nous considérons devoir donner à ce droit, lesquels devront être mesurés à l'aune des effets du droit dont dispose déjà chaque citoyen de soumettre une pétition au Parlement européen, ainsi que des implications des limites des pouvoirs du Parlement. Le Parlement ne dispose pas d'un droit d'initiative, mais a le pouvoir de demander à la Commission de déposer des propositions.

Edite Estrela (S&D), par écrit. – (PT) À présent que les problèmes institutionnels ont été résolus avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et l'élection de la nouvelle Commission, l'Union européenne entame une nouvelle étape de son histoire. Elle entre dans une nouvelle ère dans laquelle il lui faudra être ambitieuse dans sa capacité d'initiative et développer une véritable vision s'agissant des grands défis de notre temps. Dans cette nouvelle ère, la Commission travaillera en parfaite harmonie avec le Parlement en vue de résoudre les problèmes touchant les citoyens européens, comme le prévoit l'accord interinstitutionnel. Dans cette nouvelle ère, l'Europe jouera un rôle dirigeant dans les grands dossiers du monde contemporain et apportera la réponse attendue aux défis qui se présenteront à l'avenir. Cette nouvelle ère sera celle de l'intégration, celle d'une Europe plus juste et plus solidaire.

Il apparait, à en juger par ce que nous avons entendu durant les auditions, que le nouveau collège de commissaires réunit les critères nécessaires pour répondre aux besoins actuels. C'est une Commission marquée par l'équilibre, qui combine l'expérience de ses vétérans avec la fraîcheur de l'autre moitié de ses membres. Elle est également équilibrée s'agissant de la représentation des sexes. En effet, un tiers des commissaires sont à présent des femmes, ce qui représente une légère augmentation par rapport au passé. L'équilibre des pouvoirs entre les trois institutions n'affaiblit personne. Au contraire, il renforce l'Europe.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Avec cette nouvelle Commission européenne, le président Barroso nous présente un programme qui n'est autre que la poursuite de la politique néolibérale, fédéraliste et militariste menée par l'ancienne Commission. Le collège des commissaires qu'il a présenté continuera de suivre la même ligne, comme nous en avons eu la confirmation durant les auditions devant les commissions du Parlement. La période qui nous attend sera marquée par des propositions visant l'approfondissement de l'intégration capitaliste européenne que nous connaissons à l'heure actuelle.

⁽¹⁾ Voir procès verbal.

La précédente Commission a laissé beaucoup de travail en cours. Elle a notamment légué les grandes lignes et la prétendue consultation publique au sujet de la stratégie devant succéder à la stratégie dite de Lisbonne. Cette stratégie, ils l'appellent pour l'instant «UE 2020», mais ils nous ont d'ores et déjà fait savoir qu'il s'agissait en fait de «faire de cette économie une réalité en mettant à profit les instruments existants dans le cadre d'une nouvelle approche». En d'autres termes, nous savons déjà à ce stade que nous ne pouvons nous attendre à aucun bouleversement.

Ils ignorent la nécessité de livrer une évaluation du degré de mise en œuvre des mesures adoptées au nom de la stratégie de Lisbonne et de la mesure dans laquelle les objectifs édictés à l'époque ont été atteints, ou encore des conséquences de l'application du pacte de stabilité. Ils cachent en fait que nous avons, au total, plus de 23 millions de personnes sans emploi dans l'UE et que les jeunes sont particulièrement touchés, avec un taux de chômage dépassant aujourd'hui les 21 %. En outre, plus de 85 millions de personnes en Europe vivent sous le seuil de pauvreté. Nous n'avons d'autre choix que de voter contre cette nouvelle Commission.

Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (S&D), par écrit. — (PL) Monsieur le Président, la Commission européenne, sous la direction de M. Barroso, obtient aujourd'hui un soutien plus large qu'en 2004. Toutefois, de nombreuses réserves ont été exprimées lors du débat qui a précédé le vote, tant au sujet de la composition de la Commission que du manque de clarté dans la division des compétences au sein du nouveau collège. Ainsi, pas moins de six commissaires différents se partagent la responsabilité en matière de protection des consommateurs. Il est difficile de savoir, à ce stade, comment ce partage des compétences affectera en pratique la performance des différents commissaires. La Commission européenne élue en ce jour du 9 février 2010 va devoir se mettre rapidement au travail, car depuis le mois d'octobre de l'année dernière, environ, date à laquelle nous aurions dû élire la nouvelle Commission, l'ancienne Commission s'est contentée de tenir la boutique, sans prendre la moindre initiative. Le respect de l'accord-cadre sur les relations avec le Parlement et, notamment, du principe d'égalité de traitement entre le Parlement et le Conseil, servira de test à la nouvelle Commission

Je voudrais également attirer votre attention sur le fait que sous son mandat, cette nouvelle Commission devra négocier la révision de l'accord institutionnel «Mieux légiférer» de 2003. Je suis actuellement en train d'y travailler, en ma qualité de rapporteure pour la commission des affaires juridiques, et j'espère qu'une coopération constructive avec la nouvelle Commission nous permettra de faire des progrès substantiels dans ce domaine.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE), par écrit. – (RO) Le nouveau collège des commissaires constitue la première équipe complète composée de commissaires issus des 27 États membres de l'Union européenne. C'est la première occasion qu'ont eu la Roumanie et la Bulgarie, membres de l'Union depuis le 1^{er} janvier 2007, de proposer un commissaire pour un mandat complet de cinq ans.

Je félicite la Roumanie pour le choix de M. Cioloş. Je pense que ses prestations lors des auditions devant la commission de l'agriculture et du développement durable ont laissé une forte impression aux personnes présentes. Je pense aussi que son professionnalisme est de bon augure, compte tenu des défis majeurs qui nous attendent dans son domaine de compétence, et par là, j'entends surtout les débats qui se profilent sur l'avenir de la politique agricole commune.

Afin de pouvoir trouver le meilleur compromis possible, répondant aux besoins et aux intérêts de tous les États membres, il faudra au commissaire une compréhension intime de l'agriculture européenne, un rythme de travail effréné et de la diplomatie à en revendre. Ce sont toutes des qualités dont je sais qu'il dispose. Je présente à l'ensemble du collège des commissaires tous mes vœux de succès. J'espère que le travail qu'il accomplira durant cette législature permettra de rapprocher l'Union européenne de ses citoyens.

Rafał Kazimierz Trzaskowski (PPE), par écrit. – (PL) Je présente mes félicitations à M. Barroso, ainsi qu'à tout le collège des commissaires, tout en formulant l'espoir que cette Commission se montrera plus indépendante et dynamique que l'ancienne. J'espère que cette Commission sera avant tout la gardienne de l'intérêt commun et qu'elle entreprendra les réformes audacieuses des politiques de l'UE qui à présent s'imposent après des années passées à réformer nos institutions. En ce qui concerne les relations entre la Commission et le Parlement, nous assistons à une nouvelle ouverture, venant non seulement des nouveaux pouvoirs du Parlement, mais également, comme nous l'avons entendu à l'automne, du désir de M. Barroso de nouer avec le Parlement un partenariat spécial. Nul ne peut nier que certaines dispositions du nouveau projet d'accord-cadre sur la coopération entre les deux institutions renforcent de manière significative le rôle du Parlement dans le processus de prise de décision, ce qui rend ce processus plus démocratique. Le diable, cependant, se cache dans les détails. C'est pourquoi nous suivrons de près les négociations durant toute la

durée de celles-ci, afin de s'assurer que les promesses, à l'instar de la promesse d'inclure le Parlement au processus de construction de la diplomatie européenne, seront tenues.

(La séance, suspendue à 11 h 50, est reprise à 12 h 05)

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

5. Heure des votes

Le Président. – L'ordre du jour appelle l'heure des votes.

(Pour les résultats des votes et autres détails les concernant: voir procès-verbal)

5.1. Accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission (B7-0091/2010) (vote)

- Avant le vote

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Monsieur le Président, il y a quelques mois, dans mes orientations politiques et ici en plénière, j'ai proposé d'amener à un nouveau niveau ce partenariat spécial qui unit le Parlement et la Commission. J'ai proposé de faire respecter et de développer davantage nos relations d'une façon positive afin de refléter le nouveau Traité et notre but commun consistant à façonner l'Europe ensemble.

Au cours des dernières semaines, j'ai eu des discussions approfondies avec l'équipe de négociateurs menée par M. Lehne, que vous avez nommé, pour la révision de l'accord-cadre. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour remercier chacun d'entre eux pour les discussions très intenses mais également pour leur approche constructive.

Je suis extrêmement satisfait du fait que nous ayons désormais trouvé un terrain d'entente sur les principes qui gèreront notre relation dans les années à venir. Ils devraient renforcer notre coopération tout en respectant pleinement l'équilibre institutionnel mis en place par les Traités.

En tant que président de la Commission européenne, je souscrirai aux principes établis dans la résolution que vous venez d'adopter. Ils me guideront pour développer la position du nouveau collège sur la révision de l'accord-cadre dans son intégralité.

Avec l'adoption de cette résolution par une si impressionnante majorité de cette Assemblée, je suis convaincu que nous disposons d'une excellente base pour renforcer notre relation. Pour les matières qui ne concernent pas uniquement nos deux institutions mais également le Conseil, j'espère sincèrement que le Conseil nous rejoindra dans cet effort commun en vue d'améliorer le travail de l'ensemble des institutions dans l'intérêt de l'Europe.

Si vous approuvez le nouveau collège plus tard dans la journée, je demanderai au vice-président désigné M. Šefčovič de mener, au nom de la Commission, les négociations sur la révision de l'accord-cadre. Je souhaite vous garantir qu'il s'engage autant que moi – tout comme, j'en suis sûr, tous les membres du nouveau collège – à des négociations efficaces et rapides.

Le Président. – Merci beaucoup, Monsieur le Président Barroso, pour votre approche très positive à l'égard de nos négociations. En notre nom à tous, je tiens à remercier notre groupe de négociation, présidé par M. Lehne, ainsi que tous les collègues qui se sont tellement impliqués dans les négociations.

(Applaudissements)

Nous n'avons pas encore d'initiative législative basée sur le traité de Lisbonne mais la Commission nous a promis de répondre à nos attentes. Non seulement nous avons l'Heure des questions avec le président de la Commission européenne mais également l'Heure des questions avec les commissaires, une invitation du président de la Commission européenne au Président du Parlement européen et au collège des commissaires, et notre coopération conjointe avec les parlements nationaux, ce qui est très important.

Nous pensons au principe de subsidiarité; nous avons besoin d'une évaluation de l'impact pour l'améliorer autant que possible, et nous espérons qu'il sera beaucoup plus fort de ce point de vue que ce qui n'était le cas initialement dans notre accord, toutefois nous avons encore tous beaucoup d'espoir de pouvoir faire tout ce qui est nécessaire pour nos concitoyens dans le futur.

(La séance, suspendue à 12 h 10, est reprise à 13 h 30)

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

6. Heure des votes (suite)

Le Président. – Avant le vote, nous écouterons les discours des présidents des groupes politiques sur l'élection de la nouvelle Commission.

Joseph Daul, *au nom du groupe PPE*. – Monsieur le Président, Messieurs les Présidents du Conseil et de la Commission, je vous remercie de me donner l'occasion de dire pourquoi je crois fermement, au nom du groupe PPE, que José Manuel Barroso et son collège de commissaires, assistés de collaborateurs de la Commission, seront à la hauteur des enjeux.

L'Europe est née d'une crise mondiale et, pour la première fois depuis 60 ans, elle affronte une nouvelle crise globale d'un autre type mais, sans nul doute, grave et dangereuse. Elle est en train de la surmonter, même si nous ne sommes pas encore tirés d'affaire. L'euro a joué son rôle de bouclier monétaire, on ne dira jamais assez ce qu'on lui doit: les stabilisateurs automatiques, ces fameux mécanismes de solidarité, que l'on a trop... Vous en avez largement profité, les amis!

(Applaudissements)

Dans quelle situation seriez-vous s'il n'y avait pas les stabilisateurs de solidarité? On les a trop souvent considérés comme un boulet pesant sur nos économies et ils ont été pour beaucoup dans la solidité du modèle européen, un modèle qui attire, qui est copié, et auquel nos concitoyens sont justement attachés, mais un modèle remis en cause par de nouveaux défis.

Le monde est devenu multipolaire, mais pas comme on le rêvait: idéaliste, pacifié et multilatéral. Non, c'est bien d'une compétition qu'il s'agit, d'une lutte – certes pacifique, mais farouche – pour imposer son modèle aux autres.

Face à cet enjeu, l'Union, qui dispose de tant d'atouts, ne doit pas les gâcher. Elle doit rester elle-même, championne de l'ouverture aux idées et aux hommes, pionnière de la lutte contre le réchauffement climatique, mais elle doit aussi s'armer pour la compétition.

C'est, je le sais, ce à quoi la nouvelle Commission va s'atteler avec nous. Nous connaissons tous les faiblesses de l'Europe: démographie, insuffisance des dépenses d'avenir, défis industriels, déficit public, faible gouvernance économique. Raison de plus pour valoriser nos atouts: euro et politique monétaire, prouesses technologiques, fleurons de l'industrie, potentiel agricole pour assurer la sécurité alimentaire de nos 500 millions de concitoyens.

Pour cela, j'attends de la Commission qu'elle fasse preuve d'imagination et de leadership dans les législations européennes que nous serons amenés à adopter. J'attends d'elle qu'elle défende les intérêts européens, qu'elle exige la réciprocité de la part de nos partenaires et qu'elle n'hésite pas à recourir aux moyens légaux à sa disposition en cas de manquements.

Mesdames et Messieurs les commissaires, il vous appartient, avec nous, avec le Conseil, d'achever le marché intérieur. Pour cela, il nous faut briser les tabous comme celui de la fiscalité et du social. Les États membres ne peuvent plus faire comme si ces deux domaines étaient des compétences réservées et intouchables, hors de portée de l'action commune.

Mais il faut, dans le même temps, redoubler de force sur les défis extérieurs: sécurité et défense, mais aussi normes commerciales, technologiques ou industrielles, et normes environnementales. L'Europe doit assurer la défense de ses valeurs, la paix et la prospérité de ses concitoyens. L'Europe doit être un acteur global et pas seulement un simple espace de prospérité et de droit. Elle ne doit pas se priver elle-même des outils de sa puissance.

Le groupe PPE attend de la Commission un travail efficace sur tous ces fronts à la fois. Si elle le fait – et je n'ai pas de raison d'en douter –, elle trouvera toujours le groupe PPE à ses côtés.

Monsieur le Président Barroso, le groupe PPE vous fait confiance, il vous invite à l'audace, à la réforme. Il vous demande de voir loin, au service de la cause qui nous rassemble: la réalisation de l'Europe politique.

(Applaudissements)

Martin Schulz, *au nom du groupe S&D*. – (*DE*) Monsieur le Président, chers collègues, le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen n'a pas pris sa décision à la légère. Nous avons voté sur le président de la Commission il y a cinq mois dans ce Parlement et bien que nous ne l'ayons pas soutenu alors, il a reçu le vote de la majorité. Sur la base de cette majorité, qui reposait malheureusement sur des opposants au traité de Lisbonne, il nous a présenté un collège et aujourd'hui nous devons évaluer ce collège.

Nous devons également évaluer ce collège. Deux options se présentent: nous pouvons diviser cette Assemblée entre ceux de la droite et ceux de la gauche. Ces deux groupes ont des idéologies opposées et ils doivent voter en conséquence. Voilà une option. Cependant, ce n'est pas comme ça que l'Europe fonctionne. Nous n'avons pas de majorité dans ce Parlement. Le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) n'a pas non plus de majorité au sein de ce Parlement, pas plus que le groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe. L'Europe n'est pas une entité où n'importe quelle force politique peut obtenir à elle seule une majorité et déclarer que l'Europe sera désormais dirigée de manière déterminée. L'Europe est un compromis permanent. C'est ce qui la rend parfois si pesante et si difficile à comprendre. Cependant, mieux vaut un compromis permanent, qui conduit à des succès et à une plus grande justice sociale, qu'une bataille idéologique qui, en fin de compte, ne débouche sur aucun résultat tangible.

(Applaudissements)

Par conséquent, il nous est très difficile d'évaluer les avantages. Bien sûr, nous aimons tous une mêlée. Moi aussi, j'aime discuter de principes avec mes collègues d'autres groupes mais l'Europe a également besoin de résultats tangibles. Nous nous sommes dès lors demandés ce que nous, sociaux-démocrates - socialistes et démocrates - pouvons demander et faire accepter. Nous avons alors défini des critères. Un critère était que nous voulions que la deuxième force politique en Europe soit représentée au plus niveau dans cette Commission. Nous voulions dès lors la création d'un poste de haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et nous avons réussi à l'obtenir.

Je voudrais dire quelque chose à l'égard de la personne occupant ce poste. La baronne Ashton ne doit pas se laisser traiter de communiste dans ce Parlement par un homme qui a été condamné en France pour négationnisme. La baronne Ashton bénéficie de notre appui total.

(Applaudissements soutenus)

Nous nous sommes demandé si nous pouvions introduire une évaluation de l'impact social dans la législation de l'Union européenne en tant que mécanisme de réglementation. Pour nous, la question était de savoir si des mesures - telles que la directive «services» par le passé - pouvaient encore être mises en œuvre. Non, nous voulions un mécanisme pour examiner au préalable l'impact sur les systèmes de sécurité sociale des États membres de toutes les mesures que prendra cette Commission. Cela a été incorporé. Nous voulions - et pour moi, il s'agit d'un bond en avant prodigieux dans la politique européenne - que les résolutions législatives de ce Parlement deviennent des initiatives législatives propres de la Commission dans un délai d'un an. Il s'agit d'un énorme pas en avant car cela signifie que le droit d'initiative de ce Parlement, qui malheureusement n'existe pas, sera acquis par des moyens indirects. Nous estimons qu'il s'agit là d'un progrès significatif.

Enfin, en tant que deuxième force dans ce Parlement et également en tant que groupe sans lequel aucune majorité qualifiée ne serait possible dans cette Assemblée, nous voulions être représentés à la Commission. Trois des sept vice-présidents sont sociaux-démocrates. À cet égard, vous avez amplement satisfait notre demande. Au cours des semaines et des mois écoulés, nous avons exprimé de nombreuses inquiétudes, y compris dans notre débat de ce matin. En comparant ces inquiétudes aux progrès réalisés, nous avons décidé de vous accorder notre appui pour les cinq années à venir. Quand je dis «vous», je veux dire le collège des commissaires. Vous pouvez compter sur notre appui si vous prenez au sérieux ce que je vous dis: l'Europe sera une Europe sociale ou ne sera pas. Il est de notre responsabilité commune de nous assurer qu'elle devienne une Europe plus sociale. Le groupe S&D appuiera cette Commission.

(Applaudissements)

Guy Verhofstadt, au nom du groupe ALDE. – (EN) Monsieur le Président, mon groupe offrira son appui à la Commission européenne. L'Alliance des démocrates et des libéraux représente un groupe responsable et nous croyons fermement que les cinq prochaines années seront à ce point critiques pour l'Union européenne et les citoyens européens que nous aurons besoin d'une Commission jouissant d'un large appui pro-européen dans ce Parlement.

Néanmoins, permettez-moi également d'être très clair. Notre appui est conditionnel, encore plus qu'au cours des cinq dernières années. Nous attendons de la nouvelle Commission européenne qu'elle soit le moteur de l'Union européenne. Nous voulons une Commission suivant une approche économique et sociale plus audacieuse, plus ambitieuse et plus intégrée, une Commission qui soit au centre d'une telle stratégie - une stratégie pouvant obliger les États membres à faire ce qu'ils doivent.

Je pense que, certainement dans la zone euro, nous devons reconnaître la nécessité absolue d'un réel pilier économique et social, outre le pilier monétaire existant. Les problèmes que connaît aujourd'hui la zone euro sont la preuve manifeste de l'échec de l'approche médiocre que nous avons suivie durant les 10 dernières années avec ce qu'on appelle la méthode ouverte de coordination. La même chose est vraie dans d'autres domaines - concernant le changement climatique, la politique étrangère et la politique de défense.

L'hypothèse de base derrière cette nouvelle approche audacieuse consiste à reconnaître qu'en fait, dans le monde multipolaire de demain, l'Europe ne peut jouer un rôle significatif sans être plus efficace et sans approfondir davantage sa propre intégration dans un proche avenir. Nous attendons de vous que vous adoptiez cette hypothèse et que vous fassiez des propositions et des réformes claires, fermes et ambitieuses dans tous ces domaines. Nous espérons que, à cette fin, la Commission recourra pleinement au droit d'initiative. Je parle explicitement de la Commission dans son ensemble, fonctionnant comme un collège, comme un organe politique cohérent faisant avancer l'intégration européenne. Une Commission forte peut être utile mais une Commission forte à cet égard est indispensable.

Le traité de Lisbonne offre de nouveaux outils et a amélioré notre capacité d'action. Madame la Haute représentante Ashton, nous vous demandons d'utiliser ces nouveaux outils. Nous attendons plus d'une haute représentante que ce que nous avons vu jusqu'à présent. Votre rôle le requiert et l'Union européenne l'exige. Saisissez les occasions. L'enseignement que nous avons tiré de Haïti en est un exemple. Mettez immédiatement sur la table du Conseil le rapport visant à établir une force de protection civile européenne. Cela étant dit, mon groupe soutiendra cette Commission, avec sa forte présence libérale, et nous sommes disposés à nous engager à faire avancer la cause européenne avec elle.

(Applaudissements)

Daniel Cohn-Bendit, *au nom du groupe Verts/ALE.* – Monsieur le Président, vous savez très bien que le groupe des Verts ne votera pas pour cette Commission et, en même temps, nous vous proposons nos idées, notre imagination et notre détermination européennes.

Monsieur Barroso, ne jouez pas au jeu de dire que ceux qui ne votent pas pour la Commission sont contre l'Europe. Pas avec nous, Verts européens. Ça, vous pouvez le jouer avec d'autres, mais pas avec nous. Nous vous proposons une collaboration sans objections si vous voulez avancer sur une fiscalité européenne. Si vous voulez des ressources européennes propres, nous serons avec vous contre le souverainisme économique des États. Et je les nomme: que ce soit l'Allemagne, que ce soit la France, nous serons avec vous.

Si vous voulez être les garants des Traités – il y a par exemple une négociation aujourd'hui au sein du Conseil pour remettre les réfugiés en Libye –, nous demandons au Conseil de nous dire quelle est la base juridique de ces négociations. Est-ce que le Parlement sera en codécision? Le Conseil nous dit: «on vous dira ça à la fin des négociations». C'est impossible, c'est à la Commission d'intervenir pour que les institutions européennes soient informées sur la base juridique de ces négociations.

Je peux vous donner des tas d'exemples. Si vous voulez avancer sur la dégradation climatique, si vous voulez que l'Europe aille plus loin que les trois fois 20, si vous allez vers 30 %, vous aurez la collaboration de tout le groupe des Verts européens. Si vous voulez aller plus loin dans la régulation des finances après la crise financière, vous aurez toute notre collaboration. Si vous voulez, avec votre Commission, aller plus loin en ce qui concerne la protection de l'Europe, vous aurez notre collaboration. Si vous voulez régler le problème de Chypre, vous aurez notre collaboration. Si vous voulez qu'on arrête enfin cette folie qu'un pays comme la Grèce – je l'ai dit tout à l'heure – dépense 4,3 % de son PIB pour la défense, vous aurez notre collaboration. Vous l'aurez sans condition!

Pour cela, Monsieur Barroso, je dis que nous votons «non» maintenant, mais que nous pouvons nous tromper. Nous savons que nous nous sommes trompés la dernière fois pour M. Dimas. Nous nous sommes trompés, nous l'avouons. Donc, si vous êtes à la hauteur de nos rêves, et non pas à la hauteur de ce que vous avez démontré aujourd'hui, nous dirons franchement que nous nous sommes trompés, et nous serons à vos côtés.

(Applaudissements)

Timothy Kirkhope, *au nom du groupe ECR.* – (EN) Monsieur le Président, certains États membres pensent que la nomination d'un commissaire est une occasion utile de résoudre un problème national ou de régler une dette politique. La Commission européenne devrait rassembler les dirigeants politiques les plus talentueux et les plus efficaces de toute l'Europe, des personnes expérimentées et compétentes pour aider à relever les défis de taille auxquels nous sommes confrontés.

Après des années de disputes institutionnelles, l'Europe a besoin de recentrer ses efforts sur la recherche de résultats dans des domaines où elle peut apporter une valeur ajoutée au travail des États membres, et où nos concitoyens s'attendent à ce que les nations d'Europe coopèrent. Elle doit soutenir les efforts visant à nourrir la relance économique fragile et à générer la croissance et l'emploi, et doit jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la sécurité énergétique et la lutte contre le changement climatique. Elle doit proposer des réformes centrales au budget européen et bon nombre des programmes de dépenses majeurs.

Avec M. Barroso, nous avons le bon dirigeant pour faire avancer la Commission. Dans ses orientations politiques, il expose un programme ambitieux pour se concentrer sur les matières importantes, un programme que, dans l'ensemble, nous soutenons. Alors que chaque État membre aurait dû appuyer ses efforts en envoyant le meilleur candidat possible au poste de commissaire, certains l'ont laissé tomber. Naturellement, il doit soutenir chaque membre de son équipe - nous n'attendrions rien de moins d'un leader dans sa position - et, concernant l'organisation de son équipe, bien que nous mettions en doute certains portefeuilles, il a probablement fait de son mieux avec ce qu'il avait.

Cependant, tandis que certains candidats désignés sont excellents et s'en sont bien sortis lors des auditions, d'autres sont médiocres et n'ont pas fait bonne impression. Certains se sont distanciés de ses propres orientations politiques. Monsieur le Président, si le vote est favorable, nous nous engagerons naturellement de manière constructive avec chaque commissaire et nous espérons toujours être agréablement surpris, mais s'il vous plaît laissez-nous au moins avoir une évaluation annuelle de la Commission par ce Parlement.

Il s'agit toujours d'un processus fondamentalement imparfait auquel nous ne pouvons souscrire pleinement. Pour ces raisons, les Conservateurs et Réformistes européens s'abstiendront de voter aujourd'hui. Certains groupes sont désunis, nous, nous sommes unis dans cette position.

Lothar Bisky, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, Mesdames et Messieurs, mon groupe a également participé activement aux auditions des candidats. Certains d'entre eux nous ont laissé une très bonne impression. Nous sommes moins enthousiastes quant au nouvel aménagement de nombreux portefeuilles. Cela inclut également le domaine de compétences plutôt mystérieux - quoique peut-être bientôt moins mystérieux - de la haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, qui est également vice-présidente de la Commission.

Cependant, nous avons trouvé beaucoup de candidats décevants concernant leurs connaissances spécialisés. À cet égard, toutes nos questions portaient essentiellement sur les projets politiques. Dans quelle direction devrait aller le processus d'intégration européenne? Quelles mesures sont les plus importantes aux yeux du candidat? Il y a eu beaucoup trop de réponses vagues à ces questions et des réponses que, politiquement parlant, nous n'approuvons pas. Malgré les revendications d'une Europe plus sociale, ils persistaient à plaider en faveur de la dérèglementation, de la privatisation ou du concept de flexicurité. La flexibilité des travailleurs figurait au sommet des priorités tandis que la sécurité sociale se trouvait tout en bas.

La protection du climat est à l'ordre du jour mais nous ne voyons aucune mesure mise en œuvre pour abandonner la production d'électricité à partir du charbon ou l'énergie nucléaire. Je ne vois pas l'UE jouer un rôle majeur dans la protection du climat et dans l'aide au développement. Rien n'a été dit sur le désarmement cohérent, en particulier concernant les armes nucléaires en Europe. Monsieur Barroso, Monsieur le Président, bien que j'apprécie les candidats présentés pour l'audition, mon groupe n'est pas en mesure de voter en faveur de votre collège aujourd'hui.

Nigel Farage, *au nom du groupe EFD*. – (*EN*) Monsieur le Président, dans les générations à venir, on racontera une histoire aux enfants. On leur racontera qu'il était une fois, une Europe divisée; il y avait une grand mur

érigé au milieu et les gens à l'Est étaient très pauvres et ne connaissaient pas la démocratie, et ils vivaient dans un système maléfique appelé le communisme qui tuait ses habitants par millions. Cependant, bonheur suprême, le mur tomba et nous nous retrouvèrent avec 27 nations, et ces gens vécurent en démocratie et 500 millions de personnes vécurent en paix...

(Applaudissements)

Il y a une suite. Je vous le promets, il y a une suite.

(Applaudissements)

Et bien, je dois avouer que c'est la première fois que je reçois de tels applaudissements et je suis tenté, Monsieur Verhofstadt, de m'asseoir mais malheureusement, si je puis me permettre, l'histoire continue.

Les responsables politiques au pouvoir devinrent très gourmands, ils voulaient de l'argent pour eux et ils voulaient le pouvoir. Alors, ils recoururent aux mensonges et aux tromperies, ils mirent en scène le coup d'État bureaucratique le plus spectaculaire que le monde avait jamais vu. Cependant, ils n'eurent pas besoin d'utiliser la moindre balle pour ce faire. Ils étaient beaucoup plus intelligents, beaucoup plus comploteurs que ça. Ils mirent en place un nouveau traité - ils l'appelèrent le traité de Lisbonne. Ensuite, ils confièrent un pouvoir illimité à 27 personnes. Il s'agissait des gens qui faisaient toutes les lois. Bien sûr, ils avaient déjà un drapeau et un hymne, mais ils procédèrent à la construction d'un nouvel État. Toutefois, ils ignorèrent le peuple. Ils recréèrent, consciemment ou non, le même système maléfique que les habitants de l'Europe de l'Est avaient connu autrefois. Cependant, ce qui était incroyable était que beaucoup de nouveaux patrons avaient également travaillé pour ce système maléfique auparavant. Naturellement, le plan était imparfait et leur système monétaire fantaisiste s'effondra. Les nouveaux patrons persistèrent cependant à ne pas écouter le peuple. Non, ils rendirent la vie de plus en plus dure: ils plongèrent des dizaines de millions de personnes dans la pauvreté, les privèrent de leur droit de regard et, finalement, ces personnes durent recourir à la violence pour retrouver leurs États nations et leurs démocraties.

La morale de cette histoire est qu'ils n'avaient rien appris de l'histoire. Chers députés du Parlement européen, avant que vous n'habilitiez cette Commission, rappelez-vous qu'il y a 60 ans, un Rideau de fer s'est abattu sur l'Europe mais maintenant, avec cette Commission, il y a une main de fer économique et elle se fait sentir en Grèce aujourd'hui.

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Hans-Pete Martin (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, après le conte de fées que vous venez d'écouter, je voudrais revenir à la réalité. Mon fils a dix-sept ans et étudie l'anglais de manière intensive, car il sait que l'anglais est la langue de travail, et il espère que cela l'aidera à trouver un emploi adéquat. C'est un Européen convaincu mais mécontent de la politique européenne – et avec raison. En Allemagne, le magazine *Der Spiegel* écrit déjà à propos du mépris politique généralisé – et avec raison. Néanmoins, des millions de jeunes Européens veulent une démocratie fonctionnelle, compétente et audacieuse au XXI^e siècle. Toutefois, que nous offre la Commission aujourd'hui? S'agit-il des personnes compétentes – des meilleures personnes – dont nous avons besoin?

Ceux d'entre nous assis ici dans la rangée du fond représentent un groupe indépendant de citoyens qui ont joué un rôle majeur pour s'assurer que les radicaux de l'extrême droite dans ce Parlement ne refondent pas un groupe. Nous sommes des pro-Européens passionnés mais c'est précisément la raison pour laquelle nous sommes extrêmement déçus par les candidats que vous nous avez présentés et par leur qualité. Engagerions-nous un assistant ici qui se couvre de ridicule comme Günther Oettinger l'a fait sur *YouTube* dans «*Oettinger talking English*»? Vraisemblablement non. Du point de vue des compétences, voudrions-nous avoir affaire à un commissaire autrichien qui n'a pas du tout fait ses preuves dans son domaine?

Monsieur Barroso, il y a un très grande nombre de députés expérimentés ici au Parlement dont vous pourriez vous entourer. Vous en avez un, par exemple, sous la forme du Suédois, c'est vrai. Cependant, pourquoi ne voulez-vous pas de M. Karas? Pourquoi n'avez-vous pas pris un Allemand d'ici, à la place de ceux que vous avez? Parce que vous ne le pouvez pas. Parce que, malgré le traité de Lisbonne, nous sommes toujours empêchés, parce que nous ne sommes toujours pas assez indépendants pour pouvoir prendre des décisions souveraines - vous ne le pouvez pas et nous ne le pouvons pas non plus en tant que Parlement.

Malheureusement, nous ne sommes toujours pas autorisés à élire des commissaires individuels. C'est le genre de démocratie que nous avions en Autriche au XIX^e siècle. Ce n'est pas le genre de démocratie qui convient

à l'Europe dont nous avons besoin, dont nous rêvons. S'il vous plaît, tenez-en compte: si vous poursuivez dans cette voie, vous deviendrez le jouet des nationalistes et, en fait, des opposants à l'UE. Au contraire, nous avons besoin de plus de démocratie.

Bruno Gollnisch (NI). - Monsieur le Président, c'est exactement cela. Je serai très bref. Monsieur le Président, mes chers collègues, M. Schulz m'a désigné, non pas nommément mais avec suffisamment de précision, comme ayant été condamné pour négationnisme par les juridictions françaises.

Je voudrais dire à M. Schulz qu'il se trompe et je tiens à sa disposition, ainsi qu'à celle de toute la commission du Parlement européen chargée des immunités, la décision éclatante de la juridiction suprême française, la Cour de cassation, qui a cassé toutes condamnations me concernant et qui, dans son arrêt exceptionnel, a déclaré que j'avais été poursuivi sur la base de bribes de phrases artificiellement agencées pour constituer une déclaration et qu'au surplus, même ainsi bricolée par mes adversaires politiques, cette déclaration ne tombait pas sous le coup de la loi. C'est une décision extrêmement rare car c'est une cassation sans renvoi devant une autre juridiction. Et ça, c'est très rare de la part de la Cour de cassation française. Cette cassation sans renvoi est arrivée dans notre histoire judiciaire pour la première fois dans l'affaire Dreyfus. Par conséquent, M. Gollnisch est aussi innocent que M. Dreyfus.

(Le Président interrompt l'orateur)

J'ajoute une chose. Je n'avais pas dit que M^{me} Ashton était communiste. J'ai dit qu'elle avait fait partie de ces pacifistes que peut-être Lénine appelle des compagnons de route.

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Le Président. – Merci. Ce n'était censé être qu'une intervention pour un fait personnel.

6.1. Présentation du collège des commissaires (B7-0071/2010) (vote)

6.2. Élection de la nouvelle Commission (B7-0090/2010) (vote)

Le Président. – Je tiens à féliciter chaleureusement le collège des commissaires nouvellement élu, ainsi que le président Barroso: félicitations à vous tous. Une énorme quantité de travail nous attend, et les attentes de nos concitoyens sont élevées; il est temps d'agir et de produire des résultats. Je vais informer immédiatement la Présidence tournante du Conseil et le président du Conseil européen du résultat de nos votes et de la nomination de la Commission européenne qui siègera jusqu'au 31 octobre 2014. Merci beaucoup, et encore une fois toutes mes félicitations.

(Applaudissements)

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Monsieur le Président, au nom du Conseil de l'Union européenne, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf' je voudrais très brièvement féliciter M. Barroso et la Commission dans son ensemble pour le vote d'approbation, le soutien et la confiance qui lui ont été accordés par cette Assemblée, à savoir le Parlement européen.

Dans les mois et les années à venir, ces deux institutions, la Commission et le Parlement européen, vont jouer un rôle décisif s'agissant d'affronter les défis auxquels l'Union européenne se trouve confrontée: la lutte contre le changements climatique, la sécurité, la mondialisation économique, la prévention d'une crise du type de celle que nous connaissons encore, le lancement des nouvelles initiatives et institutions du traité de Lisbonne (l'initiative citoyenne, la clause de solidarité et, bien sûr, le Service européen d'action extérieure).

La Commission et le Parlement européen vont jouer un rôle capital sur tous ces points, et nous, au Conseil, voulons que la Commission travaille dur. Elle possèdent certainement de nombreux pouvoirs, qui ne sont pas illimités, comme cela a été dit ici, mais elle a bien sûr le pouvoir de faire ce qu'elle doit faire. Nous voulons que la Commission travaille avec rapidité et sagesse, car c'est ce que veut l'opinion publique européenne. Après la période d'incertitude institutionnelle que l'Europe a connue, celle-ci veut aussi que nous nous mettions tous au travail afin de rattraper le temps perdu et de lancer sans délai cette nouvelle phase politique, cette situation nouvelle en Europe, à savoir l'Europe définitive du XXI^e siècle.

Je tiens donc à dire, Monsieur Barroso, que votre discours a été pro-européen, et que vous aurez le plein appui du Conseil, de même que le Parlement européen, afin de créer plus d'Europe et de rapprocher l'Europe des citoyens représentés au Parlement, parce que les citoyens se trouvent, en définitive, au cœur de l'Europe.

Le Président. – Merci, Monsieur López Garrido, Monsieur le Secrétaire d'État aux Affaires européennes du gouvernement espagnol. Je vous remercie. À présent, M. Barroso a la parole.

José Manuel Barroso, *président de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" très brièvement, je tiens à exprimer en mon nom propre, ainsi qu'au nom de tous les membres de la Commission, mes plus sincères remerciements pour la confiance qui vient de nous être accordée. Nous sommes fiers de ce vote, qui est pour nous une leçon d'humilité. Nous voyons qu'il existe un fort soutien à travers tout l'éventail politique; il s'agit d'un moment important pour l'Europe, et d'un véritable mandat d'audace.

Je tiens également à remercier le président du Conseil pour ses paroles chaleureuses. Je crois que les conditions sont maintenant réunies pour nous mettre au travail. Mais permettez-moi de faire un commentaire. Lors de ce vote, j'ai entendu ici quelques remarques et je tiens à dire très clairement que ceux qui comparent l'Union européenne à l'Union soviétique totalitaire ne savent pas ce que c'était que de vivre sous la dictature, et qu'ils ne savent pas ce qu'est la démocratie.

(Applaudissements)

http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf"

Dans l'Union européenne, nous avons un Parlement européen démocratique, et cela, c'est la démocratie. Dans l'Union européenne, nous avons une Commission européenne, élue par vous en tant que représentants élus des citoyens de l'Europe, et cela, c'est la démocratie. Nous pensons qu'à présent, avec la légitimité démocratique qui nous a été conférée par vous, avec la désignation par les gouvernements démocratiques de l'ensemble de nos 27 États membres, nous sommes fiers et confiants dans le travail que nous accomplissons, avec une entière détermination, pour le bien de la démocratie en Europe, une Europe qui est effectivement un phare de la liberté dans le monde.

Le Président. – L'heure des votes est close, et le moment des félicitations est venu.

PRÉSIDENCE DE M. MIGUEL ANGEL MARTÍNEZ MARTÍNEZ

Vice-président

Le Président. – Mesdames et Messieurs, nous allons maintenant passer aux explications de vote.

Il y a 16 députés qui souhaitent donner une explication de vote. Je tiens à vous rappeler à tous que la procédure les autorise à en soumettre le texte *par écrit*, ce qui signifie qu'ils n'ont pas besoin de se presser dans leurs interventions, leurs arguments étant exposés de manière plus détaillée dans le compte rendu in extenso des débats.

Tout d'abord, nous avons trois explications de vote relatives à l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission. Chacun des intervenants dispose d'une minute.

7. Explications de vote

Explications de vote orales

- Proposition de résolution B7-0091/2010

Clemente Mastella (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'accord-cadre que nous venons d'adopter améliore considérablement le rôle du Parlement européen, un rôle qui a pris de l'importance grâce à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Monsieur le Président Barroso, nous vous avons accordé notre confiance, et nous attendons de votre part que vous respectiez nos prérogatives accrues.

Nous considérons notamment qu'il est fondamental de collaborer plus étroitement, dans le but d'instaurer un dialogue régulier entre les deux institutions. Nous prenons comme un signal les engagements que vous

avez formulés devant cette Assemblée, votre volonté d'institutionnaliser un dialogue régulier sur les principales questions fondamentales et sur les propositions législatives importantes, et l'engagement que vous avez pris d'établir un compte rendu du suivi pratique de chacune des initiatives législatives dans les trois mois suivant son adoption.

Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" nos institutions seront appelées à mettre en œuvre la méthode dite «démocratique» en établissant un partenariat privilégié, en vue de définir, de mettre en œuvre et, surtout, de sauvegarder l'intérêt véritable de l'Europe. Il s'agit là d'une responsabilité accrue pour la Commission, mais aussi pour nous, les représentants directs des citoyens de notre Europe.

Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" tous ces objectifs exigent un plus grand engagement de la part de tous: de la Commission, du Parlement, des parlements nationaux et des gouvernements. C'est cette Europe que les citoyens exigent de nous, et c'est l'Europe que nous devons être en mesure de leur garantir au cours des cinq prochaines années.

Bernd Posselt (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, j'ai voté pour cette Commission et je suis également en faveur de l'accord-cadre, qui représente une étape historique. Malgré cela, j'ai voté contre la résolution, parce que nous ne l'avons reçue qu'hier sous forme de texte achevé et que nous n'avons pas pas pu en débattre sérieusement, et parce que le diable est dans les détails. Pour cette raison, je tiens à préciser que j'ai des doutes sur sa formulation en de nombreux endroits, par exemple en ce qui concerne le droit des députés de poser des questions à titre individuel, ou le risque de collusion entre la Commission et le Parlement pour ce qui est de l'ordre du jour si la Commission assiste à la Conférence des présidents.

Je demande donc que des corrections soient apportées lors de la négociation finale du texte. Il a été dit très justement que le Parlement a plus de pouvoir. Nous avons besoin d'un partenariat étroit avec la Commission, mais nous n'avons pas besoin d'une collusion. Il nous faut plus, et non moins de démocratie, car ce pouvoir supplémentaire a pour corollaire la nécessité d'une démocratie renforcée au sein du Parlement.

Daniel Hannan (ECR). - Monsieur le Président, personne dans cet hémicycle ne peut vraiment croire que sur 500 millions d'Européens, ces 27 candidats sont les plus qualifiés pour être commissaires européens. La Commission exerce des pouvoirs exorbitants. Tout en étant l'exécutif européen, elle est à l'initiative de la législation. Mais qui allons-nous désigner pour exercer ces pouvoirs? Une série de candidats de compromis nommés par les gouvernements nationaux en remerciement pour services rendus ou bien simplement pour éloigner des rivaux.

Prenons, par exemple, la candidate de mon propre pays, la baronne Ashton. On nous rapporte que le gouvernement français s'oppose à elle parce qu'elle ne parle pas français. Mais, Monsieur le Président, c'est bien là le moindre de ses défauts! La baronne Ashton ne s'est jamais donné la peine d'affronter le suffrage universel. Comment l'Union européenne pourrait-elle donner des leçons de démocratie à l'Iran ou à Cuba, alors que cette femme, qui dirige son service extérieur, est elle-même une fonctionnaire non élue? La baronne Ashton et ses amis fédéralistes nous traitent d'anti-Européens. Mais si elle et ses amis de la campagne pour le désarmement nucléaire avaient gagné le combat, notre continent serait resté divisé et des centaines de millions d'Européens subiraient encore la tyrannie marxiste. Aucun véritable Européen...

(Le Président retire le parole à l'orateur)

- Proposition de résolution B7-0071/2010

Viktor Uspaskich (ALDE). – (*LT*) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Certes, je souhaiterais moi aussi saluer et féliciter la nouvelle Commission, les nouveaux députés, mais je voudrais attirer l'attention sur certains faits qui n'ont été débattus ni dans les groupes politiques, ni lors des sessions parlementaires, des séances plénières, à savoir la nomination des membres eux-mêmes. Dans mon groupe politique, j'ai dit que l'on devrait au moins nommer à la Commission européenne ceux des candidats qui ont le soutien des deux tiers de leur Parlement national.

L'autre point qui n'a pas été débattu et qui, je crois, est très important, c'est le fait que la nouvelle Commission devrait accorder une attention particulière à la protection des acteurs économiques de l'Union européenne contre les importations en provenance des pays qui ne partagent pas les valeurs que nous défendons. Des valeurs telles que l'environnement, les garanties sociales et, en définitive, les institutions démocratiques. C'est précisément là qu'il convient de dépenser plus d'argent, car ces importations ont pour effet d'augmenter le prix de nos services et de nos marchandises, et il devient alors difficile, pour nos acteurs économiques, de faire face à la concurrence...

Daniel Hannan (ECR). - Monsieur le Président, la baronne Ashton et ses amis fédéralistes nous traitent d'anti-Européens. Mais si elle et ses amis de la campagne pour le désarmement nucléaire avaient gagné le combat, notre continent serait resté divisé et des centaines de millions d'Européens subiraient encore la tyrannie marxiste. Aucun véritable Européen et aucun véritable démocrate ne peut en conscience soutenir ces candidats. En votant pour eux, uniquement pour leur soutien à l'intégration européenne, ce Parlement se juge lui-même.

- Proposition de résolution B7-0090/2010

Iva Zanicchi (**PPE**). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" je suis très heureuse d'avoir voté en faveur de ce nouveau collège des commissaires. Je suis heureuse parce que j'ai vu des hommes et des femmes qui sont très compétents, et ont des programmes clairs et bien définis. Avec votre permission, je voudrais tout d'abord souhaiter à M. Tajani de réussir dans son travail, car c'est un homme de grande valeur qui pourra apporter une grande contribution à l'industrie européenne.

Enfin, en tant que vice-présidente de la commission du développement, je tiens à souligner l'excellente impression produite par la commissaire désignée Georgieva. Il s'agit vraiment d'une femme déterminée et capable, qui représentera un excellent point de référence pour la commission du développement. Je leur souhaite à tous bonne chance à leurs postes.

Peter Jahr (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" au vu des immenses défis qui attendent l'Europe, il est important, et très heureux, que nous ayons une Commission efficace. En outre, la coopération entre le Parlement et la Commission, sur un pied d'égalité et basée sur la confiance, est indispensable si nous voulons réussir. L'accord adopté aujourd'hui constituera une base importante dans cette perspective.

Le Parlement dispose désormais des pleins pouvoirs de codécision, et se trouve donc sur un pied d'égalité avec la Commission et le Conseil dans tous les domaines. Ainsi, nous allons collaborer activement avec la Commission – sur la base de la confiance, mais non sans discernement. L'accord SWIFT démontre en particulier qu'aucune question ne peut plus être décidée sans le Parlement. J'espère ardemment que nous pourrons, dans cette Assemblée, débattre une nouvelle fois de l'accord SWIFT.

Alfredo Antoniozzi (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" j'ai voté en faveur de la Commission Barroso parce que je suis sûr qu'elle sera en mesure de relever les défis que la crise économique et financière nous oblige à affronter avec courage et détermination.

J'espère en outre que certains des sujets qui me tiennent particulièrement à cœur seront abordés avec toute l'attention nécessaire. Je pense notamment à la politique régionale, qui revêt une importance fondamentale s'agissant de la croissance et du développement de nos territoires, et ne doit surtout pas subir de coupes avec la réforme du budget de l'Union européenne.

J'espère aussi qu'un soutien sera apporté pour lutter contre la crise du logement que rencontrent nos concitoyens, et qui atteint souvent des proportions alarmantes, en particulier dans les grandes agglomérations. J'espère donc que des instruments financiers spécifiques destinés au logement social, ainsi que d'autres politiques en matière de logement figureront à nouveau parmi les priorités de la nouvelle Commission, à laquelle je présente, pour son travail, mes vœux les plus sincères.

Ryszard Czarnecki (ECR). – (PL) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf' il y a plusieurs mois, c'est avec une entière conviction que j'ai voté pour M. Barroso en tant que président de la Commission européenne. Honnêtement, il n'y avait pas d'autre solution. M. Verhofstadt, la solution libérale, et M. Juncker, la solution fédéraliste, n'étaient pas acceptables. Aujourd'hui, ayant soutenu M. Barroso, je me dois de dire avec tristesse que la Commission qu'il a présenté présente de très nombreuses lacunes dans son personnel. Je ne peux pas accepter, et mes collègues non plus, une Commission comprenant une commissaire qui, très franchement, en est seulement à apprendre son métier. Si elle était étudiante en relations internationales, et qu'elle s'exprimait à un examen oral comme elle l'a fait lors des auditions, elle se verrait sans doute expulsée de la salle. Elle ne réussirait aucun examen en Pologne. Je ne peux pas approuver une Commission dans laquelle la commissaire danoise veut fermer les mines de charbon, y compris les mines de mon pays. C'est une autre raison pour laquelle je me suis abstenu. Ma conviction est que de très nombreux points d'interrogation planent au-dessus de cette Commission, et nous allons la surveiller attentivement.

Joe Higgins (GUE/NGL). – (EN) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" j'ai voté contre la nomination de la nouvelle Commission de l'Union européenne parce que celle-ci va se contenter de poursuivre la même politique économique néolibérale de droite, qui a déjà abouti à la crise désastreuse des économies capitalistes de nombreux États de l'Union européenne. Cette Commission européenne prétendument nouvelle se révélera être le même vieux vin aigre, avec la même vieille étiquette néolibérale Barroso.

Ces politiques de libéralisation, de déréglementation et de privatisation, mises en œuvre, soyons clairs, à la demande des grandes entreprises européennes, ont des conséquences désastreuses pour la vie de la classe ouvrière, avec un chômage de masse et des attaques sauvages contre le niveau de vie. Dans leur attitude face à la crise en Grèce et en Irlande, les dirigeants de la Commission européenne ont décidé que ce serait la classe ouvrière qui en paierait le prix, tandis que les banquiers et les spéculateurs seraient épargnés. Les travailleurs européens et les pauvres en Europe doivent mobiliser leurs forces contre ces politiques désastreuses, et en faveur d'une Europe véritablement démocratique et socialiste, et cela implique de s'opposer à la politique de cette nouvelle Commission européenne.

Frank Vanhecke (NI). – (NL) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf' Compte tenu du temps extrêmement limité qui m'est imparti, je ne peux bien sûr choisir que quelques-unes des très nombreuses raisons pour lesquelles nous n'avons pas apporté notre soutien à cette Commission européenne. L'une de ces raisons est par exemple le fait que l'actuelle Commission européenne persiste comme si de rien n'était dans la voie de l'adhésion de la Turquie musulmane et non européenne à l'UE, et ce alors même qu'une large majorité des Européens, qui n'ont, eux, jamais eu l'occasion d'exprimer leur avis sur la question, s'y oppose catégoriquement.

Une autre raison est le fait que cette Commission européenne continue de défendre la poursuite de l'immigration de millions et même, à long terme, de dizaines de millions de nouveaux immigrants non européens vers un continent qui, en tout cas, compte déjà des dizaines de millions de chômeurs. Une raison supplémentaire est le fait qu'il a déjà été révélé, lors des auditions, que pas un seul des nouveaux commissaires européens n'est prêt à faire quoi que ce soit en ce qui concerne le déficit démocratique.

Ce sont des raisons suffisantes de ne pas voter pour cette nouvelle Commission européenne.

Francesco Enrico Speroni (EFD). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf' nous n'avons pas reçu de réponse définitive et satisfaisante de la part de la nouvelle Commission en matière de lutte contre l'immigration clandestine dans l'Union européenne. Ce point suffirait à lui seul à refuser d'approuver son travail et son programme.

Il y a aussi un autre élément. La Commission, et surtout son président, s'est montrée très réticente à accepter les initiatives législatives du Parlement. Il s'agit là en quelque sorte d'une violation de la démocratie, ou du moins c'est l'impression que cela donne. Nous, les députés, sommes les seuls représentants du peuple élus au suffrage direct, et le refus de respecter notre droit d'initiative, ou du moins les tentatives de bafouer celui-ci – même si, en vertu du nouveau traité de Lisbonne, cela est désormais sanctionné par l'article 255 des Traités – n'autorise pas un vote exprimant la confiance en M. Barroso ou ses commissaires.

Syed Kamall (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" en regardant la galerie de candidats qui étaient présents devant nous aujourd'hui, je pense que la plupart d'entre nous, dans cette Assemblée, quelle que soit leur tendance politique, auraient dit que certains d'entre eux étaient bons, que certains auraient pu être très, très bons, que certains étaient mauvais et que d'autres étaient tout simplement pitoyables. Malheureusement, certains d'entre eux n'ont pas non plus répondu à toutes les questions sur leur passé. Mais, en tant que députés au Parlement européen, nous ne pouvons pas voter pour les différents commissaires individuellement, et nous avions donc le choix entre voter pour eux tous en bloc, ou les rejeter. Cela est très triste et regrettable et, pour cette raison, je me suis abstenu.

Nous avons entendu M. Barroso parler d'une Europe qui réagit à la crise. Si nous voulons vraiment réagir à une crise, faisons en sorte de ne pas accumuler toujours plus de réglementations inappropriées. Faisons en sorte d'effectuer des études d'impact sur toute directive et tout règlement. Prenez, à titre d'exemple, la directive sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, qui réduira le montant d'argent disponible pour les entrepreneurs en Europe, et qui va faire fuir les créateurs de richesse hors de l'Union européenne, et réduira les investissements dans les pays en développement. Si seulement nous pouvions réduire la quantité de réglementation qui passe par ici!

Nirj Deva (ECR). – (EN) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" j'ai été élu par la population du sud-est de l'Angleterre pour réformer l'Union européenne. En votant en bloc, d'une seule voix, pour l'ensemble des 27 commissaires, on continue comme avant: pas de réforme, pas de transparence, pas de responsabilité, pas de confirmation responsable. M. Barroso a toute ma confiance personnelle, de même que certains des autres commissaires à qui j'ai eu affaire dans le passé. Mais cela ne signifie pas un vote de confiance dans l'ensemble du collège des commissaires. Chacun des commissaires est unique dans l'histoire politique. Aucune autre personne, dans une démocratie qui se respecte, n'a le pouvoir de déposer des projets de lois, de légiférer et d'exécuter ces mêmes lois sans être élu par quiconque à titre individuel. C'est totalement inacceptable, Monsieur le Président, et à mon grand regret, j'ai donc dû m'abstenir.

Philip Claeys (NI). – (*NL*) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" J'ai voté contre la nouvelle Commission, car il n'y a pas un seul signe montrant que la nouvelle Commission va commencer à travailler à la réduction des écarts entre l'Européen moyen et les institutions européennes, et en particulier la Commission européenne.

J'ai écouté celui qui était alors commissaire désigné à l'élargissement lors de son audition à la commission des affaires étrangères, dans laquelle il a démontré, par exemple, une très grande disposition à «balayer sous le tapis» toutes les plaintes à l'encontre de l'adhésion de la Turquie non européenne, comme cela est le cas depuis maintenant cinq ans.

La nouvelle Commission veut aussi plus d'immigration économique, un comportement encore plus condescendant et encore plus d'ingérence, ce qui constitue assurément une situation particulièrement honteuse dans le cadre du traité de Lisbonne, qui offre des perspectives tout sauf rassurantes.

Gerard Batten (EFD). – (EN) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" j'ai voté contre la Commission parce que je ne veux pas être gouverné par une Commission européenne, quelle que soit sa composition, mais il y a des raisons de voter contre celle-ci en particulier. Un certain nombre de ses membres ont été membres du Parti communiste, ou y étaient associés. Par exemple, M. Barroso, M. Šefčovič, M. Füle, M. Piebalgs et M. Potočnik, pour n'en citer que quelques-uns. La baronne Ashton a été trésorière de la campagne pour le désarmement nucléaire, qui n'était guère mieux qu'une officine communiste, dont une partie des fonds provenait du bloc soviétique.

Elle n'est pas digne d'être responsable de la politique étrangère et de sécurité. La noble baronne a travaillé à saper la politique de défense de son propre pays, lorsque nous étions confrontés à la plus grave des menaces – une menace nucléaire – de la part de nos ennemis. La Commission est le nouveau gouvernement de facto de l'Union européenne. L'Europe, prise de somnambulisme, marche tout droit à la catastrophe. Nous sommes désormais gouvernés par des communistes, des collaborateurs et des traîtres.

Seán Kelly (PPE). – (EN) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf' j'ai été heureux de voter aujourd'hui pour la Commission, parce que je pense que dans les circonstances et selon les règles de cette Assemblée, c'était ce qu'il fallait faire. Nous avons besoin d'une Commission, et à présent nous en avons une.

Toutefois, un certain nombre de collègues ont formulé – et l'ont très bien fait – la remarque selon laquelle nous aurions un meilleur système si chacun des commissaires était élu selon ses propres mérites plutôt qu'en bloc. Après tout, si vous demandiez à une équipe de football de vous représenter, vous ne la sélectionneriez pas en bloc. Vous choisiriez chaque joueur en fonction de ses qualités, de façon à obtenir le meilleur résultat possible. Je pense que nous devrions œuvrer à obtenir cet état de fait, et réformer les règles pour faire en sorte que la prochaine fois que nous élirons une Commission, chacun de ses membres soit élu pour ses qualités. Cela obligerait les pays à proposer les meilleurs candidats possibles, et à veiller à ce qu'ils soient le plus performant possible. Je pense que nous aurions ainsi une meilleure équipe. Toutefois, en attendant, je me réjouis de travailler aussi étroitement que possible avec la Commission au cours des cinq prochaines années.

Paul Rübig (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" je me réjouis qu'il y ait eu aujourd'hui un important consensus au sein du Parlement. Beaucoup d'entre nous ont appelé de leurs vœux une Europe forte. Le consensus nous rend forts, et je suis donc heureux d'assister à une issue positive au vote sur la nouvelle Commission. En fin de compte, seule une Europe efficace peut également être une Europe sociale. La Commission a pris un engagement clair à cet égard, parce qu'en définitive, nous ne pouvons distribuer que ce qui a déjà été produit. Nous devons donc nous préoccuper de la formation et de l'éducation, et de mettre l'accent sur les infrastructures et la recherche en Europe.

Il est relativement facile d'appauvrir les riches, mais enrichir les pauvres représente une tâche un peu plus intelligente, difficile et de plus grande envergure. L'objectif de l'Europe devrait rester celui-ci.

Explications de vote écrites

- Proposition de résolution B7-0091/2010

Zigmantas Balčytis (S&D), par écrit. – (EN) Avec le traité de Lisbonne, les relations interinstitutionnelles entre le Parlement et la Commission prennent une direction différente. Nous, les parlementaires, envoyons un message clair à la Commission, selon lequel le Parlement européen ne sera plus jamais un simple observateur, mais un acteur placé sur un pied d'égalité dans l'élaboration des politiques européennes. Les actions politiques manquent de cohérence au niveau communautaire, et laissent l'Europe totalement désarmée lorsque des situations imprévues se présentent. Et lorsqu'elles se présentent, nous sommes incapables d'y réagir de manière efficace et coordonnée. Le président de la Commission s'est engagé à participer à une relation ouverte, transparente et constructive avec le Parlement européen, afin de fixer ensemble des objectifs politiques clairs et réalisables, et de garantir une législation de haute qualité. Il est temps à présent que M. Barroso se souvienne de ses promesses, et fasse en sorte que les demandes du Parlement européen se reflètent clairement dans l'accord-cadre.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), parécrit. – (LT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Je soutiens cet accord-cadre, car la coopération entre le Parlement européen et la Commission européenne est particulièrement importante pour renforcer la stabilité de l'Union européenne et l'efficacité de ses travaux. Selon cet accord, une fois qu'une demande d'initiative législative a été présentée au Parlement européen, la Commission européenne doit y répondre dans un délai d'un mois et élaborer dans un délai d'un an un acte législatif communautaire correspondant. Si l'Union européenne refuse d'élaborer l'acte demandé, elle devra justifier sa décision en détail. Jusqu'à présent, seule la Commission européenne était habilitée à prendre l'initiative en matière de législation européenne, mais dans le traité de Lisbonne, il est précisé qu'une majorité du Parlement européen a le droit de créer la législation communautaire. Le Parlement et la Commission coopéreront étroitement et à un stade précoce sur toute demande d'initiative législative émanant des initiatives citoyennes. Lors de la signature des traités internationaux, des experts du Parlement européen seront également associés aux discussions. Dans l'accord, le Parlement se verra accorder le droit de participer en tant qu'observateur à certaines négociations internationales menées par l'Union européenne, ainsi que le droit d'obtenir davantage d'informations sur les traités internationaux.

Andrew Henry William Brons (NI), par écrit. – (EN) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Même si nous sommes d'accord avec les passages de la proposition prévoyant une égalité de traitement entre le Parlement et le Conseil en ce qui concerne l'accès aux réunions et à l'information, un dialogue régulier entre le président de la Commission et le Président du Parlement, une coopération en matière d'initiatives citoyennes, des études d'impact concernant la législation, ainsi que l'utilisation du «droit souple» (plutôt que d'une législation punitive?), nous sommes en désaccord avec: la réaffirmation et le renforcement des délais obligatoires pour l'application des directives, ainsi que les paroles de félicitations concernant l'Union européenne et ses agents.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Je me félicite de la proposition de résolution, approuvée aujourd'hui, relative à un nouvel accord-cadre politique qui régira les relations institutionnelles entre la Commission européenne et le Parlement européen, et renforcera les pouvoirs conférés au Parlement par le traité de Lisbonne.

La garantie que la Commission appliquera le principe fondamental de l'égalité de traitement entre le Parlement et le Conseil est l'un des aspects touchant au nouvel équilibre institutionnel qui sont abordés dans cet accord.

Je souligne également l'importance d'un dialogue régulier entre la Commission et le Parlement, par l'accès respectif aux réunions de la Conférence des présidents et de la Conférence des présidents de commissions, ainsi qu'aux réunions du collège des commissaires.

En outre, la mise en place d'une nouvelle «heure des questions» avec les membres de la Commission en séance plénière contribuera à une meilleure responsabilisation de l'exécutif.

Edite Estrela (S&D), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" J'ai voté pour la résolution du Parlement européen sur un accord-cadre révisé entre le Parlement européen et la Commission pour la prochaine législature, car il s'agit d'un accord important, non seulement par sa valeur symbolique – car il donne un signal clair de l'engagement des deux institutions européennes, Parlement et Commission, à

travailler ensemble à la poursuite du projet européen – mais aussi en raison de son contenu, car il identifie les obligations des parties afin qu'elles puissent mieux affronter les défis de l'avenir et résoudre les problèmes des citoyens.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf' Le Parlement européen a souvent été confronté à des situations de fait accompli de la part de la Commission ou du Conseil, en étant relégué au rôle de simple chambre d'enregistrement d'une décision déjà prise. Cette situation, dont s'est plainte cette Assemblée, a créé un déséquilibre dans les relations entre les trois principales institutions européennes. Il est capital que le Parlement, qui est de plus en plus, de droit, un partenaire du Conseil dans le processus décisionnel, mérite aujourd'hui de la part de la Commission la même attention que celle-ci accorde au Conseil.

Plutôt que de se contenter d'arrondir les angles, j'espère sincèrement que la version révisée de l'accord-cadre entre le Parlement européen et la Commission accélérera les procédures, conduira à une coopération plus étroite et promouvra un échange d'informations rapide et efficace, qui permette à la voix des représentants élus des États membres d'être entendue et prise en considération en temps utile. Compte tenu de la façon dont elle a été élaborée, je crois que ce sera possible.

http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Pour ces raisons, l'initiative du président de la Commission européenne visant à établir un partenariat spécial entre le Parlement et l'institution qu'il préside est pleinement justifiée. J'espère non seulement que celle-ci prospérera, mais qu'elle portera aussi ses fruits.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Compte tenu des implications du traité de Lisbonne pour le fonctionnement des institutions de l'Union européenne et le renforcement de la responsabilité partagée dans le processus décisionnel, il est devenu absolument nécessaire d'établir un ensemble de procédures permettant d'assurer et de garantir un échange sain et efficace d'informations et de points de vue concernant les stratégies de consolidation et de développement de l'intégration européenne. La possibilité de tenir systématiquement des réunions de travail avant que chacune des institutions ne produise des documents législatifs et réglementaires aura sûrement pour effet de promouvoir le travail en commun, la réconciliation des idées, projets et perspectives et l'amélioration des projets de décisions. Nous éviterons de cette manière les procédures administratives et bureaucratiques, notamment en ce qui concerne le retour et la correction des résolutions, évitant ainsi le risque de multiplication des propositions et contre-propositions.

C'est un accord qui renforce la coopération entre les institutions européennes, et qui garantit que la Commission appliquera le principe fondamental de l'égalité de traitement entre le Parlement et le Conseil. Pour ces raisons, il est essentiel qu'une mise en œuvre rapide de cet accord-cadre ait lieu, et il est important de reconnaître la nécessité d'une évaluation constante en vue d'améliorer l'efficience et l'efficacité de cette relation institutionnelle.

Robert Goebbels (S&D), par écrit. – Je me suis abstenu sur l'accord-cadre entre le Parlement européen et la Commission. Le Parlement, en tant que colégislateur, devrait s'abstenir d'essayer de grappiller toujours plus de pouvoirs aux dépens de la Commission. Tout le Traité, mais rien que le Traité. Ainsi le Parlement rogne sur le droit d'initiative de la Commission. Le Président Buzek l'a dit: «Nous venons de franchir un pas de plus vers le droit d'initiative des parlementaires». Le jour où il y aura des propositions législatives des députés, chaque lobby trouvera un député pour servir des intérêts particuliers. Je veux maintenir la méthode communautaire éprouvée, avec la Commission comme gardienne et juge des intérêts européens communs, dont découle le monopole d'initiative législative. Ce ne sera pas en multipliant les réunions entre la Commission et les organes du Parlement que l'on arrivera à une politique européenne plus efficace.

Ian Hudghton (Verts/ALE), par écrit. – (EN) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" J'ai voté pour le nouvel accord-cadre entre la Commission et Parlement. Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, cette Assemblée a acquis des pouvoirs accrus et notre relation de travail avec la Commission doit s'adapter en conséquence. Je me félicite tout particulièrement de la section du nouvel accord exigeant du président de la Commission qu'il réponde entièrement au souhait du Parlement dans l'éventualité où cette Assemblée retirerait sa confiance à un commissaire. Si j'ai voté aujourd'hui en faveur de la nouvelle Commission, je m'oppose au système du tout ou rien, en vertu duquel le Parlement doit approuver ou rejeter la Commission dans son ensemble. Toute procédure renforçant notre capacité à obliger les différents commissaires à rendre compte sera la bienvenue.

Elisabeth Köstinger (PPE), par écrit. – (DE) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" L'approbation de la nouvelle Commission par le Parlement européen ne constitue pas une carte blanche, mais un vote de

confiance. Cependant, nous pouvons enfin, à présent, entamer notre collaboration avec une Commission entièrement compétente. Le rôle du Parlement européen a été consolidé et renforcé avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et, avec l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission qui a été adopté aujourd'hui, l'installation du Parlement européen en qualité de partenaire à égalité avec la Commission a été dûment confirmée, et c'est quelque chose dont je me réjouis expressément. Nous avons ainsi créé une bonne base pour la coopération future, et nous insisterons aussi particulièrement sur ce dialogue d'égal à égal. Il sera sans doute aussi vraiment dans l'intérêt de la Commission d'associer le Parlement européen aux initiatives législatives à un stade précoce, afin d'assurer un processus efficace, dans l'intérêt et pour le plus grand profit de la population de l'Europe, et d'une démocratie active.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – Les parlementaires européens sont élus au suffrage universel et sont, à ce titre, les représentants des citoyens européens. Il est dès lors incroyable que la Conférence des présidents se borne à mendier le droit d'avoir un accès aux informations égal à celui de la Commission et du Conseil ou d'assister à certaines de leurs réunions tandis que ceux-ci sont de fait conviés à celles du Parlement! Comment se peut-il que le Parlement ne fasse pas valoir sa représentativité pour demander que ses initiatives soient nécessairement avalisées par la Commission? Pourquoi le Parlement accepte-t-il que la Commission puisse lui refuser de retirer sa confiance à un commissaire s'il le demande? Comment accepter que le Parlement ne puisse donner d'avis contraignant quand la Commission modifie son fonctionnement?

Comment est-il possible que le Parlement ne réclame pas davantage qu'un statut d'observateur pour les seuls présidents de délégations quand ceux-ci le représentent dans les conférences internationales? Que le traité de Lisbonne donne un rôle croupion au Parlement européen est une chose. Que les parlementaires se disent d'accord avec cette pantomime en est une autre. Je vote contre cette décision par respect pour la dignité du mandat que j'ai reçu des Français.

Nuno Melo (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, il est devenu nécessaire de négocier un nouvel accord-cadre régissant les relations entre le Parlement européen et la Commission. La proposition de résolution, approuvée aujourd'hui par une majorité écrasante, reflète le nouveau rôle extrêmement important que va assumer le Parlement européen. L'esprit du traité de Lisbonne est clairement présent dans ce document, avec l'extension des responsabilités du Parlement, l'égalité de traitement entre le Parlement et le Conseil, et les nouvelles prérogatives du Parlement dans divers domaines. De ce point de vue, la proposition adoptée est l'expression d'un approfondissement, dans la bonne direction, du processus constitutionnel de l'Union européenne.

Andreas Mölzer (NI), *par écrit.* – (*DE*) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" La proposition de résolution sur un accord-cadre révisé entre le Parlement européen et la Commission pour la prochaine législature contient quelques points de départ raisonnables. Parmi ceux-ci, l'appel à une garantie, de la part de la Commission, qu'elle appliquera à l'avenir le principe de l'égalité de traitement entre le Parlement et le Conseil, mais aussi la fixation de délais spécifiques que la Commission doit respecter en ce qui concerne la présentation des initiatives législatives.

Toutefois, l'obligation faite au président de la Commission de demander à des membres de cette dernière de démissionner si le Parlement l'exige est inacceptable et absurde. Cela n'aurait de sens qu'à condition que, lors de l'élection de la Commission, il soit possible de voter pour les candidats à titre individuel, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

C'est la raison pour laquelle j'ai voté contre la proposition de résolution.

Birgit Schnieber-Jastram (PPE), *par écrit.* – (*DE*) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" J'estime regrettable l'absence, dans l'accord-cadre, d'une référence aux mécanismes de contrôle du Parlement européen, ainsi que le manque de clarté, dans certaines parties de l'accord, concernant les principes de la séparation des pouvoirs. J'ai donc décidé de m'abstenir.

Nuno Teixeira (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Le traité de Lisbonne consacre un nouvel équilibre institutionnel, qui attribue au Parlement européen un statut nettement amélioré par rapport aux autres institutions. L'accord-cadre vise à régir les relations quotidiennes entre le Parlement et la Commission dans le cadre d'un partenariat qui est maintenant renforcé et adapté aux nouveaux aspects du traité de Lisbonne, en prenant comme point de départ les promesses faites par le président récemment élu de la Commission, José Manuel Durão Barroso, ainsi que sa proposition de «partenariat spécial entre le Parlement européen et la Commission». La demande d'un engagement, de la part de la Commission, à réagir dans un bref laps de temps à toutes les demandes d'initiatives législatives doit être saluée, car elle reflète l'importance croissante du Parlement européen en tant que colégislateur, et plus particulièrement

dans des domaines comme la politique régionale. Je considère également comme extrêmement positif le fait que l'accord comporte une garantie selon laquelle la Commission appliquera le principe fondamental de l'égalité de traitement entre le Parlement et le Conseil, ainsi qu'un degré élevé de coopération interinstitutionnelle dans l'élaboration et l'exécution du programme législatif et du programme de travail annuel. Pour ces raisons, et surtout parce qu'elle renforce le rôle du Parlement européen et relance l'Union européenne, j'ai voté en faveur de la proposition de résolution.

Róża, Gräfin von Thun Und Hohenstein (PPE), par écrit. – (*PL*) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Le nouvel accord-cadre entre le Parlement européen et la Commission contient plusieurs éléments importants. Tout d'abord, le principe de l'égalité de traitement entre le Parlement et le Conseil, qui renforce le mandat démocratique de l'Union européenne. Deuxièmement, il confère au Parlement des pouvoirs supplémentaires s'agissant de superviser les initiatives législatives de la Commission, pouvoirs grâce auxquels le Parlement exercera une influence accrue sur les lois élaborées.

Une clause a été incluse dans l'accord à propos de la publication obligatoire des tableaux de correspondance, que j'avais appelée de mes vœux dans mon rapport sur le tableau d'affichage du marché intérieur, et des délais contraignants pour la mise en œuvre des directives, qui ne devrait pas dépasser deux ans. Grâce à cela, il y a une chance pour que le plan visant à établir un marché commun soit achevé plus rapidement. Cet accord renforce également l'approche communautaire et améliore le fonctionnement des deux institutions. Il oblige également ces dernières à fonctionner de telle sorte que l'Union européenne représente une véritable communauté.

Silvia-Adriana Țicău (S&D), *par écrit*. – (RO) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" J'ai voté pour la résolution du Parlement européen sur un accord-cadre révisé entre le Parlement européen et la Commission pour la prochaine législature, car je considère que cet accord est essentiel à la coopération entre le Parlement européen et la future Commission européenne. Les institutions européennes doivent veiller à ce que la méthode «communautaire» soit utilisée de manière efficace, au profit des citoyens européens. Conformément aux dispositions du traité de Lisbonne, qui établit un nouvel équilibre institutionnel, le Parlement européen peut inviter la Commission à présenter des propositions législatives, et cette dernière doit alors présenter sa proposition législative dans un délai d'un an à compter de la demande formulée par le Parlement. L'extension des pouvoirs du Parlement, la coopération interinstitutionnelle et la promotion d'une législation communautaire simplifiée permettent au processus législatif communautaire de fonctionner mieux et que les citoyens participent plus activement et directement à la rédaction de la législation européenne. La Commission doit régler les procédures et conditions prévues par le traité de Lisbonne, aux termes desquelles les citoyens européens peuvent inviter la Commission à présenter une proposition législative sur les questions qu'ils estiment nécessaire d'aborder.

Anna Záborská (PPE), par écrit. – La séance plénière du mois de février 2010 vit aujourd'hui le véritable début de la coopération institutionnelle pour les prochaines 5 années. Si le Parlement avait entamé ses travaux internes au lendemain des élections européennes et a rapidement conclu à la distribution des postes à responsabilité et à son règlement interne, il nous a fallu du temps pour mettre en place les mécanismes de collaboration interinstitutionnelle ente le Conseil et la Commission à la lumière du traité de Lisbonne. La dynamique parallèle avec la nomination des futurs commissaires a certainement facilité l'introduction d'un droit d'initiative législative désormais accordé au Parlement européen. Désormais, la Commission doit rendre compte des suites concrètes données à toutes les demandes d'initiative législative dans les trois mois suivant l'adoption d'un rapport d'initiative législative en vertu de l'article 225 du traité FUE. Si le Parlement européen le demande à la majorité simple, la Commission doit présenter une proposition législative dans un délai d'un an ou inscrit cette proposition dans le programme de travail de l'année suivante. Je fais appel à toutes les personnes de bonne volonté d'observer étroitement les travaux du Parlement car il est évident que les députés utiliseront cette disposition notamment dans le domaine de l'éthique sociale universelle.

- Proposition de résolution B7-0071/2010

Andrew Henry William Brons (NI), par écrit. – (EN) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Certains pourraient être surpris que nous soutenions une proposition déposée par le groupe GUE/NGL. Même si nous approuvons certaines des critiques adressées par ce groupe à l'Union européenne, notre vision de ce qui devrait remplacer l'UE est bien différente. En outre, nos idéologies sont complètement opposées. Nous sommes nationalistes, et nous tenons à la souveraineté de l'État-nation. Ils sont internationalistes. Nous croyons en un système fondé sur l'entreprise privée, doté d'une certaine réglementation et un certain maintien des services publics, alors qu'ils croient sans doute à une propriété beaucoup plus étendue de l'État. Nous sommes d'accord avec: le rejet des politiques économiques néolibérales, la nécessité de plus de justice sociale

(même si nos opinions peuvent diverger quant aux définitions), et la critique des réponses évasives, inadéquates et incohérentes de certains commissaires. Nous nous réjouissons cependant de voter avec n'importe quel groupe, quel qu'il soit, pourvu que nous soyons d'accord avec ses propositions.

Carlo Casini (PPE), par écrit. – (IT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Par mon vote catégorique en faveur de la résolution, je tiens à ajouter plus de force aux paroles prononcées par le président Barroso, des paroles qui annonçaient la construction, au cours des cinq prochaines années, d'une Europe plus unie et plus forte.

http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf"

Celui-ci a commencé son intervention en rappelant les valeurs fondamentales de l'unité européenne, dont la plus importante est la dignité humaine. Je suis entièrement d'accord, mais le problème est que le mot «dignité» est devenu ambigu, car il n'est pas seulement utilisé pour garantir la vie et l'égalité entre les hommes, mais aussi pour discriminer et faire du tort aux membres les plus vulnérables de la société, et même pour justifier la mort. J'espère donc qu'au cours des cinq prochaines années, la Commission travaillera de telle sorte que le mot «dignité» soit rétabli dans toute la clarté et la vérité de sa signification.

http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf"

Il est d'une importance symbolique que le 15 décembre de l'année dernière, à l'apogée des efforts déployés pour constituer la nouvelle Commission, 500 000 citoyens européens de 17 pays aient demandé, dans une pétition collective, que nos institutions interprètent et appliquent la Charte des droits fondamentaux pour toute décision, sur la base de l'égale dignité de chaque être humain.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf' J'ai voté en faveur de la Commission désignée, car je suis conscient du rôle central que celle-ci joue dans l'ensemble de la structure de l'Europe, ainsi que de l'importance croissante qu'elle a acquise en tant que productrice d'initiatives législatives. En tant que Portugais, je ne peux manquer d'exprimer ma joie devant le fait que le poste exigeant de président de la Commission a une fois de plus été confié à mon compatriote José Manuel Durão Barroso, un homme qui a déjà rempli ce rôle avec une indéniable distinction.

Conscient des difficultés apparues ces derniers temps, mais inspiré par l'espoir de jours meilleurs pour l'Union européenne et le projet européen, je lui souhaite, ainsi qu'à son équipe, tout le succès possible.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Compte tenu des principes de subsidiarité, de représentation et d'égalité de droits des différents États membres, je voudrais souligner l'importance de partager les responsabilités et les compétences entre les membres de la Commission européenne. Dans un contexte d'approfondissement progressif de la coopération entre États membres, et étant donné l'importance accrue que revêt la capacité de l'Union européenne à intervenir à l'échelle mondiale, il serait incompréhensible de disperser les divers choix et décisions stratégiques et politiques entre différentes institutions européennes.

Tous les nouveaux commissaires ont été interrogés et auditionnés au Parlement européen, où ils ont pu exprimer leurs attentes et leurs projets dans leurs domaines respectifs de compétence, toujours en soulignant l'importance du partage des responsabilités grâce à l'interaction entre les différents portefeuilles et les différentes compétences qui composent la Commission européenne. Bien loin de démontrer une incapacité quelconque ou d'être un signe de présidentialisme, cette approche renforce l'esprit de codécision, favorisé par un leadership coopératif qui favorise lui-même un dialogue efficace et utile en vue de consolider l'Union européenne. Compte tenu de ce qui précède, j'ai voté contre la proposition.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" La résolution déposée par le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/ Gauche verte nordique concerne des aspects importants de l'appréciation que nous avons du collège des commissaires présentés à notre Parlement, et résume également certaines des raisons fondamentales de notre vote hostile à cette Commission: la présentation, par le président de la Commission, d'un programme vis-à-vis duquel les commissaires se sentiront naturellement liés, qu'ils ont défendu sans aucune réserve lors des auditions qui ont eu lieu au Parlement, et qui représente la poursuite de la politique néolibérale de la Commission précédente, qui s'est soldée par un échec; le fait, en outre, que cette équipe a été choisie pour mener à bien ce programme en suivant une stratégie qui n'entraînera pas les changements nécessaires d'orientation politique, dans le sens d'une plus grande justice sociale, de la création d'emplois et de l'éradication de la pauvreté, mais qui, au contraire, contient des éléments dangereux qui exacerberont ces graves problèmes. En somme, l'Europe pour

laquelle nous nous battons, à savoir une Europe de justice et de progrès social, de cohésion économique et sociale, de coopération entre des États souverains égaux en droits, et qui promeuve la paix, a peu de chances de voir le jour avec les lignes directrices que cette Commission se propose de suivre.

Nuno Melo (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Après plusieurs semaines d'auditions des nouveaux commissaires, le moment ne serait pas adéquat pour remettre en cause la qualité d'un collège de commissaires qui a déjà apporté, pendant plusieurs heures et devant différentes commissions, des précisions très utiles sur les politiques à adopter. Par conséquent, le moment est venu de doter l'Union européenne d'une Commission légitime qui soit capable de réagir aux événements difficiles de ces derniers temps.

Nuno Teixeira (PPE), par écrit. – (*PT*) Le Parlement et la Commission vont affronter des questions clés pour l'Union européenne, à savoir le renversement de tendance de la crise grâce à la reprise de l'économie et de l'emploi, à l'équilibrage des finances publiques des États membres et à la négociation du cadre financier pour la période d'après 2013, à propos duquel je tiens à souligner l'importance de la politique de cohésion.

J'ai eu l'occasion d'interroger Johannes Hahn, le commissaire désigné à la politique régionale, au sujet de son intérêt pour la création d'un programme spécifique de soutien financier permanent aux régions ultrapériphériques.

Je lui ai également présenté une proposition de système plus souple d'éligibilité au bénéfice des Fonds structurels pour les régions de «transition», c'est-à-dire celles qui se trouvent prises entre les objectifs de «convergence» et de «compétitivité et emploi».

Outre la compétence et la rigueur dont il a fait preuve, le commissaire désigné a montré qu'il était prêt à examiner ces possibilités, ce qui me donne toute confiance dans sa disposition et sa sensibilité futures à l'égard des régions ultrapériphériques telles que Madère.

J'ai accordé mon vote de confiance à cette équipe de commissaires, qui sera dirigée par José Manuel Barroso, car de manière générale, ils ont fait la preuve d'une bonne préparation technique, mais aussi de sérieux, et de l'ambition d'être en mesure de répondre aux défis de l'Union européenne, sans oublier les valeurs qui sous-tendent sa création, à savoir la solidarité et la cohésion territoriale.

- Proposition de résolution B7-0090/2010

Zigmantas Balčytis (S&D), parécrit. – (LT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Nous avons approuvé aujourd'hui la composition de la nouvelle Commission européenne, même si nous devons reconnaître que des doutes concernant certains candidats commissaires n'ont pas été entièrement dissipés. C'est avant tout l'aspect social qui fait défaut, tant au cadre des activités de la Commission qu'aux programmes des différents commissaires. L'impression donnée est que les principaux critères de formulation des objectifs et des tâches se fondent sur le renforcement du rôle de l'Europe dans le monde, alors que les droits et les espoirs de nos concitoyens, ainsi que la protection sociale, ont été relégués au second plan. Le groupe S&D a décidé de soutenir la Commission, car à un moment où l'Europe est en proie à une crise économique et financière sans fin, ainsi qu'à un chômage toujours croissant, et où ses citoyens sont déçus par l'Europe, le Parlement européen et l'Europe en général ne doivent pas devenir le lieu d'une division entre les camps du pouvoir et de l'opposition. Maintenant, le plus important est de se concentrer sur les questions prioritaires à l'agenda politique, pour mettre fin dès que possible à cet état d'incertitude et d'instabilité en Europe et résoudre plus rapidement et plus efficacement les problèmes les plus aigus, comme la crise financière et le chômage.

Bastiaan Belder (EFD), par écrit. – (NL) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" La Commission Barroso II est un groupe mixte. Ces dernières semaines, nous avons rencontré quelques candidats solides, mais aussi certains candidats très faibles. Cela ne facilite pas l'évaluation de cette Commission dans son ensemble. Ce sentiment mitigé se trouve renforcé par le fait que de nombreux commissaires désignés ont manifestement cherché, lors des auditions, à plaire à tout prix au Parlement européen. Cependant, même à présent, ce qu'ils défendent vraiment n'est pas toujours clair.

Les députés du Parti politique réformé des Pays-Bas au Parlement européen a décidé de s'abstenir lors du vote, et ce afin d'exprimer ce sentiment mitigé que cette Commission nous a laissé. Cependant, il y a encore d'autres points en cause. Une commissaire, qui est également la première vice-présidente, nous donne de grandes inquiétudes. La baronne Ashton a le douteux honneur d'être le premier responsable de l'Union européenne à combiner une carrière à la Commission avec un poste au sein du Conseil de ministres. Nous

ne pouvons pas cautionner cette aventure risquée, injustifiée du point de vue institutionnel. Qui plus est, la baronne Ashton ne nous a, à aucun moment, donné l'impression d'être capable de faire face aux pressions de ce poste. Elle constitue l'un des maillons les plus faibles de cette Commission, et n'a jamais donné l'impression d'être vraiment dans son élément avec les affaires étrangères. C'est donc avec une certaine appréhension que nous envisageons la période 2010-2014.

Sebastian Valentin Bodu (PPE), par écrit. – (RO) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Nous avons une nouvelle Commission, qui a assumé son mandat à un moment difficile, mais qui est composée d'un groupe de professionnels sur les épaules desquels reposent les responsabilités de chacun des 27 États membres. Nous avons le traité de Lisbonne, qui modifie la configuration du pouvoir et exige l'adaptabilité de la Commission. L'Union européenne se trouve par conséquent dans une situation nouvelle, délicate, mais qui exige des performances, de la stabilité et du dynamisme s'agissant de proposer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes.

Nous sommes confrontés à de nouvelles perspectives financières, ce qui signifie qu'une réponse raisonnable est nécessaire de la part de Commission, grâce à des réformes et à de nouveaux ajustements dans tous les secteurs, à commencer par l'économie.

Tous les États membres ressentent la crise financière dans toute son ampleur. La sonnette d'alarme qu'a représenté le cas grec rencontre un grand écho, depuis les États à l'économie bien huilée jusqu'à ceux qui luttent à tous les niveaux pour réduire leur déficit budgétaire. Une politique économique stable et bien coordonnée dans les 27 pays offre la possibilité d'éviter un déséquilibre important à l'échelle de l'Union européenne, et permet d'obtenir un effet bénéfique lors de la deuxième étape. Les actions de l'Union européenne visent à apporter des solutions aux problèmes liés à la crise et à faire preuve de créativité afin de rétablir la stabilité dans les États membres. En d'autres termes, elles sont destinées à éliminer les déficits et évitent les disparités, tout en consolidant également l'économie.

Sophie Briard Auconie (PPE), par écrit. – À l'instar de mes collègues issus des trois grandes forces politiques du Parlement européen, je viens d'approuver la nomination du collège des commissaires européens présenté par José Manuel Barroso. Il s'agit en effet d'une belle équipe rassemblant des profils variés et complémentaires. Au-delà des clivages politiques et géographiques, jusqu'en 2014, des démocrates-chrétiens, des libéraux et des socialistes vont travailler ensemble, de façon collégiale, au service de l'intérêt général européen. Durant trois semaines, les députés européens ont effectué un travail remarquable de contrôle de la qualité des candidatures à travers la procédure des auditions parlementaires. À l'issue de cette période, il était de notre devoir d'accorder notre entier soutien à cette équipe renouvelée. Nous attendons désormais de ce collège «Barroso II» qu'il nous surprenne par sa détermination sans faille à faire avancer l'Union européenne. Il s'agira notamment de démontrer au quotidien la valeur ajoutée du projet européen à tous nos concitoyens européens.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Dans la période critique que l'Europe traverse actuellement sur les plans financier, économique et social, il est essentiel de disposer d'une Commission forte dotée d'un programme ambitieux et audacieux dans des domaines clés tels que la sécurité énergétique et le changement climatique, la recherche scientifique et l'innovation.

La nouvelle structure de la Commission, avec un portefeuille exclusivement consacré aux changements climatiques et un autre qui allie innovation et recherche, donne les gages manifestes d'un projet ambitieux et d'une stratégie crédible pour l'Europe d'ici à 2020.

Cette nouvelle Commission, dirigée par le président Barroso et dotée d'une nouvelle structure pour ces domaines, répond aux critères nécessaires pour être le moteur de la reprise économique, en se basant sur une utilisation efficace des ressources et sur l'innovation, et avec pour objectif une plus grande justice sociale.

Je salue le nouveau collège des commissaires et le président Barroso, et les félicite du résultat de cette élection. Celui-ci reflète un plus large soutien parlementaire par comparaison avec la précédente Commission, et donne un signal clairement encourageant pour la nouvelle coopération institutionnelle entre le Parlement et la Commission, afin qu'ils puissent, de manière croissante, parler d'une seule voix au sein d'une Union européenne qui soit un leader sur la scène mondiale.

Françoise Castex (S&D), par écrit. – J'ai voté contre cette commission comme l'ont fait l'ensemble des députés européens socialistes français. La majorité des commissaires représentent l'orientation libérale de l'union européenne que nous refusons. D'autres sont là, nommés par leur État membre, sans ambitions pour l'Europe, sans vision personnelle. Un chose est sûre: les futurs commissaires ne se sont engagés sur aucun

point essentiel à nos yeux: quelle stratégie de sortie de crise? Quelle réponse à l'urgence sociale et climatique? Quel projet européen renouvelé? N'ayant pas eu de réponses suffisantes à ces questions, nous avons voté contre car nous ne pouvons donner de cheque en blanc à l'exécutif européen. Je ne crois pas que cette Commission, si elle ne répond pas à ces objectifs puisse ouvrir un nouvel avenir aux citoyens européens et une place pour l'Europe dans le monde. A partir de là, elle ne peut avoir notre caution. Bien sûr, je vais devoir maintenant travaillé durant cinq ans sur les propositions de cette commission. Mon vote d'aujourd'hui exprime ma défiance et la vigilance politique dont je ferais preuve tout au long de ce mandat.

Nessa Childers (S&D), *par écrit.* – (EN) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Avec mon groupe politique, les socialistes et démocrates, j'ai été très satisfaite de la composition définitive de la future Commission. Les commissaires à l'environnement et à l'énergie seront notamment au centre du développement de l'Europe dans les années à venir, et je suis contente que le président Barroso ait choisi les représentants qui conviennent.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf' J'ai voté contre les commissaires proposés (le collège), parce qu'ils appliqueront les mêmes politiques néolibérales qui ont conduit l'Union européenne à cette crise aux multiples facettes et ont entraîné ces énormes inégalités. Ils vont promouvoir le traité de Lisbonne et la stratégie «UE 2020», qui renforcera la souveraineté des marchés, fera augmenter le chômage et les emplois précaires, détricotera le système de sécurité sociale et restreindra les droits démocratiques et sociaux. Des procédures obscures ainsi qu'un déficit démocratique dans l'Union européenne ont pour conséquence la méfiance des citoyens et exacerbent la crise de confiance dans les institutions européennes, qui s'est récemment reflétée dans le taux de participation extrêmement faible aux élections européennes. La poursuite de cette politique aura pour effet de saboter les attentes des citoyens européens. La gauche européenne s'opposera à cette politique par l'intermédiaire du Parlement européen et en luttant aux côtés des travailleurs et des mouvements sociaux en vue de réaliser les espoirs de la jeune génération, qui aspire à une Europe démocratique, sociale, féministe, écologique et pacifique.

Carlos Coelho (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" Je félicite M. Barroso, non seulement pour l'excellent travail qu'il a accompli durant son premier mandat, mais aussi pour sa réélection à la tête de la Commission européenne. J'espère que le Parlement et la Commission seront en mesure de travailler en étroite collaboration et dans le respect plein et entier des compétences et des prérogatives que détient chacun, dans le but d'établir entre les deux institutions un partenariat spécial tel que le propose le président Barroso dans ses lignes directrices politiques. Je suis convaincu que le président élu de la Commission honorera les promesses qu'il a faites devant ce Parlement, et qui devraient aboutir à un accord-cadre révisé. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons parachever l'intégration d'une Europe qui a pour principal objectif la défense des droits de nos concitoyens.

Les auditions des commissaires désignés sont toujours des moments importants qui révèlent le degré de profondeur de la démocratie européenne. Le Parlement a exercé ses compétences, et le processus a fait preuve de dignité, de sagacité et de transparence. Je crois que la deuxième Commission Barroso sera encore plus forte et mieux préparée en termes politiques que la précédente. J'espère qu'elle fera preuve de cohésion et que tous ses membres se montreront à la hauteur de leurs grandes responsabilités, à un moment où tout le monde aspire à la reprise économique et à la création d'emplois.

Mário David (PPE), par écrit. – (PT) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" La nouvelle Commission Barroso a été approuvée par le Parlement européen à une large majorité. Bien entendu, j'ai également voté en faveur de celle-ci. Et je l'ai fait non seulement consciemment, mais aussi avec engagement et confiance. Je l'ai fait parce que le nouveau collège des commissaires, sur la base de son expérience, possède une capacité politique bien plus grande et offre des garanties en vue d'affronter avec fermeté et détermination les grands défis de l'Union européenne: la grave crise financière que nous vivons et ses terribles conséquences sociales et économiques, notamment le chômage, la sécurité et la lutte contre le terrorisme, le renforcement du rôle de l'Europe dans le monde, ce qui implique une Europe dotée d'une politique étrangère et de sécurité commune active, la lutte contre les changements climatiques, et la compétitivité de nos économies afin de défendre notre modèle social. Le programme réaliste et ambitieux que José Manuel Barroso a présenté et que notre Parlement a approuvé peut maintenant enfin être mis en œuvre, pour le plus grand profit des 500 millions de citoyens européens. Je souhaite de tout cœur bonne chance au président de la Commission européenne et à son équipe.

Marielle De Sarnez (ALDE), par écrit. – En septembre, les eurodéputés du MoDem n'avaient pas voté pour Barroso à la présidence de la Commission, son bilan ne plaidant pas pour sa reconduction. Ils n'ont pas plus voté aujourd'hui pour le collège des commissaires, l'absence d'ambition manifestée par nombre de ses

membres pendant leurs auditions ne laissant guère espérer la Commission forte dont l'UE a besoin. De plus, des faits récents ont tristement mis en lumière l'incapacité de cette équipe à prendre la mesure des événements. Le doute s'est instillé dès décembre, lors de la conférence de Copenhague, où l'Europe s'est montrée incapable de parler d'une seule voix. Ce doute s'est confirmé en janvier quand Catherine Ashton ne s'est pas rendue à Haïti pour témoigner de la solidarité européenne mais n'a pas non plus assisté à la conférence des donateurs à Montréal, où sa présence était requise pour coordonner l'aide de l'UE et de ses États. Enfin, le doute n'est plus permis en ce mois de février, au moment où la Grèce est attaquée par des spéculateurs sans que la Commission ne puisse présenter un plan de sauvetage crédible. Pour ces raisons, les élus du MoDem n'ont pas accordé leur confiance à la Commission Barroso II.

Martin Ehrenhauser (NI), par écrit. – (DE) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" En tant que pro-européen engagé, je ne peux pas donner mon approbation à la nouvelle Commission européenne. Celle-ci trouve son origine dans des décisions opaques prises dans les partis et les gouvernements nationaux. Les commissaires européens proposés ne sont pas des poids lourds politiques indépendants, comme le souhaitaient en particulier, et à juste titre, les jeunes citoyens. Aucun des critères relatifs aux connaissances spécialisées n'a été appliqué dans le processus de sélection. Le fait que quatre semaines se soient écoulées entre la nomination du commissaire autrichien, Johannes Hahn, et l'attribution de son portefeuille constitue en soi une preuve. En dépit du traité réformant l'Union européenne, à savoir le traité de Lisbonne actuellement en vigueur, le Parlement européen ne peut toujours pas élire les commissaires à titre individuel ou exprimer une défiance à leur égard. Des personnalités politiques comme les commissaires français et espagnol vont littéralement s'effondrer ici. Cette Commission européenne n'est pas un gage de démocratie accrue, pas plus qu'elle ne l'est d'un réveil; elle continue sur le chemin qui nous a mené à la crise actuelle.

Göran Färm, Anna Hedh, Olle Ludvigsson, Marita Ulvskog et Åsa Westlund (S&D), par écrit. – (SV) http://www.gstatic.com/translate/sound_player.swf" À l'automne dernier, nous avons voté contre M. Barroso, car il ne partage pas notre point de vue sur l'importance des bonnes conditions de travail, de l'égalité et de la transition vers une société durable. Le vote d'aujourd'hui concerne le collège de 26 commissaires.

Avant que M. Barroso ne soit réélu président de la Commission, nous avons formulé des demandes claires en faveur d'une révision de la directive sur le détachement de travailleurs. M. Barroso a été contraint de céder, et il a reconnu pour la première fois qu'il y avait des problèmes concernant la jurisprudence de la Cour de justice européenne dans l'affaire Laval, entre autres. Il a également promis de revenir avec un règlement pour résoudre les problèmes le plus tôt possible. Ce fut un changement très significatif de position de la part du président de la Commission, mais il n'est pas suffisant pour que nous soutenions sa candidature.

Aujourd'hui, nous allons prendre position sur l'ensemble du groupe des commissaires, et nous espérons que certains d'entre eux – qui ont obtenu des postes clés afin de s'occuper de la crise de l'emploi, de la réglementation des marchés financiers et de la défense des droits syndicaux fondamentaux – seront en mesure de faire la différence. Il est particulièrement positif que M. Barnier et M. Andor aient clairement indiqué qu'il existait des problèmes en ce qui concerne l'interprétation, par la Cour de justice européenne, de la directive sur le détachement de travailleurs. Ils ont aussi clairement déclaré qu'ils étaient prêts à se mettre à travailler à la mise en œuvre des modifications nécessaires de la législation européenne.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) J'apprécie le fait que le traité de Lisbonne permette à chaque État membre de conserver son commissaire, une approche qui est indispensable si nous voulons que toutes les sensibilités européennes puissent se reconnaître dans les processus et les projets émanant de la Commission.

Je déplore les difficultés qui sont survenues au cours des auditions parlementaires et qui ont conduit au retrait de l'un des candidats. J'espère sincèrement que ce genre de situation se fera de plus en plus rare.

Selon moi, la méthode actuelle qui consiste à soumettre au contrôle parlementaire les candidats au poste de commissaire est bénéfique pour l'intégration européenne, dans le sens où elle permet une plus grande transparence dans le débat et dans l'évaluation de la capacité de ces personnes à exercer le poste qui leur est destiné. Cependant, je voudrais que les auditions se déroulent dans une atmosphère exigeante, mais cordiale, et que le Parlement européen et ses députés évitent d'en faire le théâtre d'un spectacle d'insultes gratuites et de confrontations.

J'espère que la Commission optera pour une meilleure législation, qu'elle gardera toujours à l'esprit la nécessité de respecter le principe de subsidiarité et qu'elle assumera, en priorité, un rôle politique central pour lutter contre la crise économique.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Alors que nous nous trouvons dans une période cruciale où il nous faut relancer l'économie, l'expérience et la polyvalence de cette Commission menée par José Manuel Durão Barroso, ainsi que l'engagement manifeste, la compétence et la reconnaissance des grandes causes européennes dont font preuve les commissaires que nous avons auditionnés dans ce Parlement, seront décisifs pour le maintien d'une Europe unie et socialement équitable, capable d'assumer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique et de renforcer la compétitivité de nos entreprises en soutenant la recherche scientifique et l'innovation.

Je me félicite de la nouvelle volonté affichée par cette équipe, qui représente une grande diversité de cultures et d'identités européennes et constitue la somme des meilleures valeurs apportées par chaque État membre. S'agissant des nouvelles relations institutionnelles découlant de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne et compte tenu des défis auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines, je crois qu'avec cette Commission, l'Union européenne sera davantage apte à intervenir dans le cadre économique, social et politique actuel, non seulement au niveau intérieur, mais aussi à l'échelon mondial.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Notre vote contre la Commission européenne est le résultat logique de notre désaccord avec son programme, avec la majorité des positions exprimées pendant les auditions, ainsi qu'avec les objectifs et le contenu du traité de Lisbonne lui-même, que la Commission promet de défendre, mais avec lesquels nous ne sommes pas d'accord.

S'il est vrai que la Commission européenne est l'un des organes institutionnels les plus importants de l'Union européenne, il ne faut pas non oublier que les membres qui composent le collège des commissaires sont avant tout désignés par les États membres. La majorité des gouvernements étant dirigés par la droite conservatrice ou par les sociaux-démocrates - qui mènent des politiques similaires - il n'est pas surprenant que la Commission européenne poursuive le même chemin en direction d'un approfondissement des politiques néolibérales, militaristes et fédéralistes. Ainsi, pour prendre un exemple concret, nous n'avons entendu aucune proposition visant à répondre aux graves problèmes économiques et sociaux rencontrés par les travailleurs et les citoyens.

Nous luttons en faveur d'une autre Europe, une Europe de justice et de progrès social, où la cohésion économique et sociale est une réalité et où la paix et la coopération entre des États souverains et jouissant des mêmes droits sont des objectifs centraux.

Robert Goebbels (S&D), *par écrit.* – J'ai voté «oui» à la nouvelle Commission dite «Barroso II». Depuis les élections européennes de juin 2009, l'Union européenne se trouve dans un vide politique, vide qui était aggravé par l'entrée en vigueur retardée du traité de Lisbonne. Il est donc urgent que la nouvelle Commission, seule institution européenne ayant le pouvoir d'initiative, devienne active. À l'exception de M^{me} Jeleva, qui a dû retirer sa candidature, les 26 commissaires désignés ont tous trouvé individuellement l'aval des députés européens. Il n'aurait pas été logique de refuser le collectif. Par conséquent, le vote de la Commission désignée n'était rien de plus qu'une formalité, un «oui administratif». En votant «oui» pour la Commission Barroso II, je n'entends pas donner un soutien politique aveugle à celle-ci. Je jugerai la Commission sur ses initiatives politiques.

Sylvie Goulard (ALDE), *par écrit.* – En dépit de la présence, dans le collège, de plusieurs personnalités de qualité, lors du vote de désignation de la Commission, j'ai voté contre pour deux raisons. Pour ce qui est des questions économiques et monétaires (stratégie de Lisbonne, surveillance de la zone euro), les défaillances de la Commission précédente sont avérées. En ce qui concerne la représentation externe de l'UE, M^{me} Ashton n'a pas les compétences requises et n'a pas semblé décidée à s'engager, comme on l'a vu dans la tragédie d'Haïti. Elle a fait partie du gouvernement Blair qui a envahi l'Iraq en violation du droit international et a négocié un «opting out» sur la charte des droits fondamentaux.

Mathieu Grosch (PPE), par écrit. -(DE) J'ai voté en faveur de cette Commission, car, dans l'ensemble, elle a démontré - notamment par ses (nouvelles) désignations - qu'elle était capable d'effectuer un travail efficace. Le résultat des négociations menées entre la Commission et le Parlement est également satisfaisant. Je pense cependant qu'il est essentiel que la Commission ne reçoive pas une carte blanche pour les cinq prochaines années, mais qu'elle soit soumise à une sorte d'évaluation continue.

Notre défi consistera désormais à apporter une certaine cohérence au niveau des politiques adoptées dans les différents domaines, par exemple l'environnement et les affaires économiques et sociales, ainsi qu'à améliorer notre communication avec le monde extérieur afin de rendre la politique européenne plus transparente et plus facile à comprendre pour tous les citoyens.

Sylvie Guillaume (S&D), par écrit. – J'ai voté contre la Commission de M. Barroso parce qu'elle ne répond pas aux exigences qui sont les miennes pour promouvoir les réformes sociales indispensables pour sortir de la crise dans laquelle nous nous trouvons. Il est clair que cette Commission ne constituera aucunement une force de proposition pour une Europe politique forte et qu'elle se situe aux antipodes de l'Europe que j'appelle de mes vœux. Avec des portefeuilles mal définis et des compétences diluées, cette Commission ne disposera pas de moyens d'agir et sera assurément plus sensible à la préservation des intérêts nationaux que de l'intérêt européen.

Ian Hudghton (Verts/ALE), *par écrit.* – (*EN*) J'ai voté en faveur du nouveau collège de commissaires. Du point de vue de l'Écosse, la nation que je représente, il y a des problèmes et des défis importants sur lesquels les nouveaux commissaires devront se pencher. Alors que les réformes de la PCP et de la PAC se profilent à l'horizon, l'intérêt de l'Écosse dans ces politiques doit être reconnu et j'appelle les commissaires concernés à veiller à ce que les communautés côtières et rurales écossaises puissent prospérer socialement et économiquement. L'Écosse étant une source potentielle importante en termes de production énergétique, en particulier dans les énergies renouvelables, la Commission devrait accorder la priorité à des projets et des initiatives aidant l'Écosse à développer son potentiel en tant que fournisseur d'énergie verte.

En tant que membre d'un parti pro-européen, j'espère que cette Commission pourra regagner la confiance des nombreux citoyens Écossais qui ont perdu foi dans l'UE, notamment en raison de la mauvaise expérience qu'ils ont vécue avec l'échec de la politique commune de la pêche.

Cătălin Sorin Ivan (S&D), *par écrit.* – (*RO*) La Commission Barroso II sera la première à fonctionner sur la base du traité de Lisbonne, qui étend les prérogatives du Parlement européen et fait de lui un partenaire plus visible et plus actif que jamais. D'après les résultats du vote, il semble que nous ayons institué un collège de commissaires dont les prestations ne se sont pas déroulées sans heurts, comme le prouve notamment le cas de la commissaire nommée par la Bulgarie puis remplacée. Le fait que nous soyons parvenus à modifier la composition du collège constitue, en réalité, une réussite pour le Parlement européen en général et pour notre groupe politique en particulier. Cependant, je pense qu'il était nécessaire de voter en faveur de ce collège, car le moindre retard dans la prise de cette décision aurait pu mettre l'UE dans une position inconfortable, donnant raison à ceux qui l'accusent d'inefficacité. Ce qui importe aujourd'hui, c'est que la Commission se mette au travail aussi rapidement que possible et rattrape le Parlement, qui a été élu il y a déjà sept mois et a depuis lors entrepris de nombreux travaux. Il ne nous reste plus qu'à espérer une bonne coopération, dans le cadre de laquelle les objectifs et les plans d'actions prendront une forme plus concrète que ce qui a été présenté durant les auditions.

Danuta Jazłowiecka (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Je me suis abstenue de voter sur la composition de la Commission européenne, car, à côté des bons candidats, il y avait également de nombreux candidats faibles, voire très faibles. Je ne peux accepter que des personnes soient nommées aux postes de chef de la diplomatie européenne, de commissaire aux affaires économiques et monétaires ou de commissaire à l'emploi et aux affaires sociales, alors que celles-ci n'ont pas les compétences requises pour occuper ces postes. Nous ne devons pas oublier que nous nous trouvons toujours dans une période de crise et que nous cherchons encore le moyen d'en sortir. Par conséquent, l'Europe ne peut se permettre d'avoir des commissaires qui vont seulement commencer à étudier le portefeuille qui leur a été confié. Je suis surprise par l'attitude du président de la Commission européenne qui, après avoir achevé un mandat de cinq ans et acquis une large expérience en tant que chef de la Commission, a proposé des candidats si faibles. Très honnêtement, j'aurais bien voté contre la proposition de composition de la Commission, mais à côté des candidats plus faibles, il y en avait également de très bons, parmi lesquels le candidat polonais, Janusz Lewandowski. En dépit de mon abstention, je souhaite à la Commission dans son ensemble de réussir, car c'est important pour tous les Européens.

Tunne Kelam (PPE), *par écrit.* – (*EN*) J'ai voté en faveur du collège de commissaires, avant tout pour exprimer ma confiance à l'égard du président de la Commission. Je ne pense pas que la composition de la Commission soit idéale. La haute représentante pour les affaires étrangères continue à me poser problème, dans la mesure où elle ne dispose pas de l'expérience nécessaire dans le domaine des affaires étrangères et où elle ne possède pas une vision claire de la manière dont il convient de diriger la politique étrangère et de sécurité de l'UE. Néanmoins, il me semble crucial que la Commission commence à travailler en exerçant pleinement son mandat et je crois qu'il est essentiel que le Parlement européen lui apporte un large soutien, car, selon moi, la Commission et le Parlement européen sont les meilleurs alliés pour modeler les politiques communes de l'UE.

Alan Kelly (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Nous souhaitons tous bonne chance à cette nouvelle Commission. Ses priorités sont nombreuses, mais s'il est un domaine sur lequel nous sommes tous d'accord, c'est bien la

nécessité de créer de l'emploi. Cet objectif devrait être le principal pilier sur lequel cette nouvelle Commission sera jugée. Soyons réalistes: de nombreux États membres ont été ou sont encore confrontés à un effondrement de leur économie. Cette Commission aura pour mission de renverser la situation et d'instaurer une économie sociale de marché intelligente, permettant à l'UE de jouer un rôle de premier plan dans tous les secteurs de

la vie économique. J'espère, en particulier, que la commissaire irlandaise, M^{me} Geoghegan Quinn, participera activement à la nouvelle Commission, elle qui a reçu le portefeuille de la recherche et de l'innovation. Elle aura un rôle déterminant à jouer dans la relance de l'économie européenne et je lui souhaite beaucoup de succès dans cette tâche.

Morten Løkkegaard (ALDE), par écrit. – (DA) Monsieur le Président, de nombreuses choses positives ont été dites à propos de la nouvelle équipe de commissaires dirigée par M. Barroso, et ces compliments sont justifiés.

Cependant, je pense qu'il est nécessaire d'attirer l'attention sur une erreur importante qui a été commise en relation avec cette nouvelle Commission: elle ne comporte pas de commissaire chargé de la communication. Ce poste a tout simplement été SUSPENDU, alors même que, plus que jamais, nous avons besoin d'une politique de communication adéquate, coordonnée et bien pensée au sein de l'UE.

Il y a quelques semaines, j'ai envoyé, au nom du groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, une lettre à M. Barroso, dans laquelle je lui faisais part de notre inquiétude et lui demandais POURQUOI nous n'avions plus de commissaire chargé de la communication.

Je n'ai reçu aucune réponse - ce qui est peut-être en soi une sorte de réponse, bien que peu satisfaisante.

Il semble donc que personne ne sache avec certitude pourquoi l'UE ne possède plus de commissaire chargé de ce domaine qui est pourtant extrêmement important - je dirais même carrément crucial - si nous voulons que les nombreux discours concernant la nécessité de se rapprocher des citoyens et de créer un espace public commun ne reste pas de vaines paroles.

J'attends toujours une réponse de M. Barroso, de préférence accompagnée d'un plan de communication digne de ce nom pour les cinq années à venir.

Isabella Lövin (Verts/ALE), par écrit. – (EN) Je partage les critiques formulées en ce qui concerne la procédure de nomination des membres de la Commission, comme expliqué dans la résolution du groupe des Verts, en particulier celles concernant le manque de transparence, le fait que les États membres aient choisi leur candidat en fonction de considérations politiques nationales plutôt que sur la base de leurs compétences, ainsi que l'impossibilité de désapprouver la nomination d'un candidat en particulier. Cependant, je ne pouvais pas voter contre l'ensemble de la Commission, étant donné que les commissaires désignés pour des matières aussi cruciales et essentielles que le climat, l'environnement, le développement, l'aide humanitaire, l'agriculture et la pêche sont tous considérés comme très compétents et engagés. C'est pourquoi je me suis abstenue lors du vote sur la nouvelle Commission.

Thomas Mann (PPE), par écrit. – (DE) Je viens tout juste d'approuver l'élection de la Commission européenne, même si cette décision n'a pas été facile à prendre. En effet, il est apparu, durant les auditions, que certains des candidats proposés par les États membres n'avaient pas les connaissances spécialisées requises et n'étaient pas en mesure d'exposer des idées concrètes concernant leur portefeuille, ni même une vision d'avenir en général. L'accord-cadre que le Parlement européen et la Commission ont conclu concernant leur future coopération laisse également de nombreuses questions sans réponse. Celui-ci se compose en fait d'une liste de souhaits émis par le Parlement européen, sans aucune obligation contraignante. Lors des négociations spécifiques, il faudra désormais préciser de manière détaillée dans quelle mesure nos droits en tant que représentants des citoyens ont pu être renforcés conformément à ce que prévoit le traité de Lisbonne. Cependant, l'accord interinstitutionnel contient certaines choses positives. L'impact de toutes les mesures prises par la Commission devra être évalué régulièrement par une partie indépendante. Le Parlement sera informé à l'avance des changements prévus dans le personnel de la Commission. Le président de la délégation du Parlement bénéficiera du statut d'observateur lors des conférences internationales. Le Parlement européen pourra participer à la préparation et à la mise en œuvre du programme de travail annuel de l'UE. Enfin, la Commission européenne s'engage à présenter un rapport sur ses initiatives législatives dans un délai de trois mois. C'est pourquoi j'ai voté en faveur de la nouvelle Commission Barroso.

Bogdan Kazimierz Marcinkiewicz (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Mon vote en faveur de la Commission européenne est l'expression de la confiance et de l'espoir que je place dans le nouveau cabinet de M. Barroso. Je pense qu'en dépit des nombreuses controverses et du manque d'expérience probable de plusieurs commissaires,

nous devrions permettre à la Commission européenne de s'attaquer aux problèmes qui surviennent. Ce n'est que par un engagement actif et en se mettant réellement au travail que les commissaires pourront prouver leur vraie valeur. J'espère que ce nouveau cabinet, en étroite coopération avec le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen et avec un contrôle efficace, démontrera que mon vote était le bon.

David Martin (S&D), *par écrit*. – (*EN*) Je me félicite de la nomination de la nouvelle Commission et j'espère que celle-ci tiendra ses promesses. Je suis particulièrement ravi que Cathy Ashton ait été confirmée à son poste de haute représentante et je suis sûr que sa diplomatie discrète profitera à l'ensemble de l'Europe.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), *par écrit*. – La Commission Barroso II, comme l'a montré l'élection de son président, s'inscrit dans la continuité des Commissions précédentes, dont les politiques néolibérales ont mené l'UE à la situation de crise économique, sociale et environnementale durable qui est dorénavant la sienne. Ni le programme présenté par M. Barroso ni les nominations des commissaires n'indiquent un quelconque changement d'orientation des politiques de la Commission.

Entre continuité du pire et décadence du même, la Commission Barroso II incarne l'Europe réduite aux destructions sociales et à l'atlantisme que les élites néolibérales affectionnent. Une Europe qui se refuse à sortir du dogme néolibéral du tout profit qui ruine le peuple et la planète. Je suis élu pour construire l'Europe de la répartition équitable des richesses produites et de la planification écologique dont les peuples ont besoin. Je vote donc contre une Commission qui en est l'antithèse.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Après plusieurs semaines passées à auditionner les nouveaux commissaires, il n'aurait pas été opportun de remettre aujourd'hui en question la qualité d'un collège de commissaires qui a déjà fourni, au fil de nombreuses heures et dans diverses commissions, des éclaircissements très utiles sur les politiques à adopter.

Par conséquent, l'heure est venue de doter l'UE d'une Commission légitime, capable de répondre aux difficultés actuelles. Je ne fais que reproduire la teneur des explications de vote soumises par rapport aux propositions de résolution B7-0071/2010, B7-0088/2010 et B7-0089/2010. Les signataires se félicitent tout particulièrement du fait que l'UE soit désormais mieux équipée pour affronter les problèmes actuels et les défis à venir.

Elisabeth Morin-Chartier (PPE), par écrit. – En tant qu'Européenne convaincue, et après l'adoption de l'accord-cadre entre la Commission européenne et le Parlement européen pour les cinq prochaines années, j'ai apporté mon soutien à l'approbation de la nouvelle Commission européenne, comme la majorité de mes collègues du groupe du PPE. Le résultat du vote est clair: 488 de mes collègues ont soutenu avec moi l'installation du collège de la Commission européenne. Je tiens à rappeler que c'est la première fois dans l'histoire européenne que nous procédons à l'investiture de la Commission européenne en tant que véritable colégislateur. Dans une Europe bouleversée par la crise, et avec le nouveau schéma institutionnel, il faut de l'ambition et un grand projet fédérateur afin de mettre en place une Europe plus forte pour les citoyens européens. Ainsi, j'en appelle fortement à la nouvelle Commission européenne pour qu'elle passe à l'action sans tarder.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE), par écrit. - (RO) J'ai voté en faveur de la Commission Barroso II pour deux raisons. La première est qu'il a proposé un programme crédible et réaliste que je considère comme approprié aux nécessités actuelles. J'espère que le nouveau collège entamera la mise en œuvre de ce programme au plus vite. La seconde raison est que l'équipe de M. Barroso est composée de nombreuses professionnels fiables qui, je le crois fermement, apporteront une considérable contribution à la réussite des réformes dont nous avons besoin pour les années à venir.

Wojciech Michał Olejniczak (S&D), *par écrit.* – (*PL*) La délégation polonaise du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen a accordé un vote de confiance à la Commission européenne. Nous sommes cependant conscients des points faibles que présente la nouvelle Commission et des réserves exprimées quant à la compétence de certains commissaires. Nous avons dû attendre longtemps avant d'avoir une nouvelle Commission européenne. Il convient toutefois d'admettre que la nouvelle Commission a été soutenue par une large majorité. Ce vote lui donnera un mandat fort pour l'avenir. Cependant, d'un autre côté, presque tous ceux qui ont voté en faveur de la nouvelle Commission l'ont fait en exprimant certaines réserves. L'un des problèmes est sans doute lié au fait qu'avec 27 commissaires, les portefeuilles se chevauchent souvent, ce qui entraîne une certaine confusion.

De nombreux députés ont également pointé du doigt le contrôle excessif exercé par M. Barroso sur certains commissaires. Nous nous félicitons que la nouvelle Commission se soit engagée à effectuer une évaluation

des incidences sociales et économiques de la crise financière. C'est cependant avec une grande déception que je constate que le discours de M. Barroso ne contenait aucune information précise sur la réforme de la politique agricole commune ou sur la politique de cohésion. Ces questions figureront certainement parmi les domaines de travail les plus importants auxquels devra s'atteler la Commission européenne dans le cadre de son prochain mandat.

Justas Vincas Paleckis (S&D), par écrit. – (LT) Les citoyens et les institutions de tous les États membres de l'UE ont tout intérêt à ce que ce soient les meilleurs candidats, les candidats les plus forts, qui deviennent commissaires. C'est une grande responsabilité, à la fois pour les pays qui proposent des candidats et pour les députés du Parlement européen. Malheureusement, certains États ne voient pas les choses de cette manière. On a parfois l'impression que les gouvernements des États membres de l'UE envoient à Bruxelles des hommes et femmes politiques faibles ou «indésirables» afin de libérer un poste dans leur capitale. Il s'agit d'une tendance dangereuse. Cependant, le Parlement européen s'efforce de montrer le «carton rouge» aux candidats trop faibles ayant reçu l'aval de leur gouvernement et du président de la Commission, M. Barroso, ou à ceux dont les intérêts financiers manquent de transparence. Il y a cinq ans, deux candidats avaient échoué; cette année, il n'y en a eu qu'un. Cependant, les députés n'ont pour l'instant pas le droit de voter pour chaque commissaire individuellement. Nous votons pour le collège dans son ensemble. La majorité des candidats ont fait bonne impression, c'est pourquoi j'ai voté en faveur de la nouvelle Commission européenne.

Alfredo Pallone (PPE), *par écrit.* – (*IT*) L'Europe a urgemment besoin d'un dirigeant fort, ce que cette Commission incarne parfaitement.

La nouvelle Commission aura la difficile tâche d'encourager une croissance durable par la pleine mise en œuvre du modèle économique européen, celui de l'économie sociale de marché.

Le renforcement du marché intérieur devra constituer la clé pour le maintien d'une concurrence saine dans le but de favoriser la croissance et la création d'emplois. Je suis particulièrement fier que, dans ce nouvel exécutif européen, l'Italie représente, en la personne de M. Tajani, la continuité du mérite et de la compétence en se voyant attribuer l'un des portefeuilles clés, à savoir celui de l'industrie, qui revêt une importance stratégique dans la gestion de la crise et la réorganisation de la production européenne.

Dans le cadre de son prochain mandat, la Commission devra se fixer des priorités précises et être capable de donner un visage européen à la politique d'immigration et à la politique énergétique, offrant ainsi à l'Union une cohérence qui semble jusqu'ici difficile à réaliser. Elle devra également être en mesure d'assurer à l'Union européenne une politique étrangère et de défense digne de ce nom.

Teresa Riera Madurell (S&D), par écrit. – (ES) La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie est responsable de la recherche, de l'énergie et du développement de la société de l'information. Ce sont là trois priorités pour sortir de la crise et rénover notre système de production, que mon groupe, le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen, souhaite plus compétitif et innovant, mais aussi plus durable sur le plan social et environnemental. La recherche et l'innovation sont deux grands moteurs de changement. M. Barroso s'est engagé en faveur d'un investissement de 3 % dans la recherche et le développement. Cependant, nous sommes préoccupés de voir que ce domaine est de plus en plus négligé en termes d'agendas politiques et de budgets. La Commission a pris un engagement clair en ce sens. La reprise économique proviendra, en grande partie, d'un changement dans notre modèle énergétique. L'avenir de l'économie est l'avenir de l'économie verte. La Commission a également réaffirmé cet objectif. En ce qui concerne la société de l'information, nous sommes conscients qu'il nous reste encore de nombreux défis à relever avant de pouvoir garantir l'accès aux technologies de l'information et de la communication à tous et partout. Les commissaires qui se sont exprimés devant notre commission ont pris des engagements concrets importants. Nous leur avons accordé un vote de confiance, mais nous veillerons à ce que ces engagements soient respectés.

Bart Staes (Verts/ALE), par écrit. – (NL) À la question de savoir si nous considérions Barroso II comme un moteur, un initiateur et un inspirateur du projet européen, ma réponse a été «non». M. Barroso n'est pas le puissant meneur dont nous avons besoin. Il a laissé passer cinq années cruciales. Des années au cours desquelles l'UE aurait pu poursuivre une politique moins néolibérale et plus sociale. Des années au cours desquelles l'UE aurait pu encourager les PME. Des années au cours desquelles nous aurions pu aider à soutenir la qualité de médias européens indépendants et contribuer à démocratiser le processus décisionnel en Europe de manière à ce que des millions de citoyens reprennent confiance dans le projet de coopération européenne. Rien de tout cela n'a été fait.

En se concentrant aveuglément sur la libéralisation, la hausse des cours de la bourse et la croissance macro-économique, la dimension sociale et durable de l'UE a été complètement mise de côté. Le monde est ravagé par trois crises: une crise économico-financière, une crise sociale et une crise environnementale. L'absence de réponse collective nourrit le cynisme public et le nihilisme politique. Le plan stratégique faiblard et plutôt vague avancé par M. Barroso ne donne que peu d'espoir de changement. Il a accepté que certains États membres lui imposent des candidats incompétents et a divisé les portefeuilles de certains commissaires, de telle manière qu'il est désormais impossible de savoir avec certitude qui est réellement responsable de certains domaines politiques essentiels. M. Barroso manque de vision et de courage politique. Cela n'annonce rien de bon pour l'Europe et c'est pourquoi j'ai voté «non».

Nuno Teixeira (PPE), par écrit. – (PT) Le Parlement et la Commission vont être confrontés à des questions d'une importance cruciale pour l'Union européenne, à savoir la relance de l'économie et de l'emploi pour sortir de la crise, l'assainissement des finances publiques des États membres, ainsi que la négociation des perspectives financières pour la période post-2013, à l'égard desquelles je voudrais souligner l'importance de la politique de cohésion. J'ai eu l'occasion d'interroger le commissaire désigné à la politique régionale, Johannes Hahn, concernant son intérêt pour la création d'un programme spécifique visant à offrir un soutien financier permanent aux régions ultrapériphériques. Je lui ai également présenté une proposition concernant un système plus flexible pour l'éligibilité à un financement des Fonds structurels pour les régions «en transition», c'est-à-dire celles qui se retrouvent entre les objectifs de «convergence» et ceux de «compétitivité et d'emploi». En plus de faire preuve de compétence et de rigueur, le commissaire désigné a montré qu'il était prêt à étudier ces possibilités, ce qui me donne bon espoir quant à sa future volonté et sa sensibilité à l'égard des régions ultrapériphériques telles que Madère. J'ai accordé mon vote de confiance à cette équipe de commissaires qui sera menée par José Manuel Barroso, car, dans l'ensemble, ceux-ci ont fait preuve d'une bonne préparation technique, de sérieux et d'une réelle volonté de répondre aux défis de l'UE, sans oublier les valeurs qui sont à l'origine de sa création, à savoir la solidarité et la cohésion territoriale.

Róża, Gräfin von Thun Und Hohenstein (PPE), par écrit. – (RO) Nous avons une nouvelle Commission, qui entame son mandat à un moment difficile mais est composée d'un ensemble de professionnels qui portent sur leurs épaules les responsabilités des 27 États membres. Nous avons le traité de Lisbonne, qui modifie la configuration des pouvoirs et qui nécessite une certaine adaptation de la part de la Commission. Par conséquent, nous avons une Union européenne dans une situation nouvelle et délicate, mais qui requiert un certain degré de performance, de stabilité et de dynamisme lorsqu'il s'agit de proposer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes.

Nous sommes confrontés à de nouvelles perspectives financières, ce qui implique une réponse responsable de la part de la Commission, par l'introduction de réformes et de nouveaux ajustements dans tous les secteurs, à commencer par l'économie. Tous les États membres ressentent les effets de la crise financière. La sonnette d'alarme tirée par la Grèce résonne un peu partout, des États à l'économie bien rodée jusqu'à ceux qui luttent constamment pour réduire leur déficit budgétaire.

Une politique économique stable, bien coordonnée au niveau des 27 États membres, permettrait d'éviter un déséquilibre majeur à l'échelon de l'UE et pourrait même avoir des effets bénéfiques. Les actions de l'UE visent à fournir des réponses aux problèmes liés à la crise et à trouver des solutions créatives pour restaurer la stabilité dans les États membres. En d'autres termes, elles visent à réduire les déficits et à éliminer les disparités tout en consolidant l'économie.

Georgios Toussas (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Les membres de la Commission européenne ont reçu le vote de confiance des représentants politiques du capital, mais pas de ceux qui représentent les travailleurs. Les membres de la Commission européenne ont été nommés par les gouvernements néolibéraux et sociaux-démocrates des États membres de l'UE et par le vote du Parlement européen, le seul critère politique sur lequel repose leur élection étant leur capacité à servir avec dévouement les intérêts du capital. Les membres de la Commission européenne se sont donné du mal pour prouver cette dévotion pendant les auditions devant les commissions du Parlement européen. Pour ce faire, ils n'ont pas hésité à soutenir: la nature impérialiste de l'UE; la force de sa politique antipopulaire et de ses interventions militaires au niveau international afin de promouvoir la rentabilité du capital; leur engagement en faveur de l'achèvement du marché unique et des quatre libertés de Maastricht, de la compétitivité et des restructurations capitalistes, afin de réunir toutes les conditions nécessaires à la concentration du capital; l'intensification des mesures antipopulaires pour procéder à une attaque en règle de l'emploi, des salaires, des droits sociaux et des garanties des travailleurs, et ce afin d'accroître les profits des monopoles; ainsi qu'un renforcement des mécanismes de persécution des mouvements réactionnaires, afin de réprimer les manifestations des travailleurs et de la classe populaire. Les députés du parti communiste grec ont voté contre la Commission européenne, qui ne

fera que poursuivre et intensifier la politique d'exploitation des travailleurs, des agriculteurs et des indépendants.

Geoffrey Van Orden (ECR), par écrit. – (EN) Nous voulons une Commission européenne pragmatique, qui soit capable d'entreprendre des réformes, y compris une déréglementation et une réduction des dépenses de l'UE, et qui se préoccupe davantage des questions de gestion que de l'intégration politique. Si certains des commissaires désignés sont compétents, d'autres ne le sont pas. Le poste de haut représentant a été créé de toute pièce par le traité de Lisbonne. Je n'approuve ni ce Traité, ni ses créations. Il ne possède aucune légitimité démocratique. La baronne Ashton a été choisie aux termes de négociations secrètes entre les partis socialistes européens, à la suite d'un revirement du premier ministre britannique. En plus de ne disposer d'aucune expérience dans le domaine qui lui a été confié, elle a un passé obscur en tant que trésorière du CND. Cette organisation subversive prônait le désarmement unilatéral de la Grande-Bretagne alors que la guerre froide était à son apogée. Elle propageait un sentiment de panique et de découragement. Un grand nombre de candidats ont d'ailleurs un passé communiste. Certains commissaires désignés, comme László Andor, ont fait preuve d'une piètre connaissance de leur portefeuille et semblaient enclins à imposer un nombre toujours croissant de réglementations inutiles. Il n'est pas normal que le Parlement ne puisse pas voter sur chaque commissaire individuellement, mais soit obligé d'approuver ou de rejeter le collège dans son ensemble. Même si j'aurais pu approuver la nomination de certaines personnes, il y en a d'autres auxquelles j'aurais voulu pouvoir barrer la route. Dans l'intérêt de la solidarité de notre groupe, j'ai décidé de m'abstenir.

Angelika Werthmann (NI), par écrit. – (DE) Monsieur Barroso, la seule raison de voter en faveur de la Commission désignée est une raison pragmatique: il faut que la Commission puisse enfin commencer à travailler. Il faut cesser de gaspiller l'argent des contribuables. Monsieur Barroso, vous avez fait preuve de compétence en désignant cette Commission. Certains des commissaires désignés sont absolument parfaits. D'autres ont démontré un certain potentiel, qu'il leur faudra développer. Ceux-là devraient avoir, s'ils le souhaitent, la possibilité de se familiariser avec les enjeux européens. Cependant, certains des commissaires désignés laissent franchement à désirer: ils ne semblent pas posséder les connaissances spécialisées requises et ne semblent même pas avoir la motivation nécessaire pour occuper un poste de haut niveau en Europe.

Pour ces raisons, j'ai rejeté la proposition de composition de la Commission. Je voudrais que les commissaires soient nommés d'une manière beaucoup plus transparente - et je suis sûre que vous pouvez trouver des femmes commissaires beaucoup plus qualifiées.

Anna Záborská (PPE), par écrit. – J'ai voté pour le projet de résolution et, par conséquent, pour la nouvelle Commission européenne. Le Parlement européen ne donne pas un blanc-seing à M. Barroso et au collège des commissaires. Mais j'ai rencontré le président Barroso très régulièrement tout au long de son premier mandat alors que j'ai dirigé, au même moment, les travaux de la commission parlementaire des droits de la femme. J'ai pu donc constater sa sensibilité pour diriger les travaux de la Commission européenne dans le respect de la personne humaine et du bien commun. Je suis également très heureuse pour le candidat slovaque qui était exposé à des attaques injustes provoqué par ignorance dans un but purement politicien. Là, où la calomnie et les minorités servent, par le biais d'une «campagne de la honte», à dénigrer l'intégrité d'un personnage politique à des fins politiciennes, commence le déclin de la culture politique institutionnelle. Je souhaite de tout cœur à tous les membres de la Commission européenne d'accomplir un excellent travail.

8. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal

(La séance, suspendue à 14 h 40, est reprise à 15 heures)

PRÉSIDENCE DE M^{ME} RODI KRATSA-TSAGAROPOULOU Vice-drésidente

9. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal

10. Situation des pays de la zone euro en difficulté (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la situation monétaire, économique et sociale difficile dans les pays de la zone euro.

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) Madame la Présidente, la zone euro se trouve dans une situation inédite, car c'est la première crise financière que nous traversons depuis la création de l'euro. Ce qui se passe dans la zone euro et dans l'ensemble de l'Union européenne, c'est que, bien que nous ne soyons pas à l'origine de la crise, bien que la crise ne soit pas née en Europe - nous savons qu'elle a démarré aux États-Unis - nous avons souffert de ses effets tout autant que le pays où elle a commencé.

Naturellement, la crise et les actions positives entreprises par les gouvernements pour empêcher, entre autres choses, l'effondrement du système financier ont entraîné un accroissement des déficits publics. Cela signifie que les gouvernements ne disposent plus que d'une marge de manœuvre très réduite dans le cadre de leurs politiques budgétaires.

Le présent débat porte sur la situation économique, monétaire et sociale. En ce qui concerne la situation économique, il convient de signaler que, globalement, la zone euro est sortie de la récession et qu'elle a également réussi à éviter le risque de déflation, bien que les taux de croissance présentent des disparités évidentes et que la croissance ne soit pas encore très soutenue. Nous devons veiller à ce que la croissance soit soutenue, à ce qu'elle se consolide: c'est un objectif essentiel de la politique économique menée dans l'ensemble de la zone euro. Mais quoi qu'il en soit, nous ne sommes plus en situation de récession. Globalement, la zone euro n'est plus en récession.

Cependant, il est vrai que la création d'emplois a régressé. Cette année, la zone euro enregistrera un niveau de chômage record, mais nous sommes sur la voie de la croissance. En réalité, c'est l'un des sujets qui sera abordé lors de la réunion informelle du Conseil européen ce jeudi: l'importance de la croissance pour retrouver une croissance durable, préserver le modèle social européen et recommencer à créer des emplois de qualité.

En ce qui concerne le système monétaire, en dépit de certaines tensions sur le marché des valeurs mobilières, l'Union européenne et ses institutions ont fait ce qu'il fallait faire. La Banque centrale européenne a fait son travail correctement et continue à le faire en jaugeant l'efficacité des diverses stratégies de sortie de crise. Il est donc raisonnable de maintenir les incitants en 2010. En réalité, la Banque centrale européenne est déjà en train de supprimer progressivement ces incitants et a déjà levé certaines des mesures qu'elle avait adoptées. Par exemple, les facilités de trésorerie accordées aux banques ont été supprimées, les marchés des crédits étant peu à peu revenus à la normale.

Il convient également de noter que l'Eurogroupe et le Conseil «Ecofin» ont parfaitement géré la crise et qu'ils ont également créé une architecture de surveillance du système financier, qui fera l'objet d'un débat au sein de cette Assemblée. Nous espérons que cette proposition sera l'un des éléments centraux du débat politique mené sous la Présidence espagnole.

En ce qui concerne la situation sociale, nous souffrons évidemment des conséquences du chômage élevé qui frappe l'ensemble de la zone euro. Bien que l'on constate là aussi des disparités entre les différents pays de la zone, le chômage reste sans aucun doute la principale préoccupation des Européens pour le moment. Les citoyens veulent de l'emploi; ils veulent le retour de la croissance, qui créera de l'emploi. Pas l'emploi volatile et précaire qui a pu exister dans certains pays de la zone euro, mais un emploi de qualité.

Entre autres choses, il convient également de signaler que c'est évidemment le haut niveau de chômage qui a provoqué le déclenchement de ce que l'on appelle les «stabilisateurs automatiques», qui s'est traduit par des aides et des subventions aux chômeurs. À leur tour, celles-ci ont influencé le déficit enregistré par les États membres en raison de notre système politique et social, qui protège les personnes les plus vulnérables, telles que celles ayant perdu leur emploi.

À l'avenir - et c'est là un autre sujet qui sera abordé jeudi lors de la réunion informelle du Conseil européen - il nous faudra instaurer la politique d'employabilité, que nous appelons «Europe 2020», en tant que modèle de croissance et de création d'emplois de qualité.

Pour conclure, Madame la Présidente, je crois que, dans le cas qui nous occupe, il a été prouvé qu'il était absolument vital de coordonner et de renforcer la zone euro et que celle-ci continue à garantir un niveau élevé de protection monétaire et économique. Il a été prouvé que la zone euro devait être renforcée et que son élargissement sera possible dès lors que de nouveaux pays seront en mesure de satisfaire aux conditions. Il a également été prouvé que cet élargissement serait une bonne chose.

Aussi - et je voudrais terminer là-dessus - il est essentiel que nous progressions en direction d'une intégration et d'une convergence économique dans l'Union européenne. Les positions économiques des pays de l'Union présentent encore de nombreuses disparités. Nous devons passer d'une union monétaire à une véritable

union économique, comme le prévoient les Traités. Ceux-ci parlaient d'une union économique et monétaire, mais l'union monétaire a été mise en œuvre avant l'union économique.

La coordination des politiques économiques, sociales et d'emploi est une obligation prévue par les Traités. C'est l'un des principes, l'une des idées ou lignes de conduite que la Présidence espagnole s'est engagée à suivre. Les politiques publiques coordonnées se sont avérées efficaces chaque fois qu'elles ont fait l'objet d'une véritable coordination. Ce fut notamment le cas lorsque le plan européen pour la relance économique a été adopté, ou lorsque des politiques fiscales ont été mises en place pour préserver la crédibilité du Pacte de stabilité et de croissance, qui s'est avéré essentiel. Ce fut également le cas lorsque des politiques financières coordonnées ont été adoptées, par exemple en ce qui concerne les garanties bancaires et l'augmentation des fonds de garantie des dépôts. En résumé, il s'agit simplement d'appliquer au niveau politique ce que les économistes appellent les «économies d'échelle», car même à ce niveau, une véritable coordination donne toujours de bons résultats.

C'est la manière dont le Conseil envisage cette situation difficile, mais nous commençons à en voir le bout et nous devrons en sortir encore plus forts, encore plus solides. Ce sera à n'en point douter l'un des objectifs centraux de la réunion informelle du Conseil européen ce jeudi.

Joaquín Almunia, vice-président de la Commission. – (EN) Madame la Présidente, la Commission est vivement préoccupée par les énormes difficultés économiques et sociales auxquelles la Grèce est actuellement confrontée. La situation difficile que traverse la Grèce est préoccupante pour l'ensemble des pays de la zone euro et de l'Union européenne, car des déséquilibres extérieurs importants et persistants menacent la stabilité macrofinancière du pays, avec le risque que cette instabilité se propage à d'autres parties de la zone euro.

Les autorités grecques et les citoyens grecs sont conscients du défi qui les attend. Le 15 janvier, le gouvernement a présenté un ambitieux programme de stabilité destiné à résoudre ces problèmes. Le programme prévoit de réduire le déficit, qui est estimé à 12,7 % pour 2009, afin de le ramener en dessous des 3 % d'ici à 2012, en commençant dès cette année à procéder à un ajustement de l'ordre de quatre points du PIB. On peut dire que ce programme fait preuve d'une bonne dose d'ambition compte tenu de l'ampleur des efforts d'assainissement qui sont nécessaires. Il s'agit d'ailleurs d'un programme particulièrement intensif dans sa phase initiale. Pour être plus précis, les autorités grecques ont annoncé un ensemble de mesures concrètes pour 2010. Certaines de ces mesures ont déjà été présentées au parlement grec et devraient être mises en œuvre dans les plus brefs délais. Les actions prévues pour les années suivantes n'ont quant à elles pas encore été définies en détail.

La semaine dernière, le 3 février, la Commission a adopté une approche intégrée du mécanisme de surveillance, qui englobe notre évaluation du programme de stabilité; une recommandation sur la procédure envisagée pour ramener le déficit budgétaire en dessous du seuil de 3 % d'ici à 2012, comme le prévoit le gouvernement dans son programme; ainsi qu'une autre recommandation, fondée pour la première fois sur l'article 121, paragraphe 4, du Traité, afin de veiller à ce que les politiques économiques entreprises par la Grèce soient conformes à nos orientations générales en matière de politique économique et au bon fonctionnement de notre union économique et monétaire. Nous avons également entamé une procédure d'infraction pour veiller à ce que la Grèce prenne toutes les mesures nécessaires pour corriger les dysfonctionnements qui l'ont empêchée de communiquer des statistiques budgétaires fiables. La Commission a également annoncé son intention de prendre immédiatement une initiative en vue de conférer à Eurostat des pouvoirs d'audit.

En ce qui concerne le programme de stabilité, la Commission soutient pleinement la Grèce dans ses efforts en vue de redresser la situation économique et fiscale. Les mesures et les intentions politiques énoncées dans ce programme constituent un pas important dans la bonne direction. Le succès remporté par l'émission d'obligations d'État effectuée le 25 janvier semble indiquer que les acteurs du marché partagent cet avis, même si la prime d'intérêts était effectivement très attrayante. La hausse des écarts qui a suivi montre également qu'ils restent prudents.

Cependant, les objectifs du programme et l'ajustement fiscal prévu à moyen terme ne sont pas garantis. Le scénario macroéconomique décrit dans le programme est plutôt optimiste et rien ne garantit l'exactitude des projections de recettes et, en particulier, l'impact estimé des efforts visant à lutter contre l'évasion fiscale en période de ralentissement économique. Au vu des développements récents du marché, les projections concernant les dépenses et les intérêts semblent elles aussi plutôt optimistes. En ce qui concerne la procédure de déficit excessif, nos recommandations quant aux mesures à prendre cette année se retrouvent largement dans les mesures annoncées par les autorités grecques dans leur programme de stabilité. Il s'agit de mesures qui doivent être mises en œuvre dès le premier trimestre de cette année, telles que les réductions salariales, la diminution du nombre de fonctionnaires, la poursuite de la réforme des retraites et des soins de santé,

l'augmentation des droits d'accise et des taxes, ainsi que la réforme de l'administration fiscale. Certaines mesures d'assainissement budgétaire ont été déjà été présentées au parlement grec et devraient être mises en œuvre très rapidement. Dans notre proposition au Conseil, nous invitons les autorités grecques à présenter, d'ici la mi-mars, un rapport de mise en œuvre détaillé annonçant les mesures adoptées et le calendrier des mesures suivantes. Il serait également judicieux de procéder à une évaluation des risques, de façon à ce que, si les risques se matérialisent, des mesures compensatoires puissent éventuellement être mises en place.

Dans ce contexte, la Commission se félicite que, le 2 février, les autorités grecques aient annoncé d'autres mesures, comprenant notamment un gel des salaires dans le secteur public et une augmentation des droits d'accise sur les carburants afin de garantir l'objectif budgétaire de cette année. Elles ont également déclaré être disposées à adopter et mettre en œuvre rapidement des mesures supplémentaires si besoin.

En ce qui concerne les années suivantes, nous appelons les autorités grecques à procéder à d'autres ajustements de nature permanente, à poursuivre la réforme de l'administration fiscale et à améliorer le cadre budgétaire. Naturellement, la Grèce est également invitée à poursuivre ses efforts en vue d'améliorer la collecte et le traitement de l'aide gouvernementale. Puisque les plans sont moins détaillés, nous proposons l'adoption d'un système strict en matière d'établissement de rapports, en vertu duquel les autorités grecques seraient tenues de présenter un rapport trimestriel sur les mesures mises en œuvre, les résultats obtenus et les actions à entreprendre par la suite. Ce système permettrait de s'assurer que tout se passe comme prévu. Nous avons également adopté cette recommandation pour empêcher les éventuels écarts par rapport aux orientations générales en matière de politique économique et pour éviter de mettre en péril le bon fonctionnement de l'union économique et monétaire, compte tenu de la perte de compétitivité constante de l'économie grecque, des déséquilibres extérieurs persistants et des écarts importants enregistrés sur les marchés financiers par rapport aux émissions de référence.

Par ailleurs, les co-mouvements constatés dans d'autres pays sont également la preuve que la situation risque de se propager à d'autres États membres. Dans ce contexte, la Grèce est invitée à adopter un ensemble global de réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité de l'administration publique, à renforcer la réforme des retraites et des soins de santé, à améliorer le fonctionnement du marché de l'emploi et l'efficacité du système de négociation salariale, à renforcer le fonctionnement du marché des produits et l'environnement des entreprises et à préserver la stabilité du secteur bancaire et financier.

Quelles sont les prochaines étapes de ce processus de surveillance très détaillé? Nos recommandations seront examinées par l'Eurogroupe et le conseil Ecofin la semaine prochaine. Ensuite, un premier rapport devrait être rédigé à la mi-mars, contenant le calendrier de mise en œuvre des mesures qui doivent permettre d'atteindre les objectifs de 2010. Ensuite, à partir du mois de mai, la Grèce devra présenter des rapports trimestriels sur la manière dont ils mettent en œuvre les recommandations et la décision du Conseil. Chaque rapport sera évalué par la Commission. Il est clair que, si des signes indiquent que les risques sont susceptibles de se matérialiser, des mesures supplémentaires devront être prises. Par conséquent, il est crucial que le gouvernement grec se tienne prêt à adopter des mesures additionnelles si nécessaire, comme il s'y est engagé.

En conclusion, nous traversons une situation inédite, mais nous sommes prêts à y faire face. La Grèce a adopté un programme ambitieux en vue de corriger son déficit et de procéder à la réforme de son administration publique et de son économie. Elle mérite notre soutien dans cette tâche difficile et la Commission apporte son soutien plein et entier à la Grèce. Le système de surveillance intégré, combiné à la volonté des autorités de résoudre les problèmes, est la garantie d'une mise en œuvre efficace des mesures d'assainissement budgétaire et des réformes structurelles qui permettront à la Grèce de retrouver le chemin de la durabilité. Une mise en œuvre opportune et rigoureuse des mesures budgétaires et des réformes structurelles - et ces deux éléments figurent dans le programme adopté par les autorités grecques - associée à l'étroite surveillance de la situation constitueront la clé pour trouver une solution adéquate aux tensions actuelles sur nos marchés.

Corien Wortmann-Kool, *au nom du groupe PPE.* – (*NL*) Le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) a pris l'initiative de ce débat, car les problèmes auxquels sont confrontés les pays de la zone euro font qu'il devient urgent d'adopter une approche commune au niveau européen. Voilà ce qui nous préoccupe.

Ces dernières années, les États membres se sont trop souvent écartés du pacte de stabilité et de croissance. C'est pourquoi je voudrais aujourd'hui appeler le Conseil - et cela ne concerne pas uniquement la Grèce - à s'engager résolument en faveur d'une plus grande coordination de la politique monétaire lors de la réunion informelle de ce jeudi ainsi que lors de la réunion du Conseil Ecofin la semaine prochaine.

La Présidence espagnole pourrait également montrer l'exemple dans son propre pays, car la situation là-bas n'en est pas moins urgente.

Madame la Présidente, au nom de mon groupe, je voudrais exprimer tout mon soutien à l'approche adoptée par la Commission vis-à-vis de la Grèce. Ces initiatives viennent probablement plusieurs mois trop tard, mais elles sont absolument nécessaires. Elles devraient également être appliquées aux autres pays qui se trouvent dans le rouge. Ce n'est pas en distribuant plus d'argent du budget européen que nous parviendrons à résoudre ce problème, mais en mettant en œuvre des programmes de réforme.

J'espère que vous envisagez également d'élaborer un scénario d'urgence en cas de besoin et que, par conséquent, vous étudiez toutes les options possibles, y compris une coopération avec le Fonds monétaire international (FMI). Dans le même temps, il nous faut garder la tête froide car, par rapport à l'ampleur du problème budgétaire, les réactions sur les marchés financiers sont complètement disproportionnées. Cela ne fait que confirmer la nécessité de renforcer de toute urgence la réglementation des marchés financiers européens.

Udo Bullmann, au nom du groupe S&D. – (DE) Madame la Présidente, Monsieur Almunia, en cette période de transition, je tiens à vous remercier pour l'engagement dont vous avez fait preuve tout au long de votre précédent mandat et je vous souhaite bonne chance dans votre nouveau rôle. Je voudrais également souhaiter bonne chance à votre successeur, M. Rehn. Je lui souhaite beaucoup de courage et de chance dans le cadre des fonctions importantes qu'il sera appelé à assumer.

Nous pouvons tirer trois enseignements de la situation actuelle. Le premier est que le programme que M. Barroso nous a présenté sous le nom de «stratégie Europe 2020» manque cruellement de fond. Il est loin d'être suffisant pour créer la cohérence dont nous avons urgemment besoin au sein de l'Union européenne afin d'empêcher que la situation à laquelle nous sommes actuellement confrontés ne se répète à nouveau dans quelques années. Cette stratégie a besoin de fond et j'espère que les rencontres importantes prévues au cours des prochaines semaines permettront de l'améliorer. Nous avons besoin d'une meilleure coordination de la politique économique. La Présidence espagnole a raison de le souligner et ne devrait pas se laisser intimider à cet égard.

Le deuxième enseignement que nous pouvons tirer de la situation actuelle est que certains États membres ont besoin de modernisation. C'est évident, les chiffres ne mentent pas. Cependant, ces pays ne sont pas les seuls à devoir se moderniser. D'autres doivent également le faire, tout simplement parce qu'ils en ont les moyens. Je suis convaincu que le nouveau ministre grec des finances, M. Papakonstantinou, fera un excellent travail et je ne connais aucun responsable politique objectif qui le conteste. Il mérite notre confiance et nous devons lui apporter tout notre soutien.

Le troisième enseignement que nous pouvons tirer est qu'il est urgent de donner des armes à l'Union européenne. Si les marchés souhaitent mettre la zone euro au défi, l'Europe doit être en mesure d'y répondre et doit pouvoir le faire de manière non conventionnelle. Si d'autres pays isolés sont confrontés au problème de la spéculation, nous devons être en mesure de proposer des crédits répondant aux exigences européennes en matière de notation. Tout cela requiert une certaine préparation. Le traité de Lisbonne contient des éléments à l'appui de ce type d'action. Je voudrais dire ceci au Conseil et à la Commission: tenez-vous prêts à négocier.

Guy Verhofstadt, *au nom du groupe* ALDE. – (NL) Contrairement aux représentants du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens), je ne suis pas un fervent partisan des actions de la Commission.

Tout d'abord, je pense qu'il convient de reconnaître que la situation à laquelle nous assistons actuellement en Grèce est également le résultat de l'échec de la stratégie de Lisbonne. En réalité, les pays ont évolué de manière indépendante au cours des dix dernières années. Les différences entre l'Allemagne et la Grèce ne se sont pas réduites au cours de la dernière décennie. Au contraire, elles se sont accentuées et cela, parce que nous avons poursuivi une stratégie de Lisbonne qui était bien trop faible.

Deuxièmement, je pense également que les institutions européennes - la Commission européenne et la Banque centrale européenne - ont commis une erreur tactique, je dirais même stratégique, en n'agissant pas immédiatement. Elles ont beaucoup trop tardé. Pendant six semaines, les dirigeants européens ont fait toutes sortes de déclarations affirmant que les dirigeants grecs devaient prendre des mesures, que les mesures prises n'étaient pas suffisamment fortes, ou même qu'ils n'avaient pas confiance en la capacité des dirigeants grecs, etc. Nous avons entendu tout cela. Et c'est pourquoi je vous dis que nous sommes en partie responsables de la réaction des marchés financiers à l'égard de la Grèce. Comment voulez-vous que les marchés financiers aient confiance dans un club si les membres de ce club eux-mêmes n'ont plus confiance dans la Grèce et dans les mesures qu'elle propose? Je pense que nous adopté la mauvaise approche. Si la Banque centrale européenne

et la Commission européenne avaient adopté un paquet de mesures dès le départ, nous n'assisterions pas à une contagion de la zone euro comme c'est le cas aujourd'hui.

Pas question non plus de dire que nous n'étions pas au courant des problèmes rencontrés par la Grèce. Dans les couloirs de la Commission européenne, cela faisait déjà trois ou quatre mois que l'on parlait du dossier grec et que l'on disait que la situation risquait de devenir problématique à un moment donné. C'est d'ailleurs, Mesdames et Messieurs, la raison pour laquelle la Grèce, avec son déficit de 12,7 %, a eu une mauvaise notation, alors que le Royaume-Uni, avec son déficit de 12,9 %, y a échappé. Par conséquent, cela n'est plus vraiment une question de chiffres. Il s'agit des marchés financiers qui, en raison du manque de cohésion, de confiance et de solidarité dont nous-mêmes faisons preuve, bondissent sur la Grèce comme sur une proie. Cette situation aurait pu être évitée si la Commission européenne et la Banque centrale européenne étaient intervenues dès le départ.

Si je peux toutefois me permettre de vous donner un conseil, Monsieur le Commissaire: réglons ce problème entre nous! Je suis absolument opposé à ce que nous demandions au FMI, le Fonds monétaire international, de résoudre les problèmes de la zone euro. Nous réglerons ces problèmes nous-mêmes, nous n'avons pas besoin du FMI.

Enfin, j'en viens à mon dernier point, qui ne concerne pas uniquement la Grèce. La situation actuelle constitue un test pour la cohésion et l'unité interne de l'euro.

Pascal Canfin, au nom du groupe Verts/ALE. – Madame la Présidente, au nom du groupe des Verts, je voulais dire à la Présidence espagnole à quel point nous soutenons son analyse sur la volonté politique d'aller vers de nouveaux outils de gouvernance et vers une union économique, et pas simplement une union monétaire comme le rappelait également M. Bullmann. Vous aurez, dans cette démarche, le soutien total de notre groupe politique.

Effectivement, au-delà du cas grec, ce qui est en jeu, me semble-t-il, c'est l'ensemble des outils de gouvernance économique de la zone euro, et notamment le pacte de stabilité et de croissance. Le pacte de stabilité et de croissance n'est plus respecté par plus de la moitié des États membres de la zone.

Par ailleurs, rappelons quand même que, jusqu'à une date assez récente – jusqu'à la crise – l'Espagne respectait totalement les critères du pacte de stabilité et de croissance, ce qui ne l'empêche pas, deux ans plus tard, d'être dans une situation radicalement différente, avec 20 % de chômage, et de ne plus du tout respecter les critères du pacte de stabilité.

Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'avec un pacte de stabilité et de croissance étroitement centré sur des critères de finances publiques, qui sont tout à fait nécessaires mais insuffisants, l'Espagne contrôlait jusqu'à une date récente son endettement public et ses déficits publics, mais parallèlement laissait exploser son endettement privé. Il y a eu explosion de l'endettement privé, bulle spéculative sur le marché de l'immobilier, récession beaucoup plus importante qu'ailleurs et, résultat, nécessité d'injecter massivement de l'argent public. C'est bien la preuve que, si on a une vision étroite du pacte de stabilité et de croissance et de la gouvernance de la zone euro uniquement focalisée sur l'endettement public, on échappe à une vision plus large qui permettrait d'anticiper la prochaine crise et de la prévenir.

Je voudrais donc savoir quelles sont les propositions mises sur la table tant par la Présidence espagnole que par la Commission pour, bien sûr, réaffirmer le pacte de stabilité et de croissance et surtout l'englober dans un dispositif plus global.

Deuxièmement, vous dites – et vous avez raison – qu'il est nécessaire de mieux contrôler les finances publiques, qu'il est nécessaire de revenir à des niveaux d'endettement plus stables. Est-ce que cela passe uniquement, d'après vous, par la baisse des dépenses publiques ou est-ce que cela passe aussi par la capacité à augmenter certains impôts? Si oui, lesquels? Et quel jeu la coopération fiscale entre nous pourra-t-elle jouer pour permettre aux États de retrouver une marge de manœuvre leur permettant de sortir des déficits, mais pas simplement en diminuant les dépenses, mais aussi en retrouvant des marges de manœuvre pour augmenter leurs recettes?

Kay Swinburne, *au nom du groupe ECR*. – (*EN*) Madame la Présidente, ces derniers mois, les dettes souveraines se sont propagées de manière exponentielle dans certains États membres, ce qui a conduit les marchés financiers à émettre de nombreuses spéculations sur les risques de défaillance, le besoin d'un renflouement et même la viabilité de certains États membres de la zone euro.

L'UE, par l'intermédiaire de la BCE, ne peut imposer des critères fiscaux à ces États membres. Néanmoins, les effets de cette crise ont des répercussions pour l'UE et la BCE, dans le sens où celles-ci sont tenues de trouver

une solution, de restaurer la confiance internationale dans le modèle européen et d'assurer le bon fonctionnement du marché des dettes souveraines dans la zone euro.

L'année dernière, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à examiner des procédures, des mécanismes de surveillance, ainsi que des méthodes pour assurer une certaine transparence et une gestion des risques efficace de la part des participants au marché des capitaux. Ces mesures visent le marché secondaire des titres, mais je crois qu'il serait judicieux d'appliquer les mêmes principes au marché primaire, en particulier dans les membres de la zone euro qui émettent des titres.

Au Royaume-Uni, par exemple, Northern Rock est devenu insolvable parce qu'il avait emprunté des fonds sur le marché à court terme pour répondre à ses besoins de financement à long terme. Lorsque le marché s'est interrogé sur ces pratiques et a refusé de lui accorder un prêt, le système s'est effondré. Certains États de la zone euro rencontrent exactement le même problème. Bien qu'elle n'ait aucune prise sur les budgets ou sur les levées de capitaux, je suggère que la BCE soit autorisée à donner son avis sur le profil de maturité de la dette lorsqu'elle estime qu'un État membre prend des risques exagérés en réalisant des mouvements excessifs sur le marché à court terme.

La Grèce devra réunir 31 milliards d'euros au cours des prochaines semaines. Le Portugal doit reconduire une dette équivalant à 17 % de son PIB, alors que la France doit quant à elle reconduire une dette équivalant à 20 % de son PIB. Le profil de maturité de la dette est laissé aux soins des États membres, mais le fait que tous les pays aillent en même temps frapper à la porte du marché entraîne une situation risquée pour l'UE en temps de crise, pouvant conduire à des difficultés à se procurer des capitaux sur le marché.

En ce qui concerne la zone euro, peut-être la BCE devrait-elle garder un œil sur les diverses émissions obligataires effectuées et conseiller les États membres pour les aider à appliquer une gestion responsable.

En conclusion, il faudrait déjà que l'UE, et en particulier les États membres de la zone euro, élabore une stratégie durable en termes de maturité de la dette, puisque le niveau absolu d'endettement est pour l'instant moins élevé que le montant qu'il faudrait emprunter pour le reconduire.

Nikolaos Chountis, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*EL*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, la nouvelle Commission entame son mandat par un énorme mensonge: non seulement le traité de Lisbonne et la stratégie de Lisbonne ne nous protègent pas de la crise, mais ils constituent en réalité l'une des causes qui ont fait que nous avons littéralement plongé dedans. Cette stratégie est un échec cuisant.

La crise mondiale a mis en lumière les limites, les forces et les problèmes structurels du modèle de développement européen. Le pacte de stabilité n'existe plus; la crise l'a abrogé, comme le prouvent les déficits et le rythme auquel s'accroît la dette publique en Allemagne, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Grande-Bretagne et en Grèce.

La crise ne touche pas uniquement cette dernière. Elle touche l'ensemble de l'Union européenne et, à cause des décisions qui ont été prises, elle touche tout particulièrement la zone euro. Les partis de gauche avaient pressenti le danger et s'étaient opposés à ces politiques. Mais, malheureusement, les libéraux et les sociaux-démocrates persistent à vouloir utiliser les mêmes outils pour sortir de la crise.

Avec la stratégie de Lisbonne, nous avons démantelé l'État social. Nous parlons d'une Europe de la coopération, mais la Banque centrale européenne prête à des banques commerciales à un taux d'intérêt de 1 %, alors que les États membres sont obligés d'emprunter de l'argent sur les marchés financiers à un taux de 6 %. L'Union européenne suit les États-Unis, que ce soit pour son modèle économique ou pour ses services militaires. Comment pouvons-nous accepter qu'une agence de notation de crédit américaine, que ce soit Moody's ou une autre, soit officiellement chargée de juger la politique économique des États membres? Comment pouvons-nous les laisser nous dicter la politique économique?

Nous devons modifier le pacte de stabilité et le remplacer par un pacte de développement et d'emploi. L'Union européenne ne peut et ne doit pas essayer de renforcer sa compétitivité au niveau mondial par une réduction des coûts salariaux. Enfin, nous devons décourager la promotion d'une compétitivité fondée sur une détérioration des relations et des droits du travail.

Nikolaos Salavrakos, *au nom du groupe EFD.* – *(EL)* Madame la Présidente, un peu plus tôt dans la journée, M. Barroso nous a présenté le programme de sa nouvelle équipe de commissaires.

Mon impression personnelle est que nous sommes tous dans le même bateau. J'ai bien parlé de bateau, et non pas d'armada, ce qui fait une énorme différence.

En m'appuyant sur les déclarations de M. Barroso, je m'attends donc à ce que l'avenir de l'Union se fonde sur l'établissement de liens plus forts entre les États membres, en particulier au niveau économique, social et du développement. Cependant, je crains que nous ne soyons confrontés à une forte hausse des capitaux «vagabonds», ces capitaux «nomades» qui se déplacent et sont déplacés sur les marchés. En allant et venant sur les marchés locaux, tels une tornade détruisant tout sur son passage, ils détruisent les économies réelles et engrangent les profits sans aucun véritable investissement. Bien sûr, l'euro a empêché la spéculation sur les taux de change.

C'est donc la raison de cette attaque orchestrée contre la Grèce, qui a aujourd'hui besoin d'une aide spéciale. D'après les statistiques pour 2008, l'Union européenne produit approximativement 38 % de la richesse mondiale. Par conséquent, je pense que, dans le contexte de la crise monétaire actuelle, l'Union n'a pas pu ou n'a pas voulu exercer le pouvoir d'intervention dont elle dispose pour influencer les marchés financiers mondiaux.

Je voudrais transmettre un message à tous mes collègues ici présents; ce message est celui de Joseph Schumpeter. Il y a un mécanisme de destruction créatrice dont l'Europe, la monnaie européenne et la Grèce sortiront indemnes, mais qui est absolument nécessaire afin de prouver, à la Grèce comme aux autres pays, la solidarité des États membres.

Jean-Marie Le Pen (NI). - Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, ce qui se passe en Grèce, au Portugal, demain en Espagne ou en Irlande, est scandaleux. Ces mêmes agences anglo-saxonnes, qui notaient complaisamment les fripouilles émettrices et marchandes d'actifs toxiques et n'ont rien vu venir, sont aujourd'hui de la dernière sévérité envers les États qui ont volé au secours d'un secteur financier qui ne le méritait pas.

La crise provoquée par l'irresponsabilité des marchés et des banques, et cette aide massive sont directement à l'origine de l'aggravation des déficits et de la dette publics que ces mêmes marchés prétendent aujourd'hui sanctionner.

Voilà pour la moralisation du capitalisme proclamée par M. Sarkozy, l'Union européenne et le G20. Tout ce que les *banksters* ont retenu de la crise, c'est que le contribuable est une source inépuisable de ressources, de profits et d'assurances, car le bruit court que l'ampleur de cette panique vient d'une grande banque américaine, qui a bénéficié de l'aide du gouvernement américain et de deux *hedge funds* de même nationalité, qui veulent gagner à la fois sur les taux d'intérêt exorbitants imposés à la Grèce et sur le marché des CDS, ces assurances sur les emprunts d'État, qui font elles-mêmes l'objet de spéculations indépendantes.

Il ne suffira pas de réglementer les *hedge funds* – ce que vous avez peur de faire – ou les marchés des instruments dérivés, comme le propose M. Barnier. Il est inutile de créer un gouvernement économique européen. Les Vingt-Sept sont de toute façon dans la même galère, et la solidarité n'est pas une option. C'est la libre circulation mondiale des capitaux qu'il faut remettre en cause, sinon il n'y aura pas de reprise, mais une «recrise».

Jean-Paul Gauzès (PPE). - Madame la Présidente, Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je vais bien sûr vous dire, comme Corien Wortmann-Kool, que nous approuvons les positions prises par la Commission pour faire face à la situation actuelle de la Grèce.

En ce qui concerne la Présidence espagnole, nous notons avec satisfaction l'objectif que vous vous fixez d'améliorer la coordination des politiques économiques. Cette volonté politique forte doit s'appliquer également pour mener à bien deux chantiers actuels importants: l'architecture d'une véritable supervision des activités financières et la régulation des fonds alternatifs.

Certes, l'Europe ne doit pas être une forteresse, mais elle ne doit pas être non plus une passoire. Dans ces deux domaines, la Présidence doit disposer de marges de manœuvre réelles pour mener une négociation fructueuse avec le Parlement. Nous attendons du Conseil qu'à l'occasion de sa prochaine réunion, il donne un signal fort à l'opinion publique et au marché: à l'opinion publique pour rétablir la confiance en l'euro, au marché pour affirmer sa solidarité avec la Grèce. Le Conseil doit indiquer d'une manière forte qu'il ne se laissera pas impressionner par les tentatives de déstabilisation de l'euro menées par certains spéculateurs qui n'hésitent pas à jouer contre les États actuellement confrontés à des difficultés économiques et sociales.

Pervenche Berès (S&D). - Madame la Présidente, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Messieurs les Commissaires, ce débat est important, non seulement parce que l'euro est attaqué, mais aussi parce que jeudi aura lieu le premier sommet sous la responsabilité du président Van Rompuy.

Je constate qu'aujourd'hui, les Européens sont fermes et convaincus que nous ne pouvons pas laisser le FMI intervenir en Grèce. Je m'en réjouis car ce serait fermer la porte à tout ce pour quoi nous plaidons depuis tant d'années, à savoir une gouvernance économique de la zone.

Lorsque nous plaidons pour une gouvernance économique de la zone euro, cela signifie que, face à la volatilité des marchés, il faut nous armer pour avoir les moyens de réagir en fonction de cette réactivité des marchés. Manifestement, aujourd'hui, le compte n'y est pas tout à fait.

Ce que je constate aussi, c'est que, dans nos mécanismes européens, la situation aujourd'hui est telle que, si vous êtes en dehors de la zone euro, vous pouvez être «aidé», alors qu'à l'intérieur, c'est beaucoup plus compliqué. Je n'ai jamais imaginé la zone euro comme étant une zone de non-solidarité. Le fonctionnement même de la zone euro repose sur le concept de solidarité.

Aucun des pays membres de la zone, quelle que soit sa stratégie d'exportation, quel que soit le niveau de son déficit, quel que soit le niveau de sa dette publique, n'a de chances de s'en sortir si l'un des maillons est attaqué.

Or, à quoi assistons-nous aujourd'hui? À un mécanisme qui fait que les marchés financiers jouent les uns contre les autres, mettent à l'épreuve notre capacité de solidarité, mettent à l'épreuve notre capacité à faire vivre le concept même de zone euro. Car le concept de zone euro, c'est l'idée que, si l'on veut se donner des marges de manœuvre, échapper au seul mécanisme de la spéculation, il nous faut développer notre propre stratégie.

Or, cette capacité, au fond, à être un peu immunisé par rapport à ce qu'était le jeu des marchés des changes avant l'adoption de l'euro, avec les mécanismes de notation de la dette souveraine, a été réintroduite à l'intérieur même de la zone euro.

C'est de cela qu'il faut tenir compte. Cela va bien au-delà des propositions qui sont aujourd'hui sur la table, et il incombera au président Van Rompuy, jeudi prochain, de lancer les pistes de travail qui sont très importantes.

Peter van Dalen (ECR). - (*NL*) Ce n'est que récemment que la Grèce a donné un aperçu de l'étendue réelle de sa dette. Elle est bien plus importante qu'on le pensait. Le déficit budgétaire approche les 13 %. Malheureusement, l'Espagne, le Portugal et l'Italie ont également des déficits budgétaires élevés.

L'Europe ne doit pas faire entrer dans ses murs un cheval de Troie, ce qui serait effectivement le cas si ces pays bénéficiaient d'un soutien comme certains le souhaitent. Cela ne doit pas se produire parce que nous récompenserions alors une mauvaise politique par une prime. Le pacte de stabilité et de croissance indique clairement comment les pays doivent agir en cas de crise et essentiellement les mesures à prendre avant qu'elle ne survienne, à savoir la mise en place à temps d'une politique stricte du budget et des dépenses. Les Pays-Bas s'y sont attelés il y a un an. Les États membres du sud de l'Europe ont trop attendu. Heureusement, ils ont commencé – mieux vaut tard que jamais – à corriger le tir.

Je suis avec grand intérêt les effets des mesures qu'ils prennent. Si les bourses et l'euro chutent légèrement entretemps, cela ne sera une catastrophe ni pour les investisseurs ni pour les sociétés exportatrices, loin de là, en réalité.

Charalampos Angourakis (GUE/NGL). – (EL) Madame la Présidente, l'Union européenne, les gouvernements bourgeois et d'autres associations impérialistes se servent du débat sur les pressions spéculatives exercées sur la zone euro et sur l'euro et du débat sur le risque d'effondrement des économies en Grèce et dans d'autres pays dans le sud de l'Europe à cause des problèmes de finances publiques, comme prétexte pour accélérer et intensifier les restructurations capitalistes et augmenter le degré d'exploitation des classes ouvrières et populaires.

L'Union européenne et les gouvernements terrorisent et exercent un chantage sur les travailleurs pour qu'ils se plient aux règles de l'économie de marché et à la construction européenne de grandes entreprises, afin d'imposer des retenues sur les salaires et les retraites, des formes flexibles de l'emploi, des réductions substantielles des avantages sociaux et une barrière de mesures fiscales rigoureuses, et d'arracher à leur terre les agriculteurs pauvres et moyens.

Il est faux de dire que la crise capitaliste n'est due qu'à une mauvaise administration et à la corruption. La dette et les déficits sont le résultat du système capitaliste, du traité de Maastricht et, bien entendu, de la stratégie de Lisbonne. C'est pourquoi les gouvernements bourgeois et l'Union européenne, entièrement responsables de la situation résultante, demandent aux classes ouvrières, aux classes populaires de se soumettre et d'adhérer

à des campagnes nationales. Cependant, les travailleurs devraient faire volte-face parce que les intérêts de la ploutocratie diffèrent de ceux des travailleurs, puisque nous vivons dans une société capitaliste.

Nous sommes favorables aux manifestations en masse des travailleurs en réaction à la guerre qui a été déclarée et nous les soutenons.

Barry Madlener (NI). - (*NL*) La Grèce peut même menacer de se déclarer en faillite ainsi que d'autres pays, à la suite d'une politique de gauche laxiste menée pendant des années par des responsables politiques de gauche au pouvoir en Europe: Gordon Brown, Barroso, Schulz, Cohn-Bendit, Guy Verhofstadt. Monsieur Verhofstadt, pourriez-vous également m'écouter? Des milliards ont été consacrés à des États membres faibles et, même au moment de son adhésion, il est apparu que la Grèce avait truqué les chiffres, mais non, vous avez fermé les yeux. L'Europe devait et voulait s'étendre. Par la faute de responsables politiques négligents tels que vous, ces économies ont été artificiellement gonflées, et maintenant elles se dégonflent.

Que se passe-t-il à présent? Vous continuez comme si de rien n'était à mener votre politique désastreuse. Qui frappe à la porte de l'Union européenne? Des pays encore plus pauvres: l'Albanie, l'Islande, la Macédoine, la Croatie, la Serbie, le Kosovo et même la Turquie. Des pays pauvres également gangrenés par la corruption. Ensuite vient l'Espagne, qui, malgré un taux de chômage élevé, a légalisé quelques 700 000 immigrants clandestins, qui ont également amené leurs familles ici – et il y a actuellement un taux de chômage de 20 % en Espagne!

Madame la Présidente, cette politique d'immigration doit cesser.

Anni Podimata (S&D). - (*EL*) Madame la Présidente, il ne fait aucun doute que la Grèce comme d'autres pays de la zone euro, est confrontée à un déficit et à une dette publics énormes et, comme vous le savez et comme l'a dit le commissaire, le gouvernement grec a déjà présenté un programme pleinement motivé et ambitieux mais réaliste pour y remédier.

Il ne fait aucun doute également que la Grèce, comme d'autres pays de la zone euro a été, et demeure, au cœur d'une pression spéculative coordonnée, dont l'objectif principal consiste à saper l'euro et la cohésion économique dans la zone euro. Il ne s'agit pas d'un problème grec, portugais ou espagnol mais d'un problème européen et nous avons le devoir d'expliquer les véritables causes de cette situation.

Comme nous l'avons fait il y a un an, nous insistons sur le fait que la crise mondiale du crédit est liée à l'exploitation incontrôlée des marchés financiers et nous devons être tout aussi directs en affirmant aujourd'hui que l'exploitation incontrôlée des capitaux spéculatifs est essentiellement à l'origine de la situation actuelle dans la zone euro et qu'elle nuit aux contribuables européens.

Dès lors, notre première obligation aujourd'hui consiste à défendre l'euro et la zone euro contre les pressions spéculatives et, ensuite, à comprendre que nous ne pouvons rester plus longtemps fixés sur une unification monétaire étroite et que, jusqu'à l'avènement d'une véritable cohérence économique entre les États de la zone euro, les économies dites à la traîne, la crédibilité en général de la zone euro et la stabilité de l'euro seront affectées.

Burkhard Balz (PPE). - (*DE*) Madame la Présidente, je n'ai pas l'habitude d'être oublié. Néanmoins, c'est avec plaisir que je commence maintenant mon intervention.

Nous savons tous que les États membres de la zone euro n'ont pas été touchés de manière égale par la crise financière et économique. À mon avis, cependant, les pays particulièrement affectés doivent prendre des mesures plus étendues que ceux qui n'ont pas été frappés aussi durement.

La stabilité de l'euro doit, bien entendu, demeurer l'objectif crucial et fondamental. Cela s'applique également aux mesures de consolidation des budgets de chaque État membre de la zone euro. Ces mesures ne servent pas uniquement les intérêts des pays eux-mêmes, mais également ceux des pays moins durement touchés.

Pourtant, nous devons aussi envisager attentivement quelles sont les mesures nécessaires et quelles sont celles peut-être moins efficaces pour aider les pays à sortir de la crise. Même si nous pouvions aider les pays aux prises avec les problèmes économiques les plus graves dans l'Union monétaire à obtenir des fonds à des conditions favorables, par exemple, grâce à un prêt de l'Union à plusieurs États de la zone euro, ce crédit externe favorable serait à peine en mesure de soulager les sérieux problèmes qu'ils rencontrent, pas plus qu'il n'en résoudrait les causes.

Je pense que, dans le passé, ces pays n'ont pas réalisé d'importantes réformes, et ils en payent maintenant le prix. Ce sont donc les principaux artisans de leurs problèmes et, par conséquent, ils devront à l'avenir les résoudre eux-mêmes. C'est pourquoi, nous devons mettre en œuvre des programmes stricts d'austérité et de réforme, conformément aux déclarations de la Commission. À mon avis, si le contribuable finissait toujours par payer l'addition, ce serait catastrophique.

Patrick Le Hyaric (GUE/NGL). - Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, il se dit beaucoup de choses intéressantes ici, mais je crois qu'il faut avoir le courage de remettre en cause les critères mêmes sur lesquels est fondée l'Union européenne aujourd'hui. Il y a même un article dans le traité de Lisbonne et le traité de Maastricht qui a interdit à l'Union européenne de porter secours à la Grèce.

Le fait d'avoir lâché la bride aux spéculateurs comme on l'a fait avec la liberté totale de circulation des capitaux, le fait de prôner la concurrence fiscale qui aboutit à une fiscalité zéro sur le capital et les sociétés aboutit peu à peu à assécher les budgets nationaux, et on demande aujourd'hui aux peuples, comme vient de le faire M. Almunia, de payer les pots cassés en pressant sur les salaires, en reculant l'âge de la retraite et en cassant les systèmes de sécurité sociale.

Il faut donc changer tous ces critères, remplacer le pacte de stabilité par un pacte de développement humain pour le travail, l'emploi et la formation et décider de modifier le rôle et les missions de la Banque centrale européenne pour que l'euro devienne une monnaie commune solidaire et ne soit plus une monnaie de spéculation comme c'est le cas aujourd'hui. Il faut décider d'initiatives nouvelles contre la fraude fiscale, contre l'évasion des capitaux, et fermer les paradis fiscaux, comme cela avait été promis. Et, enfin, il faut avoir le courage de taxer les mouvements de capitaux spéculatifs.

Andrew Henry William Brons (NI). - (EN) Madame la Présidente, il existe une relation naturelle entre la santé actuelle de l'économie d'un État et la valeur de sa devise. Au fur et à mesure que l'économie croît, la valeur de sa devise doit en faire autant pour qu'il puisse profiter des bas prix des produits et services qu'il choisit d'importer. De même, si une économie stagne ou même décline, il en sera de même pour sa devise, menant à une explosion des exportations et à la reprise de l'économie, en supposant, bien sûr, que ses industries de fabrication et de services n'aient pas été détruites par la mondialisation.

Cependant, la devise d'une nation piégée dans le carcan de l'euro ne peut s'adapter aux besoins de son économie et de son peuple. Cette situation a paralysé la Grande-Bretagne entre 1990 et 1992, à l'époque du mécanisme des taux de change. Maintenant, elle étrangle la Grèce et d'autres États membres de l'euro.

Cela devrait constituer un avertissement pour tout pays à l'extérieur de la zone euro. Rejoignez-nous à vos risques et périls. À court terme, vous constaterez que les besoins de votre économie ne seront pas satisfaits. Lorsque vous déciderez de vous retirer, vous devrez faire face à une dette envers la zone euro qui aura été gonflée par votre propre devise dévaluée.

José Manuel García-Margallo y Marfil (PPE). - (ES) Madame la Présidente, c'est la première fois dans l'histoire de l'euro que nous parlons de la situation financière d'une poignée de pays. J'insiste sur le terme «pays», parce que la Présidence espagnole semblait parler d'un espace extérieur, et que le commissaire Almunia n'a évoqué que la Grèce. Je voudrais savoir si le commissaire, dans son discours de clôture, maintient que les problèmes de l'Espagne et du Portugal sont identiques à ceux de la Grèce et si c'est le cas, ce qu'il compte faire.

Cependant, nous sommes ici pour parler de ces situations financières parce que les finances de quelques-uns peuvent ruiner la crédibilité de la devise de tous et ouvrir la porte d'une Europe à deux vitesses. Le fossé pourrait s'agrandir quand la stratégie de sortie évoquée par la Présidence espagnole sera mise en place, parce qu'il se pourrait que les pays moins développés soient confrontés à des difficultés monétaires et à des politiques monétaires plus rigoureuses et, plus important, qu'ils doivent consacrer beaucoup plus d'argent au règlement de la dette et beaucoup moins à la création d'emplois. Croyez-moi, Mesdames et Messieurs, sans une économie durable, il sera impossible d'équilibrer les finances. Sans emploi, les recettes fiscales continueront à chuter et les indemnités de chômage à grimper.

Nous sommes confrontés à une crise de confiance, et là où il y a crise de confiance, la première chose à faire est de dire la vérité. Nous devons expliquer maintenant comment nous en sommes arrivés là. Que font les pays touchés pour sortir de la dette? Les pactes de stabilité sont-ils crédibles ou pas? Surtout, nous devons savoir ce qu'ils font pour renforcer leurs économies parce que, comme je l'ai déjà dit, sans une croissance durable, il n'y aura ni économie durable ni finances durables.

Elisa Ferreira (S&D). - (PT) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, dans une union monétaire, il ne peut y avoir d'attaques contre la Grèce, l'Espagne, l'Irlande ou le Portugal, mais plutôt des attaques contre l'Union et contre l'euro, qui profitent du moindre signe de fragilité ou de la moindre brèche s'ouvrant dans la solidité du bloc. Dans ce contexte, je dois vous informer, Monsieur le Commissaire, que vos déclarations étaient inappropriées et dangereuses mais, venant d'une personne ayant votre expérience et vos antécédents, je ne peux que supposer qu'elles reflètent un ras-le-bol contre l'entêtement et de l'inaction de la Commission dont vous faite partie parce que l'Union monétaire, c'est bien plus, comme vous le savez, qu'une monnaie unique, un pacte de stabilité ou une banque centrale unique.

Pour que l'Union monétaire soit durable à long terme, elle ne peut se limiter à des indicateurs nominatifs à court terme, elle ne peut exclure l'économie réelle, la croissance économique ou l'emploi et elle ne peut ignorer les disparités internes substantielles de nature régionale et sociale qui l'accompagnent et que la Commission a parfaitement identifiées dans le travail qu'elle a accompli sur l'«UEM@10.»

C'est pourquoi, chaque pays membre a ses obligations. Ceux qui croient, cependant, que l'Union monétaire est un projet maintenant abouti commettent une erreur impardonnable. Nous devons cesser de parler et commencer à agir. La stratégie de Lisbonne n'a pas fonctionné faute de moyens et d'instruments. Aujourd'hui, si nous voulons que l'Union monétaire persiste et reste solide, nous devons remplacer des termes tels que «solidarité» et «coordination politique économique» par des moyens et des instruments concrets qui, jusqu'à présent, ont fait défaut.

La Commission vient d'être investie non pas pour continuer à faire ce qu'elle a fait auparavant mais pour tirer des leçons et entamer une nouvelle phase. Voilà ce que j'attends et je compte sur eux pour le faire.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL). - (*PT*) Madame la Présidente, dans ce débat, il était fondamental de garantir que l'Union européenne rompe avec ses politiques monétaristes et avec les critères aveugles du pacte de stabilité. Il était fondamental de soutenir le progrès social afin de donner la priorité à la résolution des problèmes de chômage et de pauvreté, afin de soutenir la production et la création d'emplois assortis de droits, afin de garantir la cohésion économique et sociale, afin de mettre en œuvre des mesures de soutien budgétaire pour les pays les plus gravement touchés, en particulier en avançant des fonds sans que les gouvernements nationaux ne doivent fournir de contrepartie. Hélas, ce n'est pas du tout ce qui a été proposé.

Le commissaire Almunia a insisté sur les mêmes politiques et les mêmes recettes néolibérales, tentant de faire subir aux mêmes personnes les conséquences des mauvaises politiques de l'Union européenne, y compris, Monsieur le Commissaire, votre propre responsabilité pour les déclarations malheureuses et regrettables que vous avez faites concernant la Grèce, l'Espagne et le Portugal, qui, dans le cas de mon propre pays, le Portugal, par exemple, ont déclenché une attaque spéculative. Les spéculateurs ont en effet tiré profit de vos déclarations. Mon propre pays ainsi que d'autres, cependant, ont subi des pertes à la suite de ces déclarations et des politiques actuellement en place. Pour ces raisons, nous vous disons qu'il est temps de changer de politique.

Othmar Karas (PPE). - (*DE*) Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, l'euro est notre bouclier et a montré qu'il était une force stabilisatrice. Cela démontre également que les critères de Maastricht et le pacte de stabilité et de croissance doivent constituer la pierre angulaire de la stratégie de déficit et de la stratégie de sortie. Pourtant, ils ne devraient pas être les seuls. Les deux stratégies doivent être soutenues par une croissance durable et une politique de l'emploi. Nous devons combiner la stratégie «Europe 2020» avec les autres stratégies. Nous avons besoin d'un accord d'innovation, d'un accord d'investissement et d'un accord de coordination dans l'Union européenne, englobant tous les États membres.

Je soutiens dès lors le plan en trois points mis en place par les ministres des finances et proposé par M. Almunia le 22 décembre 2004 pour renforcer Eurostat le plus rapidement possible. Ces mesures sensibles et nécessaires ont été entravées depuis cinq ans. Nous devons améliorer le statut d'Eurostat et revoir les statistiques des États membres et coordonner les statistiques de la BCE et de l'Union européenne. Nous avons besoin d'un bilan d'ouverture pour la Commission européenne, nous devons revoir les finances des États membres sur la base de critères communs établis par la Commission et nous avons besoin d'un comité de direction entre la Commission, Eurostat, la BCE, la BEI et les États membres pour des plans d'action.

La responsabilité, l'honnêteté et la transparence sont nécessaires – et non des jeux de cache-cache ou du chat et de la souris entre les États membres et les ministres des finances.

Antolín Sánchez Presedo (S&D). - (ES) Madame la Présidente, la crise économique nous a permis d'apprécier la valeur de l'euro et de la coordination économique.

Il est maintenant indiscutable que le rôle joué par la zone euro et la Banque centrale européenne dans la fourniture de stabilité et d'une réponse au resserrement du crédit, ainsi que l'action concertée au niveau européen et international, dans laquelle vous avez joué un rôle prépondérant, Monsieur Almunia, ont largement contribué à empêcher les effets les plus graves et même catastrophiques de la crise.

Celle-ci a provoqué un déclin majeur de l'activité économique, des pertes d'emploi massives et une détérioration considérable des finances publiques. Même si nous observons les signes d'une reprise naissante, les prévisions pour cette année montrent une baisse de l'emploi et une hausse de la dette publique dans l'Union européenne.

La crise a également mis en lumière la diversité des situations et les différences existant entre les États membres. Des tensions sont apparues qui – ne soyons pas naïfs – ne sont pas toujours liées aux principes ou au potentiel économiques. Nous devons nous assurer qu'elles ne nous fassent pas oublier notre forte interdépendance économique et nos engagements essentiels.

L'Union européenne est confrontée à ses plus grands défis depuis sa création. Quelqu'un a décrit la reprise internationale en utilisant les lettres LUV: L pour l'Europe, U pour les États-Unis d'Amérique et V pour les pays émergents.

L'Europe ne peut pas être à la traîne. Le temps des réformes, de l'imagination et de l'intégration est venu. La priorité fondamentale devrait être d'accroître le potentiel de croissance de notre économie.

Alfredo Pallone (PPE). - (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, la faiblesse et la crise récente dans certains pays de la zone euro ne découlent pas seulement des difficultés de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, mais également de l'Union elle-même.

Ce n'est pas seulement un problème en termes de ressources économiques, mais c'est aussi un problème politique. Avant de s'occuper des pays malades, l'Europe doit s'occuper d'elle-même, parce que le véritable problème à l'origine de la crise, c'est aussi la faiblesse de l'Union. Nous devons disposer de règlements et d'instruments communs et efficaces.

Tout d'abord, il faut accélérer la réforme de la supervision et créer un système qui fonctionne réellement et ne se contente pas de reproduire ce que font les autorités existantes, qui ont montré leur inefficacité en matière de prévision et de gestion des crises récentes, et aller au-delà de la logique bureaucratique, qui, jusqu'à présent, a été utilisée pour traiter les crises systémiques.

Ensuite, il est par conséquent nécessaire de coordonner et d'harmoniser les politiques fiscales, même s'il faut laisser derrière nous les pays les plus réticents. Certains soutiennent que le Fonds monétaire international doit intervenir, ignorant le signal catastrophique que cette action enverrait aux marchés financiers concernant la direction que la zone euro suivrait. Dans la situation actuelle de crise dans plusieurs pays de la zone euro, l'Union européenne a un devoir politique, social et moral d'agir.

George Sabin Cutaş (S&D). - (RO) Certains pays de la zone euro sont actuellement confrontés à de graves problèmes financiers, s'illustrant par l'importance de la dette publique et des déficits budgétaires, bien plus élevés que le seuil autorisé par le pacte de stabilité et de croissance. La logique principale présidant au pacte de stabilité et de croissance consistait à éviter les incidences d'actions clandestines en imposant des limites à la dette publique. Cependant, ce système n'a pas tenu compte du besoin d'augmenter la dette publique lorsque la situation financière empire à l'échelle macro-économique, et est en outre affectée par l'accroissement exponentiel de la dette privée.

Le déclin rapide de l'état des finances dans certains États membres menace à la fois la stabilité de l'euro et la cohésion au niveau de l'Union européenne. Pour éviter de telles conséquences, les États membres doivent faire preuve de solidarité en adoptant des mesures conjointes proposant un soutien mutuel aux pays en difficulté. Il faut aussi assouplir les critères du pacte de stabilité et de croissance, option prévue dans une déclaration annexée à l'acte final du traité de Lisbonne.

Il nous incombe donc toujours de montrer une volonté politique unifiée et de mettre en œuvre la réforme du pacte, devenue nécessaire.

Theodoros Skylakakis (PPE). - (*EL*) Madame la Présidente, de nombreux députés ont évoqué l'aide dont la Grèce a besoin. Ce n'est pas le bon message. Un débat stérile sur l'aide ne sert à rien. La Grèce connaît évidemment de graves problèmes financiers, mais elle peut les résoudre. Il y a un très large consensus à ce propos, à la fois parmi les forces politiques et, plus important, parmi le peuple grec.

J'ai aussi entendu dire que le problème principal de l'euro provenait des spéculateurs. Lorsque l'euro était renforcé, où étaient-ils alors? Les euro-philanthropes? Nous devons examiner nos erreurs.

Les statistiques grecques sont aussi mises en cause. N'oublions pas, cependant, que les statistiques étaient aussi européennes. Eurostat, la Commission européenne et Ecofin ne savaient-ils pas que la dette grecque ne pouvait s'accroître sans un déficit correspondant? La dette, pas seulement la dette grecque, est-elle jamais tombée systématiquement à 60 %? À mon avis, le problème de base dans la zone euro, c'est que ses règles ont été appliquées principalement sur la base de critères politiques et que ceux qui ont le contrôle et ceux qui sont contrôlés sont identiques.

Un deuxième problème dont on parle trop peu est la perte générale de compétitivité et l'écart concurrentiel toujours plus grand entre le nord et le sud. Il n'y a pas de zone euro, il n'y a pas de zone monétaire s'il existe un écart monétaire grandissant entre ses membres. La zone euro court un risque fatal à long terme et c'est une question qui devrait certainement nous préoccuper.

Robert Goebbels (S&D). - Madame la Présidente, avec cette attaque en règle de quelques banques internationales contre l'euro, le monde est de nouveau confronté à la bêtise et à la cupidité des marchés.

Il est vrai que les Anglo-saxons n'ont jamais été favorables à l'euro. Celui-ci est néanmoins devenu la monnaie la plus sûre au monde. En fait, le dollar et l'euro forment un duopole. Un duopole restera toujours instable. Il y aura toujours des mouvements entre les deux devises. Mais si les marchés étaient tant soit peu intelligents, ils devraient enregistrer que les déficits de l'ensemble de la zone euro sont largement inférieurs à ceux des États-Unis ou encore du Japon.

S'il est vrai que le nouveau gouvernement grec a hérité d'une situation budgétaire peu enviable, il est évident que même une faillite tout à fait impossible de la Grèce ne ferait pas éclater la zone euro. Le gouvernement américain vient de proposer un budget accusant un déficit de 1 600 milliards de dollars. Pour combler ce déficit, Washington doit emprunter chaque jour plus de 5 milliards de dollars. L'endettement annuel supplémentaire de la Grèce équivaut à moins d'une semaine d'endettement supplémentaire des Américains. Qui met en danger la stabilité financière du monde? La Grèce ou les États-Unis?

Face à la bêtise des spéculateurs, l'Europe doit imposer plus de transparence et plus de régulation effective aux marchés décidément trop cupides, Madame.

Diogo Feio (PPE). - (PT) Madame la Présidente, dans le débat concernant la situation économique de certains pays membres de la zone euro, le remède est clair: nous avons besoin d'une union économique et monétaire renforcée, nous avons besoin d'une plus grande compétitivité, et nous avons besoin de plus de solidarité. Je m'adresse à vous, Monsieur le Commissaire, en tant que citoyen portugais qui connaît parfaitement les difficultés liées à la croissance de la dette publique, au contrôle de plus en plus difficile du déficit ou aux dépenses excessivement élevées. Ces pays ont besoin de solidarité et des signaux appropriés. Malheureusement, les signaux émis par les déclarations récentes du commissaire Almunia n'étaient pas les bons, lorsqu'il a comparé la situation portugaise et espagnole à celle de la Grèce. Il s'agissait de déclarations malheureuses et imprudentes qui ont eu des effets immédiats sur le marché. Les bourses de Lisbonne et Madrid se sont effondrées; il ne faudrait pas rendre les choses plus difficiles qu'elles ne le sont déjà.

La gestion politique est extrêmement importante. Ce que je sais, c'est qu'il faut en tirer des leçons pour l'avenir, parce qu'ainsi, nous pourrons renforcer l'Union économique, en soutenant l'Europe dans une plus grande mesure afin de créer la solidarité et de comprendre que les situations dans les divers États membres sont complètement différentes et non comparables. Si nous pouvons tenir compte de cela, il est certain que l'avenir de l'euro sera meilleur.

Frank Engel (PPE). - Madame la Présidente, le constat suivant s'impose: l'Union économique et monétaire est bien monétaire, mais à peine économique. Les soucis monétaires de l'Europe sont en conflit avec la souveraineté économique et budgétaire des États.

À l'heure qu'il est, des attaques spéculatives contre l'euro pourraient avoir des conséquences désastreuses. La Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne sont concernés au premier plan. Derrière eux pourtant, toute la zone euro court un risque.

Pour éviter le pire, il est urgent de parvenir en Europe à une gouvernance commune des politiques économiques et budgétaires. C'est ça, après tout, l'union économique. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons, ensemble, disposer d'une chance réaliste de consolider les finances publiques dans la zone euro et au-delà.

Avec les instruments actuels, et en persistant dans la souveraineté budgétaire des États, je crains que cette consolidation ne soit illusoire, avec toutes les conséquences que cela comportera.

Edward Scicluna (S&D). - (*EN*) Madame la Présidente, nous devons identifier toutes les faiblesses de la zone euro et les combattre avec vigueur, parce que les alternatives sont trop sombres à envisager. Une faiblesse flagrante est l'absence d'une fonction forte de surveillance centralisée de toute l'économie de la zone euro.

Premièrement, nous devons être particulièrement attentifs à la suspension de la comptabilité de caisse par chaque État membre, et à leurs finances. Deuxièmement, les finances publiques et la reddition des comptes doivent être contrôlés conformément aux normes approuvées par l'UE. Troisièmement, il faudrait surveiller les prévisions économiques à l'origine de projections financières publiques inutiles et trompeuses. Quatrièmement, les résultats des tests de robustesse effectués par l'UE doivent être publiés régulièrement. Enfin, je pense que nous devrions décourager les membres de la zone euro d'utiliser la solution miracle de l'ingénierie financière et des éléments fiscaux exceptionnels, reportant ainsi les ajustements réels dont nous savons tous qu'ils doivent provenir de programmes de dépenses crédibles et durables.

Olle Schmidt (ALDE). - (*SV*) Madame la Présidente, la situation en Grèce ne préoccupe pas uniquement les membres de la zone euro, mais également l'UE dans son ensemble. Il est dès lors important que l'UE traite cette situation difficile de manière responsable. La Grèce doit remplir sa part, être à la hauteur de ses promesses et réformer sa politique. Pour ma part – et je me réjouis de voir la Suède rejoindre la zone euro le plus rapidement possible – il est capital que nous, dans l'UE, résolvions cette situation délicate. Il faudrait dire, après tout, que l'euro a incroyablement bien supporté la plus grave crise financière. Qui peut prétendre que 16 devises auraient mieux valu qu'une seule devise forte? Personne!

La Grèce est entrée furtivement dans la zone euro par la petite porte, ce qui nous montre maintenant combien il est important que les règles d'adhésion soient dures mais justes. Une économie bien ordonnée est la clé de la croissance et de la prospérité, même pour ceux à l'extérieur de la zone euro, et naturellement, cela s'applique tout autant aux pays membres de la zone euro. Ceux qui parlent de spéculation devraient avoir à l'esprit qu'une économie et des finances publiques bien ordonnées en constituent le fondement.

Michail Tremopoulos (Verts/ALE). - (*EL*) Madame la Présidente, en ce qui concerne la Grèce, dont nous parlons beaucoup, le problème ne réside pas seulement dans les finances publiques mais dans l'effondrement total du modèle appliqué au cours des quinze dernières années et qui voulait que l'économie grecque soit basée sur une augmentation et une expansion constantes de la consommation privée.

En outre, pendant des années, certains ont soutenu que les dépenses en matière d'armement étaient des dépenses pour le développement. En termes de pourcentage du PIB, le SIPRI rapporte que la Grèce gaspille 3,3 %. C'est le deuxième pourcentage le plus élevé dans l'OTAN après les États-Unis d'Amérique. C'est le cinquième importateur d'armes au monde en termes absolus, avec 4 % du commerce mondial. Bien entendu, des réductions des dépenses en matière de défense ont été planifiées dans le budget de 2010. Le ministère de la défense nationale dispose d'un budget de 6 milliards d'euros, en recul de 6,63 %.

J'espère voir un changement dans la diplomatie de l'armement qui nous a conduits dans cette impasse. La Grèce n'a aucune colonie à exploiter, mais elle a une capacité de durée. Nous devons aussi activer la solidarité européenne et promouvoir les initiatives liées à une «nouvelle donne verte» mondiale.

John Bufton (EFD). - (EN) Madame la Présidente, quel est l'avenir de l'euro à la lumière des problèmes en Grèce et, pour cette question, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Irlande? La Grande-Bretagne doit être quelque peu rassurée de n'avoir jamais adhéré à l'euro. Il semble que les promesses de force par la solidarité ne pouvaient être plus éloignées de la vérité.

Le problème pour les 16 nations de la zone euro est de savoir qui tire les cordons de la bourse. Sans coordination fiscale suffisante ni trésorerie, l'adhésion à l'euro n'est en aucune manière un élixir de bonne santé économique. Il apparaît que, lorsque les choses tournent mal, personne ne vous vient en aide. À la place, ils profitent de l'occasion pour exercer un plus grand contrôle tandis que vous êtes à genoux. Nous devons attendre de voir comment la Grèce réagira en devenant un protectorat économique de l'Union européenne et si cela conduira à des troubles civils. Est-ce vraiment là le rêve européen? Qui est le suivant, l'Espagne, le Portugal, l'Italie ou l'Irlande? Peut-être les États membres, et en particulier les États de la zone euro, devraient-ils longuement réfléchir à la situation présente avant de se concentrer sur les débats en matière d'économie politique de l'après 2020, quand il n'y aura peut-être même plus d'euro à protéger.

M. Barroso a parlé ce matin du rêve européen: pour le bon peuple grec, c'est devenu le cauchemar européen.

Andreas Mölzer (NI). - (DE) Madame la Présidente, comme nous le savons, la Commission européenne a placé la Grèce sous surveillance en raison de son déficit budgétaire croissant. Cette intrusion massive dans la souveraineté nationale ne peut réellement se justifier que par le fait que nous devions également secourir la monnaie unique et éviter le risque de contagion dans d'autres pays participants. Cependant, la pierre angulaire, condition sine qua non de l'introduction de l'euro, à savoir le pacte de stabilité, n'existe clairement que sur papier. Au cours des dernières années, de nombreux États membres et le Conseil se sont moins investis dans la discipline budgétaire que dans l'affaiblissement de cet accord important. La Commission est restée passive et a observé ce développement de procédures déficientes contre les responsables du déficit.

Dès lors nous devons faire pression pour que l'endettement net croissant des États membres soit substantiellement réduit si nous ne voulons pas mettre en danger notre devise et notre zone économique. À cette fin, nous devons absolument adopter des mesures cruciales et énergiques.

Elena Băsescu (PPE). - (RO) Je pense que chaque État membre doit être prêt à rejoindre la zone euro afin d'éviter des conséquences négatives potentielles extrêmement graves sur l'économie nationale. L'instabilité économique que connaissent certains pays dans la zone euro doit faire l'objet d'un contrôle constant pour empêcher que les conséquences ne se ressentent dans toute l'Union européenne. Les économies de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal ont enregistré des déficits budgétaires importants en 2009, dus non seulement à la crise économique mondiale, mais également aux mesures inappropriées instaurées par leurs propres gouvernements nationaux.

La Roumanie présentera le plan de convergence pour la zone euro fin février, conformément aux négociations menées avec le FMI et la Commission européenne. Mon pays a proposé d'entrer dans le mécanisme de taux de change en 2012, phase précédant en réalité l'entrée dans la zone euro. Cela signifie que notre déficit budgétaire doit être inférieur à 3 %.

Stavros Lambrinidis (S&D). – (*EL*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, merci pour vos aimables commentaires concernant les mesures prises par le gouvernement grec. Il a en effet introduit des mesures rigoureuses, et la Commission européenne a effectivement ratifié le programme du gouvernement. Un programme draconien a bien été ratifié visant à surveiller l'application des mesures, programme suggéré et voulu par le gouvernement.

Et pourtant la situation s'est aggravée. Le problème n'est pas que les marchés étaient réservés, comme vous l'avez dit. Le problème, c'est que les marchés ont spéculé et ont spéculé sans raison. Ce sont les responsables même de la crise qui s'enrichissent maintenant sur les ruines qu'ils ont engendrées. Et qu'en est-il de la Commission européenne?

Je vous pose la question suivante: premièrement, prendrez-vous des mesures à présent, visant non seulement à une surveillance stricte des États, mais également à une surveillance stricte des marchés et, si oui, lesquelles?

Deuxièmement: il est inacceptable que la discussion sur le FMI dans la zone euro se soit éternisée pendant des mois. Cependant, le Fonds monétaire international fait une chose: il impose des mesures sévères et ensuite prête à bas prix, ce qui ne laisse aucune place aux spéculateurs. Avez-vous l'intention de prendre des mesures pour accorder un soutien financier aux pays qui appliquent ces programmes rigoureux de finances publiques?

Czesław Adam Siekierski (PPE). - (PL) La situation dans certains pays de la zone euro demande un examen approfondi. Rechercher ses causes dans la crise économique n'est que partiellement justifié. Il y en a beaucoup d'autres. Premièrement, les grandes disparités dans le développement économique de différents pays de la zone euro ont été ignorées. Deuxièmement, la discipline du pacte de stabilité et de croissance n'a pas été respectée. La discipline budgétaire n'a pas été appliquée de manière responsable, ce qui a conduit à une forte croissance du déficit des finances publiques. Troisièmement, les banques et autres institutions financières n'ont pas fait l'objet d'une surveillance appropriée – et cela ne s'applique pas qu'à ces pays. Comment lutter? Conformément au principe de solidarité, le programme de réparation préparé par chaque pays doit bénéficier du soutien de l'Union européenne, programme habilitant la Commission européenne et la Banque centrale européenne à contrôler la réalisation du programme. Car il est également inacceptable que les coûts de cette crise se répercutent essentiellement sur les plus pauvres, comme en attestent par exemple les manifestations des agriculteurs grecs.

Georgios Papanikolaou (PPE). – (*EL*) Madame la Présidente, environ dix ans après la création de la zone euro, il est clair que l'Union européenne existe mais, malheureusement, nous sommes encore très loin d'une union économique. Nous remarquons que l'attaque contre l'euro par le biais des économies nationales les plus

faibles prend des proportions épidémiques et que l'Europe est, en fin de compte, spectatrice, pas tant parce qu'elle a été surprise, mais plutôt parce qu'elle ne dispose pas des outils financiers pour réagir.

Aucune institution, à l'exception de la commission de la concurrence, ne peut coordonner les interventions et les actions des économies nationales en temps de récession. Malheureusement, il n'existe aucune unanimité ni détermination commune entre les États membres, même si nous avons une devise commune.

Je pense que le test d'aujourd'hui ne porte le nom d'aucun pays. C'est un test de l'euro lui-même. Je voudrais croire que, lorsque nous avons décidé d'avoir une monnaie unique, nous avions déjà décidé de parler maintenant d'une seule voix et de former un seul front.

Mairead McGuinness (PPE). – (*EN*) Madame la Présidente, merci d'autoriser tant d'interventions d'une minute sur ce thème. La nouvelle Commission, je présume, est heureuse d'occuper ses fonctions, mais elle va devoir se mettre au travail immédiatement pour résoudre les problèmes évoqués ici.

Il y a ceux qui se réjouissent des problèmes de la zone euro, mais je pense que la majorité d'entre nous souhaitent trouver une solution. Après dix ans, je ne pense pas qu'il faille jeter le bébé avec l'eau du bain. Ceci dit, il ressort très clairement de ce débat que certains États membres connaissent de sérieux problèmes, dont la gravité varie d'un pays à l'autre – comme en Irlande. Cependant, à mon avis, les règlements n'ont pas été efficaces. Nous devons anticiper au lieu de réagir: lorsqu'une crise survient, il est trop tard. Nous devons devancer les marchés; nous ne pouvons les orienter comme d'autres ont tenté de le suggérer, et donc nous devons appliquer une supervision et un examen stricts et opportuns et ensuite prendre des mesures immédiates. Je vous souhaite bonne chance.

Hans-Peter Martin (NI). - (*DE*) Madame la Présidente, malgré toutes les critiques que des personnes comme moi ont exprimées sur certaines situations déplorables dans l'Union européenne, nous avons toujours fermement soutenu l'introduction de l'euro. Quand j'étais correspondant pour le magazine *der Spiegel*, j'ai connu la spéculation contre certaines devises et l'euro nous en a protégés.

Toutefois, nous sommes maintenant les témoins d'une perte massive de confiance des épargnants et, en particulier, des citoyens de pays où les critères budgétaires ont, dans une certaine mesure, été respectés. Ma question, Monsieur le Commissaire, est la suivante: depuis quelques années, n'est-il pas devenu évident pour vous que la Grèce nous trompe? De nombreuses rumeurs ont circulé à ce propos. Cependant, nous savions en réalité que la Grèce ne remplissait pas tous les critères dès le départ. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de surveillance plus intensive? Comment comptez-vous régler cette question délicate à l'avenir? Je pose cette question en pensant à mon pays, l'Autriche, où des rumeurs semblables circulent en ce moment, comme cela a été le cas pour la Grèce il y a quelques années.

Arturs Krišjānis Kariņš (PPE). - (*LV*) Madame la Présidente, les attaques des spéculateurs contre la Grèce, l'Espagne ou le Portugal ne sont pas la cause du problème, mais sa conséquence. Nous savons trop bien qu'aucune famille ne peut se permettre longtemps de dépenser plus d'argent qu'elle n'en gagne. Le résultat c'est la faillite. Il en va de même pour les gouvernements. Aucun gouvernement ne peut se permettre longtemps de dépenser plus d'argent qu'il n'en perçoit par l'intermédiaire des recettes fiscales. Il en résulte soit la faillite du gouvernement, soit, comme nous le vivons actuellement, des attaques contre la devise par les spéculateurs. Ce que ces pays doivent faire, c'est ce qu'a fait la Lettonie, touchée par la crise il y a un an, en réalité presqu'un an et demi. À savoir, réduire les dépenses gouvernementales en utilisant ce que l'on appelle la «dévaluation interne». Je voudrais proposer que le gouvernement grec prenne conseil auprès du gouvernement letton sur la manière dont ces décisions peuvent être prises. Elles doivent l'être, et elles l'ont déjà été en Europe dans le passé. Merci.

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Madame la Présidente, je pense que nous avons eu un large débat, en étant parfaitement conscients et soucieux de la situation économique. Ce débat a également été très constructif, puisqu'il comporte une série de points sur lesquels nous pouvons nous accorder en termes d'évaluation de la situation.

Tout d'abord, je pense que ce débat a démontré une confiance générale en la zone euro. Celle-ci sortira sans aucun doute renforcée par ces mouvements soudains des marchés, qui ne peuvent s'expliquer par la situation de l'économie réelle. Comme l'ont souligné M. Karas, M. Sánchez Presedo et M. Goebbels, qui ont évoqué ce que quelqu'un a décrit comme étant le bouclier protecteur de la zone euro, nous sommes convaincus que si celle-ci n'avait pas existé, la crise aurait touché les pays européens bien plus durement.

Par ailleurs, nous ne pensons pas que le pacte de stabilité et de croissance soit en crise. Preuve en est la procédure détaillée mentionnée par le commissaire Almunia visant à superviser le programme mis en œuvre par le gouvernement grec.

Les problèmes de la zone euro seront résolus dans la zone euro, dont les mécanismes sont conçus pour, dans une situation où, comme je l'ai dit dans mon intervention précédente, l'Europe sort clairement de la récession et émerge de la plus grave crise que nous ayons connue depuis presqu'un siècle. Ceci sur une période relativement courte, ce qui prouve la force économique de l'Union européenne, et également que les gouvernements ont agi immédiatement lorsqu'un événement pouvant potentiellement entraîner l'effondrement du système financier international s'est produit. Naturellement, cette intervention immédiate devait se traduire par des déficits. Il y a actuellement 21 pays de l'Union européenne qui ont connu cette situation, conséquence logique de l'intervention essentielle parce que, entre autres, comme je l'ai déjà dit, il existe en Europe des systèmes de protection sociale signifiant que les personnes les plus vulnérables doivent recevoir une aide des coffres publics.

M. Canfin m'a demandé quelles étaient les propositions de la Présidence espagnole dans ce domaine. J'ai mentionné les interventions à court terme menées par les gouvernements. Une stratégie est en train de voir le jour pour nous sortir de cette situation mais, à l'évidence, pour nous sortir de cette crise à moyen terme, la Présidence espagnole du Conseil propose clairement l'Union économique. Elle propose non seulement une union monétaire, mais que l'Union économique joue également un rôle important dans l'Union européenne, ce que prévoit en outre le traité de Lisbonne.

L'article 5 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne dispose très clairement que «Les États membres coordonnent leurs politiques économiques.» «L'Union prend des mesures pour assurer la coordination des politiques de l'emploi.» «L'Union peut prendre des initiatives pour assurer la coordination des politiques sociales.»

C'est prévu par le traité de Lisbonne, et je suis donc très favorable à l'harmonisation. Par exemple, M^{me} Wortmann-Kool, M. Feio et M. Papanikolaou l'ont évoqué dans leurs interventions. M. Bullmann a souligné le besoin d'une coordination socio-politique, tout comme l'a fait M^{me} Podimata. De même, M. Cantin du groupe Verts/ALE, ainsi que M. Pallone et M. Gauzès, ont parlé du besoin de réglementation des marchés financiers. M. Verhofstadt a parlé du besoin de cohésion interne dans l'Union. Tout cela constitue ce que nous pourrions appeler l'Union économique, la cohésion économique interne au sein de l'Union.

Voilà vers quoi nous devons tendre, sous la tutelle claire de l'Union, ce qui est déjà en train de se produire. Nous devons penser qu'après-demain – juste après l'entrée en fonction de la Présidence espagnole de l'Union – le Conseil européen informel va se réunir pour prendre en main la situation d'un point de vue politique. Je suis certain qu'il enverra aussi un message européen fort au public et aux acteurs économiques et sociaux, un message pro-européen, un message d'unité européenne, de confiance en les gouvernements européens, et de confiance en nos chances.

Il s'agit d'une réunion importante du Conseil européen, qui se tient maintenant afin de concentrer nos efforts sur une stratégie pour la croissance et la création d'emplois, que nous appelons «Europe 2020». Je suis convaincu que les bases initiales de cette stratégie seront jetées lors de cette imminente et très précoce réunion du Conseil, ce qui signifie que nous voulons agir immédiatement et dans un contexte de *leadership* politique dans l'Union européenne en ces temps difficiles.

Joaquín Almunia, *vice-président de la Commission*. — (ES) Madame la Présidente, je remercie beaucoup tous les députés de cette Assemblée qui ont pris la parole au cours de ce débat pour les références qu'ils ont faites aux politiques, attitudes et propositions de la Commission européenne, dont moi-même et mon collègue, Olli Rehn, avons pris note.

Permettez-moi de faire quelques remarques, en quatre points. Il y a eu beaucoup d'interventions et je ne peux répondre à chacune d'elles, mais je pense que je peux répondre essentiellement à toutes en abordant quatre points.

Premièrement, comme je l'ai souvent dit au Parlement pendant une période de presque six ans en tant que commissaire aux affaires économiques et monétaires, j'approuve totalement la nécessité d'intensifier la coordination au sein de l'Union économique et monétaire et au sein de l'Union européenne. Tous les États membres de l'Union qui ne sont pas encore membres de la zone euro, en d'autres termes, de la phase finale de l'Union économique et monétaire, le seront, à l'exception de deux États membres disposant d'une clause

de non participation. Je pense, cependant, qu'au cours des prochaines années, ils abandonneront leurs clauses de non participation et souhaiteront également rejoindre l'Union économique et monétaire.

Pour réaliser cette coordination, nous devons approfondir et élargir la supervision, et les activités d'analyse et de débat ainsi que les recommandations basées sur ces analyses et sur ces débats, concernant la politique fiscale et d'autres politiques macro-économiques et structurelles.

Si vous vous en souvenez, c'était l'une des premières conclusions du rapport que j'ai présenté au nom de la Commission pendant le premier semestre 2008, devant Lehman Brothers, sur les dix premières années de l'Union économique et monétaire. Depuis lors, nous avons débattu à la Commission, à l'Eurogroupe et au Conseil, et également ici au Parlement, de la manière d'améliorer cette supervision, de l'étendre, au moyen de ce qui constitue maintenant le cœur de la supervision et le cadre d'une discipline budgétaire, le pacte de stabilité et de croissance, tout en l'élargissant également.

Je suis d'accord avec ceux d'entre vous qui ont dit qu'il ne s'agissait pas seulement de mettre en œuvre une politique fiscale et budgétaire conforme à nos règles, mais qu'il fallait aller au-delà, parce qu'il existe d'autres déséquilibres qui mettent en péril la croissance, l'emploi et la situation des finances publiques.

Je suis d'accord avec tous ceux d'entre vous qui ont dit que nous n'avions pas besoin de faire appel au Fonds monétaire international. Il est vrai que tous nos pays sont membres du Fonds monétaire international, mais nous pouvons et devons agir nous-mêmes.

Si nous sommes suffisamment coordonnés, si nous avons la volonté politique, si nous utilisons les outils fournis par le traité, si nous menons à bien nos déclarations d'intention et nos objectifs essentiels, nous avons plus que la capacité et les outils suffisants pour faire ce que nous avons à faire afin de résoudre les situations difficiles telles que celle que nous connaissons actuellement.

En ce qui concerne la Grèce, je vais citer deux questions qui ont été débattues, dont j'ai déjà parlé en détail. Premièrement, M. Verhofstadt, qui n'est malheureusement plus là, a dit que la Commission est intervenue trop tard. Je ne sais pas dans quels délais le pays de M. Verhofstadt a demandé à la Commission de prendre des mesures d'ordre budgétaire, mais je voudrais lui rappeler qu'il y avait des élections en Grèce au début du mois d'octobre. Deux semaines après son accession au pouvoir, le nouveau gouvernement grec a corrigé l'avis que nous avions reçu quelques jours avant les élections, faisant passer le déficit de 6 % à 12,7 % en trois semaines!

Il ne s'agissait pas simplement d'une correction statistique. L'augmentation substantielle du déficit grec est due en grande partie à un manque absolu de contrôle de la politique budgétaire. Il ne s'agit pas d'une question statistique. Ils ne demandent pas à Eurostat de la résoudre. C'est un problème de gestion, créé par un gouvernement qui a autorisé la chute des recettes ou n'a rien fait lorsque les recettes ont chuté et a autorisé l'augmentation des dépenses ou a gonflé les dépenses à l'approche des élections. Pour être franc, voilà ce qui s'est passé.

En outre, quant aux problèmes statistiques, et pour répondre à M. Martin – comme l'a dit je pense M. Karas – à la fin 2004, j'ai proposé au Conseil au nom de la Commission de renforcer la capacité d'Eurostat à mener des audits lorsque des problèmes statistiques ne pouvaient être résolus au moyen de notifications standard. Eurostat ne compile pas les données. Eurostat reçoit des notifications des États membres. Pour aller au-delà de l'autorité émettant la notification, Eurostat a besoin de pouvoirs qu'il n'a pas. La Commission a demandé ces pouvoirs et le Conseil ne les a pas octroyés. J'ai dit au Conseil que nous allions lui redemander ces pouvoirs. Mon collègue Olli Rehn, responsable à partir de demain, sans autre transition, des affaires économiques et monétaires, a une proposition prête à être adoptée par la nouvelle Commission lors de sa première réunion formelle, une fois que vous nous aurez donné votre approbation aujourd'hui.

Après cette notification, le gouvernement grec a établi un budget pour 2010, qui n'avait pas été présenté avant les élections, et non seulement la Commission mais également l'Eurogroupe et Ecofin ont approuvé le déficit excessif à la lumière de la nouvelle situation. Nous l'avons fait sur la base de recommandations qui n'ont pu être préparées tant que nous n'avions pas un programme à notre disposition, programme que le gouvernement grec a élaboré et nous a envoyé le 15 janvier. Sur la base de ce programme, comme je l'ai déjà dit, nous avons rédigé nos recommandations le 3 février.

Il est vrai que si nous avions eu une baguette magique, nous aurions pu agir la nuit même des élections. Je peux vous dire, cependant, que je pense que le gouvernement grec, la Commission, l'Eurogroupe et Ecofin ont agi promptement. Ces deux derniers ont commencé à débattre la situation avant même que nous leur fassions les recommandations. Nous n'aurions pu agir plus rapidement si notre objectif est en réalité de

résoudre les problèmes. Si tout ce que nous voulons faire, ce sont des déclarations, alors, bien sûr, nous pouvions agir.

Troisièmement, j'approuve pleinement le besoin d'augmenter la confiance en l'euro et en l'Union économique et monétaire. C'est la responsabilité de chacun: c'est la responsabilité des États membres, de la Commission, du Conseil et du Parlement.

Au passage, entre parenthèses, comme certains d'entre vous ont évoqué mes déclarations lors de la présentation des recommandations pour le programme grec, je vous demande, dans l'intérêt de la confiance, de citer ce que j'ai vraiment dit, plutôt que de citer ce que d'autres affirment que j'ai soi-disant dit. C'est tout ce que je demande.

Enfin, la réunion du Conseil du 11 février, après-demain, évoquée par M. López Garrido, entre autres, est une réunion très importante. C'est une réunion spéciale du Conseil vu le peu de sujets à l'ordre du jour. C'est une réunion à laquelle contribueront à la fois le président de la Commission et le président du Conseil européen, dans le cadre d'un débat politique ouvert, ce qui, aujourd'hui, est extrêmement important, étant donné la tension sur les marchés financiers que nous n'avons pas connue dans la zone euro depuis la création de la monnaie unique et la crise la plus sévère que nous ayons connue en 80 ans. Nous devons réagir à cette situation, non seulement par une stratégie de sortie, mais par une stratégie à moyen terme pour que cette décennie soit celle de la croissance et de l'emploi.

Si vous m'accordez une minute pour prononcer mes derniers mots en tant que commissaire aux affaires économiques et monétaires, je vous dirai ce que je voudrais entendre au terme de cette réunion du Conseil européen. Je voudrais entendre une demande claire à chacun des États membres, à commencer par la Grèce, de remplir leurs obligations, et de mettre en œuvre les mesures qu'ils se sont engagés à prendre en tant que membres de l'Union économique et monétaire et les recommandations qui leur ont été transmises par les autorités de l'Union économique et monétaire. Nous devons demander que tous les États membres respectent et appliquent les règles que nous avons tous établies.

Ensuite, je voudrais qu'un engagement politique soit pris au plus haut niveau pour plus de coordination, pour une meilleure coordination et pour le renforcement de l'Union économique et monétaire en tant que zone économique, pas seulement en tant que banque centrale pour la zone économique et monétaire, pas seulement en tant qu'organisme émettant des recommandations.

À la fois dans et hors de nos frontières, l'Union économique et monétaire, la zone euro, doit s'exprimer clairement, fermement et de manière crédible, parce que c'est ainsi que nous renforcerons la confiance de nos concitoyens et d'autres citoyens de l'Union européenne et du monde en notre devise et en notre projet, qui n'est pas seulement un projet économique, mais va bien au-delà.

Enfin, je voudrais que les dirigeants de l'Europe disent aux autorités grecques qu'en échange de leurs efforts, elles auront notre soutien. Le soutien ne peut être gratuit. Cela créerait un climat propice à de futurs déséquilibres et à de futures crises. Le soutien doit être significatif, et nous avons les outils pour ça, en échange d'un engagement clair que chacun assume ses responsabilités légitimes.

Le Président. - Le débat est clos.

Déclarations écrites (article 149)

José Manuel Fernandes (PPE), *par écrit.* – (*PT*) J'espère que les commissaires européens seront le déclencheur qui favorisera la stabilité et qu'ils produiront des déclarations rigoureuses et fondées, contrairement aux déclarations du commissaire Joaquín Almunia, qui a fait preuve d'imprudence et a contribué à des pertes boursières et à une méfiance de la part des investisseurs internationaux à l'égard du Portugal et de l'Espagne.

Afin de combattre la crise, les États membres de l'UE ont appliqué des plans de relance et ont stimulé et encouragé l'économie, augmentant par conséquent leurs déficits. Cependant, nous connaissons également des États membres qui, soit par leur incompétence soit intentionnellement, se sont trompés sur leurs déficits. Les récents événements ont obligé l'Union européenne à insuffler un nouvel élan à des propositions de supervision et à mettre en œuvre une stratégie renforcée de coordination économique.

La mise en œuvre formelle d'un système de surveillance de la valeur du déficit de chaque État membre est également proposée, visant à définir rapidement des mesures correctives, afin d'éviter toute situation irréversible. Ce système devrait fonctionner presque en temps réel. Il est également important de clarifier les formules de calcul des déficits pour éviter toute manipulation des comptes publics et l'utilisation récurrente de techniques de débudgétisation pour camoufler la valeur du déficit.

João Ferreira (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) La campagne déclenchée à la suite de la situation en Grèce, que certains tentent maintenant d'étendre à d'autres pays, est méprisable et révèle les véritables objectifs de ses principaux protagonistes, parmi lesquels il faut inclure la Commission européenne elle-même ainsi que certaines des principales puissances économiques de l'UE.

La pression exercée sur des pays tels que la Grèce, le Portugal et l'Espagne pour combattre leurs déficits ne peut être dissociée des intérêts des capitaux financiers spéculatifs et de leurs objectifs d'engager une guerre des clans de l'euro contre le dollar. Ce sont ces intérêts qui sont défendus, même en sacrifiant les intérêts des personnes vivant dans ces pays.

Plusieurs questions se posent:

- quelles sont les raisons objectives pour lesquelles nous devons atteindre en 2013 des déficits inférieurs à 3 % (sans tenir compte des événements en termes de croissance économique)?
- à quoi sert une union économique et monétaire qui ne met en œuvre aucune politique de solidarité et de cohésion?
- si la BCE peut régulièrement prêter de l'argent à des banques nationales à des taux bien inférieurs à ceux existant sur les marchés internationaux, pourquoi ne peut-elle en faire autant pour les gouvernements?
- pourquoi aucun instrument n'a-t-il été créé permettant aux pays en grande difficulté d'obtenir des financements à des taux inférieurs et plus proches de ceux obtenus par d'autres pays?

Ivari Padar (S&D), *par écrit.* – (*ET*) La situation financière dans certains pays de la zone euro, examinée aujourd'hui, montre clairement les risques encourus lorsqu'on s'éloigne des accords conclus dans le pacte de stabilité et de croissance. À la lumière du problème dans son ensemble, nous pouvons réaliser combien il est important de disposer de statistiques fiables. Nous devons certainement tirer les conclusions graves de ce problème global, et ce dans chaque pays, à la fois dans et hors de la zone euro, la sortie impliquant que nous reconnaissions honnêtement nos problèmes et que nous prenions nos propres mesures pour sortir des difficultés, et en outre, la solidarité de la part de l'Union européenne. Parallèlement, les problèmes décrits plus haut ne peuvent être résolus en reportant l'expansion de la zone euro. Il va sans dire que, si certains pays ont rempli les critères requis, alors ils doivent être admis dans la zone euro. Le temps a prouvé qu'une monnaie unique a été une garantie supplémentaire de fiabilité dans des périodes difficiles.

Jarosław Leszek Wałęsa (PPE), par écrit. — (PL) Monsieur Almunia, la Pologne se prépare à entrer dans la zone euro, et dès lors nous examinons attentivement les problèmes que rencontrent les États membres de la zone euro. Malheureusement, plus de pays connaissent des problèmes, et la devise européenne est maintenant confrontée à son plus grand défi depuis sa création. Mesdames et Messieurs, la Grèce ne s'en sortira pas toute seule. J'approuve ceux qui ont parlé avant moi à savoir qu'il faut une coordination plus forte des politiques économiques des États membres. La crise économique mondiale a conduit à la déstabilisation de nombreuses économies et les marchés mondiaux, face à une reprise, même fragile, craignent que les gouvernements des États membres prennent des mesures inappropriées afin d'empêcher l'effondrement des marchés de l'euro. Dès lors, la seule manière réaliste de sortir de cette situation, la seule manière d'empêcher l'effondrement du marché monétaire est une aide provisoire à la Grèce ainsi qu'une action à long terme, planifiée, pour stabiliser la position de l'euro.

(La séance est suspendue pendant quelques minutes)

PRÉSIDENCE DE M^{ME} DIANA WALLIS

Vice-présidente

11. Avancées dans la réinstallation des détenus de Guantánamo et la fermeture de Guantánamo (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur les avancées dans la réinstallation des détenus de Guantánamo et la fermeture de Guantánamo.

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) Madame la Présidente, comme vous le savez, l'Union européenne s'est félicitée de la promesse du président Obama de fermer le centre de détention de Guantánamo. Il a fait cette promesse lors de son discours inaugural, et celle-ci a ensuite été entérinée le 15 juin 2009 par une déclaration conjointe de l'Union européenne et de ses États membres, d'une part, et des États-Unis d'Amérique, d'autre part.

Nous tenons à ce que la loi soit appliquée et les droits de l'homme respectés en permanence, et dans cette déclaration, les États-Unis marquaient naturellement leur accord. Cela semblait donc incompatible avec le maintien du centre de détention de Guantánamo, qui était également devenus l'un des prétextes de propagande les plus fréquemment utilisés par Al-Qaïda.

Il est vrai que le délai prévu pour la fermeture – un an – est dépassé. Il est vrai, cependant, qu'il y a eu des difficultés, dont nous pouvons donner quelques exemples, comme celui de ces anciens détenus yéménites qui n'ont pu rentrer au pays immédiatement. On constate également que cette question est très controversée aux États-Unis, même si nous saluons la persévérance du président Obama dans son intention de fermer Guantánamo malgré la vive opposition qu'il rencontre au Congrès, non seulement de la part des républicains mais aussi parmi les démocrates.

Pourtant, quoiqu'il en soit, certains prisonniers ont quitté Guantánamo et vont être jugés dans des tribunaux américains ordinaires. C'est le cas, par exemple, de Khalid Sheikh Mohammed, le cerveau présumé des attaques du 11 septembre, en dépit des inquiétudes que cette décision a suscitées aux États-Unis.

Nous avons toujours été très clairs sur notre position lors de nos contacts avec les États-Unis ainsi que récemment, lors d'une visite à Bruxelles de l'envoyé spécial des États-Unis pour ce dossier, Daniel Fried, anciennement responsable des relations entre les États-Unis et l'Union européenne et chargé aujourd'hui de gérer la fermeture de Guantánamo. Lors de sa visite à Bruxelles, et dans le contexte du dialogue sur les droits de l'homme que l'Union européenne tient régulièrement avec les États-Unis, l'Union européenne a exprimé des préoccupations concernant l'utilisation des commissions militaires et la détention prolongée sans procès, et, bien entendu, nous avons exprimé notre opposition à la peine de mort. Il s'agit de positions fermes et très claires que l'Union européenne a maintenues, maintient et continuera à maintenir dans ses relations avec les États-Unis.

J'imagine que vous aurez également eu l'occasion, dans les relations entre députés, dans le dialogue transatlantique entre les législateurs, de défendre les mêmes principes.

Je pense que l'Union européenne a respecté son accord avec les États-Unis, un accord inscrit dans la déclaration conjointe que j'ai évoquée plus haut. Certains États membres ont déjà accepté d'accueillir des anciens ou actuels détenus de Guantánamo, et le nombre de prisonniers pouvant être pris en charge dans les pays européens qui ont quantifié ce chiffre ainsi qu'en Suisse, qui est partenaire de l'Union européenne dans l'espace Schengen, est d'environ 16.

Quoiqu'il en soit, vous savez également que la décision d'accepter ou non un prisonnier de Guantánamo appartient évidemment aux États membres. Le mécanisme adopté par les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne a été la réalisation du souhait de venir en aide aux États-Unis. Nous nous sommes toujours déclarés en faveur de la fermeture de la prison de Guantánamo, car elle était manifestement contraire aux droits humains les plus fondamentaux. L'Union européenne doit donc rendre cette fermeture possible, autant que nous le pouvons et conformément aux décisions prises – je le répète – par chaque État membre individuellement et souverainement quant à la possibilité de recevoir ces prisonniers. Il y avait 242 prisonniers au centre de détention quand le président Obama est entré en fonction, et 44 d'entre eux ont aujourd'hui quitté la prison.

L'existence de ce centre de détention constitue un grave problème, bien entendu, dans le cadre des relations transatlantiques. La déclaration conjointe sur la fermeture du centre a été faite étant entendu que rien de tel ne se reproduirait à l'avenir. C'est bien sûr l'intention du gouvernement des États-Unis, et la position de l'Union européenne a assurément contribué à modifier la position des États-Unis et sa politique pénitentiaire concernant Guantánamo.

Comme nous l'avons dit, nous souhaitons également – et cela figure aussi dans la déclaration conjointe de l'Union européenne et des États-Unis – explorer la possibilité d'établir et d'adopter un ensemble de principes entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique qui puissent constituer un point de référence commun dans le cadre de nos efforts en matière de lutte contre le terrorisme, un autre élément de la déclaration conjointe.

L'Union européenne attache une énorme importance à la fermeture définitive du centre de détention de Guantánamo Bay, et nous saluons le fait que le président Obama persiste dans son engagement en la matière.

Paweł Samecki, membre de la Commission. – (EN) Madame la Présidente, l'Union européenne dont la Commission européenne, n'a eu de cesse d'appeler de ses vœux la fermeture du centre de détention de Guantánamo Bay. Comme l'a déjà mentionné le ministre, l'Union européenne a instauré un cadre à deux vitesses pour soutenir la fermeture de Guantánamo, d'abord via la conclusion du Conseil de la justice et des affaires intérieures du 4 juin 2009 et le mécanisme d'échange d'informations annexé et, ensuite, par la déclaration conjointe de l'Union européenne et de ses États membres, d'une part, et des États-Unis d'Amérique, d'autre part, concernant la fermeture du centre de détention de Guantánamo et la coopération future dans le domaine de la lutte contre le terrorisme du 15 juin 2009.

Les conclusions du Conseil et la déclaration conjointe affirment que les décisions relatives à l'accueil d'anciens détenus et à la détermination de leur statut juridique relèvent de la seule responsabilité et de la compétence exclusive de l'État membre de l'UE ou du pays associé à Schengen. Les anciens détenus accueillis selon ce régime peuvent avoir accès à des programmes de réhabilitation dans les États membres de l'UE en vertu des lois nationales applicables.

Dans le contexte de la déclaration susmentionnée sur la fermeture de Guantánamo, le président du Conseil a écrit le 16 juin 2009 au co-président de la *Detention Policy Task Force* des États-Unis. Dans cette lettre, l'Union européenne a proposé une note contenant des principes de droit international pertinents pour la lutte contre le terrorisme. Il renferme des déclarations univoques sur les garanties de procédures appropriées, par exemple l'accès au tribunal pour contester une arrestation, une détention et un transfert, ainsi que la prohibition de la torture. Elles ont été débattues en détail dans le cadre du dialogue sur le contre-terrorisme et le droit international.

La Commission considère que ces garanties sont importantes pour le dialogue, car elles contribuent à une meilleure compréhension de la façon dont la lutte contre le terrorisme devrait respecter l'état de droit et le droit international, en ce compris la législation internationale sur les droits de l'homme, le droit international des réfugiés et le droit humanitaire international. Comme évoqué précédemment, l'Union européenne condamne la peine de mort et est intervenue dans des dossiers individuels avec des pays tiers, y compris les États-Unis, afin d'empêcher son exécution. La Commission envisagera la prise de mesures appropriées si la peine de mort est appliquée à un ancien détenu de Guantánamo jugé par un tribunal ou une commission militaire des États-Unis. La Commission européenne apprécie les mesures prises à ce jour par le président Obama afin de fermer Guantánamo et espère pouvoir observer à l'avenir de nouvelles avancées en la matière.

José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra, au nom du groupe PPE. – (ES) Madame la Présidente, Monsieur López Garrido, Monsieur le Commissaire, je voudrais avant tout souligner que le Parlement européen a exprimé son point de vue sur la situation des prisonniers à Guantánamo à diverses reprises au moyen de plusieurs résolutions.

Lors de son discours inaugural, le président Obama avait déclaré qu'il s'engageait à fermer le centre de détention de Guantánamo dans un délai d'un an. Ce délai est passé depuis le 22 janvier et le fait que la prison ne soit pas encore fermée démontre qu'il est souvent plus facile en politique de faire des promesses que de les tenir.

En outre, comme l'a déclaré le représentant de la présidence en exercice du Conseil, le représentant personnel du président Obama a rendu visite à l'Union européenne, il a rencontré notre Président et plusieurs États membres et il a demandé notre coopération, qui doit être offerte sur la base d'une série de postulats énoncés par le commissaire. L'un d'entre eux est qu'il s'agit d'un problème créé par le précédent gouvernement des États-Unis, et que l'Union européenne doit coopérer, mais en fonction de certaines exigences, en particulier la sécurité de nos États membres.

À cet égard, je voudrais rappeler la décision prise par certains États membres, y compris celui qui préside actuellement le Conseil, mon propre pays. Je voudrais demander au représentant de la Présidence espagnole s'il envisage de prendre des mesures supplémentaires visant à harmoniser la réponse des États membres aux problèmes qui se posent notamment au Yémen, ou s'il entend laisser cette décision au contexte individuel et souverain de chaque État membre, tel que l'ont décidé les ministres de la justice et des affaires intérieures.

Une dernière question, Madame la Présidente: il est vrai en effet que 100 des quelque 190 prisonniers encore détenus sur place ont été renvoyés dans leurs pays d'origine ou dans des pays tiers, et que 40 vont être soumis à la juridiction des tribunaux des États-Unis. Il en reste toutefois 50 qui ne seront pas libérés, car bien qu'il

n'y ait pas de preuve suffisante pour les maintenir en détention, le risque qu'ils posent a contraint le gouvernement des États-Unis à opter pour leur non-libération. Je voudrais demander à la Commission et au Conseil ce qu'ils pensent de la situation de ces 50 personnes qui ne seront pas soumises à la juridiction des tribunaux des États-Unis.

Ana Gomes, au nom du groupe S&D. -(PT) Guantánamo est une création de l'administration Bush, mais elle n'aurait pas été possible sans l'aide d'alliés européens et sans le silence de l'Union européenne. Il appartient donc à l'Union d'agir conformément à ses valeurs et intérêts en mettant tout en œuvre pour clore ce chapitre sordide de notre histoire.

L'image de l'UE dans le monde, les relations transatlantiques, la lutte contre le terrorisme et la libre circulation au sein de l'espace Schengen impliquent que la demande d'accueil de prisonniers de Guantánamo mérite une réponse européenne collective et cohérente. Cette réponse est cependant venue tardivement et se limite à des arrangements bilatéraux entre les États-Unis et certains États membres.

Il est consternant que de grands pays qui ont été les complices de Bush dans les transferts extraordinaires, les prisons secrètes et Guantánamo, par exemple l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la Pologne et la Roumanie, se dérobent à leurs responsabilités en ignorant les appels de l'administration Obama. C'est un dossier relevant de la politique étrangère et de sécurité commune qui devrait être traité par les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, en vertu de l'article 24 du traité de Lisbonne, et qui doit s'appuyer sur la solidarité politique mutuelle entre les États membres.

Il appartient au haut représentant, doté à présent du pouvoir d'initiative en vertu de l'article 30 du Traité, de proposer et de mener une véritable stratégie européenne contribuant à la fermeture de Guantánamo au plus vite, en garantissant le soutien nécessaire à la réinstallation individuelle et la réintégration sociale des personnes libérées, y compris leur droit au regroupement familial.

Je dois saluer la contribution de mon propre pays, le Portugal, qui a été le premier à proposer son aide à l'administration Obama, qui a incité ses partenaires européens à en faire de même, et qui a déjà accueilli des personnes ayant injustement souffert de plusieurs années de captivité à Guantánamo.

Sarah Ludford, *au nom du groupe ALDE.* – (EN) Madame la Présidente, certains gouvernements européens ont participé activement à des transferts illégaux, à la torture et à la détention illégale. D'autres ont apporté leur soutien en coulisse. D'autres encore ont prétendu ne rien voir. Ce ne sont donc pas des incidents qui se sont juste déroulés «là-bas». C'est l'une des raisons pour lesquelles nous n'avons cessé d'y accorder de l'intérêt.

Bien entendu, il y a longtemps que des députés européens appellent la fermeture de Guantánamo, et c'est donc avec une grande joie que nous accueillons l'annonce du président Obama et que nous comprenons les difficultés rencontrées pour démêler le paquet de nœuds laissé par George Bush. Il est toutefois extrêmement frustrant de constater que près de 200 hommes sont toujours détenus sur place. Nous sommes également pleinement favorables aux procès fédéraux de personnes comme Khalid Sheikh Mohammed, mais pourquoi n'ont-ils pas eu lieu il y a huit ans? Les condamnations pénales constituent le meilleur moyen de répondre aux terroristes.

Nous continuerons à encourager les gouvernements de l'UE à accueillir davantage de détenus à des fins de réinstallation, tant par solidarité transatlantique que par culpabilité de complicité, et nous résisterons aux menaces chinoises concernant les Ouïghours. Le fait que les États-Unis d'Amérique ne puissent réinstaller aucun des 17 Ouïghours sur le territoire américain ne facilite pas les choses.

L'un de mes propres électeurs, Shaker Aamer, un résident légal au Royaume-Uni dont la famille constituée d'une épouse britannique et de quatre enfants britanniques vit dans le quartier de Battersea à Londres, se trouve encore et toujours dans une impasse juridique à Guantánamo, après huit ans. Il semble être la victime d'un jeu de «passe le paquet» dans le cadre duquel les gouvernements américain et britannique s'associent pour le renvoyer dans son pays d'origine, l'Arabie saoudite. Il est un témoin direct de sa propre torture et de celles d'autres détenus, non seulement par les États-Unis, mais aussi par des agents secrets du Royaume-Uni. Ce serait très commode pour empêcher son témoignage devant des tribunaux britanniques.

Comme je l'ai dit, nous saluons les efforts réalisés afin de fermer Guantánamo, mais nous rejetons les commissions militaires et d'autres abus permanents. L'Europe doit également en faire plus.

Heidi Hautala, *au nom du groupe Verts/ALE.* – (FI) Madame la Présidente, Monsieur López Garrido, les hauts représentants américains que vous avez évoqués ont également rencontré des députés de ce Parlement européen lors de leur récente visite à Bruxelles.

Le Parlement est naturellement bien placé pour encourager les États membres à tenter de mettre en place une politique commune concernant la fermeture de Guantánamo. Il est particulièrement évident que Guantánamo demeure un sinistre symbole d'injustice et que sa fermeture est dans l'intérêt de l'Union européenne.

Nous avons exprimé le point de vue que le Parlement européen a également formulé dans sa résolution de février 2009. Nous avons dit également que nous ne voulions pas seulement parler de la destination des détenus de Guantánamo, mais que nous voulions aussi discuter avec les États-Unis de la nécessité d'une vaste réforme de leur politique en matière de traitement des prisonniers et de leur code pénal, et ce afin de se conformer aux principes de l'état de droit.

Monsieur López Garrido, Monsieur le Commissaire, j'espère que vous accorderez le plus grand sérieux à ces éléments et que vous discuterez de ces questions avec les représentants américains dans le cadre des dialogues mentionnés.

Enfin, je voudrais dire à quel point il est important que l'Union européenne rende compte de sa propre participation à ces arrestations et centres de détention secrets. Je voudrais renvoyer aux travaux importants réalisés par mon collègue, M. Coelho, lors de la précédente législature. Nous devons poursuivre ces travaux car, à ce jour, l'Union européenne n'a pas encore expliqué quel avait été le rôle de ses États membres dans ces arrestations et centres de détention secrets sur le territoire de l'UE.

Ryszard Czarnecki, au nom du groupe ECR. – (PL) Madame la Présidente, en référence à la déclaration de la députée qui s'est exprimée avant moi, je voudrais souligner qu'en réalité, il n'y a aucune preuve formelle ni fait précis quant à l'existence de centres de détention et de prisons de la CIA dans certains pays européens, tout au moins pas en Pologne. Comme cela a été maintes fois le cas au cours de ces dernières années, nous débattons de Guantánamo au Parlement européen. Je voudrais souligner que nous examinons également cette question durant la présidence de Barack Obama, ce qui semble indiquer que ce problème n'est pas exclusivement imputable à l'administration épouvantable et diabolique de George Bush junior. Il semblerait que cette question soit plus compliquée. Je dis cela, car le représentant du Conseil et la Présidence espagnole ont déclaré qu'en fait, les Américains n'avaient pas encore tenu toutes leurs promesses.

Enfin, je voudrais juste ajouter qu'il est très positif que l'Union européenne s'exprime sur des questions relatives aux libertés des citoyens. N'oublions cependant pas de nous souvenir des victimes – les personnes qui sont victimes de terroristes.

La Présidente. – Monsieur Czarnecki, acceptez-vous une question de M^{me} Hautala?

Ryszard Czarnecki (ECR). – (*PL*) Madame la Présidente, je me référais à l'intervention de la députée du groupe Verts/Alliance libre européenne qui est intervenue avant moi.

Heidi Hautala (Verts/ALE). – (FI) Madame la Présidente, M. Czarnecki ne sait peut-être pas que, le 22 décembre 2009, un gouvernement européen a reconnu pour la première fois qu'il y avait eu un centre de détention secret sur son propre territoire. Cet aveu a fait suite à la révélation d'une commission parlementaire lituanienne selon laquelle une prison de la CIA de ce type avait existé en Lituanie dans le cadre de la guerre contre le terrorisme.

Je constate avec joie que le gouvernement lituanien a réagi vigoureusement à cette révélation.

Ryszard Czarnecki (ECR). – (*EN*) Madame la Présidente, je remercie la députée pour cette remarque, mais je voudrais l'informer que je représente la Pologne, pas la Lituanie.

Helmut Scholz, *au nom du groupe GUE/NGL Group.* – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je me réjouis expressément que le Parlement européen débatte à nouveau de la question de la fermeture immédiate de la prison de torture de Guantánamo Bay et j'approuve les propos et points de vue de tous mes collègues députés qui ont appelé une action déterminée de l'Union européenne et des États membres.

En réalité, il s'agit d'un problème de coopération transatlantique. Près de 800 personnes originaires de plus de quarante pays ont été détenues là-bas au mépris de la convention de Genève – sans chef d'accusation, sans avocat et sans procès. Il y a de nombreuses accusations de meurtres et d'effroyables abus et humiliations des détenus. Le fait que la plupart des États membres aient jusqu'à présent refusé d'exprimer leur volonté d'accueillir, en tant que pays tiers, des détenus de Guantánamo Bay est selon moi honteux et assez déplorable,

et j'appelle la Commission à réintroduire immédiatement cette question devant le Conseil, y compris la révélation du rôle joué par des pays européens dans la détention illégale de prisonniers dans cette prison.

Je terminerai peut-être par une dernière observation: l'utilisation de Guantánamo Bay comme prison de torture est une violation évidente du contrat de bail original, et la baronne Ashton et les autres membres de la Commission responsables de la politique étrangère devraient peut-être se joindre à moi pour appeler le gouvernement américain à tirer un trait symbolique sur ce chapitre déshonorant et à restituer Guantánamo à Cuba.

Mike Nattrass, au nom du groupe EFD. – (EN) Madame la Présidente, je suis originaire des West Midlands, le foyer de ceux qu'on appelle les «talibans de Tipton», qui ont été détenus à Guantánamo. En tant que député européen du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni, je dois reconnaître que l'arrestation de personnes dans un pays et leur déportation pour qu'elles soient jugées dans un autre, sans surveillance judiciaire, et emprisonnées à l'étranger, est un processus étrange. C'est un outrage à la liberté, à la démocratie, à la responsabilité et aux droits naturels de l'homme.

Je peux vous donner une liste de citoyens britanniques qui ont été jetés en prison de cette manière, dans des prisons sordides et indignes, non pas par la CIA et son programme de transfert, mais par les États membres de l'UE en vertu du mandat d'arrêt européen créé par ce Parlement. Cela s'est produit au sein de l'UE. Par conséquent, avant de condamner les États-Unis, regardez-vous dans le miroir et contemplez votre propre hypocrisie.

Franz Obermayr (NI). – (*DE*) Madame la Présidente, la fermeture de Guantánamo est assurément un signe que les États-Unis doivent admettre qu'ils ont violé les droits de l'homme, y compris à des fins de lutte contre le terrorisme, et qu'ils souhaitent y mettre un terme. Je me félicite dès lors de cette avancée. La Slovaquie, l'Italie et d'autres États membres se sont déclarés prêts à accueillir des détenus. Selon moi, cela doit être discuté au niveau européen, car les anciens prisonniers pourraient se retrouver dans n'importe quel État membre en vertu de l'accord de Schengen. Sur le fond, nous devons toutefois clarifier trois points.

D'abord – et ce n'est ni déshonorant ni déplorable, Monsieur Scholz –, le risque pour la sécurité du pays d'accueil doit être clarifié. Toute relation particulière entre le détenu et l'État membre en question doit aussi être examinée. Enfin, et c'est fondamental, il convient d'abord de clarifier de façon incontestable pourquoi les prisonniers en question ne peuvent pas être réinstallés aux États-Unis.

Carlos Coelho (PPE). – (*PT*) Monsieur López Garrido, Monsieur le Commissaire, Guantánamo a été l'une des plus grandes erreurs de l'administration Bush. Elle violait des conventions internationales, telles que la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la convention contre les disparitions forcées, et elle autorisait le traitement arbitraire, le mépris des droits de l'homme, l'emprisonnement de personnes innocentes et la torture.

Le président Obama a eu totalement raison de déclarer qu'il était essentiel de fermer Guantánamo afin de rendre aux États-Unis d'Amérique l'autorité morale qu'ils avaient perdue en recourant à des instruments extrajudiciaires dans la lutte contre le terrorisme. Le président Obama a pris la décision, lors de son premier jour à la Maison Blanche, de suspendre les procès devant des tribunaux militaires et d'annoncer la fermeture de la base de Guantánamo. Sa tâche n'a pas été facile, en particulier au vu du manque de coopération de la part du Congrès américain.

Au sein du Parlement européen, nous avons toujours été divisés à l'égard de la stratégie transatlantique, mais nous avons obtenu un large consensus contre la prison de la honte. Au Conseil, profondément divisé par la question de la guerre en Irak, tous les ministres des affaires étrangères se sont mis d'accord pour demander unanimement la fermeture de Guantánamo. Comme l'a déjà dit M. Salafranca Sánchez-Neyra, plusieurs États membres ont accepté d'accueillir des anciens prisonniers sur leur territoire: la France, le Portugal, l'Irlande, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Italie et la Hongrie. La décision d'accueillir ou non des détenus de Guantánamo appartient exclusivement à chaque État membre, mais elle devrait être prise sur la base d'une coordination européenne. Dans une Europe sans frontières et garantissant la libre circulation, il est important que les informations soient partagées entre les États membres.

Monsieur López Garrido, Monsieur le Commissaire, en exprimant mon inquiétude concernant le report de la situation en Amérique, je voudrais vous poser les questions suivantes: comment l'Union européenne pourrait-elle encore apporter son aide? Que pouvons-nous faire de plus? Et qu'est-ce qui empêche selon vous l'Union européenne d'apporter cette aide?

María Muñiz De Urquiza (S&D). – (ES) Madame la Présidente, Guantánamo était une aberration juridique et humanitaire, peut-être l'exemple le plus visible de la conception unilatérale qu'avait l'administration Bush de la société internationale et des relations internationales, au mépris total du droit international. Il y avait beaucoup de choses à réparer à la suite de la catastrophe Bush, et le président Obama les répare.

Il était bien parti il y a un an en annonçant parmi ses premières décisions la fermeture de Guantánamo, une décision courageuse visant à restaurer la légitimité des États-Unis dans le monde, mais aussi un geste envers la communauté musulmane. Toutefois, le délai librement choisi du 22 janvier pour la fermeture de Guantánamo est passé et on dénombre encore 192 prisonniers sur place.

Si les gouvernements de l'Union européenne souhaitent réellement instaurer une relation stratégique légitime, ils doivent soutenir la décision du président Obama, et le meilleur moyen de le faire est d'accepter d'accueillir des prisonniers ou détenus de Guantánamo. L'Espagne et d'autres pays de l'Union européenne le font sur la base de la déclaration conjointe du 15 juin, qui a été mentionnée lors de ce débat et qui a établi un cadre commun pour l'accueil des détenus.

Toutefois, bien qu'il s'agisse techniquement de décisions unilatérales et souveraines qui appartiennent à chaque État membre, l'Union européenne devrait mener une action commune afin de montrer qu'elle soutient une décision coordonnée de l'Union européenne, que le Parlement a demandé à plusieurs reprises, en particulier le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen.

50 prisonniers sont concernés: ceux qui ont été déclarés aptes à être libérés. C'est un nombre qui devrait être maîtrisable pour les 27. En plus des mécanismes existants pour l'échange d'informations entre les États membres et les pays membres de l'espace Schengen qui prennent part à l'accueil des prisonniers, nous devons échanger des informations et expériences sur les pratiques adéquates en matière d'intégration sociale d'anciens détenus.

Ivo Vajgl (ALDE). – (*SL*) Je voudrais tout d'abord remercier les représentants du Conseil et de la Commission pour leur position proactive à propos de Guantánamo. Guantánamo est une anomalie et une honte depuis le premier jour, depuis le jour de l'ouverture de la prison. Son ouverture était peut-être plus facilement compréhensible au lendemain des attaques terrifiantes du 11 septembre, mais des années se sont écoulées depuis lors. Pourtant, la honte de Guantánamo est toujours d'actualité et, en fait, tous ceux qui, comme nous, croient dans les valeurs de la civilisation occidentale, telles que le respect des droits de l'homme et l'état de droit, continuent à en avoir honte.

Ce matin, je suis tombé par hasard sur le site Internet d'une organisation gouvernementale dénommée Joint Task Force Guantánamo. On en rirait presque si leur description de la situation à Guantánamo n'était pas aussi triste: elle est décrite comme un hôtel 5 étoiles et un endroit offrant tout le confort nécessaire. Il est grand temps que nous appelions M. Obama à fermer cette honte et à nous épargner le reproche d'une telle hypocrisie.

Hélène Flautre (Verts/ALE). - Madame la Présidente, je souhaite aussi que tout soit mis en œuvre au niveau européen pour inciter les États membres à prendre leurs responsabilités et accueillir les personnes de Guantánamo innocentées, qui sont des victimes et qui doivent être accueillies en toute sécurité sur le territoire européen.

Mais chacun sait que la fermeture de Guantánamo ne met pas un terme aux questions sur les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme, ni aux États-Unis ni en Europe. Aux États-Unis, vous l'avez dit, la loi antiterroriste permet toujours la détention préventive illimitée et les procès devant les tribunaux militaires. En Europe, eh bien, les prisonniers de Guantánamo ne sont pas tombés du ciel! Et je crois clairement qu'on n'a pas fait la lumière à ce sujet.

M^{me} Hautala a parlé, à juste titre, de l'enquête parlementaire conclue le 22 décembre par la Lituanie. Il faut l'applaudir des deux mains. C'est exemplaire. Ça doit servir d'exemple! On n'a pas tiré les conclusions de ces pratiques illégales sur le sol européen, et je crois que ça, c'est le travail de la Commission européenne, c'est le travail du Conseil.

Nous devons tirer toutes les conséquences de ce qui s'est passé en termes de pratiques illégales et qui a conduit à l'ouverture de Guantánamo, en toute complicité avec les États européens.

Rachida Dati (PPE). - Madame la Présidente, tout d'abord, nous avons appris très récemment que le centre de détention de Guantánamo fermerait non pas en 2010, comme cela était prévu, mais en 2013, c'est-à-dire

à la fin du mandat du président Obama. Si cette fermeture a pris du retard, nous pouvons tout de même nous réjouir qu'elle soit en marche parce qu'elle aurait pu aussi s'interrompre. Cela répond à une volonté exprimée par l'Europe. En effet, on ne peut pas à la fois critiquer les États-Unis pendant des années sur le centre de Guantánamo et ne pas faire preuve nous-mêmes de beaucoup de volonté et d'ambition pour les aider à résoudre ce problème.

J'ai rencontré très récemment le ministre américain de la justice, Eric Holder, qui m'a expliqué l'ampleur de la tâche mais qui m'a également fait part du souhait et de la volonté des États-Unis de bénéficier du soutien des pays européens pour les aider à fermer ce centre de détention en accueillant des détenus sur le territoire européen. Nous devons donc, dans un effort coordonné, aider les Américains à tourner la page d'une institution que nous, Européens, contestons depuis de longues années.

Katarína Neveďalová (S&D). – (*SK*) Pourquoi l'Union européenne devrait-elle supporter les conséquences de politiques américaines? Il serait plus simple de demander à l'Amérique et à son président, qui honore sa promesse pré-électorale – qui est du reste soutenue publiquement par de nombreux responsables politiques – de résoudre eux-mêmes ce problème majeur et fâcheux. Toutefois, l'Union européenne a beaucoup d'intérêts communs en la matière. Des terroristes ont également menacé et attaqué l'UE et continuent à menacer la planète entière, dont l'UE est une partie intégrante. Avons-nous déjà oublié le métro de Londres, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et les dizaines d'attentats terroristes déjoués? Nous sommes donc embarqués dans cette galère avec l'Amérique. C'est une question qui nous concerne tous.

Au stade actuel, nous devrions plutôt diriger notre attention sur la prévention et l'élimination des effets négatifs sur ces personnes en faisant tout ce qui est possible pour les aider dans leur réintégration sociale, afin qu'elles puissent reprendre une vie normale et mener une vie civile décente avec leur famille.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE). – (ES) Madame la Présidente, je voudrais mettre en évidence le point soulevé récemment par M^{me} Flautre. Il est très important que nous aidions le président Obama à fermer Guantánamo. Nous demandons cette fermeture depuis longtemps, et il est essentiel que nous disposions également, au sein de l'Union européenne, du soutien nécessaire à l'accueil de toutes ces personnes que l'administration Obama nous demande actuellement d'accueillir.

Cela ne doit cependant pas nous faire oublier que cette prison doit aussi largement son existence au soutien qu'elle a obtenu de la part de l'Europe. Nous avons donc une responsabilité historique que nous ne pouvons en aucun cas dissimuler. Nous devons contribuer à la fermeture de Guantánamo, car il est également essentiel que nous assumions notre responsabilité en tant qu'Européens, car il s'agit d'une responsabilité européenne.

Pendant longtemps, l'Europe a adopté une position contraire, par exemple concernant les avions. Lorsqu'il était premier ministre portugais, l'actuel président de la Commission européenne a autorisé le survol du territoire portugais en route vers Guantánamo. Mesdames et Messieurs du Conseil et de la Commission, on ne peut en aucun cas ignorer cette responsabilité historique.

Georgios Papanikolaou (PPE). – (*EL*) Madame la Présidente, nous sommes tous d'accord, à juste titre, pour apporter une aide pratique à la décision des États-Unis d'Amérique de fermer le centre de détention de Guantánamo et, bien entendu, nous invitons instamment les États membres de l'Union à accueillir des détenus.

Il est communément accepté que Guantánamo a été une erreur commise par les États-Unis d'Amérique dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme. Nous devons cependant veiller à ce que des erreurs semblables ne se répètent pas à l'avenir, en particulier en Europe. Malheureusement, le rapport qui sera prochainement déposé au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, en mars 2010, éveille toutefois de sérieux soupçons quant aux pratiques de détention secrète de suspects dans les États membres de l'Union européenne, par exemple en Grande-Bretagne, en Roumanie et en Pologne.

Nous ne pouvons pas, d'une part, condamner de tels comportements et approuver la fermeture de Guantánamo et, d'autre part, tolérer des comportements semblables que nous considérons peut-être comme un problème qui n'est pas si sérieux. Nous devons tous assumer nos responsabilités.

Janusz Władysław Zemke (S&D). – (*PL*) Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord revenir sur les propos de l'orateur précédent. Car vous avez dit très catégoriquement, Monsieur Papanikolaou, qu'il existait des prisons illégales en Europe, y compris en Pologne et en Roumanie. En tant que Polonais, je voudrais affirmer clairement qu'il n'y a aucune preuve formelle de l'existence de telles prisons en Pologne. Voilà pour mon premier commentaire. Et maintenant ma deuxième remarque: je ne pense pas qu'il y ait le moindre

désaccord entre nous, au sein de cette Assemblée, sur la question de savoir si Guantánamo doit cesser d'exister. On voit toutefois très aisément que la fermeture de Guantánamo sera un processus très compliqué et que personne ne souhaite y contribuer. Nous devons nous demander comment y remédier. À cet égard, je voudrais poser la question suivante: Y a-t-il eu des modifications quelconques dans les techniques utilisées pour loger et interroger les prisonniers? De nombreuses méthodes ont en effet été utilisées là-bas – du submergement de la tête des prisonniers à la privation de sommeil pendant plusieurs nuits. Sommes-nous certains que ces techniques inhumaines ne sont plus d'actualité?

Krisztina Morvai (NI). – (HU) Je me réjouis de voir mes collègues députés tellement indignés par les lourdes violations des droits de l'homme qui se déroulent à Guantánamo au nom de la lutte contre le terrorisme. Toutefois, je ne peux prendre cette indignation au sérieux que si vous vous engagez enfin, en réponse à mes nombreuses déclarations à cet effet, à examiner la question du Guantánamo que nous observons ici au sein de l'UE, en Hongrie. Je répète pour la énième fois qu'il y a en Hongrie douze individus appartenant à l'opposition politique qui sont en détention provisoire depuis près d'un an pour des chefs d'accusation de terrorisme, qui sont détenus dans les mêmes conditions et dont les droits de procédure pénale sont violés tout autant que ceux des prisonniers de Guantánamo. Je voudrais demander à mes collègues députés de bien vouloir lever la main s'ils sont disposés à prendre ce dossier au sérieux et à participer à une enquête approfondie. J'attends les signes de la main de Madame la Présidente et de mes collègues députés.

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Madame la Présidente, je voudrais aborder deux points très précis qui ont été abordés: le premier par M. Salafranca et le second par M. Scholz.

Premier point: le Yémen. Concernant le Yémen, je n'ai aucun élément indiquant qu'une décision spécifique a été prise ou s'apprête à être prise qui établisse un lien entre le Yémen et des prisonniers yéménites se trouvant à Guantánamo. La situation au Yémen a été traitée dans les conclusions de la première réunion du Conseil des affaires étrangères de l'histoire de l'Union. Il n'y a eu qu'une seule réunion ordinaire du Conseil des affaires étrangères, le 25 janvier, et l'une des conclusions invitait le Yémen à mener un programme de vastes réformes politiques, mais aucune référence n'était faite à la question de Guantánamo. Nous soutenons bien entendu ces conclusions, ainsi que la conférence tenue à Londres le 27 janvier.

Concernant l'allusion de M. Scholz à la situation de Guantánamo Bay et la possibilité de modifier son statut territorial, c'est une question qui trouve son origine dans le traité international de 1903 entre les États-Unis et Cuba. Il s'agit donc d'une question exclusivement bilatérale entre Cuba et les États-Unis.

Je pense qu'il y a un consensus général sur le fait que la prison de Guantánamo se caractérise par une série de graves violations des droits de l'homme et d'aberrations juridiques qui ne peuvent pas être tolérées, que nous ne souhaitons pas voir se reproduire, et que l'Union européenne a sévèrement dénoncées. C'est pour cette raison que nous voulons collaborer avec le président des États-Unis, qui a décidé de mettre un terme à Guantánamo et de fermer la prison. Non seulement cela, mais il a aussi décidé de réexaminer la politique pénitentiaire des États-Unis.

De solides arguments viennent donc étayer les observations de M. Vajgl sur la nécessité intrinsèque de fermer cette prison en raison de violations massives des droits de l'homme, ainsi que les autres observations qui ont été formulées. En outre, le fait que des violations des droits de l'homme aient lieu dans d'autres pays du monde ou en Europe ne signifie pas que cette situation ne devrait pas être dénoncée ou que nous devrions pas faire le nécessaire pour que cela ne se reproduise plus. Je réponds ici aux propos de M. Nattrass, car je suis bien entendu certain qu'il est d'accord pour dire qu'il n'y a rien de comparable en Europe à la prison de Guantánamo.

L'Union européenne et les États-Unis ont effectué un travail minutieux dans ce dossier. J'ai mentionné la déclaration du 15 juin 2009, dans laquelle les États-Unis et l'Union européenne se sont engagés à œuvrer à la consolidation des droits de l'homme et à la lutte contre le terrorisme. Cet engagement concerne les droits de l'homme violés dans la prison de Guantánamo, mais aussi la nécessité que la lutte contre le terrorisme soit menée dans le respect absolu des libertés, des droits fondamentaux et de la légalité. Il est important que nous soyons au diapason de cela. J'approuve donc pleinement les propos de M. Coelho sur l'importance de la contribution européenne en la matière.

Nous ne parlons cependant pas uniquement de la décision prise par les États-Unis de fermer Guantánamo, avec tous les problèmes que cela engendre et que j'ai évoqués dans ma première intervention. Nous devons aussi reconnaître que le président Obama rompt véritablement avec le passé. Il tourne une nouvelle page, non seulement avec Guantánamo, mais aussi par rapport à toutes les pratiques qui l'entourent. Cette rupture apparaît très clairement dans les mesures adoptées par le président Obama.

Il a mis un terme aux détentions secrètes de la CIA et a ordonné qu'à partir de maintenant, tous les prisonniers des États-Unis soient enregistrés auprès du Comité international de la Croix-Rouge. Il a mis fin aux techniques d'interrogatoire «renforcées», même par la CIA. Cela signifie que les enquêteurs américains ne peuvent plus utiliser les avis juridiques sur la torture et les techniques d'interrogatoire qui ont suivi le 11 septembre pour se justifier, ce qui prouve bien qu'une page a été tournée. La politique de transfert a également été réexaminée afin de garantir sa conformité avec le droit international.

C'est une décision que nous saluons, et nous l'avons dit dans la déclaration conjointe. Nous nous félicitons du réexamen approfondi de la politique des États-Unis en matière de détention, de transfert, de jugement, d'interrogatoire et de lutte contre le terrorisme. Nous avons donc dit explicitement dans la déclaration que nous prenions acte de l'engagement des États-Unis à reconsidérer toutes les questions liées à la sécurité et à réexaminer de manière approfondie les politiques adoptées, grâce au décret signé par le président Obama le 22 janvier 2009.

Je pense que c'est un aspect qu'il convient de mettre en évidence. Pour y aboutir, nous devons bien sûr coopérer, et M^{me} Muñiz de Urquiza y a fait référence de manière très explicite: coopérer avec les États-Unis. L'Europe a condamné la prison à maintes reprises, et l'Europe doit coopérer autant que possible, et ce malgré l'existence de deux types de limitation. Il y a celle qui concerne les États-Unis, à savoir qu'il s'agit au final de la législation des États-Unis et que les États-Unis exercent leur souveraineté. L'autre est que les États membres de l'Union européenne sont également souverains dans leur décision d'accueillir ou non des prisonniers de Guantánamo.

Bien entendu, la présidence en exercice du Conseil est tout à fait favorable à la coopération et à la promotion de la coopération, dans le respect du droit à la sécurité de chaque pays et de chaque citoyen, qui est donc un autre aspect à prendre en considération. Par conséquent, comme l'a déclaré M^{me} Gomes, nous devons promouvoir la coopération entre les États-Unis et l'Union européenne, mais aussi la coopération entre les États membres de l'Union.

Nous devons coopérer entre nous dans ce dossier, nous devons dialoguer entre nous, et une partie de ce dialogue doit même aller au-delà de la thématique spécifique de Guantánamo. Cette question a été évoquée dans certaines interventions, par exemple par M^{me} Hautala et M. Czarnecki: la question des victimes. Je pense qu'il s'agit de l'un des éléments du dialogue que nous devrions mettre en œuvre dans nos relations avec les États-Unis. Je pense que ce dialogue concernant les victimes des différents crimes terroristes est une question qui doit être traitée à l'avenir, mais quoiqu'il en soit, un dialogue approfondi est en cours avec les États-Unis en la matière.

Je voudrais conclure en disant qu'en ce qui concerne Guantánamo, l'Union européenne prend une position très claire en faveur de la fermeture de la prison. L'Union européenne affirme très clairement que les droits de l'homme et les libertés fondamentales ne devraient être violés pour aucun motif et prend bien entendu une position très claire en faveur de la lutte contre le terrorisme et la nécessité de collaborer avec les États-Unis. C'est une position crédible, puisqu'il s'est incontestablement produit un changement radical, un changement radical évident avec le passé quant à la politique en matière de contre-terrorisme des États-Unis et du président Obama et quant à toute une série de mesures liées à la détention, le transfert et les interrogatoires. C'est la position que nous devons renforcer et tenter de consolider. La position du Conseil est donc celle d'une forte coopération avec les États-Unis afin d'atteindre l'objectif que nous nous sommes tous fixé, à savoir la fermeture permanente de la prison de Guantánamo.

Paweł Samecki, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, je voudrais avant tout rappeler que nous pensions qu'il est dans l'intérêt de tous, au sein de l'Union européenne, de fermer le centre de détention de Guantánamo et, comme je l'ai dit précédemment, que la Commission s'attend à ce que de nouvelles avancées concernant la fermeture de Guantánamo soient réalisées dans un proche avenir par l'administration américaine.

Pour commenter l'intervention de M. Scholz, je voudrais rappeler que nous pensons que la responsabilité première concernant Guantánamo appartient aux États-Unis. Toutefois, la Commission estime que nous, l'Union européenne, devons contribuer autant que possible à la résolution de cette question et certaines mesures importantes ont déjà été prises par l'administration Obama. Elles ont été citées par le ministre.

En réponse à la question de M. Zemke, nous devons en effet mentionner qu'Obama a mis fin à l'utilisation de mesures et techniques d'interrogatoire renforcées, et nous saluons cette avancée.

En réponse à la question de M. Salafranca Sánchez-Neyra concernant les 50 détenus dont le sort n'a pas encore été décidé, nous pensons que l'administration américaine mènera à bien ces 50 dossiers et proposera une solution semblable à celles qui a été trouvée dans les dossiers précédents.

La Commission n'a pas encore reçu le rapport de la task force et nous ne pouvons donc pas vous donner de précisions, mais de manière générale, nous sommes favorables à l'application de procédures normales pour tous.

Enfin, la Commission estime que nous devons continuer à soutenir une approche coordonnée de l'UE vis-à-vis de la situation, et nous serions sensibles à la contribution et aux efforts du Parlement à cet égard.

La Présidente. – Le débat est clos.

12. Objectifs clés pour la Conférence des parties à la convention CITES (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur:

- la question orale au Conseil sur les objectifs clés pour la Conférence des parties à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), du 13 au 25 mars 2010 à Doha, de Jo Leinen, au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (O-0145/2009 B7-0003/2010), et
- la question orale à la Commission sur les objectifs clés pour la Conférence des parties à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), du 13 au 25 mars 2010 à Doha, de Jo Leinen, au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire (O-0146/2009 B7-0004/2010).
- Jo Leinen, auteur. (DE) Madame la Présidente, Madame la Présidente en exercice du Conseil, Monsieur Samecki, 2010 est l'Année internationale de la biodiversité et l'UE est sur le point de poursuivre la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie pour la biodiversité, autrement dit, pour la protection de la flore et de la faune au sein de l'Union européenne. Cela renforcerait beaucoup la crédibilité de l'Union européenne si nous œuvrions aussi au niveau international en vue de protéger les espèces de flore et de faune menacées d'extinction dans le monde et si nous apportions notre soutien à ce travail.

Nous en aurons l'occasion le mois prochain lors de la 15^e Conférence des parties à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) à Doha. L'UE doit se faire le champion de toutes les espèces qui, en raison de différents facteurs, mais en particulier de l'exploitation abusive ou de pratiques destructrices et illégales, sont en danger ou même menacées d'extinction. La commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire a débattu de cette question en détail et présentera une proposition de recommandation en plénière demain, et nous serions vraiment ravis si le Conseil et la Commission pouvaient soutenir ces recommandations.

En raison des contraintes horaires, je ne mentionnerai que quelques exemples d'espèces qui, selon nous, ont besoin d'un niveau de protection élevé ou encore plus élevé. Premièrement, il y a l'éléphant d'Afrique. Nous sommes tout à fait opposés au déclassement de cet animal de l'annexe I à l'annexe II. L'interdiction du commerce international, en particulier celui de l'ivoire, doit rester en vigueur. Deuxièmement, il y a le tigre d'Asie. Il est à présent au bord de l'extinction, et nous exigeons des réglementations de protection plus strictes pour de nombreuses parties à la convention, en particulier afin de prévenir le commerce illégal de parties et produits du tigre. Nous savons qu'il y a un vaste marché pour les os et les composants du tigre en Asie et que celui-ci menace l'existence de cet animal. Troisièmement, il y a la protection de l'ours polaire. Le changement climatique menace de détruire l'habitat de cette espèce et le commerce de parties du corps de l'ours polaire est aussi en augmentation. Nous sommes donc favorables au passage de l'ours polaire de l'annexe II à l'annexe I. Je voudrais aussi mentionner la protection de diverses espèces de requin. Diverses espèces de requin sont victimes de la surpêche, en particulier le requin-taupe et l'aiguillat, mais d'autres espèces de requin sont aussi touchées par ce phénomène.

Jusque-là, nous sommes tous d'accord. J'en viens à présent au point controversé. La source de la controverse est la classification du thon rouge de l'Atlantique, que l'on trouve dans la Méditerranée et dans l'Atlantique. Mesdames et Messieurs, nous sommes au courant des recommandations du groupe de travail ad hoc de la FAO, qui veut laisser le thon rouge de l'Atlantique à l'annexe II. Cependant, nous sommes aussi au courant de la proposition du comité scientifique de la CITES, qui veut faire passer le thon rouge de l'Atlantique à

l'annexe I. Cette proposition tire son origine de données qui révèlent ce qui est en train de se produire avec cette espèce. Les stocks de thon rouge de l'Atlantique ont chuté de 75 % entre 1957 et 2007, et au cours des seules dix dernières années, on a assisté à une diminution de 60,9 %. La menace pour ce poisson croît et gagne du terrain et, par conséquent, la grande majorité d'entre nous au sein de la commission était d'avis que cette espèce devait être inscrite à l'annexe I.

Cela signifie que les restrictions et les interdictions ne concerneraient que les flottes de pêche internationales, pas la pêche locale. Ainsi, les petits pêcheurs locaux pourraient continuer à pêcher ce poisson, et la préservation du poisson dans l'écosystème est, quoi qu'il arrive, plus importante que la disponibilité générale de sushis et de sashimis. C'est le conflit auquel nous sommes confrontés. Nous devons adopter un point de vue à long terme et offrir une protection adéquate au thon rouge de l'Atlantique à l'annexe I.

Silvia Iranzo Gutiérrez, *présidente en exercice du Conseil*. – (*ES*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, c'est un grand honneur pour moi d'être ici au nom de la Présidence en exercice du Conseil. Je vous suis très reconnaissante de votre intérêt pour les positions à adopter lors de la prochaine Conférence des parties à la convention CITES – convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction – qui se tiendra à Doha (Qatar) du 13 au 25 mars.

Le Conseil considère la convention de Washington comme un instrument fondamental pour la protection des espèces de faune et de flore menacées d'extinction. Nous devons donc jouer un rôle actif afin de veiller au maintien de la CITES en tant qu'outil efficace en vue d'atteindre son double objectif de conservation et de gestion durable des ressources naturelles.

À cet égard, il convient de souligner que l'Union européenne applique des réglementations bien plus restrictives que la convention elle-même, se basant sur le principe de précaution afin de maintenir ou, si nécessaire, de réduire la perte de biodiversité.

La prochaine Conférence des parties, dite «COP XV», qui se tiendra à Doha en mars, représente une merveilleuse occasion de débattre d'une série de propositions de modifier la classification de diverses espèces de flore et de faune dans les annexes à la convention selon le niveau de menace, et d'autres propositions d'améliorer l'application et le respect de la convention.

L'Union européenne jouera un rôle constructif à la Conférence des parties, et je suis particulièrement désireuse d'entendre l'avis du Parlement sur les divers points à l'ordre du jour.

Nous avons suivi avec intérêt les débats qui ont eu lieu en commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Parlement en vue d'établir la résolution qui sera soumise au vote demain sur les objectifs stratégiques que l'Union européenne devrait fixer pour la conférence.

Je dois dire que le Conseil attend toujours une proposition de la Commission sur la position que l'Union européenne devrait adopter à l'égard des documents et propositions présentés à la Conférence des parties qui seront débattus et, le cas échéant, adoptés. Il est par conséquent difficile, à l'heure actuelle, de donner des réponses détaillées sur ces points.

Dès que le Conseil recevra la proposition de la Commission, la Présidence espagnole veillera à ce qu'elle soit examinée et à ce que la décision correspondante soit adoptée avant le début de la Conférence des parties. La Présidence espagnole informera aussi le Parlement de la position du Conseil une fois que celle-ci aura été convenue.

Comme lors des précédentes réunions de la Conférence des parties à la convention CITES, les États membres travailleront ensemble pour défendre la position adoptée au sein de l'Union européenne, et veilleront à ce qu'elle soit cohérente avec les politiques de l'Union.

À cet égard, il est important de signaler que toute modification apportée aux annexes de la CITES devra être basée sur les critères d'inclusion définis dans la convention, qui prennent le statut de conservation de l'espèce concernée en considération.

Ces modifications devront aussi tenir compte de l'importance des contrôles dans le contexte de la CITES en vue d'améliorer le statut de conservation, de minimiser les charges administratives inutiles et de faire en sorte que les ressources soient affectées directement aux domaines qui sont une véritable source d'inquiétude pour la conservation.

La Conférence des parties à la convention CITES va une fois encore devoir adopter plus de décisions cruciales pour protéger les espèces menacées par l'exploitation abusive, à laquelle le commerce international pourrait contribuer.

L'Union européenne doit veiller à ce que la convention continue à être un instrument essentiel en vue de contribuer à la conservation et à la gestion durable des précieuses ressources de la flore et de la faune sauvages.

La Présidence, en collaboration avec les États membres et la Commission, assistera à la conférence de Doha dans cet esprit, et travaillera de manière constructive en vue de garantir son succès.

J'attends d'entendre vos points de vue, Mesdames et Messieurs, sur les objectifs qui doivent être défendus lors de cette prochaine 15^e Conférence des parties à la convention CITES, que je transmettrai au Conseil. Je sais que le Conseil dispose du soutien du Parlement pour participer à cette conférence avec l'objectif commun que la convention CITES continue à contribuer de manière significative à la durabilité de notre planète, pour notre propre bien, et pour le bien des futures générations.

Paweł Samecki, *membre de la Commission.* – (*EN*) Madame la Présidente, la prochaine 15^e Conférence des parties offre effectivement une occasion unique d'améliorer la conservation et le statut d'un grand nombre d'espèces affectées par le commerce.

L'Union européenne est l'un des marchés majeurs pour les produits de la faune et de la flore. Par conséquent, elle a la responsabilité particulière de veiller à ce que le commerce d'espèces de faune et de flore soit durable et à ce que des règles internationales solides soient adoptées dans le cadre de la convention CITES à cet effet.

Pour la Commission, la priorité est de s'assurer que le commerce international ne nuise pas à la survie d'espèces végétales et animales menacées d'extinction. À cet égard, l'UE a joué un rôle moteur au sein de la CITES et continuera à le faire lors de la prochaine réunion. La Commission va, dans les prochains jours, adopter une proposition de position de l'UE en vue de cette réunion. La position commune de l'UE sera ensuite adoptée par le Conseil.

Au cours de ses discussions avec les États membres, la Commission veillera à ce que la position commune finale soutienne des mesures ambitieuses et fondées sur des données scientifiques. Je voudrais aussi remercier le Parlement pour sa position sur les questions les plus fondamentales qui seront débattues lors de la Conférence des parties à la CITES. Cette résolution envoie un message clair qui devra être pris en considération.

Si la position détaillée de l'Union européenne n'a pas encore été définitivement arrêtée, je peux toutefois expliquer les principes et les priorités qui guideront nos décisions sur les questions les plus sensibles qui seront abordées à Doha.

Tout d'abord, l'Union européenne considère que la CITES est un instrument approprié en vue de réglementer le commerce de toutes les espèces qui sont affectées par le commerce. C'est le cas d'espèces terrestres et marines, ainsi que d'espèces qui font l'objet d'importants intérêts commerciaux ou non.

Dans cet ordre d'idée, l'Union européenne a présenté des propositions en vue de réglementer le commerce de deux espèces de requin: le requin-taupe et l'aiguillat. Il est de la plus haute importance que les requins reçoivent enfin la protection qu'ils méritent après des décennies de surpêche.

Une classification à l'annexe II de la CITES mettrait un terme au commerce international non réglementé de produits des requins, qui est l'un des moteurs majeurs de leur exploitation. Avec une telle classification, le commerce de ces produits n'aurait lieu que s'ils proviennent de stocks gérés durablement.

L'Union européenne propose aussi de prendre des dispositions relatives à la protection offerte par la CITES au tigre, qui est l'une des espèces les plus menacées d'extinction du monde. 2010 est l'année internationale du tigre et c'est une occasion parfaite de renforcer les mécanismes actuels de la CITES afin de permettre de lutter sans merci contre le commerce illégal de cette espèce et d'améliorer la transparence dans toute une série d'États quant à la manière dont les populations de tigres sont conservées.

Je voudrais aussi évoquer d'autres propositions importantes que le Parlement a aussi clairement identifiées. La première est celle qui concerne le thon rouge de l'Atlantique. Je dois répéter ici qu'il n'y a pas de position définitive sur cette question. Ce que je peux vous dire, c'est que la Commission s'inquiète de l'état actuel du stock et que nous travaillons dur pour trouver une proposition adéquate qui permettra de s'attaquer efficacement à ce problème au niveau international. La proposition définitive de la Commission tiendra

compte des dernières informations scientifiques sur le stock et des résultats de la réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique qui a eu lieu en novembre dernier.

La deuxième est celle qui concerne l'éléphant et le commerce de l'ivoire. C'est une question litigieuse de longue date au sein de la CITES, en particulier entre les pays africains eux-mêmes. La Commission est très préoccupée par le niveau élevé de braconnage d'éléphants et de commerce d'ivoire observé récemment.

La protection offerte aux éléphants doit être renforcée, et la Commission ne soutiendra pas de solution qui présenterait un risque de voir le braconnage s'accroître. Dans ce contexte, nous croyons qu'il ne serait pas approprié que la prochaine Conférence des parties accepte une reprise du commerce de l'ivoire.

Nous estimons aussi que les propositions présentées à la CITES en vue de déclasser certaines populations d'éléphants de l'annexe I à l'annexe II de la CITES doivent être évaluées objectivement sur la base des règles adoptées au sein de la CITES.

Permettez-moi à présent de dire quelques mots au sujet de la proposition des États-Unis relative à l'interdiction du commerce international d'ours polaires. Nous sommes tous conscients que la fonte des glaces dans l'Arctique constitue une menace considérable pour la survie de cette espèce. Cela doit être réglé d'abord et avant tout au moyen d'une politique en matière de changement climatique très ambitieuse et je pense que l'UE a clairement montré la voie à suivre à cet égard. Nous croyons aussi qu'il est utile d'examiner comment atténuer toute menace supplémentaire pour cette espèce. Le commerce international est limité mais il pourrait exacerber la pression sur l'espèce. Notre position définitive dépendra de la manière dont les mesures proposées par les États-Unis apportent des bienfaits réels pour la conservation de l'espèce.

Enfin, sur la question des coraux, il ne fait aucun doute que les coraux rouges et roses ont été surexploités dans de nombreuses régions du monde. Lors de la dernière réunion de la CITES en 2007, l'Union européenne a soutenu une proposition des États-Unis visant à réglementer le commerce international de ces deux espèces, et nous avons une fois encore coparrainé une proposition des États-Unis pour la COP15. Je crois que l'Union européenne devrait poursuivre son soutien à cette cause, car les nouvelles informations disponibles ne montrent aucune amélioration de la situation. Je voudrais aussi souligner qu'une telle réglementation n'entraînerait en aucun cas une interdiction du commerce, mais veillerait seulement à ce que le commerce soit possible quand il est durable.

PRÉSIDENCE DE M. LIBOR ROUČEK

Vice-président

Sirpa Pietikäinen, au nom du groupe PPE. – (EN) Monsieur le Président, concernant la prise de décisions au sein de la CITES, je crois fermement que la procédure de prise de décision devrait être transparente et qu'elle devrait être purement basée sur des faits scientifiques rationnels. C'est sur cette idée que repose la résolution du Parlement relative aux ours polaires, aux éléphants, aux tigres, aux grands félins d'Asie et aux requins.

Concernant, en particulier, la question de la classification du thon rouge à l'annexe I de la convention CITES, je voudrais aborder quelques points. Premièrement, une grande majorité de la communauté scientifique admet la nécessité d'une interdiction du commerce international afin de garantir l'existence future de l'espèce. Selon la CICTA, l'actuelle biomasse du stock reproducteur est de moins de 15 % de ce qu'elle était avant le début de la pêche. Il résulte de ces estimations scientifiques une crainte très réaliste que les reproducteurs soient presque éteints d'ici 2012.

Une majorité du groupe d'experts consultatif ad hoc de la FAO a estimé que les preuves disponibles étayaient la proposition d'inscrire le thon rouge de l'Atlantique à l'annexe I de la CITES et a, en outre, déclaré que cette classification garantirait au moins que les récentes captures non durables dans l'Atlantique de l'Est et dans la Méditerranée soient réduites. Étant donné que le groupe doit prendre ses décisions à l'unanimité et en raison d'une forte résistance de la part du Japon, cela n'a pas été la suggestion finale du groupe. Cependant, l'opinion de la majorité indiscutable du groupe ne peut être ignorée. En outre, sur la base des décisions des scientifiques, il a clairement conclu que les critères d'inclusion du thon rouge à l'annexe I de la CITES étaient remplis.

C'est une question d'opinion politique dans plusieurs cas, mais, sur la question de la biodiversité et des extinctions, nous ne pouvons pas faire de compromis et nous ne pouvons pas marchander. Quand il n'y aura plus de poisson, il n'y aura plus de pêche.

Kriton Arsenis, *au nom du groupe S&D.* – (*EL*) Monsieur le Président, M. Leinen a abordé tout ce que je voulais dire d'autre, je me concentrerai donc principalement sur la question du thon.

Nous devons vraiment considérer cette question d'un point de vue scientifique. Le thon rouge est en danger immédiat d'extinction. C'est pourquoi une protection absolue du commerce mondial, autrement dit, du commerce en dehors de l'Union européenne, est la seule solution appropriée. Le secrétariat de la CITES a annoncé la semaine dernière qu'il proposait d'inscrire le thon à l'annexe I, ce qui signifie une interdiction du commerce mondial.

Il a dit, je cite: «le Secrétariat est d'accord avec la majorité du groupe d'experts consultatif ad hoc de la FAO pour dire que cette espèce remplit les critères d'inclusion à l'annexe I». En d'autres termes, il soutient cette proposition dans la proposition de la FAO correspondante, qui est basée sur la proposition de la CICTA.

La partie scientifique du débat est donc réglée. Abordons à présent le point de vue politique et social. Les stocks de thon s'effondrent. Les agences scientifiques affirment que, si le commerce mondial n'est pas interdit, dans quelques années, il n'y aura plus de thon rouge. La réglementation des pêches n'a jusqu'ici donné aucun résultat. Au lieu des 19 000 tonnes de thon rouge proposées par la CICTA pour 2008, c'est 50 000 tonnes qui ont été pêchées, selon les estimations.

Nous proposons de mettre un terme au commerce mondial aujourd'hui, alors qu'il est encore temps de sauver le thon, que le commerce se poursuive au sein de l'Union européenne, qui n'est pas concernée par la CITES et, en même temps, que l'Union européenne offre des compensations aux pêcheurs et aux entreprises touchés par l'interdiction des exportations.

Le groupe S&D a déposé un amendement à cet effet. Cela permettra aux stocks de thon rouge de se reconstituer et au commerce de reprendre. Une disposition a été prise dans ce sens, à titre exceptionnel, pour que l'interdiction du commerce mondial soit levée dès que les stocks de thon sont reconstitués, plutôt que progressivement, tel que prévu pour d'autres espèces. Si le commerce mondial n'est pas interdit, alors les stocks de thon rouge s'effondreront, le secteur de la pêche fera faillite et personne n'aura alors droit à une compensation.

Si nous voulons vraiment protéger les pêcheurs, nous devons soutenir l'inscription du thon rouge à l'annexe I de la convention CITES. Autrement, des emplois et une espèce belle et unique seront perdus à jamais.

Chris Davies, *au nom du groupe* ALDE. – (EN) Monsieur le Président, ce jour est censé représenter un nouveau départ pour l'Europe, mais qu'avons-nous ici? Nous avons un commissaire et une ministre qui se contentent de parcourir les propositions. Ce n'est pas de votre faute, Monsieur le Commissaire, mais, je vous en prie, retournez au Collège et dites-leur que nous avons besoin de débattre avec les commissaires responsables des dossiers en question.

C'est presque aussi honteux que la résolution qui nous est présentée, qui ne fait que mettre en évidence espèce après espèce menacée d'extinction: le véritable reflet de l'incapacité de l'humanité à faire des plans pour l'avenir. Bien sûr, cette question de thon rouge, qui va sans nul doute dominer le débat, met vraiment le problème en évidence, elle attire l'attention sur lui, et c'est, bien sûr, une espèce qui vit purement dans les eaux européennes. Le poisson le plus cher du monde, se vendant des dizaines de milliers d'euros pièce. Le Japon constitue des stocks en masse. Le Japon où, apparemment, le mot «conservation» signifie en réalité acheter en masse, tuer le poisson et le congeler pour 20 à 30 ans afin de pouvoir le manger dans quelques décennies. Il n'y aura plus de poisson dans la Méditerranée d'ici là, mais les gens pourront encore manger des sushis s'ils peuvent se permettre de régler la note.

C'est une affaire où même le crime organisé est impliqué dans l'industrie de la pêche, et ce n'est pas surprenant au vu des sommes qui sont en jeu. La mafia se mêle à ces activités. Et puis il y a la CICTA, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique. La «conservation des thonidés»! L'espèce a chuté de 80 à 90 %. Nous risquons l'extinction et nous avons un organe qui est prétendument créé pour s'occuper des thonidés! Il a complètement échoué. Les objectifs qu'il s'est fixé ne seront pas du tout atteints. Il ignore les recommandations scientifiques; il continue à fixer des quotas bien trop élevés. Maintenant, certains députés diront que l'annexe II est suffisante, mais nous n'avons aucune preuve de cela. L'annexe II ne fera aucune différence. Ils reviendront dans quelques années pour dire «Désolé, on s'est trompé». Il n'y aura alors plus de thon.

Alors, défendons la proposition qui vise à classer ce poisson à l'annexe I. Rappelons-nous simplement qu'il est temps que nous essayions de contrôler l'avidité de l'humanité; il est temps que nous essayions de penser un peu à l'avenir de nos océans.

Bart Staes, *au nom du groupe Verts*/ALE. – (*NL*) La manière dont les humains traitent les ressources naturelles, la manière dont les humains détruisent les habitats et surexploitent les espèces végétales et animales sauvages, la manière dont les humains font illégalement commerce d'espèces de faune et de flore sauvages, tout cela constitue une attaque permanente à l'encontre de la biodiversité du vaisseau spatial Terre.

Cette biodiversité est cruciale. Cela explique l'importance de la CITES (la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) et c'est pourquoi la conférence du mois prochain à Doha est si importante. Nous avons une résolution forte en face de nous. Nous devons cependant reconnaître que, dans les coulisses, certains tentent d'affaiblir cette résolution. Une lutte féroce est en cours à ce sujet. C'est pourquoi je vous demande à tous, et en particulier à mes collègues des pays du sud, du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) et du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen, de faire en sorte que la recommandation de la politique environnementale de la Commission d'inscrire le thon rouge à l'annexe I soit adoptée. C'est crucial pour la survie de cette espèce.

Kartika Tamara Liotard, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*NL*) Monsieur Leinen, merci beaucoup; vous avez tout dit, nous pouvons parler de nombreux animaux: l'éléphant, le tigre d'Asie, le corail. Je voudrais cependant accorder une attention particulière à un seul d'entre eux.

Hier, le zoo Blijdorp de Rotterdam a annoncé que pas un seul zoo européen n'était parvenu à faire se reproduire des ours polaires. Les programmes européens de reproduction des ours polaires sont des échecs et c'est une très mauvaise nouvelle, principalement parce que l'ours polaire est menacé d'extinction à l'état sauvage. La banquise fond et l'habitat de l'ours polaire disparaît progressivement. Plus de 70 % de la population d'ours polaires à l'état sauvage pourrait disparaître au cours des 45 prochaines années. En outre, l'ours polaire est aussi menacé par la chasse aux trophées et par le commerce. Apparemment, les gens adorent tuer des ours polaires pour le plaisir, ce que je trouve vraiment répugnant.

C'est pourquoi je demande à l'UE de soutenir la proposition d'interdire le commerce d'ours polaires avant qu'il ne soit trop tard; la place du thon rouge est aussi à l'annexe 1, sans plus de cérémonie.

Anna Rosbach, *au nom du groupe EFD*. – (*DA*) Monsieur le Président, nous sommes ici aujourd'hui pour parler des espèces menacées d'extinction. Nous parlons des requins, du thon, des ours polaires, des félins et des éléphants. Nous parlons de quotas de pêche, de conservation, de maintien des habitats, etc. Nous nous demandons si ces animaux doivent figurer à l'annexe I ou II, ou si nous pouvons simplement nous en passer.

Deux camps au moins sont représentés au sein de cette Assemblée, avec des positions différentes. Le premier camp veut la conservation totale d'une longue liste d'espèces qui sont au bord de l'extinction. L'autre camp ne parvient pas à augmenter les quotas et la consommation suffisamment et promet aux pêcheurs locaux des droits de pêche qui manquent de vision et qui mèneront à l'éradication totale de certaines espèces dans peu de temps.

Nous avons besoin d'un juste milieu qui nous permette à nous et à notre planète de continuer à prospérer à l'avenir. Les documents que nous avons ici regorgent tellement de détails techniques que l'on pourrait avoir l'impression que nous sommes tous des spécialistes dans ce domaine. Ne devrions-nous pas plutôt passer notre temps à empêcher ensemble que le poisson et les crustacés et les mollusques soient capturés pendant leur période de reproduction en général, à faire en sorte que les animaux, les végétaux et les océans restent des sources d'alimentation viables dans un avenir lointain, à offrir aux animaux que nous mangeons une vie acceptable pour leurs espèces avant qu'ils ne soient abattus de manière humaine?

Nous ne réfléchissons pas à suffisamment long terme et nous ne pensons pas à la biodiversité dont notre planète a besoin. Il ne s'agit pas seulement d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction; c'est une question bien plus complexe. Il y a beaucoup de choses à faire – et comme il serait inhabituel que nous commencions à prendre des mesures préventives au lieu de réagir au dernier moment!

Claudiu Ciprian Tănăsescu (NI). – (RO) Les statistiques montent que le thon rouge est capturé en quantités qui dépassent de beaucoup les niveaux autorisés, ce qui signifie que la population de thon rouge diminue chaque année qui passe. La proposition présentée par Monaco d'inscrire le thon rouge à l'annexe I de la CITES pourrait s'avérer bénéfique, étant donné que cette espèce est condamnée à l'extinction à moins que des mesures drastiques soient prises d'urgence pour la protéger.

En 1992, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique a adopté la recommandation relative au contrôle du commerce de thon rouge. Malheureusement, cela s'est avéré être

un instrument loin d'être efficace. En 2007, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique a adopté un programme beaucoup plus complet connu sous le nom de «programme de documentation des captures de thon rouge», qui est entré en vigueur au printemps 2008. Bien que celui-ci constitue un pas en avant, il est encore trop tôt pour donner une évaluation de l'efficacité de ce programme. En conséquence, je me sens obligé de poser la question suivante: dans quelle mesure la position de l'Union européenne en faveur de l'inscription du thon rouge à l'annexe I peut-elle contrebalancer, dans le cadre de la conférence CITES, le désir de certains organes et États qui ne sont pas membres de l'Union européenne d'adopter une politique d'attente jusqu'à ce que les hypothétiques résultats des récentes initiatives de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique puissent être évalués?

Elisabetta Gardini (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai entendu la ministre décrire la CITES comme un instrument efficace et la Commission la décrire comme un instrument adéquat.

Je suis d'accord. Alors, ne modifions pas cet instrument qui, jusqu'à présent, contrairement à ce que beaucoup de députés ont dit, a en fait très bien fonctionné. Depuis que la pêche au thon a été réglementée et depuis que des quotas moins élevés ont été fixés, les pêcheurs ont commencé à voir non seulement plus de thons, mais aussi des thons plus gros.

L'instrument fonctionne. Inscrire à l'annexe I, qui concerne les espèces qui sont véritablement menacées d'extinction, une espèce qui compte encore – Dieu merci – des millions de spécimens vivants créerait un précédent très dangereux.

Nous attendons les nouveaux chiffres, et c'est sur ces chiffres que, je l'espère, nous fonderons nos réglementations puisque, comme un célèbre journaliste américain l'a dit, «les chiffres ne mentent pas, mais ils permettent de mentir», et comment qu'ils mentent! Nous sommes habitués, en particulier dans le domaine de l'environnement, à entendre des chiffres extrêmement incohérents: il y aura des chiffres qui mentent et des chiffres qui ne mentent pas.

Le thon rouge n'est pas au bord de l'extinction, mais le thon rouge doit être réglementé. Souvenons-nous qu'il y a des communautés entières qui survivent grâce à cette activité antique, qui remonte à au moins 11 200 ans, à tel point que, dans certains cas, l'UNESCO la considère comme une activité à préserver et à encourager.

Edite Estrela (S&D). – (*PT*) Monsieur le Président, les Nations unies affirment que la biodiversité connaît actuellement sa pire crise depuis l'extinction des dinosaures il y a 65 millions d'années. La destruction des récifs de corail sous les tropiques, la désertification croissante en Afrique et la déforestation menacent la biodiversité et ont des impacts négatifs sur de nombreux secteurs de l'économie, tels que la production alimentaire, le tourisme, l'industrie pharmaceutique et la production d'énergie.

Les Nations unies reconnaissent aussi que l'objectif de réduction du taux de perte de biodiversité à l'horizon 2010, fixé en 2002, n'a pas pu être atteint. La CITES constituait le principal accord mondial sur la conservation des espèces sauvages dans le but d'éviter la surexploitation des espèces de faune et de flore sauvages par le commerce international. La consommation humaine de ressources naturelles, la destruction des habitats, le changement climatique, la surexploitation des espèces sauvages et le commerce illicite constituent les principales causes de l'appauvrissement de la biodiversité.

Il est donc important de garantir qu'au cours de l'Année internationale de la biodiversité, les objectifs stratégiques fondamentaux de l'Union européenne dans le contexte de la prochaine Conférence des parties à la CITES tiendront compte de l'objectif de protection de la diversité biologique, une chose fondamentale pour le bien-être et la survie de l'humanité.

Nous devons être ambitieux et exiger la protection de toutes les espèces menacées d'extinction.

Gerben-Jan Gerbrandy (ALDE). – (*NL*) Je pourrais parler de toutes les espèces à l'ordre du jour de la conférence de la CITES fin mars, mais je voudrais attirer l'attention sur une d'entre elles, simplement parce qu'elle représente parfaitement ce dans quoi nous, en tant qu'espèce, sommes actuellement engagés: le thon rouge.

C'est un poisson magnifique, impressionnant, qui est pêché depuis des siècles et que nous mangeons depuis des siècles. Malheureusement, ce poisson est à présent sur le point de s'éteindre. Après des années de mauvaise gestion par les hommes politiques, qui ont ignoré encore et encore les recommandations biologiques, qui ont permis aux intérêts économiques à court terme de prévaloir sur les perspectives à long terme du secteur, nous n'avons à présent pas d'autre choix que d'interdire totalement le commerce de thon rouge.

Il y a sur la table des amendements qui proposent un autre moyen d'action que l'interdiction du commerce, mais il est trop tard pour cela, malheureusement. Il y a quelques semaines, 120 000 euros ont été payé pour un seul thon rouge. C'est la réalité actuelle. Cela explique aussi les énormes captures illégales qui sont estimées au double de la taille des quotas fixés. C'est pourquoi les quotas n'offrent aucun réconfort. Ils n'ont aucun sens, en raison des captures illégales. Le seul salut pour le thon rouge est une interdiction du commerce international.

Je sais que les conséquences pour le secteur seront dures, je le réalise pleinement, mais tirons une leçon de cette expérience: lorsque la mer sera vide, les choses seront vraiment terminées pour le secteur. Par conséquent, faisons davantage attention à notre environnement, pour des raisons tant économiques qu'écologiques.

J'invite la Commission européenne à présenter rapidement sa décision au Conseil afin d'inscrire le thon rouge à l'annexe 1, et je demande à la Présidence espagnole de sortir de l'ombre et d'adopter cette décision.

Mesdames et messieurs, au XVII^e siècle, les humains ont exterminé le dodo. Montrons, nous, humains, que nous avons la capacité d'apprendre et évitons que le thon rouge devienne le dodo du XXI^e siècle.

Bas Eickhout (Verts/ALE). – (*NL*) Il y a un nouveau sommet des Nations unies en mars, cette fois sur le commerce des espèces animales menacées. Il s'agit d'une occasion unique pour l'UE de s'exprimer à nouveau d'une seule voix et, surtout, pour la science de jouer un rôle important. Examinons ce que la science nous dit. Opter pour les intérêts à court terme signifie opter pour les intérêts à court terme des pêcheurs et des chasseurs, mais, à long terme, cela signifie la fin de certaines espèces animales ainsi que la fin de nombreux secteurs

L'autre solution est d'opter pour le long terme; dans le cas du thon rouge, nous parlons de 2012! Ce n'est pas du long terme, c'est demain. Vous devez donc suivre les recommandations du Parlement européen en faveur d'une interdiction du commerce de thon rouge, mais aussi interdire le commerce d'ours polaires et, en outre, placer l'éléphant d'Afrique sur ladite liste afin d'empêcher une recrudescence de la chasse.

Enfin, une délégation du Parlement européen sera aussi présente à Doha. Mon souhait est que la délégation du PE joue aussi son rôle dans la détermination de la position de l'UE, afin qu'ensemble, nous puissions garantir que ces espèces animales soient sauvées, pour notre avenir.

Willy Meyer (GUE/NGL). – (*ES*) Monsieur le Président, je voudrais demander à la Présidence espagnole de tout particulièrement préserver le thon rouge, mais aussi de préserver les méthodes de pêche méditerranéennes traditionnelles *almadraba*. Ces méthodes, qui coexistent avec le thon rouge depuis plus de mille ans, ne l'ont jamais mis en danger. Ce qui met véritablement le thon rouge en danger, c'est la pêche illégale, la pêche industrielle, la pêche à la senne et la prolifération des fermes.

C'est le véritable problème du thon rouge. Nous ne devrions pas être injustes: nous devons pouvoir faire la distinction entre ce qui met réellement le thon rouge en danger, à savoir ce type de pêche industrielle – la pêche à la senne – et les méthodes de pêche traditionnelles.

La politique doit être juste, et nous devons donc trouver une solution qui préserve le thon, mais qui, bien sûr, ne punit pas ces méthodes de pêche traditionnelles. Je pense que c'est l'équilibre parfait qui, parfois, est impossible à atteindre, mais nous devons essayer de trouver cette solution afin de pouvoir préserver cette espèce et veiller à ce qu'elle ne s'éteigne pas, sans punir les méthodes de pêche méditerranéennes traditionnelles telles que la technique *almadraba*.

Bogusław Sonik (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, de nombreux cas de contrebande illégale d'animaux menacés d'extinction ont été constatés dans les États membres de l'Union européenne. Lors des contrôles aux frontières, les douaniers trouvent des oiseaux poussés à l'intérieur de bouteilles et des tortues pressées entre la carrosserie et la garniture des voitures. Selon un rapport du service des douanes polonais, en 2008, un nombre record de 200 889 spécimens vivants d'animaux protégés et de produits à base d'animaux protégés ont été interceptés à la frontière. En Inde, une lutte inepte contre les contrebandiers a mené à une situation dans laquelle une augmentation spectaculaire du braconnage a, une fois encore, menacé la population de tigres du Bengale, par exemple.

L'Union européenne, qui a des frontières extérieures communes, devrait faire particulièrement attention à ne pas devenir un marché où les espèces protégées d'animaux ou de végétaux sont passés en contrebande ou introduits en toute impunité. La Commission européenne devrait mettre l'accent sur une campagne éducative et sur une communication appropriée avec les citoyens. L'objectif de cette politique devrait être

de sensibiliser les touristes européens. Chaque année, les douaniers trouvent des produits fabriqués à partir de spécimens d'espèces animales et végétales en voie de disparition dans les bagages d'Européens de retour de voyages à l'étranger. Le débat actuellement en cours sur la population de thons rouge est certainement plus que justifié. Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Ces 50 dernières années, la population de cette espèce a chuté de 75 %. Les stocks de thon de la Méditerranée sont également gravement menacés. L'inscription du thon rouge à l'annexe I de la convention CITES semble totalement justifiée et apparaît comme la seule manière de l'empêcher de s'éteindre.

Antolín Sánchez Presedo (S&D). – (ES) Monsieur le Président, je partage les craintes quant à la situation biologique de la population de thon rouge et je suis d'accord sur la nécessité d'adopter des mesures de conservation et de gestion efficaces qui l'empêchent non seulement de s'effondrer, mais qui garantissent aussi la durabilité des pêches et un commerce responsable.

Mon pays œuvre dans ce sens depuis des années. Outre l'exemple séculaire des techniques de pêche almadraba, il a créé une zone de protection en Méditerranée, il a limité la flotte de pêche à la senne à six navires et a été un pionnier en termes d'adoption d'un plan de reconstitution de l'espèce et de contrôle documenté du commerce.

Inscrire le thon rouge à l'annexe I de la convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages (CITES) interdirait le commerce international sans résoudre les problèmes sous-jacents. Le volume des captures n'est pas limité, les pavillons de pêche peuvent être transférés dans les pays consommateurs, et c'est un pas en dehors des récents accords de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), l'organisation régionale de gestion des pêches pour cette pêche. Cela affaiblirait donc la gouvernance internationale des océans et le principe de pêche responsable.

Nous devons aller à la racine des problèmes. Nous défendons la réduction des captures déjà convenue au sein de la CICTA, et même un moratoire si les rapports scientifiques en préparation pour la saison prochaine le déterminent. Nous voulons que l'Union européenne renforce son utilisation des contrôles et respecte les recommandations de la CICTA en vue de garantir la traçabilité des processus de capture et des ventes.

Cette ligne de conduite est compatible avec l'inscription du thon rouge à l'annexe 2 de la CITES, mais ne peut être conciliée avec l'annexe 1, qui devrait être réservée à un scénario différent et ne pas être soumises à des conditions qui éroderaient sa crédibilité en tant qu'instrument de la CITES.

Quoi qu'il arrive, ce débat doit envoyer un message clair: l'Union européenne est totalement acquise à la durabilité du thon rouge et adoptera les mesures nécessaires pour le préserver. L'industrie doit démontrer que les quotas fonctionnent et sont appliqués, et que la pêche illégale peut être contrôlée.

Pour sauver la pêche, nous devons sauver l'espèce.

Pat the Cope Gallagher (ALDE). – (*GA*) Monsieur le Président, l'état du stock de thon rouge de l'Atlantique et de la Méditerranée est une source d'inquiétude pour nous tous. Les informations scientifiques sont incontestables. Pourtant, la CICTA – la commission internationale chargée de la conservation du thon rouge et de la reconstitution et de la conservation du stock – a réalisé des efforts énormes. Si le thon rouge est classé à l'annexe I de la CITES, la pêche au thon rouge sera totalement interdite pour au moins dix ans.

(EN) Traiter le secteur de la pêche européen de cette manière est inacceptable. Il est vital que la CICTA soit autorisée à faire son travail.

Par exemple, en 2006, le total admissible de captures était de 36 000 tonnes. Le total admissible de captures pour cette année a été ramené à 13 500 tonnes. En 2011, comme la CICTA l'avait proposé, celui-ci connaîtra une réduction de 50 % au moins, à moins de 6 750 tonnes. D'autres réductions du total admissible de captures auront lieu en 2012 et 2013.

Les mesures prises par la CICTA doivent être suivies attentivement. Si elle s'avère infructueuses, alors une interdiction totale en vertu de l'annexe I devra être envisagée.

D'un point de vue irlandais – et permettez-moi de vous dire que nous n'avons aucun intérêt catégoriel à part le fait que nous ayons des captures accessoires de 100 tonnes de thon rouge – allons-nous pêcher du thon rouge dans nos captures accessoires et, lorsqu'il sera pêché et tué, le rejeter à la mer? Ce n'est assurément pas une manière judicieuse de procéder. Je crois qu'il est important de prendre des mesures rationnelles et réalistes afin de protéger à la fois les stocks et le secteur de la pêche en Europe.

S'il y en a ici qui sont très soucieux de protéger le thon, permettez-moi de dire à ces personnes, qui viennent peut-être de zones rurales qui dépendent de la pêche, qu'elles doivent aussi penser à l'autre espèce menacée d'extinction, à savoir nos pêcheurs.

Par conséquent, je voterai pour l'amendement qui vise à inscrire le thon rouge à l'annexe II.

Isabella Lövin (Verts/ALE). − (*SV*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, regardez autour de vous dans cette Assemblée. On peut considérer que les sièges vides représentent tous les poissons prédateurs qui ont disparu des mers du monde en l'espace de quelque 50 ans. Les flottes de pêche du monde ont réussi à vider la planète des poissons prédateurs qui sont si importants pour les écosystèmes. Parmi ceux-ci, le thon, le cabillaud et le saumon. L'UE est la deuxième plus grande nation de pêche du monde et notre responsabilité dans l'appauvrissement des stocks de poisson est indiscutable.

Entre 2000 et 2008, par exemple, le Fonds européen pour la pêche a déboursé plus de 23 millions d'euros pour la construction de nouveaux thoniers – autrement dit, pour une industrie qui coûte aussi chaque année aux contribuables des millions en surveillance en vue de réduire la pêche illégale; et ce pour que 70 % du poisson puisse être exporté au Japon pour être mangé lors de dîners d'affaires exclusifs!

Je voudrais vous rappeler à tous que la classification du thon rouge à l'annexe I de la convention CITES ne signifie pas que la pêche à petite échelle en Europe sera interdite, mais que cela mettra simplement fin aux exportations qui sont lourdement subventionnées par les contribuables. Cela serait un bon début pour l'Année internationale de la biodiversité des Nations unies.

Catherine Soullie (PPE). – Monsieur le Président, il reste aujourd'hui moins de 15°% du stock d'origine de thon rouge. Face à de tels chiffres, la solution semble évidente. Pour autant, il ne faut pas oublier les emplois concernés par la décision qui nous occupe aujourd'hui. Il faut rappeler que la CITES n'a pas vocation à interdire la pêche mais seulement le commerce international de ce poisson, exporté à 80°% vers le Japon.

En sauvegardant le thon, nous protégeons certes une espèce dangereusement prisée, mais nous encourageons aussi le maintien d'une activité de pêche plus équilibrée, plus durable, une pêche destinée à notre marché intérieur et porteuse d'emplois. Je suis favorable à l'idée d'une inscription du thon rouge à l'annexe I de la CITES. Et bien qu'il me semble que cette décision sera positive, l'aide de la Commission sera indispensable pour permettre une restructuration en profondeur du secteur de la pêche.

Ma question porte donc sur les modalités de ce soutien. La France demande un sursis de 18 mois accompagné de mesures financières à destination des marins et des armateurs concernés par une interdiction du commerce. Quelle est la vision de la Commission sur le sujet?

De plus, mon inquiétude, comme celle de nombre de mes collègues, porte sur l'équité. Comment garantir que des bateaux battant pavillon de pays comme la Tunisie, la Lybie ou autres appliqueront l'interdiction du commerce international avec une rigueur comparable à la nôtre? Quelles seront les nouvelles mesures de contrôle et de sanctions?

La politique de durabilité de nos activités économiques se doit d'être concrète, parfois même impopulaire dans certains secteurs, mais j'espère que la Commission et le Conseil ne perdent pas de vue les ajustements nécessaires à la mise en œuvre de ces mesures.

Guido Milana (S&D). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je soutiens – et j'ai aussi présenté des amendements à cet égard – l'inscription du thon rouge à l'annexe II. Cette position ne me fait certainement pas me sentir comme un criminel. Au contraire, je me sens sur la même longueur d'onde que ceux qui, avant moi, à commencer par M^{me} Gardini, ont défendu une position différente.

C'est une grosse erreur de placer les tigres, les ours polaires, les éléphants et le thon sur un pied d'égalité. La FAO ne se permettrait jamais de dire autre chose ou de soutenir une position différente pour ces autres espèces menacées d'extinction. Avoir un point de vue différent sur la manière de gérer la question du thon ne signifie certainement pas oublier que la biodiversité représente une valeur qui doit être défendue à tout prix.

L'esprit de la proposition de résolution mérite absolument notre soutien. Cependant, à un moment où certains semblent revenir sur leurs estimations de la biomasse du thon dans les océans, s'orienter rapidement vers une inscription à l'annexe I signifie probablement négliger les effets secondaires de ce choix, qui sont sévères et parfois irréversibles dans de nombreux secteurs de notre économie.

D'une certaine manière, il en va de même pour la question du corail et pour son inscription à l'annexe II. Ici aussi, il y a des données qui n'indiquent pas avec certitude l'extinction ou la mise en danger du corail des profondeurs, le corail qui se trouve à une profondeur de plus de 150 à 200 mètres, celui couvert par la mesure.

Carl Haglund (ALDE). – (*SV*) Monsieur le Président, il a un jour été possible de pêcher le thon rouge dans ma région de la mer Baltique, mais nous connaissons la situation actuelle. Le thon rouge est menacé d'extinction à cause de la surpêche intensive.

Nous tenons ce triste débat parce que la bonne décision n'a pas été prise au bon moment. Nous en sommes là parce que, depuis des années, nous, les décideurs, refusons d'écouter les recommandations scientifiques. En conséquence, nous nous trouvons dans une situation qui requiert une mesure drastique. À cet égard, permettez-moi de vous rappeler les précédents échecs de l'humanité sur ce front. Les côtes canadiennes constituent un bon exemple de la manière dont l'homme est parvenu à détruire totalement les stocks de cabillaud. Ceux-ci se sont entièrement effondrés à cause de la surpêche, et ils ont tenu le même débat que celui que nous tenons ici aujourd'hui. Nous ne devons pas laisser le thon rouge subir le même sort. C'est pourquoi la proposition française, entre autres, n'est pas particulièrement bonne, car elle pourrait avoir précisément cet effet.

Bien sûr, le fait que la moitié de la commission de la pêche – ou presque toute – soit présente montre aussi que cette Assemblée ne traite pas ces questions de la meilleure manière qui soit, à savoir que la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire tient débat et apporte des idées, et qu'ensuite ceux d'entre nous qui travaillent sur les questions liées à la pêche viennent ici et en débattent. C'est une chose à laquelle nous devrions réfléchir. Néanmoins, je pense que la proposition de la commission est bonne. Elle repose sur une base scientifique rationnelle et il n'y a pas de raison de modifier l'approche de la commission de l'environnement à cet égard.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE). – (*ES*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le thon rouge est en alerte rouge depuis quelque temps, et cela fait des années que nous entendons des rapports qui démontrent clairement que les stocks sont faibles et que nous y avons contribué, y compris par des subventions publiques. L'Union européenne a dépensé jusqu'à 34 millions d'euros dans la modernisation ces dernières années.

Je pense que nous devons le dire, nous devons assumer la responsabilité de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous avons poussé les stocks de thon rouge au bord de l'effondrement, et nous ne pouvons pas dire maintenant que nous ne sommes responsables en aucune manière. Nous avons à présent l'occasion de rectifier le tir en intégrant le thon rouge à l'annexe 1 de la convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), et c'est le seul moyen d'y parvenir, parce que je voudrais souligner que beaucoup de gens comptent sur le thon rouge pour leur subsistance.

Il est vrai qu'il y a des secteurs qui ont fait ce qu'il y avait à faire et qui peuvent et devraient continuer à le faire, mais pour cela, il doit y avoir du thon. S'il n'y a pas de thon, ils ne vont pas pouvoir faire quoi que ce soit. La seule garantie à cet égard est l'annexe 1, et toute autre mesure qui pourrait clairement contrecarrer cette proposition est par conséquent une mauvaise mesure qui prolongera l'agonie au lieu d'y mettre fin. Par conséquent, ne nous trompons pas, ne trichons pas: nous avons une responsabilité historique envers cette espèce, et envers les personnes et les familles qui en dépendent pour gagner leur vie. Assumons notre responsabilité avec courage et avec l'honneur que l'Union européenne mérite en ce moment.

Ioannis A. Tsoukalas (PPE). – (*EL*) Monsieur le Président, mes collègues ont déjà abordés tous les aspects de cette question. Je voudrais dire que je soutiens les positions adoptées par M. Milana et que nous ne devons pas oublier qu'inscrire le thon rouge à l'annexe I aura de nombreuses conséquences sociales et économiques, telles que des faillites et la fermeture de nombreuses entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises, des pertes d'emplois et une diminution de la compétitivité pour l'Europe.

Nous devons nous rappeler que le thon rouge alimente un marché mondial de 6 milliards d'euros. Je voudrais, en fait, entendre quelques propositions qui bénéficient d'un appui scientifique destinées à assurer la future viabilité des populations de thon rouge, mais qui prennent aussi en considération la viabilité des pêcheurs européens et de leurs familles. Selon moi, le meilleur moyen et le plus approprié est de l'inscrire à l'annexe II.

Nous ne devons pas non plus oublier que l'Union européenne n'est pas la seule à pêcher, que ce soit en Méditerranée ou dans l'Atlantique. La pêche au thon rouge est une activité mondiale. Les pêcheurs européens font face à une forte concurrence – souvent déloyale – de la part des pays d'Afrique du Nord. Une viabilité

unilatérale des populations de thon n'a aucun sens. Nous devons veiller à ce que tout le monde joue le jeu en suivant les mêmes règles.

En outre, le fait que le Japon possède 30 000 tonnes de thon rouge congelé a peut-être un certain intérêt, et l'interdiction pourrait bien entraîner une hausse des prix du stock de 10 milliards de dollars aujourd'hui à 20 milliards de dollars.

Daciana Octavia Sârbu (S&D). – (EN) Monsieur le Président, tous les éléments de cet accord sont importants, mais je voudrais me concentrer sur la question du thon rouge.

Il est urgent que nous agissions maintenant afin de prévenir un effondrement du stock et de lui permettre de se reconstituer. En 2006, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique a convenu d'un plan d'action destiné à améliorer la notification et le contrôle des stocks et l'inspection des navires.

Mais il est clair que ce n'est pas suffisant. Les stocks, en particulier le stock oriental de la Méditerranée, restent extrêmement bas et il y a un risque très réel que nous assistions bientôt à l'extinction de cette espèce menacée.

La Conférence des parties à la CITES devrait donc convenir d'inscrire le thon rouge à l'annexe I de la convention, et les États membres et la Commission doivent en faire davantage pour lutter contre la pêche illégale et faire appliquer les restrictions et les quotas fixés.

Ramon Tremosa i Balcells (ALDE). – (*ES*) Monsieur le Président, concernant la possible interdiction de la pêche au thon rouge en Méditerranée, je crains beaucoup que la pêche légale finisse par être évincée par la pêche illégale, et que les innocents finissent par payer pour les péchés des coupables.

En Catalogne, des centaines d'emplois sont en jeu. La pêche qui y est pratiquée est respectueuse, totalement réglementée et contrôlée, tant en termes de gestion des pêches que de gestion du commerce.

Depuis 2006, dans l'Atlantique de l'Est et en Méditerranée, la pêche au thon rouge est passée de 30 000 tonnes à 13 500 tonnes. La taille minimale du poisson est passée de 10 à 30 kg, et une saison de pêche de 11 mois est devenue une période d'interdiction de 11 mois.

Enfin, je ne pense pas qu'il y ait un consensus entre les spécialistes internationaux concernant la menace d'extinction du thon rouge. Si l'on compare les populations entre 1970 et 2010, période pour laquelle nous disposons de données de contrôle, la population de thon rouge est au-dessus de 15 %. Elle se trouve entre 21 % et 30 %, et donc clairement au-dessus des 15 % nécessaires pour l'annexe 1 de la convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Carmen Fraga Estévez (PPE). – (*ES*) Monsieur le Président, je voudrais aussi évoquer les espèces de la pêche commerciale, et je voudrais indiquer très clairement que les organisations régionales des pêches sont déjà chargées de la gestion et de la conservation de ces espèces. En fait, il suffit de parcourir la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) pour se rendre compte qu'elle est peut-être conçue pour les éléphants et les ours polaires, mais qu'elle n'est bien sûr pas conçue pour les espèces de la pêche commerciale.

Je ne suis pas contre la protection du thon rouge, ce serait absurde, ne fût-ce qu'en raison de l'importance de la flotte. Je pense cependant que les mesures doivent être décidées par des organes qui disposent des meilleurs spécialistes en gestion des pêches et en recherche scientifique, parce qu'il y a une raison pour laquelle la CITES doit demander conseil à l'extérieur quand elle reçoit des propositions sur ces espèces.

Je pense donc que la proposition d'inscrire le thon rouge à l'annexe 1 de la CITES est inutile et injustifiée, parce qu'il y a déjà les mesures imposée par la Commission pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Elle est injuste, car elle nuirait gratuitement à une flotte qui vient juste d'entamer une gigantesque action de réduction de la pêche, et même contreproductive, car elle pourrait donner lieu à un marché noir du thon rouge incontrôlable.

Je comprends la pression énorme que l'opinion publique en général et cette Assemblée en particulier – comme nous pouvons le voir – subissent de la part d'ONG environnementales. Mon groupe politique a donc décidé de soutenir l'inscription à l'annexe II, compromis entre la proposition de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et ceux d'entre nous qui pensent que la gestion des pêches ne peut êtres arrachée aux organisations régionales des pêches. Notre proposition est en fait basée sur les recommandations scientifiques faites à la CITES. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO) a recommandé que le thon rouge soit inclus à l'annexe II de la CITES seulement, ce qui démontre que beaucoup de gens n'ont même pas lu le rapport de la FAO.

Catherine Bearder (ALDE). – (*EN*) Monsieur le Président, je me réjouis que nous ayons pu garantir ici ce soir que l'UE ne soutiendrait aucune proposition qui mènerait à une augmentation du braconnage illégal de l'ivoire, mais je suis consternée d'entendre que la Commission continue à affirmer que toute proposition de déclasser l'éléphant d'Afrique de l'annexe I à l'annexe II de la CITES doit être évaluée objectivement sur la base des règles définies par la CITES.

Ces deux déclarations sont en contradiction directe l'une avec l'autre. Toute discussion d'assouplir la protection offerte à l'éléphant par la convention CITES enverra un signal positif aux braconniers dans l'espoir qu'il y aura bientôt un marché pour leur biens illégaux et cruellement acquis.

La Zambie et la Tanzanie violent la convention, car elles n'ont pas consulté tous les États de l'aire de répartition de l'éléphant tel que requis dans les critères d'amendement de la résolution 9.24 de la CITES. Nous attendons de la Commission et du Conseil qu'ils veillent à ce que la constitution de la CITES et le moratoire adopté soient respectés. Comment ont-ils l'intention d'empêcher que les propositions illégales de la Tanzanie et de la Zambie soient d'emblée placées à l'ordre du jour?

Antonello Antinoro (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je crois que je peux dire sans trop me tromper que le discours de la présidente de la commission de la pêche, M^{me} Fraga Estévez, nous a fourni des informations techniques que nous faisons semblant de ne pas connaître ou que nous ne connaissons peut-être véritablement pas.

Elle a précisé quelle était la recommandation de la FAO, quelle était la vérité et ce qui était préconisé. Tout le reste n'est que manipulation et conditionnement de ce Parlement et de nombreux députés. Je ne voudrais pas que nous oubliions que la politique doit être souveraine et que nous devons maintenir l'influence et les pressions des groupes économiques, qui veulent probablement des choses différentes, à l'extérieur de ce Parlement.

Nous savons qu'au cours des deux dernières années, le prix du thon a chuté et nous savons que nous avons fixé des restrictions grâce auxquelles il y a déjà eu une réduction de 40 %. Sur la base d'études dont aucun de nous ne peut affirmer avec certitude qu'elles sont vraies, toute le reste n'est que manipulation de la part de puissances économiques qui veulent probablement l'exact opposé de ce que nous voulons, à savoir augmenter le prix du thon au-delà de toute proportion et veiller à ce qu'au bout du compte, les seuls à payer soient les petites économies des petites flottes de pêche, dont dépendent de nombreuses régions de notre merveilleuse Europe.

Je voudrais ensuite recommander à la Commission et au commissaire – aussi au vu du fait que la nouvelle Commission comprend un ministre des affaires étrangères, aujourd'hui sûrement plus titré que dans le passé – de veiller à ce que des accords soient conclus avec d'autres États non européens afin que l'interdiction de la pêche au thon rouge ne s'applique pas seulement à l'Europe, et de tenter de contrôler les prix, y compris pour les pays non européens.

Nous soutenons clairement l'amendement de M^{me} Fraga Estévez et tout ce qu'il implique en ce qui concerne l'annexe II.

Maria do Céu Patrão Neves (PPE). – (PT) En novembre dernier, la CICTA a adopté des mesures fortes en vue de réduire les captures de thon rouge de l'Atlantique: une réduction des captures de 22 000 à 13 500 tonnes en 2010 et une restriction de la pêche à la senne coulissante entre le 15 mai et le 15 juin. Des mesures ambitieuses et sans précédent, pour reprendre les termes du commissaire de l'époque, M. Borg. Ces décisions ont été prises conformément aux derniers avis scientifiques sur l'espèce et leur impact devraient être évalué avant la fin 2010.

Cela n'a donc aucun sens d'introduire de nouvelles restrictions qui seront économiquement et socialement nocives pour le secteur, en particulier au cours de la période de crise sérieuse qu'il traverse, telles que celles qui équivalent à l'inscription du thon rouge de l'Atlantique à l'annexe I. Le secteur de la pêche a besoin d'un équilibre dynamique entre ses trois piliers: environnemental, économique et social.

S'agissant des exigences environnementales, celles-ci doivent être basées sur des données scientifiques, comme cela a, en fait, été le cas lors de la réunion de la CICTA étant donné la participation active de l'Union européenne. Cela étant, inscrire le thon rouge de l'Atlantique à l'annexe I constituerait un précédent sérieux

de négligence de la nécessité, premièrement, d'une base scientifique à l'annonce de restrictions, et deuxièmement, d'un équilibre entre les piliers environnemental, économique et social. Cela ouvrirait donc la porte à d'autres décisions prises trop rapidement et de manière peu objective, détournant les normes de gestion responsable.

Alain Cadec (PPE). – Monsieur le Président, mes chers collègues, je pense que la proposition de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire d'inscrire le thon rouge à l'annexe I de la CITES est une mesure trop radicale. Je la conditionne donc à trois exigences qui permettent, à mon sens, un juste compromis.

La première concerne l'avis scientifique indépendant qui doit être publié en octobre 2010 et validé par la réunion de la CITES en septembre 2011. Je pense que cet avis scientifique est indispensable. Nous devons être certains que l'existence de l'espèce est réellement en danger avant de prendre une décision radicale sur la pêche et le commerce du thon rouge.

Deuxièmement, il est essentiel d'avoir la garantie de la modification du règlement (CE) n° 865/2006 concernant la CITES, qui entraînera une dérogation générale pour le commerce intérieur du thon rouge. Cette modification permettra d'obtenir ce que nous souhaitons tous: la pérennité de nos pêches artisanales côtières, tout particulièrement en Méditerranée.

Troisièmement, je considère que, dès lors que nous décidons cette inscription à l'annexe I, un accompagnement financier de l'Union européenne pour les marins et les armateurs touchés par les décisions est incontournable.

Enfin, cette décision, si elle est validée dans les conditions que je viens d'énoncer, devra être accompagnée d'un renforcement significatif des contrôles pour lutter contre la pêche illicite. C'est à ces conditions et à ces conditions seulement que je peux accepter une inscription du thon rouge à l'annexe I de la CITES. Sans ces assurances, une inscription à l'annexe II reste la solution la moins mauvaise, pour ne pas dire la meilleure.

Esther de Lange (PPE). – (*NL*) Monsieur le Président, nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer la perte de biodiversité. Ces mots auraient pu être les miens, mais ce sont ceux de la Commission européenne, du commissaire à l'environnement, M. Dimas, pour être précise, lors de la présentation d'une communication sur la biodiversité le mois dernier.

Je présume que la nouvelle Commission voit les choses de la même manière et prend l'importance de la biodiversité autant au sérieux. Sinon, je voudrais qu'on me le dise. Précisément en raison de l'engagement de la Commission européenne pour la biodiversité, cela me surprend que ce soit la Commission qui fasse tout pour sauver certaines espèces et pour faire reculer la perte de biodiversité d'une part, alors que la même Commission n'a pas – ou pas encore – le courage de simplement proposer d'ajouter une espèce menacée d'extinction telle que le thon rouge à l'annexe I de la CITES. Il semble que la Commission ait deux visages. Bien sûr, nous devons soutenir financièrement les pêcheurs qui travaillent en toute bonne foi afin de faire passer cette intervention. Sur ce point, je suis d'accord avec l'orateur précédent. En outre, nous devons agir plus fermement à l'égard de la capture illégale de thon.

Cependant, Mesdames et Messieurs de la Commission, j'irais un cran plus loin. Pour moi, la CITES et, en particulier, le thon rouge est un test. Un test en vue d'établir si vous, la Commission, êtes en position de faire suivre vos paroles de gestes. Un test en vue de voir si cette nouvelle Commission peut faire preuve d'initiative ou si elle prêtera sans cesse une oreille secourable aux États membres qui, comme nous le savons, ne seront pas d'accord avec cela, et si elle peut éviter de s'enliser dans des formulations et des communications, mais plutôt véritablement agir.

Je n'ai fait que vous citer; vous dites que vous êtes disposés à le faire, alors il est à présent temps de passer de la parole aux actes, et je voudrais dire à la Commission: commencez par le thon rouge.

Simon Busuttil (PPE). – (MT) Si nous permettons aux pêcheurs de faire ce qu'ils veulent, alors nous contribuerons à l'appauvrissement et à l'extermination des stocks de thon. De même, cependant, Monsieur le Président, si nous interdisons totalement le commerce du thon, alors nous détruirons les pêcheurs, la communauté de la pêche, leurs familles et la communauté qui en dépend.

Je crois que ce sont deux extrêmes: nous ne devons ni anéantir les stocks de thons ni détruire le secteur qui repose entièrement sur eux. Cependant, entre ces deux extrêmes, il y a une voie que nous pouvons emprunter, qui mène à un compromis. Il y a la voie par laquelle nous pouvons contrôler le secteur de la pêche beaucoup plus que cela n'a été le cas auparavant, sans le fermer complètement.

Je crois donc qu'inscrire le thon à l'annexe I de la convention CITES est une mesure extrême qui devrait être évitée. Nous ferions mieux de suivre ce que la CICTA propose, car elle réduit les quotas de pêche depuis des années. Cependant, pour trouver un compromis, nous pourrions aussi l'inscrire à l'annexe II de la convention CITES.

Monsieur le Président, pour éviter l'appauvrissement des stocks de thon, il n'est pas nécessaire que nous mettions un terme aux activités des nombreux pêcheurs qui en dépendent. Il est possible de concilier les deux.

Seán Kelly (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, c'est une situation sans issue pour beaucoup d'entre nous, parce que si nous interdisons la pêche et, en particulier, la pêche au thon rouge, les pêcheurs disparaîtront. Si nous ne l'interdisons pas, il n'y aura plus rien à pêcher.

Je pense qu'un des éléments clés ici – et il revient constamment dans beaucoup de nos débats – ce sont les preuves scientifiques. Certains ont dit que les preuves scientifiques n'étaient pas suffisamment fiables, qu'elles n'étaient pas suffisamment à jour.

Je voudrais demander à la Commission et au Conseil s'ils sont satisfaits des preuves scientifiques qui sont produites? Parce que vous pouvez citer des preuves scientifiques, mais quelqu'un pourrait se manifester avec un exemple différent de recommandation d'autres scientifiques.

Je pense donc que c'est un élément clé, et je voudrais entendre ce que la Commission et le Conseil ont à dire à ce sujet.

Izaskun Bilbao Barandica (ALDE). – (ES) Monsieur le Président, aujourd'hui, nous avons entendu la pêche illégale être confondue avec la mafia, et je voudrais aussi défendre un secteur qui a démontré en de nombreuses occasions qu'il était responsable.

Je défends la nécessité de contrôler la pêche. Je défends aussi la nécessité de contrôler la mafia. Cela ne peut cependant pas être une raison pour inscrire le thon rouge à l'annexe I.

Je dois aussi dire que la flotte de pêche basque, qui va être considérablement affectée par cette décision, si elle est prise, a démontré qu'elle était très responsable, parce que pour défendre le secteur, il lui est arrivé de demander que la pêche soit suspendue pour d'autres espèces, par exemple l'anchois.

Je dois aussi dire que nous devrions écouter ce que la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) dit puisqu'en 2009, elle a adopté des mesures de gestion plus restrictives et plus fortes, conformément aux recommandations du comité scientifique.

Je voudrais signaler que, pour 2010, un quota de pêche de 3 500 tonnes a été décidé. En 2009, il était de 22 000 tonnes et en 2006, de 32 000 tonnes. Par conséquent, un compromis a été trouvé en vue de mettre en œuvre de nouvelles mesures de contrôle, si nécessaire.

Je ne suis pas favorable à l'inscription du thon rouge à l'annexe I, car cela pourrait nuire à de nombreux secteurs, y compris le secteur artisanal, qui n'ont pas été abordés aujourd'hui. Nous ne devrions donc soutenir son inscription que dans l'éventualité où ces mesures ne seraient pas efficaces.

Franz Obermayr (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, en tant qu'Européen de la région alpine, permettez-moi de passer de l'eau à la terre. Je voudrais que la Commission porte une requête à Doha concernant la proposition d'obligation de marquage d'identité. Comme nous le savons, les oiseaux de proie d'élevage – je pense spécifiquement aux faucons – sont soumis à une obligation de marquage d'identité lors de leur vente. Les animaux sont enregistrés, bagués ou, dans le cas d'animaux plus grands, marqués à l'aide d'une puce, afin de pouvoir être identifiés si nécessaire. Sans ce marquage d'identité, la vente ne peut pas se faire.

Par conséquent, ce que je voudrais vous faire remarquer, c'est que d'autres espèces d'animaux qui sont menacés d'extinction ou qui vivent en captivité, comme le lynx en Europe centrale, par exemple, ne sont pas soumis à cette obligation. Il peut donc arriver que des animaux errants, en fuite ou vendus ne possèdent pas de marquage d'identité, et il n'est alors pas possible de les identifier précisément. Ce n'est pas une bonne chose, à la fois pour la recherche comportementale et pour l'étude du niveau des stocks, et, bien sûr, cela facilite aussi le commerce illégal. Je propose donc que ce marquage d'identité soit présenté à Doha en tant que contribution utile au débat.

Mairead McGuinness (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, je suis venue au Parlement pour apprendre des choses, ou du moins, c'est ce que j'espérais, parce qu'il y a deux opinions très valables qui s'opposent dans ce débat, en particulier concernant le thon rouge.

La première remarque que je voudrais faire, c'est que nous avons parlé de la pêche illégale, et il me semble que ceux qui pratiquent cette pêche n'ont que faire de ce qui se trouve dans telle ou telle annexe. Ils continueront à moins que nous ne contrôlions efficacement ces règles et réglementations.

D'un côté, nous pouvons voir une certaine logique dans la classification à l'annexe I, mais il y a des aspects socio-économiques à prendre en considération. Je pense que nous devons nous concentrer sur les résultats.

Il y a la question des rejets et l'impact de la classification à l'annexe I sur cette question pour les pêcheurs. J'ai tendance à penser – mais je m'entretiendrai avec mes collègues plus tard afin d'en discuter au sein de notre groupe – qu'il ne devrait pas être inscrit à l'annexe I, et que l'annexe II est peut-être le bon endroit. Cela prouve que, malgré la longueur et la qualité de ce débat, il reste une certaine confusion, dans mon esprit du moins.

Giovanni La Via (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au vu des données scientifiques controversées dont plusieurs parties nous ont parlé et au vu d'un stock qui ne justifie certainement pas encore, pas même dans le pire scénario, une inscription obligatoire à l'annexe I, je ne crois pas qu'une mesure aussi restrictive, même avec les limitations qui seraient clairement imposées à certains territoires en termes de pêche, soit la meilleure solution.

En outre, à la lumière des efforts qui ont été réalisés ces dernières années en vue de réduire le taux de pêche des entreprises spécialisées dans la pêche au thon, nous devons, selon moi, poursuivre dans cette direction, maintenir le thon à l'annexe II et éviter de nous précipiter, ce qui serait extrêmement dangereux pour certains territoires et pour les entreprises du secteur.

Silvia Iranzo Gutiérrez, présidente en exercice du Conseil. – (ES) Tout d'abord, je voudrais tous vous remercier pour vos interventions, que j'ai trouvées très utiles en vue de contribuer à l'élaboration de la position commune que l'Union européenne devrait adopter lors de la prochaine Conférence des parties à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). La grande majorité d'entre vous ont mis en évidence la validité de la CITES en termes de contribution à la conservation d'espèces qui sont menacées d'extinction.

Comme je l'ai dit au début, quand la Commission aura présenté sa proposition au Conseil, celui-ci pourra définir sa position à la CITES à l'égard des différents points à l'ordre du jour de la réunion relative aux principales espèces menacées d'extinction. Par exemple, certains ont parlé des tigres et des éléphants – M^{me} Bearder – des ours polaires – M^{me} Liotard – mais la grande majorité des interventions concernait le cas du thon rouge. Sur ce point, nous avons entendu une série d'opinions basées sur une série d'arguments.

Le Conseil connaît, bien sûr, les résultats de la dernière réunion du comité scientifique de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) en octobre 2009, ainsi que les recommandations du groupe d'experts indépendants de la FAO en décembre 2009. Le Conseil est donc pleinement conscient des implications de la proposition d'inscrire le thon aux annexes de la CITES, et pas seulement pour la conservation de l'espèce, mais aussi pour la survie des méthodes de pêche traditionnelles de certaines pêches qui ont démontré qu'elles étaient durables pour l'espèce. Le Conseil évaluera donc attentivement tous les aspects avant d'adopter sa position.

Pour conclure, je voudrais réitérer les remerciements de la Présidence en exercice du Conseil pour vos interventions et vos contributions au cours de cette phase décisive pour la définition de la position de l'Union européenne pour la prochaine conférence de la CITES, et je serai ravie de communiquer le contenu de vos interventions au Conseil, ainsi que votre grand intérêt pour les questions qui vont être débattues à Doha. Je voudrais aussi vous faire part de l'engagement de la Présidence espagnole à garantir la conservation et le développement durable des espèces menacées d'extinction. Nous savons que le Conseil a tout le soutien du Parlement à cet égard.

Paweł Samecki, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, ma première remarque générale consiste à dire que j'apprécie vraiment la contribution de tous les intervenants concernant tous les objectifs à l'approche des discussions de la conférence.

Je peux vous garantir que la Commission sera en faveur d'un commerce durable pour le bien de la biodiversité et des communautés qui doivent vivre en harmonie avec les espèces concernées.

À présent, quelques commentaires plus précis en relation avec vos remarques; tout d'abord, comme je l'ai expliqué, la position générale de la Commission sur le thon rouge sera adoptée très prochainement. C'est une question importante, parce qu'elle concerne principalement les captures par les flottes de pêche européennes. Il a été jugé plus approprié que ce soit la nouvelle Commission, plutôt que l'ancienne, qui adopte une position claire sur cette question, parce que la nouvelle Commission sera chargée de défendre ou de promouvoir la position de l'UE à la conférence.

Je crois vraiment que cette proposition assurera un avenir durable tant à cette espèce qu'à l'industrie de la pêche qui y est associée. Celle-ci devra équilibrer les perspectives à long et à court terme sur cette question. Mais, sur les points et questions plus concrets que vous avez soulevés, Mesdames et Messieurs les députés, sur la question de l'aide qui pourrait potentiellement être apportée aux pêcheurs touchés, je pense que nous devons souligner le fait que la Commission est disposée à évaluer la possibilité d'apporter une telle aide, dans la mesure du possible, mais nous devons aussi nous rappeler que les réaffectations budgétaires ont été décidées pour de nombreuses années et que nous devrons aussi en évaluer les conséquences financières alors que nous disposons d'un budget rigide pour les perspectives 2007-2013.

Il y a une question spécifique qui concerne la proposition d'inscrire le thon rouge à l'annexe II et je pense qu'il est important de noter qu'il y a des dispositions très précises dans la CITES qui s'appliqueraient dans le cas d'une inscription à l'annexe II. Il y aurait beaucoup de discussions juridiques et techniques sur ce qu'une telle classification à l'annexe II impliquerait réellement. L'impact pratique d'une telle classification serait incertain. C'est pourquoi nous devons réfléchir aux conséquences pratiques de l'inscription du thon rouge à l'annexe II.

Concernant la question de M^{me} Bearder sur les éléphants, il y a des faiblesses procédurales dans les propositions de la Tanzanie et de la Zambie, mais, d'après notre évaluation juridique, ces faiblesses ne peuvent être une raison suffisante pour rejeter ces propositions *ex ante* du point de vue procédural.

Enfin, je commenterai la question de M. Kelly. La Commission est-elle satisfaite des preuves scientifiques sur de nombreuses questions? Je pense qu'il est difficile pour la Commission de remettre en cause les preuves scientifiques, parce que cela signifierait que la Commission possède de meilleures capacités scientifiques ou de recherche que les instituts de recherche, ce qui n'est pas le cas. C'est pourquoi il est parfois très difficile de prendre position sur les preuves scientifiques.

Le Président. – J'ai reçu, conformément à l'article 115, paragraphe 5, du règlement, sept propositions de résolution⁽²⁾.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu mercredi à 12 heures.

Déclarations écrites (article 149)

Sergio Berlato (PPE), *par écrit*. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le débat que nous tenons aujourd'hui sur la 15^e réunion de la Conférence des parties à la convention CITES en mars est particulièrement important pour une utilisation rationnelle de la faune et de la flore.

La proposition de résolution sur le sujet semble être en faveur d'une interdiction de l'utilisation de nombreuses ressources. Je fais en particulier référence à la proposition d'inscrire le corail rouge de la Méditerranée à l'annexe II de la CITES. Je voudrais signaler que la communauté scientifique estime qu'il n'y a pas de menace d'extinction d'espèce dans la famille des *Coralliidae*, étant donné l'abondance de cette espèce dans toutes les eaux dans lesquelles elle vit. Inscrire le corail à l'annexe II semble donc excessif et non corroboré par des données scientifiques. Le commerce de corail rouge est une source de revenu considérable dans de vastes régions de la Méditerranée, et l'inscrire dans la CITES aurait des conséquences significatives sur les économies de nombreux pays, dont l'Italie, dont un niveau d'alerte sociale élevé et des pertes d'emplois.

C'est pour ces raisons que nous sommes contre l'inscription de cette famille d'espèces à l'annexe II de la CITES. En outre, je demanderais à la Commission européenne de revoir la position qu'elle a adoptée jusqu'ici, qui semble être davantage le résultat d'un extrémisme environnemental excessif que d'une analyse scientifique rigoureuse.

⁽²⁾ Voir procès-verbal.

Clemente Mastella (PPE), par écrit. – (IT) L'Europe a toujours été attentive aux problèmes liés à la surexploitation des espèces sauvages et au commerce illégal d'espèces de faune et de flore.

Souvenons-nous, cependant, que la convention CITES devrait baser ses propres décisions sur les résultats et sur les données scientifiques fournies par les organes internationaux compétents. Deux points sont particulièrement délicats: la proposition d'inscrire les espèces *Corallium spp.* et *Paracorallium spp.* à l'annexe II, et la demande d'inscription du thon rouge à l'annexe I.

Concernant le corail, nous jugeons bon de réitérer notre opposition à la lumière de l'avis négatif émis par le comité d'évaluation scientifique de la FAO à la mi-décembre 2009, qui a montré qu'il n'existait aucunes données sur le déclin des espèces pour d'étayer leur inscription à l'annexe II. Tout cela compromettrait sérieusement la compétitivité de l'industrie artisanale du corail, qui est d'une importance majeure en termes d'économie et d'emploi dans certaines régions d'Italie (Torre del Greco en particulier, Alghero et Trapani).

Concernant le thon, il y a des pays, tels que la France et l'Italie, qui sont des plus concernés par la pêche au thon rouge et donc par la protection de l'espèce afin qu'elle puisse être exploitée durablement. Nous pouvons soutenir cette proposition, mais nous demandons toutefois que cette inscription soit subordonnée au report de la mise en œuvre de la décision de 12 à 18 mois et à l'apport d'une compensation au secteur.

Véronique Mathieu (PPE), par écrit. – Contrairement à ce que certains tendent à faire penser, la CITES ne constitue pas un instrument visant à interdire le commerce, mais son objectif est de garantir que le commerce international de spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas leur survie. J'ai eu l'occasion de rencontrer le Ministre namibien de l'environnement et du tourisme il y a deux semaines. En donnant une véritable valeur monétaire à l'éléphant en Namibie et en permettant ainsi un commerce strictement réglementé, il existe aujourd'hui une gestion et une protection contre le braconnage. Grace à ces mesures, le nombre d'individus de cette espèce, dont la survie n'est pas menacée, a fortement augmenté. A la lumière de ces éléments, je vous encourage à soutenir la proposition de la Tanzanie et de la Zambie de déclasser l'éléphant d'Afrique de l'annexe I à l'annexe II de la CITES, ainsi qu'à rejeter la proposition du Kenya.

Edward Scicluna (S&D), par écrit. – (EN) Je crois fortement au développement durable et je ne remets pas en cause le fait que le thon rouge soit surexploité et ait besoin de protection. La CITES a été utilisée avec succès pour protéger des espèces exotiques de l'extinction, dans des cas où il est impossible de contrôler les innombrables braconniers et chasseurs, en particulier dans les pays en développement. Mais somme-nous ici dans la même situation?

Le thon rouge de l'Atlantique du Nord-Est est surexploité par une poignée d'entreprises de chalutage, pêchant chacune des milliers de tonnes. Ces entreprises de chalutage proviennent de pays européens majeurs: la France, l'Espagne et l'Italie. L'UE n'a pas besoin d'un organe environnemental international pour l'aider à contrôler l'industrie de la pêche pratiquée dans ses États membres.

Bien sûr, nous devons être pragmatiques. Si l'opinion politique internationale veut que nous ne puissions pas empêcher le thon rouge d'être inscrit dans la CITES, faisons preuve de bon sens et appliquons la proportionnalité en inscrivant l'espèce à l'annexe II, comme cela a été suggéré par un groupe d'experts de la FAO. Inscrire le thon rouge à l'annexe I de la CITES coûterait à l'économie de mon pays près de 2 % du PIB. Cela revient à demander la fermeture de toute l'industrie du saumon en Écosse d'un coup. Près de 1 % de la main-d'œuvre perdrait son emploi.

13. Éligibilité des interventions dans le domaine du logement en faveur des communautés marginalisées (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle le rapport de Lambert van Nistelrooij, au nom de la commission du développement régional, sur la proposition de règlement (CE) n° .../2009 du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1080/2006 sur le Fonds européen de développement régional et portant sur l'éligibilité des interventions dans le domaine du logement en faveur des communautés marginalisées (COM(2009)0382 - C7-0095/2009 - 2009/0105(COD)) (A7-0048/2009).

Lambert van Nistelrooij, *rapporteur.* – (*NL*) Le Parlement européen est dynamique; après les poissons et la CITES, nous passons aux humains, car il importe également qu'eux aussi soient traités de façon responsable. Je suis heureux que nous soyons aujourd'hui en mesure de modifier le règlement sur le Fonds européen de développement régional en ce qui concerne le logement de personnes qui se trouvent dans des circonstances difficiles, de groupes marginalisés dans l'Union.

Je suis également heureux que nous soyons parvenus la semaine dernière à un accord en première lecture sur toute une série de problèmes apparus du point de vue juridique dans le cadre du traité de Lisbonne. Nous sommes parvenus ensemble à une formulation pour la première modification d'une législation dans le cadre du traité de Lisbonne, la première modification d'une législation de cette nouvelle législature parlementaire. Toute une série d'autres propositions ont été bloquées, mais cette proposition-là passera. Je vous remercie également, Mesdames et Messieurs, pour la pression que vous avez exercée. Ensemble, nous avons dit: «Cela faisait déjà en fait l'objet d'un accord dans le cadre du traité de Nice». Toutefois, nous n'avions pas fait suffisamment de progrès. C'était lié à d'autres domaines, raison pour laquelle un accord n'a pas été possible sous la Présidence suédoise.

Il est question aussi d'une nouvelle situation cette année, parce que 2010 est l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la meilleure année qui soit pour faire naître ce genre d'instrument. Avec d'autres, j'ai donc exercé une forte pression pour que ce domaine soit achevé, et cela juste à temps, à mon avis.

Je suis aussi heureux et content, néanmoins, que les projets qui étaient destinés à l'origine à des groupes à problème dans les zones urbaines puissent à présent s'appliquer aux zones rurales et, qui plus est, à tous les pays de l'Union européenne.

L'idée de cohésion reste une combinaison de cohésion sociale, de cohésion économique et de cohésion territoriale. Dans cette proposition, la dimension sociale, la cohésion sociale, reçoit la priorité. Tout au long du processus de consultation, j'ai pu également souligner plusieurs points, que je vais vous répéter à présent: 1. l'extension à tous les États de l'UE, aux 27 États membres de l'Union européenne; 2. les critères de durabilité; et 3. la création de critères plus spécifiques pour l'intégration de ce type de projet de construction dans la société; plusieurs endroits actuellement choisis ne remplissent pas les critères et représentent au contraire de mauvais logements à de mauvais endroits. Reconstruire aux mauvais endroits ne résout rien. Dépenser les fonds – nous parlons d'environ un demi-milliard d'euros par an qui peuvent être payés dans le cadre des Fonds régionaux – est injustifié en soi si nous ne choisissons pas de bons endroits; d'où la nécessité de donner des critères plus détaillés.

Bien sûr, rien de tout cela ne règlera le problème des 9 millions de Roms, mais le logement est essentiel, l'élément physique est important et les États membres peuvent à présent commencer à faire quelque chose. Je demande à la Commission européenne, au commissaire sortant, d'apporter une réponse à la question de savoir si nous serons informés plus en détail sur la mise en œuvre de tout le paquet et si nous y serons associés.

Enfin, dans le cadre de mes fonctions précédentes, j'ai été responsable, entre autres choses, du problème des caravanes aux Pays-Bas et j'ai vu combien il était difficile à traiter. J'ai visité la Roumanie et d'autres pays d'Europe orientale et je retrouve beaucoup de choses que j'y ai vues. Je pense qu'il est vraiment bon que nous soyons à présent capables de prendre cette décision. Sans bons logements, sans bons emplacements et sans politique supplémentaire dans le domaine social, de l'éducation et de l'emploi, nous ne réussirons pas. Je suis très heureux que nous soyons en mesure de le faire et je remercie tout le monde pour la bonne coopération de ces derniers mois.

Paweł Samecki, *membre de la Commission.* — (EN) Monsieur le Président, la proposition dont nous débattons aujourd'hui est un signe tangible de l'engagement de toutes les institutions de l'UE à promouvoir l'intégration des communautés extrêmement marginalisées et démunies dans la société conventionnelle. Cette proposition répond à la demande du Parlement et du Conseil, elle confirme que les Fonds structurels ont un rôle à jouer non seulement en apportant une contribution financière mais aussi en promouvant une approche intégrée du traitement des conditions économiques et sociales des communautés marginalisées.

La proposition cible spécifiquement la population des Roms, qui compte en Europe 10 millions de personnes. Toutefois, conformément aux principes communs de base concernant l'inclusion des Roms, cette proposition n'exclut pas les autres groupes marginalisés qui partagent les mêmes circonstances socioéconomiques.

Cette proposition de compromis étend les interventions dans le domaine du logement aux communautés marginalisées des vingt-sept États membres et ne concerne pas seulement celles de l'UE-12, comme la Commission le proposait initialement. L'actuel article 7 s'applique uniquement aux interventions dans le domaine du logement dans les zones urbaines, alors que l'amendement propose que les interventions en matière de logement soient également permises dans les zones rurales. Cette extension est justifiée puisque la majorité de la population rom de l'UE-12 vit en zones rurales et non urbaines.

Selon l'amendement proposé, tant la rénovation des logements existants que la construction de nouvelles habitations sont éligibles. En fait, rénover des logements de qualité médiocre pourrait donner lieu à un gaspillage des ressources publiques. Durant les discussions sur la proposition, la commission du développement régional a demandé qu'une référence spécifique soit faite aux mesures de déségrégation. Le considérant 6 de la proposition inclut à présent de telles mesures de déségrégation comme exemples d'actions qui devraient accompagner les interventions en matière de logement. En effet, les habitations séparées entraînent l'insécurité, un accès compliqué à l'éducation ou à l'emploi, ainsi qu'une exposition à des attaques violentes et à la criminalité. Nous ne visons absolument pas la création de nouvelles zones marginalisées, bien qu'équipées de logements décents et soutenus par le FEDER.

Nous savons que de nombreux États membres ont mis en place des politiques d'intégration des communautés roms plaçant un accent particulier sur le logement. La mise en œuvre de ces politiques n'est pas une tâche aisée. Les Fonds structurels peuvent participer à cet effort en soutenant non seulement le logement, mais aussi, chose plus importante, les mesures d'amélioration des capacités de production de ces communautés, comme le soutien aux PME, aux femmes, aux initiatives entrepreneuriales, etc.

À cet égard, je voudrais souligner que l'objectif principal de la politique de cohésion consiste à faire converger les économies régionales en renforçant les capacités de production.

Comme vous le savez certainement, le nouveau règlement s'accompagnera d'une déclaration de la Commission – et de la plupart des États membres – affirmant que l'éligibilité des interventions dans le domaine du logement en faveur des communautés marginalisées de l'Union européenne dans le cadre du FEDER est de nature exceptionnelle. Cette exception ne doit en aucun cas être considérée comme une ouverture générale de la politique de cohésion au financement des interventions dans le domaine du logement.

Je voudrais à présent évoquer la proposition de la commission du développent régional visant à insérer dans le texte un considérant spécifique concernant la comitologie. Dans ce contexte, je voudrais vous rappeler qu'en principe, les trois institutions ont trouvé une solution transversale aux dispositions transitoires concernant la comitologie. Le but de la déclaration du Parlement européen, du Conseil et de la Commission concernant la mise en œuvre de l'article 291 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne consiste à éviter les discussions institutionnelles sur chaque dossier durant la période intérimaire en attendant l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement-cadre sur la comitologie. La Commission regrette donc l'introduction de ce considérant, mais ne bloquera pas, pour autant, l'accord en première lecture entre les colégislateurs.

Je me réjouis du débat qui va suivre.

Jan Olbrycht, au nom du groupe PPE. – (PL) Monsieur le Président, je voudrais souligner que la modification du règlement à l'examen aujourd'hui est doublement importante. D'une part, elle concerne directement les problèmes des sociétés marginalisées, même si ce terme n'est pas très bien défini. D'autre part, elle introduit cependant un élément qui est également très important pour l'économie, je veux parler de la possibilité de financement de la construction de logements par le Fonds européen de développement régional, à l'origine d'une controverse très sérieuse lors de la dernière législature du Parlement européen. Il s'agit incontestablement d'un effet plutôt surprenant de la crise – les arguments avancés par des députés européens il y a plusieurs années avaient été rejetés et les dépenses de logement avaient été acceptées uniquement pour les nouveaux États membres, alors qu'aujourd'hui, à la lumière des nouvelles conditions économiques et financières, on accepte d'employer des fonds pour le logement dans un contexte hautement spécifique. Je pense que l'expérience en cours, qui est un élément très positif, devrait se poursuivre et que les dépenses dans le domaine du logement devraient avoir leur place dans la future politique de cohésion, comme elles l'ont aujourd'hui.

Georgios Stavrakakis, *au nom du groupe S&D.* – *(EL)* Monsieur le Président, je voudrais commencer par féliciter le rapporteur, M. Lambert van Nistelrooij, qui est parvenu, grâce à sa persévérance et sa patience durant le dernier trilogue, à garantir que ce rapport important soit déposé pour le débat d'aujourd'hui et le vote de demain, pour que nous ne perdions pas un temps précieux en le reportant au mois de mars.

Ce rapport est extrêmement important parce qu'il prévoit d'étendre la portée du règlement concernant l'éligibilité des interventions dans le domaine du logement en faveur des communautés marginalisées à toute l'Union européenne, et pas seulement aux nouveaux États membres, comme cela était prévu dans la proposition initiale de la Commission européenne.

Il était impensable, à la fois pour les membres de mon groupe politique et pour notre commission, que les anciens États membres ne soient pas inclus dans cette extension de la portée du règlement, car – comme nous le savons tous – les problèmes de logement auxquels les groupes sociaux marginalisés, surtout les Roms,

sont confrontés sont graves et entraînent des répercussions sociales dans tous les États membres de l'Union européenne.

Nous pensons que le rapport et l'extension de la portée des interventions dans le domaine du logement à l'ensemble de l'Union européenne renforcent la cohésion entre toutes les régions, sans discrimination entre les anciens et les nouveaux États membres. Cela envoie le message clair que le financement de la Communauté repose sur le principe de la lutte contre les problèmes sociaux, indépendamment de la région de l'Union où ils surgissent.

Karima Delli, *au nom du groupe Verts/ALE.* –Monsieur le Président, 2010 est l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et c'est dans ce contexte que nous adopterons, je l'espère, le rapport de M. van Nistelrooij, qui constitue une avancée majeure pour l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées, en rendant éligibles aux aides communautaires, via le FEDER, les projets de réhabilitation et de construction de logements et de lutte contre la précarité énergétique dans tous les États membres.

Cette proposition, soutenue par le Conseil de l'Europe, est attendue depuis longtemps par tous ceux qui luttent pour le respect des droits à l'intégration des communautés marginalisées, et tout particulièrement les Roms.

Au nom du groupe des Verts/ALE, je me réjouis du fait que l'Union investisse de manière substantielle dans l'amélioration de l'habitat des plus précaires, mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Nous serons très vigilants sur l'utilisation concrète de ces fonds, qui ne doivent pas entraîner l'exclusion des populations marginalisées.

En effet, il existe de nombreux exemples d'opérations de rénovation urbaine, comme la réhabilitation du centre-ville de Barcelone ou encore les opérations de revalorisation des centres historiques dans les nouveaux États membres, qui ont surtout profité à la spéculation immobilière par l'explosion des loyers et des charges locatives, chassant du centre des villes les familles les plus défavorisées.

Ces personnes doivent impérativement bénéficier d'un véritable accompagnement social et d'un accès à tous les services publics tels que l'éducation, la santé ou encore les transports collectifs, mais également des ressources suffisantes pour se maintenir dans ces quartiers, comme nous l'avions proposé lors de l'examen en commission afin d'éviter le phénomène de gentrification.

Le Parlement devra évaluer les projets réalisés avant le renouvellement de ces fonds en 2013 et être associé à l'élaboration du futur règlement fixant les critères d'éligibilité, notamment en matière de transparence, afin de s'assurer que toutes les populations vulnérables en soient les vrais bénéficiaires et puissent vivre dignement, de façon durable.

Oldřich Vlasák, *au nom du groupe ECR.* – (*CS*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, notre propre expérience nous dit à quoi ressemblent les ghettos et les quartiers pauvres. Les personnes qui y vivent perçoivent les salaires les plus bas et sont souvent au chômage ou dépendent des allocations sociales. Ce sont des gens qui ne paient pas leur loyer, leurs factures d'électricité ou d'eau dans les temps. Dans leurs quartiers, on trouve souvent des ordures éparses dans les rues ou les arrière-cours. Tous les bâtiments en copropriété ou qui n'appartiennent à personne tombent en ruines. Nous savons par expérience que des groupes socialement marginalisés y vivent. Il peut s'agir de quelques familles seulement ou de personnes vivant dans un bloc d'appartements ou qui occupent tout un quartier avec des milliers d'habitants. L'endroit peut être situé dans le centre d'une ville ou à sa périphérie, voire parfois complètement en dehors des zones construites.

Il est donc bon que le changement proposé étende la portée des allocations au titre de fonds européens pour inclure le logement de groupes marginalisés et permette que les ressources soient investies non seulement dans les villes, mais aussi à la campagne, soit en réparant les logements existants soit en construisant de nouvelles habitations. Je pense toutefois fermement que le simple investissement physique dans les infrastructures ne résoudra pas les problèmes des ghettos. Le fait que les ordures soient ramassées, que les façades soient ravalées, que les entrées d'immeubles soient rénovées et que les bâtiments soient peints ne signifie pas en soi qu'après quelques années, l'endroit en question ne ressemblera pas à ce qu'il est aujourd'hui. Les ghettos ne sont pas qu'une question d'environnement ou de bâtiments, mais aussi de personnes qui y vivent. À l'avenir, nous devrions donc rechercher les façons de combiner l'investissement au travail social sur le terrain, de l'accompagner d'un soutien à l'emploi pour les personnes qui vivent dans les ghettos et, particulièrement, de permettre aux jeunes d'échapper au piège de la pauvreté sociale. Ce n'est qu'ainsi que les ghettos et les quartiers pauvres deviendront des parties à part entière de nos villes.

David Campbell Bannerman, au nom du groupe EFD. – (EN) Monsieur le Président, l'amendement 1 de cette résolution sur le logement propose d'étendre le recours au Fonds européen de développement régional à tous les États membres, pas simplement à ceux qui ont adhéré en 2004. Cela concerne donc directement la Grande-Bretagne.

Il est ressort clairement de la résolution que la population rom est la plus grande communauté marginalisée qui reçoive un soutien dans le rapport, plus d'autres qui connaissent une condition socioéconomique similaire.

Le budget général de la politique européenne de cohésion atteint la somme ahurissante de 347 milliards d'euros sur sept ans – il est même plus important que celui de nombreuses économies.

Les électeurs de ma circonscription d'East Anglia sont déjà profondément concernés par l'ampleur des communautés du voyage et tsiganes, particulièrement dans l'Essex. Ils seraient fâchés qu'une de ces mesures facilite encore plus l'immigration de masse dans l'UE.

La Grande-Bretagne a déjà connu un accroissement de population de trois millions et demi de personnes — une demi fois la taille de Londres — dans les douze années qui ont suivi l'arrivée au pouvoir du gouvernement travailliste en 1997. Étant donné également qu'environ neuf nouveaux foyers britanniques sur dix — 86 % — seront des foyers d'immigrés dans les trente prochaines années, des propositions comme celle-ci semblent constituer une nouvelle tête de pont pour une immigration majeure en Grande-Bretagne. Nous n'avons pas la place. C'est une question de place, et non de race.

L'immigration contrôlée au moyen de permis et de visas est une bonne chose, mais une immigration incontrôlée est une mauvaise chose, car c'est la voie la plus rapide vers l'extrémisme, que personne ne souhaite.

Franz Obermayr (NI). – (DE) Monsieur le Président, le soutien en faveur d'interventions pour le logement de ménages qui se trouvent dans des situations socioéconomiques particulièrement difficiles est en soi une très bonne idée. Il faut saluer aussi le fait que les zones urbaines et rurales bénéficient à présent du soutien sur un pied d'égalité. Toutefois, le soutien ne doit en aucun cas aller uniquement à certains États membres et à certaines communautés, ce qui favoriserait clairement ces groupes. Ce serait une discrimination flagrante envers les autres groupes. Or, c'est précisément ce que fait cette proposition. Elle se concentre en particulier sur le peuple rom et aussi sur les migrants légaux.

De plus, la marginalisation doit toujours être combattue bilatéralement – d'un côté par les autorités publiques, de l'autre également par les groupes concernés, qui devraient aussi jouer un rôle actif dans leur propre intégration. Enfin, nous devons évaluer très attentivement l'utilité de toutes ces mesures et nous devons dire clairement non à la préférence sur la base de critères ethniques.

Lívia Járóka (PPE). – (*HU*) Je voudrais saluer les modifications apportées au Fonds européen de développement régional et féliciter mon collègue, Lambert van Nistelrooij, pour son rapport. Le FEDER soutient de nombreux programmes qui pourraient améliorer, et qui améliorent, significativement les conditions de vie des Roms, qui composent la minorité la plus nombreuse et la plus exclue d'Europe, sans oublier d'autres groupes qui se trouvent dans des conditions économiques et sociales similaires.

Depuis longtemps, l'objectif a été que les arrangements concernant le logement ne devraient plus se limiter uniquement aux villes, mais devraient s'étendre à la construction de nouveaux logements, et que ces formes de soutien devraient aussi être rendues disponibles pour les anciens États membres, puisque ce problème touche toute l'Europe. Des régions qui sont considérablement sous-développées par rapport à la moyenne régionale et transformées en ghettos entravent le développement de toute l'Europe. Une proportion significative des Roms vit dans des zones défavorisées à travers l'Europe, des zones qui sont développées à l'aide d'un soutien considérable.

Il faut une action immédiate et commune. Pour cette raison, nous devons considérer avec prudence d'allouer au niveau de l'Union européenne une partie des ressources exclusivement pour ramener dans la norme certaines unités statistiques LAU de niveau l. Il est très important d'inclure une approche intégrée dans ce règlement, pour garantir que les arrangements seront pris dans le contexte d'un cadre élargi, plus complexe, prenant en considération des perspectives comme l'éducation, l'activité économique ainsi que le service public. Pour respecter les positions adoptées par le Parlement européen, il faut un plan d'action communautaire complexe qui embrasse les partis et les cycles, qui, par la force juridique et à l'aide de ressources financières appropriées, soit capable d'obtenir une amélioration substantielle pour chacun des indicateurs de Laeken, qui reflètent la véritable extension de l'exclusion sociale.

Monika Smolková (S&D). – (*SK*) Le but de la politique régionale est d'éliminer les différences économiques et sociales. L'UE compte 27 États membres répartis en 271 régions. Dans une région sur quatre, le PIB par habitant est de 75 % inférieur à celui de la moyenne des 27 pays de l'UE. C'est un chiffre alarmant.

La politique régionale européenne apporte une valeur ajoutée à travers des mesures directement mises en œuvre dans ce domaine. Elle aide à financer des projets spécifiques au bénéfice de régions, de villes et de villages, ainsi que de leurs habitants. Un pas très positif a été franchi l'année dernière lorsque les perspectives économiques générales ont modifié les règles concernant le Fonds européen de développement régional de sorte que tous les États membres puissent l'utiliser pour réduire la consommation énergétique des bâtiments.

Aujourd'hui, nous relevons déjà des résultats positifs concrets. Dans de nombreuses villes, non seulement nous avons isolé les bâtiments, mais la valeur esthétique, la qualité de la vie et la réduction du coût de la vie représentent des aspects qui ne sont pas du tout négligeables. Je viens de l'est de la Slovaquie, d'une des régions qui sont bien en deçà de la moyenne de l'UE. Je salue donc le nouveau projet de règlement, qui vise à étendre l'éligibilité du logement au profit de groupes marginalisés.

Au XXI^e siècle, de nombreux groupes de personnes vivent dans des conditions dégradantes. Vu leur statut social, il leur est impossible d'obtenir un meilleur logement pour eux et pour leurs enfants. Les autorités locales pourront donc progressivement intégrer ce groupe d'habitants dans la majorité. Je salue cette proposition et je la soutiens avec mes confrères députés de Slovaquie et du groupe S&D.

Trevor Colman (EFD). – (EN) Monsieur le Président, le problème que ce rapport et ses amendements sur le financement du développement régional cherchent prétendument à traiter est celui des sans-abri ou, selon les termes du rapport, des communautés marginalisées. La solution de l'UE consiste à engloutir des millions d'euros dans la rénovation et la construction de milliers d'habitations.

Ce rapport concernait à l'origine le financement du logement dans les États membres ayant adhéré à l'UE le 1^{er} mai 2004 ou après cette date. À présent, les fonds pourront être alloués à tous les États membres. D'après le rapport 2007 de l'Observatoire du sud-ouest pour les contés du sud-ouest de l'Angleterre, la population de cette région a rapidement augmenté, exclusivement à cause de la migration. Malgré la forte opposition croissante de l'opinion publique face à ces développements et le caractère inapproprié de nombreux sites de construction proposés, le programme de construction de logements de l'UE en Grande-Bretagne se fait au mépris le plus complet des processus démocratiques.

Le Conseil des dirigeants du sud-ouest a à présent pris le contrôle de la planification et se charge de l'approuver – ce qui constitue un exemple classique de pouvoirs réglementaires confiés à un organe non statutaire au sein de l'UE. La consternation de l'opinion publique britannique grandit. L'immigration incontrôlée, illimitée, nourrit la colère de l'opinion publique. Le financement destiné à soutenir la construction de logements en Grande-Bretagne et à encourager la venue d'encore plus de migrants ne fait qu'exacerber une situation déjà instable.

À moins que, comme cela était initialement prévu, ce rapport ne concerne que les pays qui ont adhéré à l'UE à partir du 1^{er} mai 2004, le mode de vie en Grande-Bretagne, en particulier dans les zones rurales, s'en trouvera profondément modifié et provoquera un ressentiment violent parmi le peuple britannique.

Iosif Matula (PPE). – (RO) Je salue le rapport qui nous a été présenté et je félicite Lambert van Nistelrooij pour la manière dont il a traité et finalisé ce rapport. Je pense que le règlement sur le FEDER doit être modifié pour permettre aux États d'employer ces fonds afin de remettre à neuf et de construire des logements destinés aux communautés marginalisées. L'objectif des actions entreprises par les autorités nationales et locales doit viser l'inclusion sociale durable de ces communautés, à la fois dans les villes et dans les zones rurales.

Je salue le fait que l'effort concentré déployé pour soutenir la communauté rom doive impliquer tous les États membres de l'Union européenne. La population rom est en effet la plus grande communauté marginalisée d'Europe, avec une importante mobilité transfrontalière à l'intérieur de l'Europe. Nous devons cependant prendre aussi en considération les besoins des autres communautés, surtout celles qui comptent des migrants légaux ainsi que les communautés de travailleurs employés temporairement dans d'autres États de l'UE. Pour ces raisons, il est bon que les financements du FEDER puissent servir au logement dans tous les pays de l'UE.

Je crois au succès de ce programme et j'espère que nous continuerons en lançant une nouvelle phase dans le domaine du soutien aux familles des communautés marginalisées, en fournissant des installations appropriées et en les aidant à trouver et à conserver des emplois, en particulier dans la crise actuelle. Je soutiens ce rapport,

qui permettra également à la Roumanie d'accéder à des fonds pour faciliter l'inclusion sociale de personnes marginalisées, y compris des Roms, à la fois dans les zones urbaines et dans les zones rurales.

Luís Paulo Alves (S&D). – (*PT*) Le but de ce rapport qui concerne le FEDER est d'étendre l'éligibilité de l'intervention dans le secteur du logement en faveur des communautés marginalisées de nos États membres. Jusqu'à présent, ce soutien ne s'appliquait qu'aux communautés marginalisées vivant dans les zones urbaines des nouveaux États membres. En d'autres termes, étant donné que la grande majorité des communautés de ce type vivent en zone rurale et dans des abris, ces communautés ne pouvaient bénéficier de ce soutien accordé pour le remplacement de logements de mauvaise qualité.

En fin de compte, il s'agit de combler un fossé et d'offrir aux États membres et à leurs régions de meilleures occasions en termes de politique visant à atténuer les difficultés spécifiques de ces communautés.

Je salue également l'égalité de traitement réservée à tous les États membres, parce que les communautés marginalisées qui ont besoin d'assistance et d'intégration méritent notre attention, indépendamment de l'État membre dans lequel elles se trouvent.

Si ce rapport important dans la lutte contre la pauvreté et pour la dignité humaine aboutit en première lecture, il sera également possible de le mettre en œuvre rapidement dans le cadre du plan de relance économique, pour répondre ainsi promptement à la crise qui nous assaille tous.

Sophie Briard Auconie (PPE). –Monsieur le Président, chers collègues, la politique européenne de cohésion a été créée pour apporter des réponses concrètes, à l'aide de moyens financiers conséquents, à des interrogations suscitées par d'autres politiques européennes. Il s'agissait notamment d'aider les États membres les plus fragiles à affronter la concurrence au sein du marché intérieur.

Aujourd'hui, elle doit notamment trouver des solutions aux défis de l'ouverture des frontières et de la libre circulation des personnes, qui sont une très bonne chose mais qui peuvent créer des difficultés transitoires. La question des conditions de vie des Roms est liée à celle de l'ouverture des frontières. Il s'agit d'une question éminemment européenne. Dès lors, il est normal que tous les États membres puissent utiliser le Fonds européen de développement régional, le FEDER, pour construire des logements en faveur des Roms et assurer ainsi une solidarité effective entre les Européens.

À travers plusieurs amendements déposés en commission du développement régional, j'ai demandé que cette mesure soit élargie à l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Je me réjouis que cette idée ait été reprise et j'apporte tout mon soutien à ce texte amendé.

Selon moi, cette éligibilité accrue du logement à des dépenses cofinancées par le FEDER doit nous faire réfléchir à d'autres évolutions possibles, à moyen et à long terme, que ce soit en matière d'éligibilité de fonds ou de fléchage sur certaines priorités stratégiques.

Kinga Göncz (S&D). – (*HU*) Je me réjouis moi aussi de la modification du règlement du FEDER et je crois qu'il s'agit maintenant d'un outil concret qui peut aider de manière significative à trouver de vraies solutions à l'échelle européenne pour améliorer la situation des communautés roms, même si cet outil ne sert pas exclusivement les communautés roms, mais aussi d'autres communautés marginalisées.

Aux collègues qui parlaient d'immigration, je voudrais dire qu'après tout, si les différences se réduisent, si les conditions de vie s'améliorent, cela contribue à contrer l'immigration et je pense que nous pouvons nous attendre également à ce genre de résultat dans le cas présent.

Je voudrais énumérer quelques perspectives qui doivent être prises en considération quoi qu'il advienne dans le règlement et sa mise en œuvre. Il est très important que ces ressources soient disponibles non seulement dans un environnement urbain, mais aussi dans un environnement rural, afin qu'elles puissent servir à accroître l'offre de logements grâce à la fois à la rénovation et à la construction de logements, que la réduction de la ségrégation soit un objectif important et que l'approche adoptée soit une approche intégrée. Cela devrait donc aller de pair avec des programmes d'éducation et d'emploi, d'une manière qui représente une solution durable et soutenable. Permettez-moi d'ajouter qu'une des priorités importantes du trio présidentiel concerne l'amélioration de la situation des Roms. La Présidence espagnole accomplit des avancées significatives dans cette direction et la Présidence hongroise continuera sur cette voie.

Seán Kelly (PPE). – *(EN)* Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter notre collègue, Lambert van Nistelrooij, pour son action et son leadership dans ce domaine très important.

Je pense que beaucoup de personnes aspirent à devenir propriétaires d'un logement et cela me rappelle les premiers vers d'un poème irlandais que j'ai appris il y a longtemps et qui disait: «Oh, to have a little house! To own the hearth, the stool and all! The dresser filled with shining delph, The pile of turf against the wall!».

Je pense que nous contribuons aujourd'hui à faire de ce rêve une réalité pour de nombreuses personnes dans l'Union européenne, et plus précisément pour la communauté rom.

Cela a été signalé et, après discussion, nous avons suggéré que le soutien soit étendu aux autres groupes marginalisés. Je pensais en particulier à ma propre région de Limerick, où, dans des endroits comme Myross et Southill, les gens ont beaucoup souffert du trafic de drogue et de la violence qu'il engendre. Il faut à présent qu'une importante régénération vienne soulager ces situations terribles.

Cela peut être fait grâce à ces propositions et cela serait aussi très important pour relancer l'industrie de la construction, qui a beaucoup souffert dans l'Union européenne du fait de la crise économique.

Nous agissons donc au bon moment et cela peut profiter aux plus marginalisés afin qu'ils puissent envisager d'avoir une maison, avec tout ce que le poète irlandais énumère.

Silvia-Adriana Țicău (S&D). – (RO) L'éligibilité des interventions de logement financées par le FEDER en faveur de communautés marginalisées aidera les États membres à améliorer l'absorption de fonds européens. Je pense personnellement que cette éligibilité doit s'appliquer à tous les États membres.

Le règlement (CE) n° 1080/2006 a été modifié récemment pour permettre à tous les États membres d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Le nouveau texte prévoit un taux de 4 %. Pour le bien de la cohérence du texte et de la réduction de la bureaucratie, il aurait peut-être fallu que nous conservions le même pourcentage.

Les nouvelles dispositions prévoient la nécessité de promouvoir certains projets de développement urbain pour des zones menacées par la détérioration physique ou l'exclusion sociale, ainsi que pour les communautés marginalisées. Cela inclut également les zones touchées par des catastrophes comme les inondations ou les tremblements de terre. Monsieur le Président, je voudrais conclure en appelant la Commission à unir ses forces à celles des États membres et à réviser en 2010 les programmes opérationnels afin d'accroître l'absorption des fonds européens en vue d'améliorer le parc de logements sociaux.

Jan Březina (PPE). – (CS) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, il est de notoriété publique que les conséquences de la crise économique actuelle frappent le plus durement les groupes de citoyens socialement vulnérables. Je me réjouis dès lors que l'UE cherche des moyens d'aider ces personnes. Bien que le Fonds européen de développement régional puisse déjà intervenir afin d'aider les groupes marginalisés qui vivent dans les villes, les zones rurales étaient jusqu'à présent virtuellement exclues de ce type d'intervention et doivent se contenter des versements du Fonds de développent rural qui est financièrement plus faible. Je pense fermement qu'il faut corriger ce déséquilibre financier. Il importe que les dépenses reconnues ne soient pas limitées au remplacement des bâtiments existants par de nouveaux bâtiments, mais qu'elles incluent également la rénovation des bâtiments résidentiels existants. Cela étendrait spectaculairement la palette des interventions possibles et augmenterait l'efficacité des mesures.

Dans les nouveaux États membres en particulier, la situation du logement de ces groupes est souvent critique et les solutions nécessitent une intervention immédiate et décisive des organes publics. Une grande occasion se présente pour les Fonds structurels de l'UE de compléter de manière efficace les ressources nationales en soi insuffisantes pour induire une amélioration fondamentale de la situation.

Je suis entièrement d'accord avec la référence spécifique à la population rom comme étant le plus grand groupe socialement marginalisé et, en même temps, je suis aussi d'avis que les interventions qui ciblent les Roms ne devraient pas exclure les autres populations qui se trouvent dans des conditions sociales et économiques similaires.

Zigmantas Balčytis (S&D). – (*LT*) Les gens éprouvent des problèmes à rénover leur logement dans l'ensemble de l'Union européenne, mais la situation est particulièrement compliquée dans les nouveaux États membres. Les nouveaux États membres ont un point en commun: ils ont tous hérité de blocs d'appartements inefficaces, très chers à entretenir, et les processus de rénovation sont très lents, pour autant qu'ils aient lieu. Il est très important que l'application de ce règlement ne se limite pas exclusivement aux grandes communautés socialement isolées, mais qu'il puisse également s'appliquer aux groupes les plus vulnérables socialement, comme les handicapés, les pauvres, les jeunes familles nécessiteuses, les migrants et d'autres encore, qui souffrent aussi de l'isolement social et qui n'ont pas l'occasion de rénover leur logement. Je suis convaincu

qu'en profitant de l'assistance des Fonds structurels, ce document donnera à chaque région de l'Union européenne l'occasion d'investir dans les infrastructures sociales, garantissant ainsi l'accès au logement. À son tour, cela permettra non seulement de réduire l'isolement social, mais cela contribuera aussi à la création d'une politique sociale, économique et de protection environnementale stable dans toute la Communauté.

Czesław Adam Siekierski (PPE). – (PL) Monsieur le Président, la proposition de la Commission européenne concernant le règlement sur le Fonds européen de développement régional suppose que les initiatives dans le domaine du logement puissent être mises en œuvre exclusivement en zones urbaines et sous la forme d'une rénovation des logements existants. Les dispositions ne couvrent pas les zones rurales, ce qui signifie que de nombreuses personnes des groupes sociaux marginalisés vivant dans les pays d'Europe centrale et orientale ne bénéficieront pas des solutions proposées. Cela découle du fait que, dans les nouveaux États membres, les groupes les plus pauvres, qui souffrent de l'exclusion sociale à cause de leur faible statut matériel, vivent principalement dans des zones rurales.

À mon avis, l'introduction d'amendements sera bénéfique pour le règlement, qui permettra aussi d'accorder une protection aux communautés vivant en dehors des zones urbaines, ce qui soutiendra de manière significative le travail du Fonds européen agricole pour le développement rural. Une modification de ce type permettra d'améliorer le statut matériel des communautés les plus pauvres, dont les membres sont défavorisés à cause de l'endroit où ils vivent. Cela découle du fait que, dans les nouveaux États membres, la différence de niveau de vie entre les zones rurales et urbaines est bien plus grande qu'en Europe occidentale. Malheureusement, dans cette partie de l'Europe, le statut matériel reste une barrière visible à l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la participation à la vie culturelle. Garantir de meilleures conditions de logement à des groupes de personnes qui connaissent la plus grande exclusion sociale leur ouvrira la voie à l'amélioration de leur statut social et les encouragera à se développer. Les gouvernements locaux et les organisations non gouvernementales devraient unir leurs efforts pour contribuer à réduire l'exclusion sociale.

Nuno Teixeira (PPE). – (*PT*) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, permettez-moi de commencer par souligner le rôle du rapporteur, Lambert van Nistelrooij, pour son travail en vue de trouver un consensus dans ce domaine et aussi pour la volonté qui a toujours été la sienne d'inclure d'autres contributions dans ce rapport.

Demain, nous allons voter sur des amendements au règlement sur le FEDER qui sont particulièrement importants pour les anciens États membres ainsi que pour le Portugal. Ces changements étendront l'utilisation du FEDER dans le domaine du logement en faveur des communautés marginalisées puisque, pour l'heure, ce Fonds ne peut servir que pour des opérations de développement urbain.

Les amendements que j'ai déposés avec mes confrères députés, qui ont été approuvés à une large majorité en commission du développement régional, permettront aux anciens États membres, et pas seulement aux nouveaux comme le proposait le projet originel, de pouvoir bénéficier aussi de cette possibilité de financement.

Ce faisant, j'ai essayé d'éviter de créer un précédent, que je considère dangereux et qui exclurait tous les anciens États membres de cette possibilité et, selon toute probabilité, d'autres utilisations supplémentaires de l'aide de l'Union. Cela n'aurait pas de sens étant donné que les problèmes de logement, spécialement ceux des communautés marginalisées, existent à la fois dans les nouveaux et les anciens États membres.

Je me réjouis de pouvoir répéter que l'ancienneté d'appartenance à l'Union européenne ne doit pas être un critère d'attribution des Fonds structurels et que ce critère doit être immédiatement abandonné.

La négociation de la politique de cohésion post-2013 doit reposer sur la solidarité, avec pour objectif la cohésion territoriale, et doit être menée d'une manière qui récompense, et non qui punit, les régions qui se sont montrées exemplaires dans leur utilisation de l'aide européenne.

Artur Zasada (PPE). – (*PL)* Monsieur le Président, dans le contexte du débat d'aujourd'hui, je voudrais attirer l'attention sur la proposition controversée d'amendement de l'article 47 du règlement de la Commission de 2006. Cet article prévoit que les zones sélectionnées pour les opérations de logement doivent remplir au moins trois des critères énumérés dans l'article. Toutefois, le nouveau règlement propose l'éligibilité sur la base d'un seul de ces critères, ce qui signifie que, dans la pratique, des zones qui n'y ont pas droit pourront demander des fonds en ajustant leur situation aux exigences juridiques. Je voudrais signaler par exemple que le critère d'un faible niveau d'activité économique est très facile à obtenir dans les nouveaux complexes de logements construits en zones rurales. Alors, au lieu de parvenir aux plus nécessiteux, l'aide au logement ira aux promoteurs et aux résidents aisés des nouveaux lotissements.

Frédéric Daerden (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, il est clair que le logement est une question difficile à traiter au niveau européen car il ne fait pas réellement partie des compétences communautaires. Mais il est largement reconnu que le développement de logements de qualité est nécessaire pour assurer la cohésion sociale et contribuer à la réussite du plan de relance de la Commission.

Je me réjouis dès lors de la prise en compte croissante, par les Fonds structurels, du financement d'investissements dans le secteur du logement, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique, mais il faut aller plus loin. Ainsi, au-delà de cette proposition, il convient d'accorder une attention toute particulière aux sans-abri – il y en aurait trois millions en Europe.

C'est la raison pour laquelle ce point figure parmi les priorités de la Présidence belge du second semestre 2010. J'espère que cela permettra de mettre cette thématique à l'ordre du jour européen pour y travailler de manière encore plus concrète. Cela passe notamment par des méthodes de recensement précises des personnes sans abri afin de parvenir à une connaissance globale de ce phénomène, et par un soutien accru aux logements sociaux.

Diane Dodds (NI). – (*EN*) Monsieur le Président, je sais que ce rapport a spécifiquement trait aux familles roms et à d'autres groupes spécifiques.

Je voudrais souligner que tout le monde mérite et a besoin de logements sociaux appropriés. Toutefois, notre Parlement ne devrait pas oublier que de nombreuses personnes appartenant à des communautés ordinaires, que ce soit dans les villes ou dans les zones rurales, vivent dans des logements très médiocres et qu'il leur est impossible d'accéder à un logement décent. Ces personnes doivent savoir que notre Parlement reconnaît leurs besoins. Elles sont tout aussi marginalisées, que ce soit à cause de la pauvreté, des drogues ou de la criminalité.

Les règles relatives aux marchés publics préoccupent les fournisseurs de logements sociaux en Irlande du Nord. Alors qu'elles ont été prévues pour promouvoir une concurrence loyale dans l'Union européenne, elles produisent des effets négatifs non désirés sur le développement de logements sociaux si nécessaires dans les communautés marginalisées, principalement à cause de la difficulté de disposer de terrains dans ce qui était jusqu'il y a peu un marché de spéculateurs.

L'Irlande du Nord a été gravement touchée. Ainsi, l'année dernière, en raison de ce problème, il a fallu trouver dans le programme de logement social des remplacements pour 500 habitations sur les 1 500 qui étaient planifiées.

Ce sont des questions que nous devons également traiter. J'encourage l'Assemblée à voir cela comme une partie du problème du logement des communautés marginalisées.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE). – (RO) Les nouveaux règlements concernant l'éligibilité dans le domaine du logement fournissent un exemple de la manière dont les mêmes fonds peuvent être utilisés pour produire plus d'effets sans qu'il faille les augmenter.

Le premier pas a été accompli l'année dernière, quand les règles d'utilisation des fonds européens pour améliorer l'efficacité énergétique ont été assouplies. À cet égard, je veux simplement dire que c'était un petit pas et que le pourcentage autorisé devrait être revu. Aujourd'hui, nous accomplissons le deuxième pas.

Dans les deux cas, cela implique d'adapter des textes qui remontent parfois à des époques très différentes par rapport à la période que nous connaissons actuellement. C'est pourquoi je me demande si d'autres aspects de l'utilisation des fonds européens ne devraient pas être revus eux aussi afin de modifier les critères qui ne répondent plus aux besoins actuels.

Petru Constantin Luhan (PPE). – (RO) 2010 est l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Malheureusement, de nombreuses personnes sont confrontées à l'extrême pauvreté et à la marginalisation, en contradiction avec les principes fondamentaux et les valeurs de l'Union européenne. La vulnérabilité de ces communautés a augmenté de manière tangible durant la crise économique que nous subissons. Dans ce contexte, je salue l'initiative qui vise à étendre les conditions d'éligibilité dans le cadre du Fonds européen de développement régional, qui est un instrument important et vital dans la lutte contre la pauvreté.

Compte tenu de la mauvaise qualité des conditions de logement, j'estime nécessaire d'accélérer l'octroi de l'assistance financière. Il faut offrir un soutien financier pour le logement dans les zones tant urbaines que

rurales. De plus, il ne faut opérer aucune différenciation entre la population rom et les autres groupes sociaux vivant dans des situations similaires au moment d'attribuer ce soutien financier.

Paweł Samecki, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, premièrement, je voudrais remercier le rapporteur pour son travail, que j'apprécie beaucoup. Deuxièmement, je voudrais faire deux commentaires sur le fond du débat. J'ai entendu quelques préoccupations concernant les effets collatéraux potentiels sous forme d'un accroissement de l'immigration. En fait, cette proposition ne traite pas d'incitations à l'immigration; elle traite de la manière de s'occuper de la situation actuelle. Ainsi que M^{me} Göncz l'a mentionné, je pense qu'elle devrait être perçue comme une mesure qui dissuade l'immigration.

Mon deuxième commentaire sur le fond est que la Commission attend bien sûr la révision des programmes opérationnels. Cela dépendra de l'initiative des autorités nationales et régionales, mais nous suivrons ces modifications avec beaucoup d'attention.

Enfin, permettez-moi de saluer ce débat, qui montre l'engagement du Parlement à inclure les communautés marginalisées. C'est un nouveau pas vers une Europe 2020 ouverte et inclusive. Je pense que nous pouvons compter sur les autorités nationales et régionales pour employer ces nouvelles facilités à bon escient.

Lambert van Nistelrooij, *rapporteur.* – (*NL*) Je suis singulièrement satisfait du soutien et de la créativité, mais, pour l'heure, je souhaite néanmoins souligner que nous n'en sommes pas encore là. Nous allons peut-être adopter les cadres, mais il faudra ensuite définir les critères, et c'est encore extraordinairement passionnant parce qu'on peut tout faire avec de l'argent, même les pires choses, ce qui m'inquiète toujours un peu. Je le rappellerai sans nul doute au nouveau commissaire ainsi qu'au Conseil.

Un deuxième point est qu'il s'agit, pour ainsi dire, d'un cadre volontaire. Il est à présent proposé aux États membres de légiférer sur ce cadre. Il n'est pas certain qu'il recevra ensuite la priorité. Dans ce contexte, je demande l'information active de la Commission européenne, car cela concerne un choix de principe. Aujourd'hui, on nous dit que nous choisissons pour l'Europe. Pour cette nouvelle Commission à visage social, il importe que nous soyons activement impliqués dans la mise en œuvre. Les groupements sociaux en question doivent également être impliqués dans la mise en œuvre parce que nous arriverons alors à un meilleur produit et à un résultat plus durable.

Je voudrais encore une fois remercier chacun et j'espère que nous aurons un résultat positif demain. Nous gardons un œil sur la balle et nous suivrons la situation sur le terrain.

Enfin, le fait qu'il s'agisse du premier dossier législatif sous le nouveau Traité est principalement dû à la priorité que nous lui avons fixée.

Le Président. – Le débat est clos.

Le vote aura lieu jeudi à midi.

Déclaration écrite (article 149)

Ádám Kósa (PPE), par écrit. – (EN) Je pense fermement que la Commission a eu raison de proposer la modification du règlement (CE) n° 1080/2006 sur le Fonds européen de développement régional portant sur l'éligibilité des interventions dans le domaine du logement en faveur des communautés marginalisées. En outre, je pense que le Conseil a également réalisé l'importance de la proposition pour souligner la nécessité d'un nouveau point de vue intégré. En Europe centrale, et spécialement en Hongrie, de nombreuses personnes gravement handicapées vivent dans de vieux bâtiments délabrés. Il s'agissait souvent de châteaux ou de manoirs avant la Seconde Guerre mondiale, mais le communisme les a oubliés, ainsi que les vieilles personnes qui y habitaient. Je sais que beaucoup de groupes défavorisés connaissent des circonstances et des problèmes particuliers et je crois fermement que nous devons prendre en considération les conséquences de la crise financière et économique. Nous devrions soutenir les amendements – en accord avec les points de vue des parties prenantes de la société civile – qui permettent des projets bien mieux intégrés associant l'industrie de la construction, le tourisme, le marché du travail, le développement rural et l'intégration sociale en même temps. Nous ne pouvons pas permettre que l'argent des contribuables européens soit dépensé pour rien. Nous devons nous concentrer sur les vraies solutions.

14. Ordre du jour de la prochaine séance: voir procès-verbal

15. Levée de la séance

FR(La séance est levée à 20 h 10)